RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XXXIII. LIV. 1-2

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, EDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

MDCCCCXI

Tous droits réservés.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée de son montant en un chèque ou mandat-poste au nom de M. HONORÉ CHAMPION.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL DE TRAVAUX

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

Paris ..... **30** francs
Départements et Union postale ..... **32** —

Le volume, une fois terminé, est porté au prix de **35** francs.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION

ABOÛ BAKR AL-KHATÎB. L'introduction topographique à l'histoire de Bagdâdh (392-463 H = 1002-1071 J.-C.). Texte arabe accompagné d'une traduction française par G. Salmon. Gr. in-8°. 12 fr.

ABOULFARAG (G.). Le livre de l'ascension de l'Esprit sur la forme du ciel et de la terre. Cours d'astronomie rédigé en 1279, publié pour la première fois d'après les mss. de Paris, d'Oxford et de Cambridge, par l'abbé F. Nau. Texte syriaque et traduction française, 2 parties gr. in-8°, avec figures dans le texte. 21 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

ADJARIAN (H.), élève diplômé de l'École des Hautes Études. Classification des Dialectes arméniens. 1909. In-8° avec une carte. 5 fr.

Table des matières : Introduction. — Différences phonétiques. — Différences lexicographiques. — Différences morphologiques. — Différences syntaxiques. — Bibliographie. — Distribution du peuple arménien. — Langues parlées par les Arméniens. — Les trois branches de l'arménien moderne. — I. Branche de *-um*. — Dialectes : 1, d'Erivan; 2, de Tiflis; 3, du Karabagh; 4, de Samaxa; 5, d'Astraxan; 6, de Doulfa; 7, d'Agulis. — II. Branche de *ge*. — Dialectes : 1, d'Erzeroum; 2, de Muš; 3, de Van; 4, de Diarbékir; 5, de Kharput-Erzinghian; 6, de Sabin-kara-Hissar; 7, de Trébizonde; 8, de Hamšen; 9, de Malatia; 10, de Cilicie; 11, de Syrie; 12, d'Arabkir; 13, d'Akn; 14, de Sivas; 15, de Tokal; 16, de Smyrne; 17, d'Ismidt; 18, de Constantinople; 19, de Rodosto; 20, de Nacxievan sur le Don; 21, d'Autriche-Hongrie. — III. Branche de *-el*. — Dialectes : 1, de Maraya; 2, de Xoy; 3, d'Artwin. — Errata.

AL-FAKHRI. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abasside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie, Lexique, Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du Rig Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du Rig Véda. Tome IV. Index, par M. Bloomfield. 5 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BLOCH (Jules). La phrase nominale en sanskrit. In-8°. 4 fr.

BLONAY (G. de). Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tara. In-8°. 2 fr. 50

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. Liv. 1 à 3. In-4°. 50 fr.

J.-B. CHABOT. Inventaire sommaire des manuscrits coptes de la Bibliothèque Nationale. In-8°. 1 fr. 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-ʿOchchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÈWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, 2 vol. in-4° avec figures dans le texte et photogravures hors texte. 50 fr.

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8°. 40 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

DENYS DE TELL-MAHRÉ. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1911 Fascicules I et II

CONTENU : 1) Un décret de l'an XXIII de Ptolémée Épiphane, par G. DARESSY. — 2) Le passage de Clément d'Alexandrie relatif aux écritures égyptiennes, par Pierre MARESTAING. — 3) Lesefrüchte, von Fr.-W. VON BISSING. — 4) Textes religieux, par Pierre LACAU. — 5) Vestiges de constructions élamites, par R. DE MECQUENEM. — 6) Le perroquet, *Psittacus*, Linné, par P.-Hippolyte BOUSSAC. — 7) Le canard à longue queue ou pilet, *Defila acuta*, Linné, par P.-Hippolyte BOUSSAC. — 8) Lettre à M. Maspero sur l'ennéade hermopolitaine, par M. J. CAPART. — 9) Notes on the Story of Sinuhe, by Alan H. GARDINER. — 10) A travers la vocalisation égyptienne, par G. MASPERO. — 11) Essai sur l'Histoire du génie rural en Phénicie et dans les colonies phéniciennes, par Max RINGELMANN.

UN DÉCRET DE L'AN XXIII DE PTOLÉMÉE ÉPIPHANE

PAR

G. DARESSY

Sous les Lagides, la coutume se répandit de multiplier les exemplaires des décrets rendus par des conciles de prêtres, ayant surtout pour but de décerner les honneurs divins à la famille royale en échange de bienfaits accordés aux temples. Par ordre, ces décrets devaient être gravés dans tous les temples de quelque importance de l'Égypte entière, souvent même dans les trois langues alors en usage; mais ces instructions n'étaient pas toujours suivies, et parfois la stèle n'était gravée que longtemps après la proclamation, si bien qu'on faisait un mélange des divers décrets qui s'étaient succédé et qu'un seul monument remplaçait ce qui aurait dû remplir plusieurs stèles.

Les plus nombreux de ces actes officiels se rapportent au règne de Ptolémée V Épiphane, et ceux connus jusqu'à présent se classaient ainsi :

I, *a*. Le décret de Memphis, pierre de Rosette, au British Museum; trilingue daté de l'an IX;

b. Stèle de Nébireh[1], au Musée du Caire, en hiéroglyphes, datée de l'an XXIII;

c. Fragments du texte hiéroglyphique, trouvés par MM. Clermont-Ganneau et Clédat dans l'île d'Éléphantine, en 1907;

d. Copie très mutilée des versions hiéroglyphique et démotique sur les murs du grand temple de Philæ[2].

1. Nébireh ou Nobeireh est l'ancienne Naucratis; ce texte a surtout été étudié par BOURIANT, *La Stèle 5576 du Musée de Boulaq et l'Inscription de Rosette*, dans le *Recueil de Travaux*, t. VI, p. 1, et par A. BAILLET, *Le Décret de Memphis et les Inscriptions de Rosette et de Damanhour*. Il est reproduit par Ahmed-Bey Kamal dans le *Catalogue général du Musée du Caire, Stèles ptolémaïques et romaines*, n° 22188, et pl. LXII-LXIII.

2. LEPSIUS, *Denkmäler*, IV, pl. 20; V, pl. 34.

II. Autre décret, daté de l'an XX. Stèle hiéroglyphique en très mauvais état, au Musée du Caire[1]. Le protocole et la finale sont pareils au texte du décret de Memphis, mais la teneur est différente.

III. Inscription hiéroglyphique et démotique sur le mur du temple de Philæ, en aussi triste condition que le premier décret de Memphis à côté duquel elle est gravée[2]. La date n'existe plus.

Le Musée du Caire vient d'acquérir une stèle, datée de l'an XXIII du même règne, qui offre la particularité de combiner plusieurs des textes ci-dessus. Les dix premières lignes donnent un protocole identique à celui de la stèle de Nébireh; suit un passage (l. 11 à 17), qu'on reconnaît dans les lignes 6 à 8 de la seconde inscription de Philæ; enfin, le reste (l. 17 à 38) est entièrement nouveau.

La stèle, en calcaire tendre, est haute de 1m 27[3], large de 0m 49; elle est brisée en deux morceaux, et la fracture a détruit toute une ligne du texte, la vingt-deuxième. Dans le cintre, plane le disque ailé, dont les extrémités reposent sur des sceptres servant d'encadrement au texte. Sous le soleil, pendent deux uræus coiffés l'un, l'autre, et portant horizontalement, passées dans le cou, les longues plumes emmanchées; chacun est accompagné de la légende.

Au-dessous, est un tableau analogue à celui de la stèle de Nébireh. Le roi, coiffé du pschent, lève sa massue sur un ennemi agenouillé, les mains liées derrière le dos; derrière lui, la reine, coiffée comme Hathor des plumes, du disque et des cornes, lève la main droite et tient la croix ansée de la main gauche. En face du roi, sont figurées les divinités : Amon, Maut, Khonsou, Ptolémée divinisé, coiffé de l'atef, et sa sœur, couronnée comme Hathor.

Au-dessous, commence le texte, qui compte trente-cinq lignes et s'arrête à 0m 26 du bas de la stèle. La gravure des hiéroglyphes laisse fort à désirer, le plus souvent le est réduit à un simple trait ——; chose regrettable, la stèle est en mauvais état : outre la fracture, la surface est usée par endroits, si bien que le texte se présente coupé de lacunes et rempli de signes douteux. Pour la partie qui reproduit la pierre de Nébireh, il n'y a que demi-mal; pour le passage qu'on retrouve à Philæ, la combinaison des deux textes ne suffit pas pour rétablir le décret en son intégrité; quant à la fin, je ne puis la donner que sous toutes réserves, en souhaitant qu'une découverte ultérieure vienne combler les trop nombreuses lacunes. Je mets entre crochets les parties empruntées aux textes de Nébireh ou de Philæ pour combler les défectuosités de notre stèle.

---

1. Ahmed-Bey Kamal, *Catalogue des Stèles ptolémaïques et romaines*, n° 22184, pl. LVIII.
2. Lepsius, *Denkmäler*, IV, pl. 20; V, pl. 34.
3. Cette hauteur est la même que celle de la stèle de Nébireh et aussi de celle de Pithom. En étudiant les dimensions des grandes stèles de cette époque, il semble qu'on ait employé une mesure sensiblement égale à 0m 098 comme unité de longueur.

[1] L'an XXIII, le 24 gorpiæos qui fait le 24 du mois [de pharmouthi] des Égyptiens, sous la Majesté de l'Horus-soleil, l'adolescent élevé comme roi sur le siège de son père, maître des deux régions, [2] le très vaillant qui a affermi la double terre et rendu l'Égypte florissante, pieux envers les dieux; l'Horus d'or améliorant la vie des humains, maître des panégyries comme Tanen, prince comme Râ; le roi du Midi et du Nord, [3] *né des dieux Philopators, choisi par Ptah, double puissant de Râ, image vivante d'Amon,* fils du soleil, *Ptolémée, vivant à toujours, aimé de Ptah,* dieu Épiphane, fils de *Ptolémée* [et d'*Arsinoé,*] [4] dieux Philopators;

Étant prêtre d'Alexandre et des dieux Soters et des dieux Adelphes et [des dieux Évergètes et des dieux Philopators] et des dieux Épiphanes, *Ptolémée,* fils de *Pyrrhidès;* étant *Démétria,* [fille de] *Télémaque,* athlophore de Bérénice Évergète; étant [6] *Arsinoé,* fille de *Pergasidos*[2], canéphore d'Arsinoé Philadelphe; étant *Irénée,* fille de *Ptolémée,* [7] prêtresse d'Arsinoé Philopator;

Ce jour-là, décret :

« Les chefs [des temples], les prophètes, les écrivains, les purificateurs qui entrent dans le lieu sacré pour [8] revêtir les dieux de leurs habillements, ainsi que les hiérogrammates et les écrivains de la double maison de vie et les autres prêtres des sanc-

1. Dans l'original, le traverse .

2. La lecture Pergasidès ou Pergasidos est douteuse; on peut hésiter entre et ; en tous cas, ce ne serait pas Cadmus, comme avait transcrit Bouriant d'après la stèle de Nébireh qui a sauté le initial.

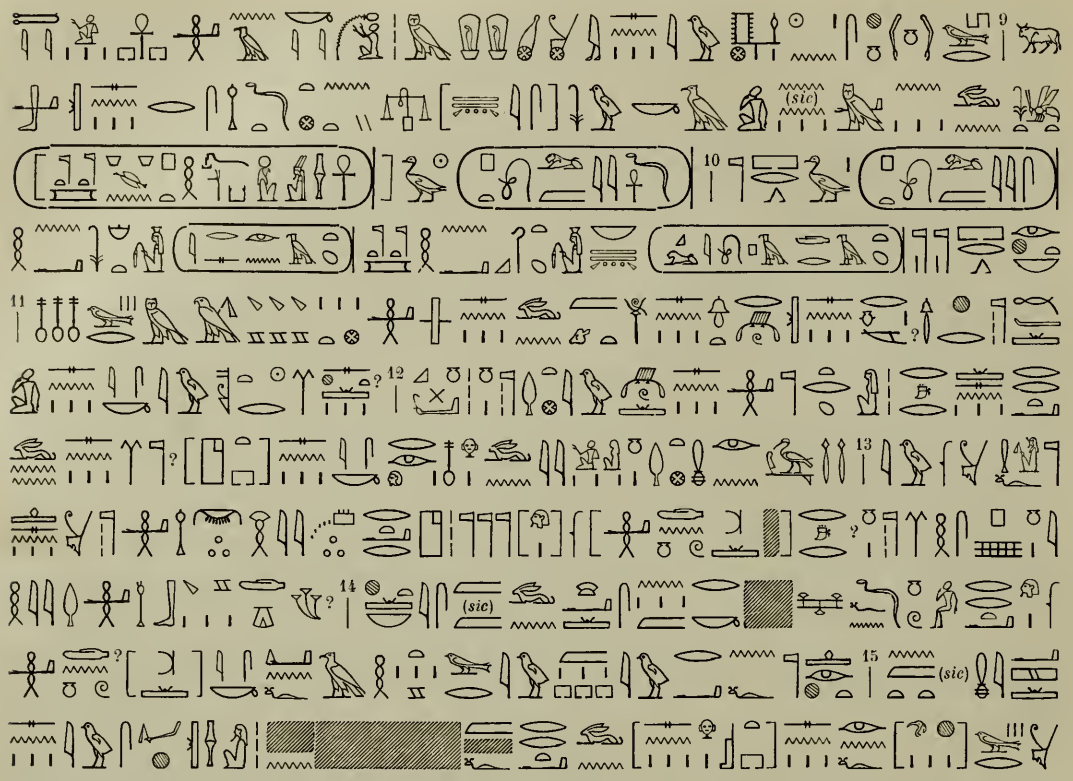

tuaires du Midi et du Nord étant venus à Memphis le jour de manifester Mnévis, [9] ils s'assemblèrent à S-hezit, qui est Makha-tauï[1], et voici qu'ils dirent :

« Puisque le roi du Midi et du Nord, *né des dieux Philopators, choisi par Ptah, double puissant de Râ, image vivante d'Amon,* fils du soleil, *Ptolémée, vivant à toujours,* [10] dieu Épiphane, fils de *Ptolémée* et de la reine *Arsinoé,* dieux Philopators, ainsi que la princesse, maîtresse des deux terres, *Cléopâtre,* — dieux Épiphanes, auteurs des choses, seigneurs [11] très gracieux des territoires sacrés et de ce qu'ils renferment, y étant anciennement, — leur domination est excellente pour eux tous et leur cœur pieux envers les dieux ;

» Qu'ils s'occupent aussi du moment pour l'apport de choses [12] nombreuses aux dieux d'Égypte en leur totalité et aux déesses en leur ensemble, pour qu'elles soient déposées dans leurs sanctuaires, puis à mettre la paix parmi les habitants de l'Égypte, ainsi que l'avait fait Thot le très grand ; [13] que Sa Majesté indiqua leur revenu sacré aux dieux, avec les sommes et les produits à verser aux temples chaque année, ainsi que la part des dieux dans les terrains à arbres et les îlots ensemencés, [14] toute chose faite équitablement, leur montant étant, comme du temps des ancêtres, à verser chaque année et (par fractions ?) ;

» Puisqu'il a donné de grands terrains aux temples et leur a accordé des revenus sacrés, faisant les choses [15] selon la justice en toute circonstance, et qu'il a fait élever

1. Quartier de Memphis renfermant probablement le palais royal.

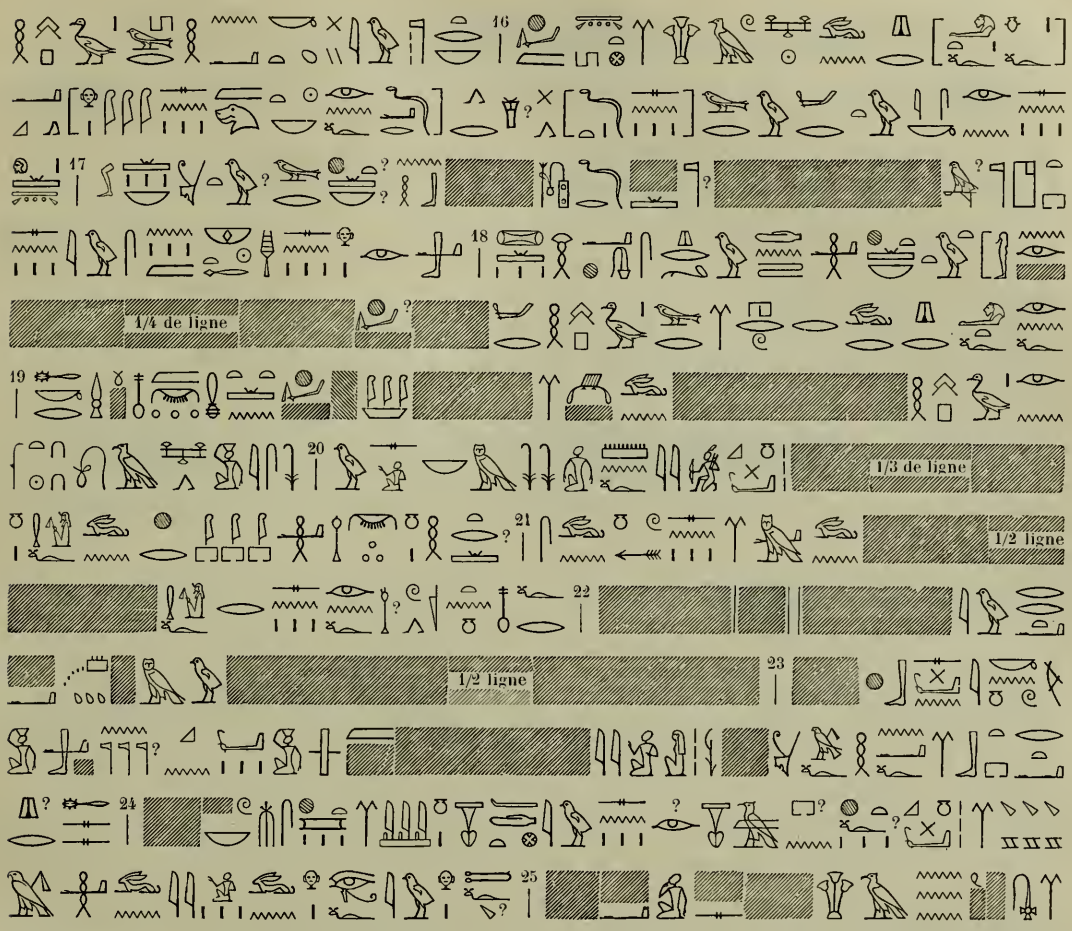

des statues..... pour qu'elles soient mises en leur place; qu'il a rendu de grands honneurs à Apis, Mnévis et la grande vache, ainsi qu'à tous les dieux [16] vénérés en Égypte, ajoutant à ce qui était auparavant, [son cœur le] poussant [à les servir en tout temps..... grandement et largement;

» Qu'ils ont aussi observé toutes les prescriptions [17] pour la purification de toute chose (?)..... les statues (?) dans leurs temples qui sont en grande fête; qu'ils continuent à faire des offrandes, [18] à présenter des holocaustes, à répandre des libations et (à faire) toute chose qu'il est de règle de faire.....; qu'il a honoré Apis grandement, en ajoutant à ce qui existait auparavant, qu'il a fait une belle couverture (?) en or, copie de..... des instruments (?)..... en sa largeur; étant..... d'Apis, faisant en l'an XX son voyage.

» Voici donc [20] que chacun se repose; les soldats vainqueurs..... de Sa Majesté sont pour les temples, ainsi que l'argent de l'impôt [21] qu'ils paient afin d'être..... Sa Majesté pour eux. Il a fait envoyer un beau vase (?) [22] ..... en remettant du grain..... [23] ..... labouré par son hoyau, punition (?) des dieux. Ses victoires..... les gens serviteurs de son dieu, avec lui dans l'endroit placé dans la zone (?) [24] ..... le camp (?) sur le territoire de Diospolis; ils firent une réunion de..... nombreux dans le territoire sacré, et les habitants sont sous sa garde, étant..... [25] ..... les terres desséchées par grand manque de

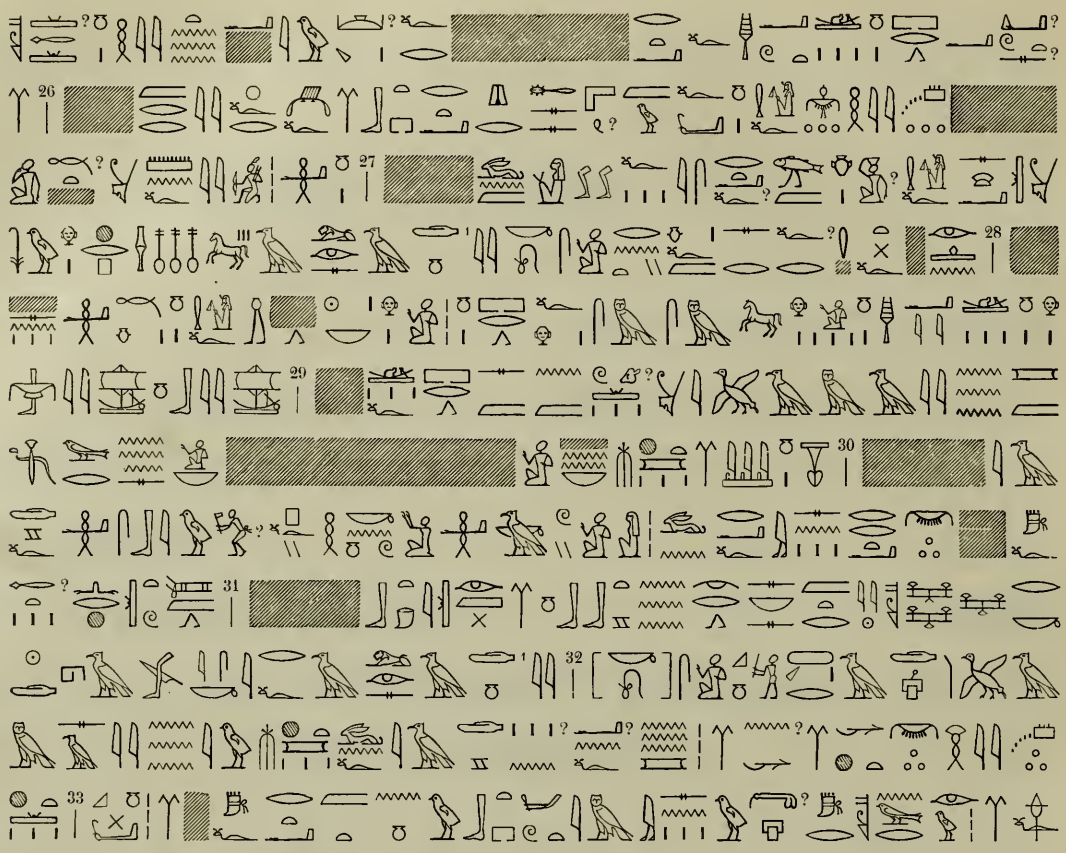

remplissage des canaux (?) et sa place..... Il plaça une flotte puissante, la mettant sur [26] (la Méditerranée) pour la parcourir en son étendue, dans les lieux placés sous son autorité (?), pour prélever pour Sa Majesté l'argent et les produits..... pleins de soldats et de..... [27] qui sont ses gardes. Alors il fit une promotion selon son cœur, Sa Majesté élevant au commandement de la cavalerie *Aristonikos*, parce que son cœur est zélé pour son (service), faisant la paix de [28] leurs..... et emplissant le cœur de Sa Majesté, entraînant (?) chaque jour les hommes à le suivre à cheval et les hommes de la flotte à la manœuvre (?) des navires. [29] Sa flotte arriva aux réunions (?) d'Apaméc, dans la Méditerranée, chacun..... le camp (?) du territoire de Diospolis [30] ..... son endroit, et cet ennemi l'implora, avec son peuple qu'il fit venir pour remettre de l'or (sans) limite, des pierres (?) dont on ne sait la quantité. [31] [Châtiant] la révolte, établissant la justice dans le bassin, elle rejoignit son maître au temps des troubles, au moment de l'envahissement. Puis, voici qu'*Aristonikos* [32] s'empara d'Arados, celle qui est dans l'île; le territoire où elle est, les places maritimes (?) furent prises, avec l'argent, les produits et les choses [33] nombreuses (sans) limite qui étaient placées là dans chaque lieu sacré. Ils revinrent riches (?) après une grande gêne, ayant frappé la place des navigateurs (?). Il

1. Sur l'original, et se traversent.

fit..... [34] de cet ennemi; il est puissant (?), étant fait conseiller pour toute chose, et les hommes le bénissent par derrière, les divinités étendant leur protection sur lui. Il a abattu les impies, [35] rendu les révoltés (misérables) dans le Midi et le Nord. En méchir, du 6 au 15, il accomplit leur défaite en remportant des victoires, et il remporte des victoires, et il remporte des victoires par délégation du souverain. »

Sur la première partie du texte, il y a peu de choses à signaler, car Bouriant et A. Baillet l'ont discutée à propos de la stèle de Nébireh. Notre texte ne donne pas (l. 1) le mois égyptien correspondant jour pour jour au mois macédonien de gorpiæos; c'est d'autant plus regrettable que le que donne en cet endroit la stèle de Naucratis ne semble pas très exact et qu'un contrôle eût été le bienvenu.

L. 8-9. Le rédacteur semble avoir copié machinalement un ancien texte sans introduire les modifications nécessaires. On ne voit pas bien pourquoi les prêtres se seraient assemblés à Memphis pour l'intronisation de Mnévis, le taureau d'Héliopolis. Sous Ptolémée V, il n'y eut qu'un changement d'Apis, en l'an XIX; il est donc probable que le décret dont la stèle n° 22184 nous révèle l'existence fut rendu alors et que c'est le préambule de cet acte qui fut recopié maladroitement sur les stèles de l'an XXIII, avec seul changement du nom d'Apis en celui de Mnévis. Une seule hypothèse expliquerait que les prêtres aient été assemblés à Memphis, et non à Héliopolis. Une des stèles du Sérapéum nous fait connaître que l'Apis qui vécut sous Évergète II fut conduit en sa troisième année à dans . Peut-être y avait-il réciprocité de visite des animaux sacrés, et alors le concile se serait tenu lorsqu'on aurait amené Mnévis à Memphis.

Bien entendu, la traduction de la seconde partie de la stèle est toute provisoire; les lacunes et signes douteux ne permettent pas de présenter un texte correct et une interprétation complète. On peut dire que le monument a été élevé en l'honneur d'Aristonikos, ce favori de Ptolémée, dont il célèbre les hauts faits. Ce qui se rapporte à ce personnage semble commencer à la ligne 23, où il est question d'un rassemblement de gens, peut-être les mercenaires qu'Aristonikos, nommé grand maître de la cavalerie, avait été recruter en Grèce. Si j'ai bien lu à la ligne 24 et à la ligne 30, leur campement se faisait sur le territoire de , le dix-septième nome de la Basse Égypte, occupant la partie nord-ouest du petit Delta; il est probable que l'endroit où se concentraient la flotte et l'armée que ce général exerçait était alors Tamiatis, Damiette l'ancienne, presque à l'embouchure Phatnitique du Nil.

Je ne saisis pas le sens de la phrase mutilée où il est question d'Apamée (l. 29); Ptolémée, espérant que les Romains lui donneraient une partie des domaines d'Antiochus, avait peut-être envoyé à l'avance sa flotte pour occuper immédiatement les pays qui lui seraient attribués; on sait qu'il fut déçu dans cet espoir et que le traité (188 av. J.-C.) ne lui donna aucun avantage. La flotte revint alors (l. 30), et il semble que l'armée qu'elle portait contribua à la soumission des dynastes de la Basse Égypte.

La ligne 32 mentionne un fait historique nouveau. Les anciens auteurs nous ont rapporté qu'après la mort d'Antiochus et l'avènement de Séleucus IV (186 av. J.-C.), les Égyptiens se préparèrent à reprendre la Syrie; d'après notre stèle, il y aurait eu un commencement d'exécution, la ville d'Arados en Phénicie aurait été prise, mise au pillage, et ses richesses seraient venues fort à propos remplir le trésor de Ptolémée, sans doute très obéré. A la suite de cet exploit, l'heureux général fut nommé conseiller 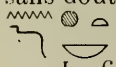 et reçut des félicitations unanimes.

La fin du texte dans son état de mutilation est si ambiguë qu'on ne peut voir si les honneurs du triomphe sont décernés à Aristonikos ou à Ptolémée. Il semble donc que cette inscription doit être postérieure au deuxième décret de Philæ, dans lequel Aristonikos est cité à propos des révoltés de la Haute Égypte. Du reste, l'année XXIII est la dernière de Ptolémée Épiphane, qui mourut brusquement en 181, les événements rapportés par la stèle étaient donc parmi les actes ultimes du souverain. Nous avons là des feuillets mutilés de l'histoire des Lagides, il est grandement à souhaiter qu'on arrive à les compléter.

LE PASSAGE DE CLÉMENT D'ALEXANDRIE

RELATIF AUX ÉCRITURES ÉGYPTIENNES

PAR

PIERRE MARESTAING

Ce passage de Clément d'Alexandrie est d'une importance telle que nous jugeons utile de l'étudier à part. Il a suscité presque toute une littérature, car depuis des siècles il exerce la patience des érudits. Il l'exercera peut-être longtemps encore, rien ne nous permettant de dire que nous sommes au bout de nos peines, et que, dans ces quelques pages, nous apporterons une solution définitive. Nous n'avons point d'ailleurs cette prétention. Nous voudrions seulement résumer d'une manière aussi claire et exacte que possible les travaux de nos prédécesseurs; comparer leurs diverses opinions, et enfin donner la nôtre, qui ne sera, elle aussi, qu'une hypothèse. Nous nous estimerons donc largement récompensé de notre labeur, s'il peut dispenser de recherches quelquefois pénibles et souvent fastidieuses, ceux qui voudront reprendre la question au point où nous l'avons laissée.

Potter, dans l'édition de Clément d'Alexandrie qu'il publia en 1715[1], donna une

1. 2 vol. in-folio, Oxford, 1715.

traduction latine de ces fameuses lignes. Mais son travail présente les deux graves défauts d'être inexact et obscur, ce qui prouve, sans difficultés, que le savant et prudent auteur ne comprenait point ce qu'il traduisait et ne voulait point le faire paraître. Cette coquetterie était bien inutile : de toutes façons nous pouvions lui pardonner son inintelligence, puisqu'à son époque on était bien loin d'avoir découvert l'égyptologie. Quoi qu'il en soit sa traduction doit être citée, si ce n'est pour elle-même, au moins pour l'usage qu'on en fit. Nous la retrouvons chez la plupart des historiens postérieurs.

Si Potter est obscur, Warburton (1698-1779), son compatriote et presque son contemporain, est loin de lui ressembler. On sait que ce dernier eut, avant Champollion, une conception très nette des hiéroglyphes phonétiques. Mais entrevit-il toute la portée de cette théorie; je veux dire, distingua-t-il exactement tel signe comme une lettre, et tel autre comme un symbole? Non, certes, car s'il en était ainsi, Champollion aurait été devancé, ce qui n'est pas. Néanmoins la théorie des hiéroglyphes phonétiques qu'esquissa Warburton, anime bien l'interprétation qu'il donna du passage que nous étudions[1].

La découverte de Champollion eut un écho tel qu'elle devint presque populaire. Elle provoqua un grand mouvement d'érudition, et nombreux furent les savants qui se mirent à fouiller les anciens auteurs dans le but de leur arracher quelques lignes susceptibles de la confirmer. Ils s'attaquèrent surtout, — cela était inévitable, — au plus illustre, au plus complet, et aussi au plus difficile des morceaux que nous avaient légués les vieux classiques, au présent passage de Clément d'Alexandrie.

Letronne, en particulier, avec l'érudition et le bon sens qu'il avait coutume d'apporter en toutes choses, en donna une interprétation qui parut originale, et qui, pour cela même, fut très discutée[2]. Somme toute, il ne faisait, — inconsciemment peut-être, — que répéter en la développant la théorie de Warburton. Quelques années plus tard, Dulaurier, que les idées de Letronne n'avaient pas convaincu, reprit le problème, en lui donnant une solution nouvelle. C'était en 1833. Depuis cette époque, personne, à notre connaissance, ne tenta une autre étude de ce passage, dont le commentaire a grand besoin d'être rajeuni.

---

1. Voir p. 94 du tome I de la traduction française anonyme des *Hiéroglyphes égyptiens* de Warburton, publiée à Paris, en 1744. L'influence de Warburton fut considérable au XVIIIe siècle. Lui seul est cité quand on parle de l'Égypte. Pour en juger, qu'on se rapporte à l'article « Écriture » (des Égyptiens) que publia le chevalier de Jaucourt dans l'*Encyclopédie*. Il est, d'ailleurs, le premier grand nom de l'égyptologie; et, chose curieuse, il fut bien loin d'y prétendre et ne s'en douta jamais.

2. La dissertation de Letronne parut dans le *Précis*..... de Champollion (2e édit., p. 376). Son but est de prouver que les mots ἡ μέν ἐστι διὰ τῶν πρώτων στοιχείων κυριολογικὴ font allusion à un système d'écriture phonétique. Autour de cette phrase, se livra une vraie bataille. S. de Sacy (*Journal des Savants*, mars 1825, p. 151 sqq.) adopta le sens de Letronne, qui fut, au contraire, combattu par un rédacteur anonyme de l'*Edimburg Review* (déc. 1826) et par Goulianoff dans ses *Questions archéologiques*. (Il apporta cependant quelques atténuations.) Toutefois Letronne finit par triompher. Ses plus fougueux adversaires, entre autres le rédacteur de l'*Edimburg Review* (en 1827), reconnurent le bien fondé de sa théorie, et durant quelques années la question en resta là. Dulaurier la reprit, en 1833, dans un mémoire devenu presque introuvable : *Examen d'un passage de saint Clément d'Alexandrie relatif aux écritures égyptiennes*, Paris, 1833. Il pense, comme moi, que les κυριολογικὴ διὰ τῶν πρώτων στοιχείων ne font aucune allusion à des signes phonétiques ou alphabétiques. Naturellement, ses arguments ont beaucoup vieilli. C'est ce qui nous a déterminés à revenir sur son opinion, malgré les grandes qualités de son mémoire.

Avant de commencer une nouvelle traduction et d'en tenter un commentaire, quelques remarques sont indispensables :

1° Pour bien comprendre le texte en question, il faut le replacer à l'époque où il fut écrit, c'est-à-dire vers la fin du IIe siècle ou le début du IIIe siècle; rappeler qu'en ces temps, les anciennes écritures égyptiennes étaient à peu près inusitées, et que les hiéroglyphes, qui végétaient depuis les Ptolémées, achevaient dans le mystère le plus obscur leur longue existence. Clément, quoique très versé dans les antiquités de son pays, peut donc nous apparaître comme l'écho d'une tradition à peu près disparue. Il nous raconte ce qu'il entendait dire dans certains cercles très étroits et très fermés, et, dès lors, ne pouvait avoir sur les hiéroglyphes que les idées de son siècle ou des siècles les plus rapprochés de lui, c'est-à-dire des idées fausses.

2° Un autre point intéressant et important est de savoir comment l'illustre Père de l'Église fut amené à parler des écritures égyptiennes dans un traité de philosophie Dulaurier[1] nous l'a fort bien appris et nous n'avons rien de mieux à faire qu'à reproduire ses paroles : « Clément[2] établit la différence qui existe entre l'ordre de foi et l'ordre de science ou de conception[3]. Après avoir dit que le premier peut être indépendant du second[4], il s'attache à démontrer que les mystères, objets de foi, se trouvent dans les dogmes sacrés de diverses nations, des Hébreux, des Égyptiens[5] : les allégories, les paraboles furent chez certains peuples un moyen d'exprimer la pensée[6]. Les philosophes jetaient sur leurs doctrines un voile qu'ils ne soulevaient que pour un petit nombre de leurs disciples[7] : partout en même temps il exista des mystères impénétrables à la raison de l'homme[8]. C'est parmi les procédés employés pour revêtir la pensée de formes symboliques que saint Clément range l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens[9]. »

Retenons surtout cette dernière phrase qui exprime l'idée principale du texte, à savoir que le fond au moins de l'écriture hiéroglyphique, c'est-à-dire de l'écriture officielle, est formé par un ensemble de symboles plus ou moins mystérieux suivant les époques qui les ont employés; la nier ou l'interpréter autrement, c'est commettre un contresens indiscutable, démontré d'ailleurs par la philologie et l'histoire.

Arrivons maintenant au texte grec lui-même :

Pour en rendre la traduction intelligible, nous en ferons parfois une sorte de

---

1. *Op. cit.*, p. 7.

2. Dans le cinquième livre des *Stromates*, consacré à traiter de la foi chrétienne : περὶ μὲν γνωστικοῦ τοσαῦτα ὡς ἐν ἐπιδρομῇ. Χορωμεν δέ ἤδη ἐπὶ τὰ ἑξῆς, καὶ δῆ τὴν πίστιν αὖθις διατρητέον. Telle est la première phrase du cinquième livre des *Stromates :* elle peut lui servir de titre. Nous pouvons la paraphraser ainsi : « la manière rapide dont nous avons traité ce qui touche à la connaissance nous permet d'étudier les questions qui vont suivre et d'étudier aussitôt la question de foi ». Nous sommes, comme on le voit, en pleine métaphysique et bien loin de l'histoire.

3. *Stromates*, V, § 1.

4. *Ibid.*, § 9. Cf. Herveti, *Commentarii in libro V. Strom. Comm.*, p. 162.

5. *Ibid.*, §§ 5, 7.

6. *Ibid.*, § 8. Cf. *Contra Celsum*, d'après Origène, I, p. 11.

7. *Ibid.*, § 59.

8. *Ibid.*, § 8.

9. *Ibid.*, § 4.

commentaire. Toutefois, malgré la paraphrase de quelques termes très abstraits, nous croyons bien n'avoir ajouté aucune idée qui ne fût dans le texte.

TEXTE GREC

αὐτίκα οἱ παρ' Αἰγυπτίοις παιδευόμενοι, πρῶτων μὲν πάντων τῶν Αἰγυπτίων γραμμάτων μέθοδον ἐκμανθάνουσι, τὴν ἐπιστολογραφικὴν καλουμένην· δευτέραν δέ, τὴν ἱερατικὴν, ᾗ χρῶνται οἱ ἱερογραμματεῖς· ὑστάτην δὲ καὶ τελευταίαν, τὴν ἱερογλυφικήν· ἧς ἡ μὲν ἐστι διὰ τῶν πρώτων στοιχείων κυριολογική. Ἡ δέ συμβολική· τῆς δέ συμβολικῆς ἡ μὲν κυριολογεῖται κατὰ μίμησιν. Ἡ δ' ὥσπερ τροπικῶς γράφεται. Ἡ δέ ἄντικρος ἀλληγορεῖται κατά τινας αἰνιγμούς. Ἥλιον γοῦν γράψαι βουλόμενοι, κύκλον ποιουσι : σελήνην δέ, σχῆμα μηνοειδὲς, κατὰ τὸ κυριολογούμενον εἶδος. Τροπικῶς δέ, κατ' οἰκειότητα μετάγοντες καὶ μετατιθέντες· τὰ δ' ἐξαλλάτοντες, τὰ δὲ πολλαχῶς μετασχηματίζοντες, χαράττουσιν. Τοὺς γοῦν τῶν βασιλέων ἐπαίνους θεολογουμένοις μύθοις παραδίδοντες, ἀναγράφουσι διὰ τῶν ἀναγλύφων. Τοῦ δὲ κατὰ τοὺς αἰνιγμοὺς, τρίτου εἴδους, δεῖγμα ἔστω τοδέ· τὰ μὲν γὰρ τῶν ἄλλων διὰ τὴν πορείαν τὴν λοξὴν, ὄφεων σώμασιν ἀπείκαζον· τὸν δὲ ἥλιον τῷ τοῦ γαρ καθάρου· ἐπειδὴ κυκλοτερὲς ἐκ τοῦ βοείας ὄνθου σχῆμα πλασάμενος, ἀντιπρόσωπος κυλίνδει. Φασὶ δὲ καὶ ἐξάμηνον μὲν ὑπὸ γῆς· θάτερον δέ τοῦ ἔτους τμῆμα, τὸ ζῶον τοῦτο ὑπὲρ γῆς διαττᾶσθαι. Σπερμαίνειν τε εἰς τὴν σφραῖραν, καὶ γεννᾶν· καὶ θῆλυν κάνθαρον μὴ γίνεσθαι. Πάντες ΟΥΗ, ὡς ἔπος εἰπεῖν, οἱ θεολογήσαντες, Βάρβαροί τε καὶ Ἕλληνες, τὰς μὲν ἀρχὰς τῶν πραγμάτων ἀπεκρύψαντο· τὴν δέ ἀληθείαν αἰνίγμασι καὶ συμβόλοις, ἀλληγορίαις τε αὖ καὶ μεταφοραῖς καὶ τοιουτοισί τισι τρόποις παραδεδώκασιν[1].

TRADUCTION

... les lettrés égyptiens, apprennent d'abord le système d'écriture égyptien, appelé épistolographique ; ensuite le hiératique dont se servent les hiérogrammates ; et en dernier lieu le système hiéroglyphique. Celui-ci se divise en deux parties : il est cyriologique quand il exprime les mots au moyen de leurs éléments les plus simples ; il est ensuite symbolique. [Ce symbolisme présente trois formes] : la forme cyriologique par imitation ; la forme tropique ; et [enfin une autre] forme qui se sert directement d'allégories exprimées par certaines énigmes. Ainsi quand les Égyptiens veulent représenter le soleil, ils dessinent un cercle ; pour désigner la lune, ils tracent un croissant ; suivant en cela la méthode cyriologique. La méthode tropique change et détourne le sens des objets, les modifie et leur donne des significations nombreuses. Ils emploient aussi des anaglyphes quand ils veulent transmettre les éloges des rois sous la forme de mythes religieux. Le troisième procédé, — l'énigmatique, — [peut être symbolisé dans l'exemple suivant] : pour représenter les astres, ils font usage d'un signe ayant la forme d'un serpent, à cause de l'obliquité de leur course. Pour le soleil, ils emploient le scarabée, parce que cet insecte fait, avec du fumier de bœuf, une boule autour de laquelle il se roule en regardant le soleil. Ils disent aussi que cet animal, après avoir passé six mois sous le sol, revient vivre l'autre partie de l'année sur la terre. Sa semence est sphérique ; il ne naît pas de scarabée femelle. — Ainsi donc, pour en finir, tous les théosophes, aussi bien barbares que grecs, cachèrent les origines des choses. Ils transmirent la vérité au moyen d'énigmes et de symboles, d'allégories et de métaphores, et de procédés de cette espèce.

Le morceau peut se résumer ainsi :

1° Écriture épistolographique (autrement dite « populaire »), correspond au démotique ;

1. *Stromates*, V, p. 237. Édition Potter, 1755.

2° Écriture hiératique (écriture « sacrée ») ;

3° — hiéroglyphique (écriture « officielle ») :
- *a*) écriture cyriologique ;
- *b*) — symbolique :
  - *a*) cyriologique par imitation ;
  - *b*) tropique : anaglyphes ;
  - *c*) énigmatique.

Clément a su nettement distinguer les différentes espèces d'écriture, puisqu'il n'est guère difficile d'attribuer à chacune d'elles un rôle distinct, confirmé d'ailleurs par l'archéologie.

Entrons dans quelques détails :

L'assimilation de l'épistolographique avec le démotique n'a jamais été contestée[1], et demeure certaine : pour l'appuyer, nous avons aujourd'hui des arguments et des documents qui manquaient, il y a cent cinquante ans, et même aux temps de Dulaurier et de Letronne. Le démotique, dernière phase que nous offre l'évolution de l'écriture égyptienne, pouvait être connu de Clément, même s'il n'était pas, à son époque, d'un usage journalier. — De plus, le mot ἐπιστολογραφικὸς, dont la traduction exacte serait « écriture courante », correspond fort bien à l'emploi que l'on en faisait. Il était usité pour les actes de la vie journalière : actes de vente, de donation ; actes de l'état civil, etc. Il servait à transcrire, je ne dirai pas une sorte de patois, mais un idiome fort éloigné, malgré certains rapprochements, de la langue hiéroglyphique « officielle ». — Le terme δημοτικὸς n'a donc rien qui s'oppose à celui d'ἐπιστολογραφικὸς, et réciproquement : ils sont synonymes, ainsi que l'ont compris tous les commentateurs[2].

Clément est un des rares gréco-romains qui nous ont parlé du hiératique. A ce propos, nous rappellerons qu'Hérodote, Diodore de Sicile, Porphyre[3], les auteurs de la pierre de Rosette, pour ne citer que les plus illustres, n'en ont jamais fait mention. A coup sûr ces consciencieux historiens avaient leurs raisons d'agir ainsi, tout comme le savant Père de l'Église. Elles ne sont pas difficiles à trouver ; et il est aisé d'expliquer l'attitude des uns et des autres.

Usité d'une manière très distincte à une époque déjà reculée[4], le hiératique devint d'un emploi courant avec le développement du papyrus. On connaît ses traits distinctifs : il consistait simplement en une abréviation des signes hiéroglyphiques. Il n'avait point, comme le démotique, une sorte de grammaire particulière, et ne servait

---

1. Parmi les récents auteurs, citons Wiedemann, *Herodots zweites Buch*....., p. 164 (Teubner, 1890) ; O. Müller, *Archæol.*, p. 258, § 216, 4 (édition revue par Welcher, 1878), etc., etc.

2. Rappelons que la pierre de Rosette (cf. Letronne, *Recueil des Inscriptions... de l'Égypte*, t. I, p. 251) rapporte que ce décret doit être gravé sur une stèle de pierre dure : « τοῖς τε ἱεροῖς καὶ ἐγχωρίοις καὶ ἑλληνικοῖς γράμμασιν..... » Ce mot ἐγχωρίος a été traduit par tous les historiens par « local ». Personne n'a jamais douté qu'il ne s'agisse ici du démotique. Nous discuterons plus tard cette opinion : contentons-nous, pour le moment, de rappeler que l'expression « ἐγχωρίος » est inusitée partout ailleurs à propos d'une écriture égyptienne.

3. Cf. Hérodote, II, 36 ; Diodore, I, 81, III, 3 ; Porphyre, *Vita Pyth.*, 12. Le témoignage de Porphyre doit être étudié à part. Il ne mentionne pas le hiératique, mais les trois espèces d'écriture. Il est le seul, avec Clément d'Alexandrie, qui en ait parlé.

4. Voir, à ce propos, Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, 1890, p. 163 : « Bereits an den Bausteinen der grossen Pyramide finden sich Vermerke in hieratischer Schrift, später ward dieselbe mit Vorliebe für Papyri angewendet. »

pas à transcrire de langue spéciale. Ses prétentions étaient plus modestes : il servait surtout aux hiérogrammates[1], ces scribes employés à transcrire des ouvrages sacrés, comme, par exemple, ce *Livre des Morts,* qui accompagnait les défunts illustres. Le hiératique n'était donc rien autre qu'une sorte de hiéroglyphes cursifs ; et, sauf certaines abréviations de signes difficiles, ne présentait aucune particularité importante.

Dès lors, nous pouvons facilement expliquer pourquoi des étrangers, comme Hérodote ou Diodore, ne connaissant rien à l'Égypte, et se contentant de répéter ce qu'ils entendaient (le plus souvent sans le comprendre), ne prêtèrent aucune attention au hiératique. Tout s'arrange quand on sait que ce dernier se confondait avec le système hiéroglyphique et que parler de l'un c'était également parler de l'autre. Seuls les vrais fils de l'Égypte, comme Clément, pouvaient les distinguer, et voir dans le hiératique une déformation digne d'être mentionnée.

Voici notre auteur arrivé aux hiéroglyphes : il en parle en dernier lieu parce qu'ils constituent le plus important des systèmes, et méritent, à cet égard, quelques explications. Plaçons ici une remarque très importante, sur laquelle on ne saurait trop insister.

Désormais Clément ne nous parlera plus, comme il l'a fait jusqu'ici, de nouvelles espèces d'écriture. Sur ce point aucun doute. La phrase : ὑστάτην δέ καὶ τελευταίαν τὴν ἱερογλυφικήν indique clairement son désir de terminer une liste. Que va-t-il faire alors ?

Il va simplement nous expliquer le mécanisme intérieur du langage national et officiel, constitué par « les hiéroglyphes ». Ce mécanisme est compliqué : aussi pour bien le mettre à jour, faudra-t-il entrer dans des détails, donner des exemples, et c'est ce que fera notre auteur. Pour bien le suivre, n'oublions donc pas que les lignes suivantes, loin de se rapporter à des écritures nouvelles, ne sont que le développement d'une théorie hiéroglyphique, et rien de plus.

Clément divise les hiéroglyphes en deux classes : les cyriologiques et les symboliques.

---

1. Ces « hiérogrammates » n'ont pas joui d'une grande popularité sous l'Égypte gréco-romaine, car leurs noms ne se rencontrent que très rarement dans les documents de cette époque. Sur leur rôle, nous ne savons de précis que le caractère sacerdotal de leur fonction. (Voir le début du décret de Canope, trad. par Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, p. 267.) Que faisaient ces prêtres ? Si les quelques témoignages que nous rencontrons ne sont pas contradictoires, ils se complètent d'une manière singulière. D'après le même décret de Canope (*op. cit.*, p. 272), ils écrivaient des hymnes et remplissaient un office d'écrivain sacré. Josèphe (*Cont. Ap.*, I, 32) parle d'un certain Φρίτιφας comme étant un ἱερογραμματεὺς sans rien ajouter. Suidas, enfin, quoique d'une époque bien postérieure, consacre un article à cette catégorie de prêtres (voir ἱερογραμματεὺς) auxquels il attribue une mission presque surnaturelle : οὗτοι παρ' Αἰγυπτίοις ἦσαν δεινοὶ περὶ τῶν μελλόντων τὴν ἀλήθειαν εἰπεῖν. Il cite, à ce propos, l'exemple d'un hiérogrammate prophète. Autre part (passage de Suidas), cité au mot ἱερογραμματεὺς du *Thesaurus linguæ græcæ d'Estienne*), nous trouvons : ὥσπερ Αἰγυπτίων οἱ καλούμενοι ἱερογραμματεῖς, Ἀσσυρίων δὲ καὶ Ἀράβων οἱ ἐξηγηταὶ τῶν μύθων. D'après nous, la conclusion qui s'impose est facile à tirer. Les Égyptiens faisaient usage d'une immense littérature religieuse, peu variée. Elle consistait, par exemple, en quatre ou cinq ouvrages, tel le *Livre des Morts*, avec lequel étaient ensevelis tous les notables. Ce volume, *écrit en hiératique*, était sacré, et devait avoir été transcrit par des prêtres instruits, spécialement destinés à cet office. Tout me porte donc à croire que ces prêtres étaient bien les ἱερογραμματεῖς, dont il s'agit ici.

Autour des mots κυριολογικὴ διὰ τῶν πρώτων στοιχείων s'est livrée une longue bataille, dont nous avons rappelé plus haut la principale phase[1].

Le sens de κυριολογικὴ, terme très rare, on peut même dire qu'il n'a été employé qu'ici, ne fait pourtant aucun doute. Grâce à plusieurs mots de la même famille[2], on est unanime à conclure qu'il rend l'idée « d'exprimer en propre ». Or avec un tel sens, il est bien à sa place dans notre passage : Clément veut faire une opposition entre deux sortes d'hiéroglyphes : ceux qui emploient les mots dans leur sens propre, et ceux qui les emploient dans un sens symbolique... Sur ce point donc, aucune discussion.

Elle commence à propos de διὰ τῶν πρώτων στοιχείων. Letronne dépensa beaucoup d'érudition et de talent pour prouver qu'il y avait là une allusion « aux premières lettres de l'alphabet ». — Champollion[3] s'empressa de le suivre : cette théorie confirmait sa thèse ; et celle-ci, à cause de sa nouveauté vraiment trop révolutionnaire, avait grand besoin, pour se faire accepter, d'être soutenue par les témoignages précis de quelques anciens, « jusqu'alors mal interprétés ». Néanmoins nous estimons bien hasardée la traduction de Letronne ; et cela pour de nombreuses raisons, dont voici les principales.

Son but est de donner à στοιχείων le sens de « lettres », de « signes alphabétiques ». Dans cette intention, il réunit, avec la logique remarquable qu'il apportait en toute choses, un nombre considérable d'exemples, qui ne parviennent guère à dépouiller στοιχεῖον de son sens si général, si métaphysique, de « principes, d'éléments, etc. » ; et qui, par contre, ne peuvent pas le revêtir de la signification particulière de « lettres ». — Sans doute, Aristote a écrit dans sa *Poétique* (20, 2) τὸ ῥῶ το στοιχεῖον ; mais, comme le fait remarquer M. Bailly[4], il s'agit ici d'un caractère d'écriture « non comme caractère d'écriture distinct ou isolé, mais comme élément constitutif de la syllabe et du mot ». — De plus, avec la traduction qu'il donne de στοιχεῖον, Letronne n'arrive pas à expliquer πρώτων. Il est inadmissible de le rendre par « premiers », car que voudraient dire « les premières ou principales lettres » ? — Si ce sens était le réel, comment expliquer que Clément, si soucieux, — ici du moins, — de l'exactitude et de la clarté, n'ait pas pensé de nous parler des « secondaires » ? — Enfin, comment rendre compte des raisons qui l'auraient poussé à négliger le terme de γράμματα, qui se serait si bien adapté à sa pensée ?

Pour ces diverses raisons, nous estimons donc vains les efforts intéressants de Letronne pour justifier sa traduction. Il a trop « sollicité » les textes, ce qui est la plus grave faute dans laquelle un historien peut tomber.

Et c'était là une faute inutile. Tenons-nous au strict mot à mot. Nous obtenons alors pour κυριολογικὴ διά τῶν πρώτων στοιχείων la phrase suivante : « l'écriture hiéroglyphique est cyriologique, c'est-à-dire, elle consiste à exprimer au propre les objets, en

1. Voir, p. 3, la note.
2. Voir le *Thesaurus linguæ græcæ*. Grégoire de Nysse emploie le terme κυριόλεκτος = employé au sens propre.
3. Champollion, *Précis.....*, p. 399 et sqq.
4. Bailly, *Dictionnaire grec-français*, au mot στοιχεῖον.

se servant de leurs principaux éléments. » — S'agit-il, par exemple, de rendre l'idée de « barque », on se servira du signe , qui exprime bien ce qu'il y a d'essentiel dans le concept « de bateau, de navigation ». Tout cela n'est ni compliqué, ni obscur.

A cette catégorie de signes, Clément semble opposer la [μέθοδος] κυριολογικὴ κατὰ μίμησιν qu'il range dans l'espèce symbolique. Ici il a jugé nécessaire d'illustrer sa définition d'un exemple : ἥλιον γοῦν γράψαι βουλόμενον κύκλον ποιοῦσι, σελήνην δὲ σχῆμα μηνοειδές. Le rond et le croissant représentant le soleil et la lune seront des hiéroglyphes symboliques et cyriologiques par imitation. On ne voit pas trop, au premier abord, la subtile distinction que tente notre auteur entre ces deux sortes d'hiéroglyphes. Elle existe cependant : le est un bateau, et ne peut être interprété autrement, tandis que ⊙ n'évoque pas nécessairement l'idée du soleil. Il peut représenter, avec quelques légères variations, d'autres objets. M. Loret[1] a donné l'explication de plusieurs signes dont le cercle est la base principale et dont les sens sont très différents. On peut se rapporter aux n°s 617-623 de son « tableau général des hiéroglyphes ». Le simple coup d'œil qu'on y jettera, sera plus clair que toutes les explications[2].

Les hiéroglyphes « tropiques » sont constitués par la représentation d'objets, dont le sens ne correspond plus exactement à celui que cet objet exprime. Il s'agit ou bien d'un objet défiguré par l'usage, ou bien d'un caractère dont le sens lui-même a dévié. Il n'y a là rien d'étonnant. Avec le temps, les hiéroglyphes perdirent leur signification primitive, que l'on oublie vite, pour en revêtir une autre très éloignée parfois de la première. C'est le cas de tous les hiéroglyphes, qu'ils soient égyptiens, hébreux, mexicains, etc... Les exemples sont si nombreux qu'il est inutile d'en citer.

Étendons-nous plutôt sur ces « anaglyphes » que Clément rattache aux « tropiques », et dont le problème n'est peut-être pas encore résolu. Voici ce qu'il en dit :

« τοὺς γοῦν τῶν βασιλέων ἐπαίνους θεολογουμένοις μύθοις παραδίδοντες, ἀναγράφουσι διὰ τῶν ἀναγλύφων. »

Ce que je traduis : « Quand (les Égyptiens) veulent transmettre sous formes de mythes les louanges de leurs rois, ils gravent ces louanges au moyen de sculptures. »

Naturellement la plupart des commentateurs, — pour ne pas dire tous, — se sont comportés vis-à-vis de ἀναγλύφων comme vis-à-vis de στοιχείων. Ils ont voulu attribuer au premier mot un sens spécial auquel il n'a pas droit : de là des efforts considérables, et bien inutiles, pour rechercher une « écriture » anaglyphique.

Nous estimons d'abord complètement erronée l'opinion de Champollion[3], qui veut voir dans les anaglyphes « des lettres », « une écriture cachée », si l'on peut tout à fait donner le nom d'écriture à des tableaux qui n'expriment que des ensembles d'idées

---

1. Dans son *Manuel de la langue égyptienne*, Leroux, 1889.

2. Champollion avait adopté, à propos des « caractères figuratifs », une théorie qui confirmait celle du savant Père de l'Église (*Précis*....., p. 327 et suiv.) Il avait très bien compris que « le degré d'exactitude et de réalité dans l'imitation des objets qu'ils expriment » pouvait varier; de là trois classes : les caractères *a*) figuratifs propres, *b*) figuratifs abrégés et *c*) conventionnels. Les deux premières espèces correspondaient aux deux premières distinctions de Clément, que nous venons d'étudier.

L'exemple que ce dernier apporte est exact : ⊙ est bien le déterminatif du « soleil », du « jour », du « temps ». entre dans le mot *aah* = = la lune.

3. *Précis*....., p. 427.

sans une liaison bien suivie. C'est probablement dans ce sens que les prêtres d'Égypte donnaient à l'ibis, à l'épervier et au chacal, dont ils portaient les images dans certaines fêtes sacrées, le nom de « lettres » (γράμματα). — Or nous croyons que Clément ne fait nullement allusion ici à une écriture spéciale. A propos de symboles, les grands tableaux garnissant les obélisques ou les parois des temples lui reviennent à la mémoire. Il en a tout de suite reconnu le caractère « mythique » ; aussi les cite-t-il comme des monuments racontant la gloire des rois. Ce qu'ils sont réellement.

Je ne partage pas non plus l'opinion de M. Wiedemann[1], qui veut voir dans les anaglyphes une sorte d'écriture hiéroglyphique secrète, usitée vers la fin de l'hégémonie pharaonique et vers l'époque ptolémaïque. La raison que j'apporterai est des plus simples : ἀναγλύφη ne veut pas dire « écriture » ; et, comme son véritable sens de « sculpture » donne à la phrase une grande clarté, je ne vois pas pourquoi nous irions torturer le texte pour lui faire exprimer une idée qui n'y est pas, et que l'archéologie aurait d'ailleurs beaucoup de mal à confirmer.

Qu'entendre alors par « anaglyphes » ? — Pour moi, ce sont simplement les grands tableaux encadrés d'hiéroglyphes, élevés à la gloire des souverains. En veut-on des exemples ? Qu'on feuillette la thèse si remarquable de M. Moret sur « Le caractère religieux de la royauté pharaonique ». On en trouvera de caractéristiques (particulièrement p. 108, etc.), — ils seront le meilleur des commentaires à apporter au texte qui nous occupe.

Ce que Clément nous dit concernant les « hiéroglyphes énigmatiques » n'offre rien de particulier. Les exemples invoqués sont bien choisis : ils sont tels que l'auteur les présente : de véritables rébus, nécessitant une sorte d'initiation préalable pour les ignorants. Seulement nous poserons ici une objection, que d'ailleurs nous ne résoudrons pas, faute de données nécessaires. Où a-t-il trouvé que le signe [hieroglyph] représente l'idée d'« astre » ? et le scarabée [hieroglyph] celle de « soleil »[2] ? — Ce n'est évidemment pas dans les écritures et langages pharaoniques ou coptes. Nous avons parcouru en vain Horapollon espérant y trouver quelques renseignements sur [hieroglyph]. En revanche cet auteur nous a fourni sur les scarabées quelques idées cadrant assez bien avec celles de Clément[3]. Ont-ils puisé à une même source ?

Nous n'oserons l'affirmer, malgré de grandes apparences qui nous inciteraient à le faire. Mais ne regrettons rien : c'est là le sujet d'une dissertation spéciale que nous tenterons peut-être un jour sur les sources d'Horapollon, et que pour le moment nous nous contentons d'indiquer.

En résumé, la conclusion à tirer de ce fameux passage des « Stromates » n'est guère difficile à trouver. Contrairement à ce que l'on peut croire, vers l'époque de notre

1. Wiedemann, *Herodots zweites Buch.....*, 1890, p. 163. Lire son commentaire intéressant sur les anaglyphes. Étudier les exemples qu'il apporte.

2. [hieroglyph] = déterminatif de tout ce qui rampe. [hieroglyph] exprime l'idée de « scarabée », phonétiquement fait partie du mot « devenir ». [hieroglyph] = des démons (d'après Erman, *Gramm. ägypt.*, p. 213).

3. Comme Clément, Horapollon attribue (I, 10) au scarabée un pouvoir de se procréer lui-même, sans femelle. Il donne un assez long développement à cette idée. Il ajoute de plus que les scarabées sont dédiés au soleil. Voir II, 40, son rôle avec le soleil, et ce que signifie un scarabée aveugle.

auteur, on ignorait totalement la vieille Égypte qui achevait dans le mystère le plus complet et l'oubli le plus profond sa longue existence. C'est donc une grave erreur que de vouloir faire de Clément une sorte d'égyptologue précurseur, car, quoique natif des bords du Nil, et s'en faisant gloire, il ne connaissait rien à l'antiquité pharaonique. Les traditions arrivées jusqu'à lui, qu'il prenait naïvement pour la vérité, consistaient en de vagues rumeurs, transmises oralement, et que les habitants du pays racontaient, en l'embellissant, aux voyageurs accourus de partout, attirés par la terre merveilleuse des Rhamsès. En réalité, ni Clément, ni ses contemporains, ne saisissaient quelque chose à l'interprétation des hiéroglyphes, défigurés d'ailleurs depuis des siècles. Son témoignage a néanmoins une grande importance : il prouve que, dès le IIe siècle, l'Égypte était un incompréhensible mystère.

Paris, 4 mars 1910.

LESEFRÜCHTE[1]

VON

FR. W. VON BISSING

27. Φρισομτοῦς, Φριπιῆσις. — SPIEGELBERG, *Ägyptische und griechische Eigennamen*, S. 55, hat in den letzten Bestandteilen dieser Namen den « Vereiniger der beiden Länder » und « den der Isis » gewis mit Recht erkannt. In Φρι- will er *p-ḥri* erkennen, versteht aber nicht, was « der Oberste », der « Herr » hier soll. Liegt es nicht näher *p Re* darin zu finden mit aspiriertem Artikel und den häufigen Gott darin zu suchen, der auch heisst (BISSING-BRUCKMANN, *Denkmäler*, Taf. 119, kommen beide Namen neben einander vor). Durch Gleichsetzung des Re mit Horus, die in ptolemäischer Zeit nicht selten ist (a. a. O., Taf. 118), erklärt es sich, dass Re zum Sohn der Isis wird.

28. Zu *den Hunde-Göttern*. — MINUTOLI in seiner *Reise zum Tempel des Jupiter Amon*, S. 417, schreibt : « Man hat bisher sich nicht darüber vereinigen können, mit dem Kopfe welches Thieres der latrator Anubis eigentlich dargestellt worden sei ; bald glaubte man darin einen Hund, bald einen Wolf, bald einen Schakal zu erkennen..... Nach Herrn Professor Lichtensteins Untersuchung ist es ein der libyschen Wüste eigentümlicher Fuchs oder wilder Hund, der indes blos durch klimatische Einwirkungen und spärliche Nahrung umgebildet, oder vielmehr verkümmert zu sein scheint. Der zahme ägyptische Hund, der von der eben beschriebenen Gattung nicht wesentlich unterschieden, sondern blos durch die bessere Pflege veredelt zu sein scheint, hat nur am Schweif und den Pfoten eine deutliche Abweichung. Auf den Münzen des kyno-

1. Cf. *Recueil de Travaux*, XXXII.

politischen Gaus, wo nach Strabo Anubis verehrt wurde (XVII, 812), sieht man immer diesen fuchsartigen Hund dargestellt. Der Wolf dagegen, welcher allerdings in Ägypten heimisch ist, war der Sonne, dem Osiris und dem Horus geweiht (Älian, *de Nat. anim.*, IX. 18, X. 26) und wurde zu Lykopolis angebetet (Strabo, l. l., Diodor, I, 88. Plutarch, *de Isid.*, 72; *Inscript. Rosettana*, z. 22, 26, 27). Mit Unrecht verwechselt man also Wolf und Hund, welche die Alten beständig unterscheiden und ebenso unrichtig hält man oft beide für den Schakal. Auch in dem Anubis des capitolinischen Museums erkennt man deutlich den hier dargestellten ägyptischen Hund. » — Die Stelle, die zwei Abbildungen der Taf. XXXII erläutert, ist weder von Meyer noch von mir seiner Zeit beachtet worden, obwohl sie auch um der Vollständigkeit der beigebrachten Zeugnisse willen, trotz einzelner Irrtümer, das wohl verdiente.

29. *Zum Wort für Panther.* — Sethe hat in der *Äg. Zeitschr.*, 1907, S. 19, in seinem vortrefflichen Aufsatz über die Namen von Ober- und Unterägypten auch aus Beni Hasan, II, 4, « oberägyptischer Panther » und « unterägyptischen Panther » angeführt. Ihm scheint dabei entgangen zu sein, dass in der *Äg. Zeitschr.*, 40, S. 37, nachgewiesen wurde, dass es ein Wort *bsa'* der « Panther » nicht giebt, an der betreffenden Stelle vielmehr steht, was naturlich , der späteren Schreibung, genau gleichkommt.

30. *Phoiniker im alten Reich?* — Sethe hat in der *Äg. Zeitschr.*, 1908, S. 140, eine von Borchardt zuerst veröffentlichte Inschrift Berlin 17932 gewis sichtig ergänzt. Allein wenn er darin die Erwähnung der Phoiniker sieht und diese also bereits in der Vten Dyn. in Syrien bezeugt sein lässt, so hat er übersehen, dass Brugsch, *Ägyptologie*, S. 466, und dann in ausführlichem, mustergültigem Nachweis W. M. Müller, *Asien und Europa*, S. 208 ff., gezeigt haben, dass die Fenchu nichts mit den Phoinikern zu tun haben. Auch Meyer, *Geschichte des Altert.*, I², S. 392, hat sich Müller angeschlossen.

Es besteht zur Zeit in unserer Wissenschaft als Reaktion gegen die früher herrschende Annahme der völligen Abgeschlossenheit des alten Reichs, eine Neigung die ältesten Könige grosse asiatische Expeditionen machen zu lassen, die, wie ich andern Orts zu zeigen hoffe, auf falschen Voraussetzungen, z. B. dem Missbrauch des Wortes « Ceder », beruht.

31. *Zum Seththier.* — Wiedemann hat in der *Orient. Litteratzeit.*, 1902, S. 220 ff., die Rückführung des Seththiers auf das Okapi vorgeschlagen. Soweit ich habe feststellen können, hat diese Ansicht geteilten Beifall gefunden. Die neuste Besprechung durch Borchardt, *Äg. Zeitschr.*, 1909, 46 f., die die wohl keinem Fachgenossen unbekannte Thatsache hervorhebt, dass der Schwanz des Seththiers als Pfeil gebildet zu werden pflegt, geht auf die Frage, welches Thier die Ägypter bei der Darstellung des Seth zu Grunde gelegt haben, nicht ein.

Nun hat Wiedemann, a. a. O., eine Möglichkeit angedeutet, freilich auch wieder verlassen, die mir seit geraumer Zeit durch das Bild einer archaischen Vase bei Capart, *Primitive Art*, S. 122 f. 96, fast zur Gewisheit geworden ist : das Seththier

ist eine stilisierte Girafe. Die archaische Kunst stellt dies Thier, z. Th., im Gegensatz zur Wirklichkeit mit 2 langen, nach oben sich verbreiternden Hörnern, einem spitzen Maul, dickem, nicht besonders langem Hals, dünnen Beinen und einem langen Schwanz dar, der sich pfeilartig in drei Teile teilt. Die Ähnlichkeit dieses Girafenbildes mit dem Seththier ist in der That unläugbar und scheint mir grösser als mit irgend einem der sonst vorgeschlagenen Thiere[1].

32. *Zur Geschichte der 11ten Dynastie.* — Die Nachprüfung der neusten Arbeiten[2] über diese Crux der ägyptischen Geschichte hat mich zu einigen Resultaten geführt, die vielleicht doch wert sind den Fachgenossen vorgelegt zu werden. Ich enthalte mich absichtlich jeder Polemik und bitte die einzelnen Aufstellungen vor allem auch da nachprüfen zu wollen, wo mir dies am Original nicht möglich war.

Über den Anfang der Dynastie habe ich neues nicht vorzutragen. Ohne Gewaltsamkeit darf man die Reihenfolge der Tafel von Karnak nicht durchbrechen. Auch die Gleichsetzung der auf ihr genannten Könige mit sonst überlieferten ist ohne zwingenden Beweis unstatthaft. Am nächsten läge eine solche Gleichsetzung bei dem lezten , aber auch hier ziehe ich vor sie mit Meyer lieber nicht vorzunehmen. Da wir von diesen ersten Herrschern so gut wie nichts wissen, kann es übrigens gleich bleiben, ob wir einen mehr oder weniger in unsern Listen führen. Die erste Gruppe der Könige besteht also aus : 1. ; 2. ; 3. ; 4. .

Bedenken könnte man hier nur mit STEINDORFF[3] gegen die Ergänzung des 2ten « Königs » zu Menthuhotep haben; im allgemeinen führt die Liste von Karnak den Namen, nicht den Namen an; allein da diese ältesten « Könige » den Titel noch gar nicht zu führen scheinen, bei dem gleich zu besprechenden Intef aber er mit dem Namen gleichlautet, so dürfen wir das unbedenklich auch bei Menthuhotep annehmen. Dazu kommt dass eine andere, wahrscheinliche Ergänzung sich nicht bietet.

Die zweite Gruppe von Königen ist in ihrer Aufeinanderfolge durch zwei einander ergänzende Inschriften bestimmt[4] : (5) , der auf einem Denkmal auch beisst[5], hatte den (6) zum Sohn und den (7) zum Enkel und beide zu seinen Nachfolgern.

Dass diese Gruppe von « Königen » nicht vor die « Könige » der Tafel von Karnak zu setzen sind, scheint daraus hervorzugehen, dass der erste Name der Tafel von Karnak den bescheidnen Titel eines führt, während der erste « König » dieser

1. Sch wage das auszusprechen trotz der Ausführungen Gaillard's, *Société d'Anthropologie de Lyon*, 1903, der mit LEFÉBURE, *Sphinx*, II, 63 ff. im Seththier einen Windhund erkennen möchte.

2. NAVILLE, *Äg. Zeitschr.*, 1910, S. 82 ff., und E. MEYER, *Geschichte des Altertums*, I², S. 231 ff., geben auch die ältere Litteratur. Die Zeugnisse sind vortrefflich gesammelt bei GAUTHIER, *Le Livre des Rois*, I, 213 ff., 263 ff.

3. *Äg. Zeitschr.*, 1895, S. 79.

4. Die Londoner Inschrift : NAVILLE, *XIe Dyn., Deir el-Bahri*, I, S. 21. Die Kairenser Inschrift : GAUTHIER, *Bulletin de l'Institut Français*, V, 39.

5. Der Zusatz kann bei diesen wie bei den andern Intefs auch fehlen, das ist allgemein anerkannt.

Gruppe , einmal sogar heisst. Ferner stellt sich der erste König dieser Gruppe in der einzigen längeren von ihm erhaltenen Inschrift als unabhängigen, Krieg führenden Herrscher dar, der Nomarch Intef aber ist nach der einzigen von ihm bekannten Inschrift der Untergebene eines Königs.

Nun steht durch den Turiner Papyrus (und indirekt die Tafeln von Abydos und Saqqara) fest, dass an das Ende der Dynastie ein (11) gehört, d. h. ein König der im Vollbesitz der regelmässigen Königstitulatur ist. Unmöglich kann unsere Gruppe hinter diesem Herrscher folgen. Wie viel vor ihn und wie nahe an die erste Gruppe wir die zweite heranrücken müssen, steht zunächst dahin.

Noch bleibt eine dritte Gruppe von Königen, die bis auf einen, den eben genannten Sonchkare, nur aus einzelnen Denkmälern bekannt sind. Es sind dies alles Menthuhoteps, die sich durch folgende Beinamen unterscheiden : (8) ; (9) , Var. des Papyrus Abbott ; (9 *a*) ; (10) . Zu ihrer Ordnung besitzen wir drei Hilfsmittel : 1) den Turiner Papyrus und die Königstafeln von Abydos und Saqqara. Nach diesen Urkunden wäre einer der Könige 8 oder 9 der Vorgänger des Sonchkare. Es kann dabei kaum zweifelhaft sein, dass der Schreiber des Turiner Papyrus den König , also N. 8 geschrieben hat. Nach diesen Urkunden würden also 8 und 10 an das Ende der Reihe gehören, — denn nun folgt ja die Summierung, — über die Stellung von 9, 9 *a* und 10 ist nichts bekannt.

2) Unser zweites Hilfsmittel besteht in der Form der Beinamen und den Titeln : N. 11 Sonchkare, der seine beiden Lande leben macht, hat für einen wohlbestallten König nichts aufregendes.

N. 10 wird in der übereinstimmenden Form aller drei Beinamen als Herr der beiden Lande bezeichnet. Nach den Titeln werden wir in ihm also jedenfalls einen König des geeinten Ägyptens sehen sollen. Es könnte ja nur ein theoretischer Anspruch sein, wie er fraglos in dem Titel des ersten Intefs der 2ten Gruppe vorliegt.

9 heisst der Vereiniger der beiden Lande. In ihm wird man also den König sehen, der zum ersten Mal wieder Oberägypten mit Unterägypten vereinigte, mithin den Vorgänger des « Herrn der beiden Lande ». Dieser König führt nun den Namen , d. h. wie auch der Papyrus Abbott durch seine Schreibung deutlich macht, *Re-neb-ḥpt*.

Damit erhebt sich die Frage, wie er sich zu dem vornehmlich aus Navilles Ausgrabungen in Deir el-Bahri bekannten Könige verhält, der genau den selben Namenslautwert hat. In Deir el-Bahri ist sein Horusname, ja auch sein Name bisher nicht gefunden[1]. Wohl aber las Daressy auf einen Stein aus Theben

1. Auch Hall, *Proceedings Society Bibl. Arch.*, 1905, S. 173 ff., führt nichts an, wohl aber die bisher übersehene Thatsache dass im Tempel die Schreibung vorkommt neben , das Hall wohl mit Unrecht ebenfalls *Re-neb-ḥpt* liest. Damit ist die Schreibung des Papyrus Abbott urkundlich bestätigt und offenbar eine Unterscheidung der Könige 8 und 9 unserer Liste beabsichtigt.

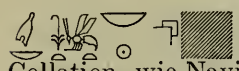 und die Inschrift von Konosso, L., *D.*, II, 150 *b*, lautet nach Meyers Collation, wie Naville schon vermutete, 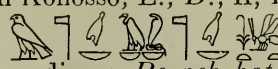 . Damit scheint jede Möglichkeit ausgeschlossen, diesen *Re-neb-ḥpt* mit dem unter 9 angeführten, der überall den Namen *sma'ta'ui* führt, gleich zu setzen. Der Horusname findet sich auch auf Bruchstücken vom Tempel von Deir el-Bahri.

Mit diesem Menthuhotep *Re-neb-ḥpt*, der den Horusnamen und *nebti*-Namen führt, haben nun Naville und Meyer den König der Reliefs von Gebelein gleich gesetzt, dessen Horusname unbekannt ist, der vielmehr den Namen führt[1], und Menthuhotep Sohn der Hathor von Dendere heisst. Man hat früher bereits den König von Konosso und von Gebelein gleichgesetzt und da man in Konosso statt , las ihn als Menthuhotep *neb hotep* bezeichnet, dessen Namen NEWBERRY dann auch auf einem Kästchen aus dem Bab el-Hossan bei Deir el-Bahri entzifferte. Naville und Lacau haben gezeigt, dass es einen solchen König nie gegeben hat[2].

Sollen wir nun den König von Konosso und von Gebelein dennoch gleichsetzen?

Möglich wäre das nur unter der Voraussetzung einer Namensänderung, wie wir sie ja für eine Anzahl von Königen belegen können[3]. Die älteste Form müsste gelautet haben 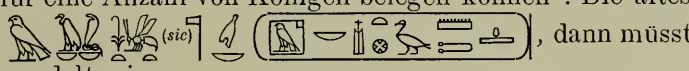 , dann müsste der Name in 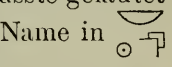 umgewandelt sein.

Aber damit noch nicht genug: wer den König mit dem König gleichsetzen will, muss annehmen, dass dieser Menthuhotep noch einmal seinen Namen änderte und statt im Horus wie im *nebti*-Namen 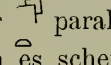 einsetzte. Ich gestehe, dass ich diesen zweiten Namenswandel, dem die veränderte Schreibung oder nur für 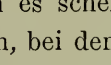 parallel ginge, für sehr wahrscheinlich halte, kaum aber den ersten Wandel. Denn es scheint vor allem bedenklich, einem Könige dieser Zeit ein Protokoll zu geben, bei dem Horus, Nebti und *suten-ebioti*-Name gleich lauten[4]. Wir werden also in unserer obigen Liste zwar 9 und 9 *a* für ein und den gleichen König halten dürfen, der wohl nach der Vereinigung der beiden Lande den symbolischen Namenswechsel vollzog, nicht aber den König von Gebelein. Den müssen wir vorerst ganz ausserhalb der Gruppen, die wir aufstellten, lassen.

Wie aber verhalten sich die beiden Könige 8 und 9 mit ihrem einander so aussergewöhnlich ähnlichen Protokoll? Es ist wohl Gauthiers Verdienst darauf hingewiesen zu haben, dass in vielen Fällen, wo man *sma'ta'ui* gelesen hatte, ein anders geformtes Zeichen darsteht[5], in dem man jetzt unschwer dasselbe Zeichen erkennt, mit dem die jüngere Namensform des Königs *Re-neb-ḥpt* geschrieben wird. Der König hiess also

---

1. BISSING-BRUCKMANN, *Denkmäler*, Taf. 33, danach *Recueil de Trav.* ,1910, Taf. z. S. 52. DARESSYS, *Angabe*, *Rec. de Trav.*, XVI, 42, ist irrtümlich, ebenso MEYERS Angabe *Geschichte*, I², S. 23 f.
2. *Äg. Zeitschr.*, 1910, S. 84.
3. *Äg. Zeitschr.*, 1907, S. 129 f.
4. Bei dem Menthuhotep 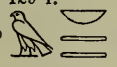 lautet der Name wenigstens 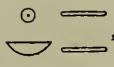 , hat also doch einen unterscheidenden Zusatz.
5. *Livre des Rois*, I, S. 229, Anm. 3.

Horus *ḥpt-ta'ui* (das Ruder der beiden Lande) (*Neb-χeru-Re*, Sa'-Re Menthuhotep). Wir sehen nun wie sehr sich *Neb-ḥpt-Reʿ* bei seiner Namensänderung nach dem Protokoll seines Vorgängers richtete und dürfen darin Absicht sehen. Es kann auch kaum zweifelhaft sein dass der Fall nicht umgekehrt liegt, dass nicht *Re-neb-χeru* sich nach *Re-neb-ḥpt* richtete, denn der Name « Ruder der beiden Lande » wäre eine entschiedene Abschwächung gegenüber dem « Vereiniger der beiden Lande » und dem « Herrn der beiden Lande » gewesen.

So komme ich auf Grund der Namensformen, im Widerspruch, wenn man will, zum Turiner Papyrus und den Königstafeln, zu der Anordnung : 8, *Horus ḥpt-ta'ui Re-neb-χeru*. 9, *Horus sma'ta'ui* (früher) *Re-neb-ḥpt*. 10, *Hor-neb-ta'ui Re-neb-ta'ui*. 11, *Hor sonch-ta'ui-f Sonχkare*, wobei alle den Namen Menthuhotep führen.

Den Widerspruch der Königslisten des neuen Reichs kann ich darum an dieser Stelle nicht so sehr hoch einschätzen, weil sie hier nachweislich weder vollständig noch in guter Ordnung die Könige aufzählen, der Turiner Papyrus zudem sehr schlecht erhalten ist. Dazu kommt, dass wir von *Re-neb-ta'ui* nur sein zweites Iahr kennen, er also wohl nur kurz regiert hat.

Als drittes Mittel der Anordnung bleibt uns der Tempel von Deir el-Bahri und seine Baugeschichte.

Auch hier muss zumächst auf eine bisher übersehene, von Lacau und mir gemeinsam festgestellte, übrigens auch in Navilles Veröffentlichung erkennbare Thatsache hingewiesen werden : auf der Granitstele aus Deir el-Bahri setzt Sesostris III die Kulthandlungen für seinen Vorfahren *Re-neb-ḥpt* fest ; als geographische Angabe aber nennt er das eine Mal für Deir el-Bahri das Thal des *Re-neb-χeru* . Das Zeichen ist hier, besonders auf dem Original, völlig verschieden von dem unten runderen, breiteren das an allen sonstigen Stellen des Königsnamens in etwas wechselnder Form vorkommt. Verehrt wird also hier *Re-neb-ḥpt*, der Bauherr von Deir el-Bahri, der Einiger beider Lande. Aber es geschieht im Thal des *Re-neb-χeru*. Da dieser Herrscher als Bauherr und sonst (s. u.) sich an Bedeutung mit *Re-neb-ḥpt* nicht messen kann, bleibt nur eine Erklärung : das Thal hatte seinen Namen erhalten, schon ehe *Re-neb-ḥpt* dort baute, d. h. *Re-neb-χeru* ist älter als *Re-neb-ḥpt*. Es wird der König sein, der im Bab el-Hossan seine Ruhe finden sollte.

In die gleiche Richtung schienen uns die Namensformen zu weisen.

Nun bleibt für den Menthuhotep von Gebelein, da er den seit Intef üblichen Titel führt, schwerlich aber die Reihenfolge der Könige 8-11 unterbrechen dürfte, nur der Platz zwischen Gruppe zwei und drei übrig. Dorthin scheint er mir auch aus folgender Erwägung gut zu passen :

Meyer hat die Aufmerksamkeit auf die Königin Nofruka'yt gelenkt, die von ihrer Mutter Nebt-ta'ui (?) die Herrschaft über das Gebiet von Elephantine bis zum 10ten Gau erbte. Sie war Tochter und Frau eines Königs[1]. Wir kennen sie nur aus Dendere

1. A. a. O., I, S. 195.

und darum ist es schon unwahrscheinlich, dass sie dem Königshaus von Herakleopolis angehört. So gut wie ausgeschlossen wird das aber durch die Thatsache, dass ihr Erbe genau dem vom Hor *Uâḥ-Onχ* beherrschten Gebiet entspricht. Darin liegt wohl auch, dass sie einige Zeit nach diesem Herrscher auszusetzen ist.

Nun nennt sich Menthuhotep in Gebelein « Sohn der Hathor von Dendere ». Man ist versucht in diesem ungewöhnlichen Zusatz eine historische Beziehung zu suchen. Ist er der Sohn oder Gatte eben der Königin Nofruka'yt, der er danach seine Erbansprüche verdanken würde? Mit ihm setzte dann eine Seitenlinie ein, die durch die Nebt-ta'ui mit der älteren Linie, vermutlich dem Menthuhotep Horus Sonχ-ieb-ta'ui zusammen hing.

Ist diese Vermutung sichtig, dann träte der Menthuhotep von Gebelein an die Spitze der dritten Gruppe[1].

Noch einmal treffen wir eine einfache Königsmutter, die also wohl nicht die rechtmässige Frau eines Königs und nicht selber königlichen Geblüts war : die Königsmutter Jèḥ, die hinter Re-neb-ḥpt, doch wohl ihrem Sohn, auf dem bekannten Felsrelief von Wadi Saba Rigale steht. Falls dieser Herrscher der Sohn seines Vorgängers Re-neb-χeru war, muss er also von einer Nebenfrau stammen. Möglicher Weise gehört er aber wieder einer neuen, von ihm selbst begründeten Seitenlinie an[2].

Wenn wir nun versuchen, die Geschichte der XIten Dynastie im Umriss zu zeichnen, so ergiebt sicht folgendes : ein aus Hermonthis stammendes Fürstengeschlecht, dessen ältester uns bekannter Vertreter im Auftrag eines nicht genannten, aber wohl sicher herakleopolitischen Königs die ägyptische Südmark verwaltet und in Theben residiert, schwingt sich allmälig zum unabhängigen Herrn Oberägyptens auf. Die Könige der XIIten Dynastie und die thebanischen Priester der XVIIIten Dynastie erkennen den ältesten dieser Intefs auch als Begründer eines neuen Geschlechts an.

Vermutlich der fünfte Fürst dieser Reihe, der Horus Uaḥ Onχ Intef IV, der mindestens 50 Iahre regierte, baute am Reichstempel in Theben, schüzte die Ordnung mit mächtiger Hand und erweiterte die Grenzen seines Reichs bis Thinis und den 10ten Gau. Die südliche Grenze war wohl an den Katarakten[3]. Intef IV ist dann in The-

---

1. Ob diese unmittelbar auf die 2te Gruppe folgte oder hier einige nur aus Nubien und Deir el-Bahri bekannte Könige (Meyer, *Gesch.*, I², S. 237 f.) einzuschalten sind, bleibt fraglich. Mir scheinen all diese Könige, die offenbar kurz regiert haben, der späteren Zeit des mittleren Reichs anzugehören.

2. Eine Collation der Ausgabe Petries ergiebt, dass auf dem Relief von Wadi Saba Rigale eben *Re-neb-ḥpt* dargestellt ist. Dem gleichen Herrscher gehören, teils wegen des deutlichen statt , teils wegen des dabei stehenden unzweifelhaften , nicht 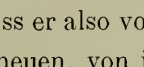 , an : die Denkmäler Gauthier, *Livre des Rois*, I, S. 228 ff. : I, III, V, XI, XIV-XVIII ; sicher *Re-neb-χeru Hor-ḥpt-ta'ui* muss a. a. O., IV, gemeint sein. In Deir el-Bahri ist *Re-neb-ḥpt* in beiden Namensschreibungen gesichert ; *Re-neb-χeru* bisher m. W. nur im geographischen Namen des Thals. Der Horusname scheint noch nicht nachgewiesen. Trifft diese Feststellung zu, dann erhalten in der Frage der Baugeschichte Naville wie Meyer beide recht : ist allerdings der erste am Platz, aber kommt vor insofern dieses eine jüngere Schreibung des Namens ist und die Bauteile die tragen, älter sein müssen als die mit bezeichneten.

3. Ich möchte in Verbindung bringen mit den in der Uniiuschrift genannten 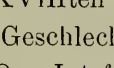 und denke

ben begraben worden, wie die von Mariette gefundene Grabstele beweist, die auch der Papyrus Abbott erwähnt. Dort führt Intef den Titel wie alle andern Könige; er selbst hat, offenbar nach seinen Erfolgen, den Titel angenommen als erster der Dynastie. Allein dieser Erfolg über das Nordreich scheint kein dauernder gewesen : der Monarch im Siut Tefiebi rühmt sich um diese Zeit die Fürsten der Südnomen geschlagen und nach hartem Kampf vernichtet zu haben. Allein auch hier blieb der Rückschlag nicht aus : ein Fürst des Südlandes muss Siut erobert haben und überzog die Inschrift Tefiebis, die die Niederlage der Südländer meldete, mit Stuck.

Es liegt nahe das Zurückgehen der thebanischen Macht mit der Regierung des Sohnes und Enkels Intef IV zusammen zu bringen, des Horus « Stark ist der Herr des guten Beispiels »[1] Intef V und des Horus « der das Herz der beiden Lande leben macht » Menthuhotep II. Von beiden wissen unsere Quellen so gut wie nichts zu berichten und was über den ersten in der Inschrift des Thethi steht, der so ruhmvolles von Intef IV zu erzählen hatte, sieht nach allem andern eher als kriegerischen Erfolgen aus.

Wohl aber weisen die Reliefs von dem Heb-Sed (?) Tempel zu Gebelein auf einen neuen Aufschwung der thebanischen Macht unter dem dem Sohn der Hathor von Dendere Menthuhotep III. Er wird in diesen Reliefs als Sieger über Afrikaner, Libyer, Asiaten und Ägypter gefeiert[2]; in diesem König erkenne ich den Rächer der oberägyptischen Ehre, er wird das Reich bis etwa Siut nach Norden ausgedehnt haben, hat also den *suten-ebioti*-Titel wieder mit Recht geführt[3]. Vermutlich reichte er der Erbprinzess Nofruka'yt in Dendere die Hand und wurde erst dadurch zum legitimen Herrscher : Menthuhotep II mag ohne männlichen Nachkommen gestorben sein.

Auf ihn scheint der Horus « das Ruder der beiden Lande » Re-neb-χeru Menthuhotep IV gefolgt zu sein. Fortan tragen alle Könige den Sa' Re-Namen Menthuhotep, für alle ist bezeugt, dass sie gleich lautende Horus und Nebti Namen hatten, während der *suten-ebioti*-Name von diesen verschieden lautete. Es sind im ganzen vier Herrscher; Re-neb-χeru scheint als erster in Deir el-Bahri sein Grab und vielleicht einen Tempel begonnen zu haben. Aus welchen Gründen er niemals dort bestattet worden ist, können wir vielleicht noch ahnten : sein Nachfolger Re-neb-ḥpt führt anfangs den vielleicht auch sprechenden Titel « der Gott, der Herr der Krone von Oberägypten »; erst später nennt er sich um in den « Vereiniger der beiden

an einen Kanal in der Kataraktengegend nach dem der Platz hiess. Es kommt schwerlich ein anderer Punkt als die Gegend um Assuan als Südgrenze in Betracht, wie auch aus der Inschrift des Tefiebi von Siut Zeile 16 ff. hervorgeht. Der gleiche Ortsname kommt auf dem von Daressy, *Recueil de Travaux*, 26, S. 133 veröffentlichten Bruchstück der Gebeleinreliefs Menthuhotep III vor in einem Titel der Göttin Hathor. Kann etwa Gebelein selbst oder die Kettenstadt Gebel Silsile damit gemeint sein ?

1. *Proceedings Bibl. Arch. Society*, 1891, S. 27.

2. Davon dass hier Leute aus Pownet niedergeschlagen würden kann ich nichts sehen. Warum fehlte da die Inschrift und wo findet sich für das Niederschlagen von Pownetleuten eine *inschriftlich* bezeute Analogie ? Wo wir Pownet erwähnt finden, z. B. auch unter Hor-uaḥ-onχ in der Thethistele, z. 6, ist stets von friedlichen Beziehungen die Rede.

3. Ob seine beiden Vorgänger sich suten *ebioti* nannten, wissen wir nicht.

Lande ». Offenbar hat er, der nicht von einer Prinzessin stammte, um Krone und Reich kämpfen müssen. Der Sa're Intef, der mit seinem Kanzler Achthoes auf dem Relief von Wadi Saba Rigale dem König Re-neb-ḥpt und seiner Mutter Je'h huldigt, ist doch wohl ein überwundener Gegenkönig, ein wirklicher oder angeblicher Abkömmling der älteren, von Menthuhotep III bei Seite geschobenen Linie, der bei den Leuten von Herakleopolis — darauf weist der Name des Kanzlers Achthoes vielleicht hin — Unterstützung fand. Re-neb-ḥpt hat endgültig gesiegt. Eine Abydenische Stele und ein Friesfragment erwähnen des Königs als von der Buto geliebt, also als König auch des Deltas. Als Stifter des Reichs ist er seit der XIIten Dynastie neben den grössten Königen Ägyptens Menes, Sosis, Amosis, Amenophis I, Tuthmosis III verehrt worden[1]. Da das 41te Jahr für ihn bezeugt ist, wird auch das Datum vom Jahr 46 auf diesen Herrschen und nicht auf Menthuhotep IV gehen. Ob unter ihm auch die von den Ägypten verlassenen Bergwerke auf der Sinaihalbinsel wieder abgebaut worden sind, geht aus der Thatsache seiner Verehrung dort im Tempel neben Sosis und Amenemes I nicht sicher hervor. Die politischen Verhältnisse am Sinai müssen ungünstig gewesen sein, die Syrer scheinen damals bis in diese Gegend vorgedrungen zu sein und den Ägyptern den Besitz streitig gemacht zu haben. Erst Amenemes I und seine Nachfolger haben da Wandel geschaffen[2]. So mussten die Könige der XIten Dynastie, mit einmal erwachter lebhafterer Bauthätigkeit, neue Gebiete ausser den alten Brüchen von Assuan und den erst spät wieder eroberten Brüchen von Alabastronpolis erschliessen : sie öffneten die Bergwerke von Wadi Hammamat wieder, die aber in der XIIten Dynastie, als die Sinaigruben bequemer zugänglich wurden, wieder mehr verlassen wurden[3].

Vor allem Hor Nebta'ui hat hier in äusserst merkwürdigen Inschriften seine Expedition verewigt, an dessen Spitze ein hoher Beamter Amenemes stand. Wenn man recht thut in diesem Amenemes den spätern König zu erkennen, so kann Nebta'ui nicht vor Re-neb-ḥpt gesetzt werden. Zu dem späten Ansatz passt es, dass er auch im Delta herrscht; dass er nahe zu Re-neb-ḥpt, dem Erbauer des Tempels von Deir el-Bahri, gehört, zeigt sein Vorkommen auf einem Bruchstück aus dem Tempel[4]. Wenn er im 2ten Jahr sein Sed-Fest feiert, so ist die wahrscheinlichste Voraussetzung, dass sein Vorgänger (und Vater?) eine lange Regierung hatte. Das ist bei Re-neb-ḥpt durch das 41te resp. 46te Jahr in seinen Inschriften gesichert.

Nichts weist darauf hin, dass Nebta'ui mehr als zwei Jahr geherrscht habe und

1. Petrie, *Researches in Sinai*, S. 96-97, f. 128. Legrain, *Répertoire généalogique*, I, S. 177. *Rec. de Trav.*, 27, 69. L., *D.*, III, 2 *a*, d. III, 163.

2. Der in einigen Texten der XIIten Dynastie erwähnte « Bruder des Fürsten von Syrien (resp. Palästina) » scheint mir eine Geisel zu sein, den die Retenu für ihr eignes Wohlverhalten und das der Sinaibedïunen stellen. Ich wüsste nicht, was er sonst ständig bei den Minenexpeditionen thäte.

3. Die Brüche von Hammamat kommen zuerst Ende der Vten Dynastie vor, sporadische Erwähnungen finden sich dann aus verschiedenen Zeiten des mittleren Reichs und bekanntlich in Ramessidischer Zeit. Aber an Betriebsamkeit scheint sich der Abbau im Wadi Hammamat mit dem Abbau am Sinai in der Zeit des alten Reichs und der XIIten Dynastie nicht haben messen zu können.

4. Naville, *XIe Dyn., Deir el-Bahri*, I, S. 8. Breasted, *Ancients records*, 1, S. 211.

so ist sein Fehlen auf den Königstafeln und allenfalls auch auf dem Turiner Papyrus erklärlich[1]. Neben Hor-nebta'ui erscheint in Wadi Hammamat auch der letzte König der Dynastie Hor « der seine beidem Lande belebt » Sonχkare Menthuhotep VII, von dem als höchstes Datum das 8te Jahr verzeichnet wird, in dem er eine Expedition nach Pownet entsandte um Myrrhen u. s. w. zu holen. Ob er ohne Erben starb, ob Amenemes sich gewaltsam des Thrones bemächtigte, jedenfalls ist bei ihm auch nach dem Turiner Papyrus der grosse Einschnitt, hinter dem die XIIte Dynastie beginnt[2].

---

1. Der Turiner Papyrus ist die einzige Urkunde, die der hier vorgeschlagen Anordnung widerspricht. Aber so viel Gründe fallen für die Zusammengehörigkeit von Hor-neb-ta'ui und Sonχ-kare einerseits, Hor-neb-ta'ui und Re-neb-ḥpt andrerseits in die Wagschale, dass ich die gewis schwer wiegende Autorität des Papyrus hier glaube bei Seite schieben zu dürfen.

2. Die Königsfolge wäre also : 1. I; 2. I; 3. II; 4. III; 5. IV; 6. V; 7. II; 8. III; 9. IV; 10. (später) (später) V; 11. VI; 12. VII. Welche 6 von diesen Königen einst der Turiner Papyrus heraushob, welche 4 anderen die Manethonischen Listen einst boten, können wir nicht sagen. Aber eine Bemerkung mag noch erlaubt sein : wenn die 43 Jahre der Manethonischen Listen richtig auf die Zeit bezogen sind da die Könige der XIten Dynastie ganz Ägypten beherrschten, so trifft vom achten Jahr Sonχkares rückwärts gerechnet dies 43te Jahr auf des 13te des Königs Re-neb-ḥpt, der nach unserer Annahme 46 Jahre regierte und erst während dieser Regierung zum « Vereiniger der beiden Lande » wurde. Man wird zum mindesten sagen dürfen dass diese Thatsache das hier vorgeschlagene System einiger Massen stützt.

TEXTES RELIGIEUX

PAR

PIERRE LACAU

LXXXVI

A = Sarcophage de . Beršeh, XIIe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28092. Côté 3, l. 83-92.

B = Même sarcophage. Côté 2, l. 7-15.

C = Sarcophage de . Beršeh, XIIe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28089. Côté 4, l. 21-42.

D = Sarcophage de . C'est le sarcophage extérieur du précédent. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28090. Côté 3, l. 15-32.

Ce chapitre et les quatre suivants (LXXXVII-XC) se retrouvent plus ou moins complets sur deux autres sarcophages :

E = Sarcophage de . Beršeh, XIIe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28087. Côté 3, l. 1-29.

F = Sarcophage de . C'est le sarcophage extérieur du précédent. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28088. Côté 3, l. 90-76.

Je n'ai pas cru nécessaire de reproduire ici ces deux dernières copies qui n'apportent aucune leçon utile. Elles devront être données à part, comme des exemples intéressants de la négligence extraordinaire avec laquelle certains scribes pouvaient s'acquitter de leur tâche. Dans F par exemple, le texte a été copié à l'envers. Trompé par le sens de l'écriture, le copiste a lu de gauche à droite un exemplaire dont les lignes se suivaient de droite à gauche, de sorte que le texte a été coupé d'une façon absurde chaque fois qu'il a passé d'une ligne à l'autre. Les deux sarcophages, faits pour un même personnage, sont d'ailleurs décorés avec le plus grand soin : ils semblent tout à fait contemporains des sarcophages A, B, C, D de la même localité, qui nous donnent des textes corrects. Il est donc évident que nous avons affaire à un scribe qui a travaillé sans aucun soin tout en ayant sous les yeux un bon exemplaire.

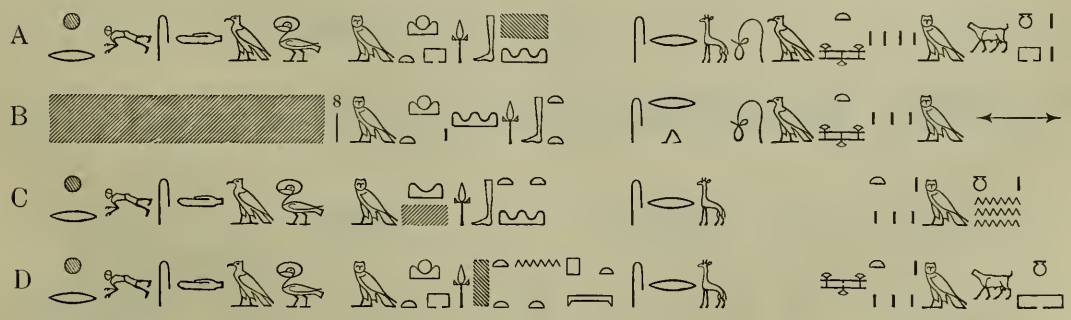

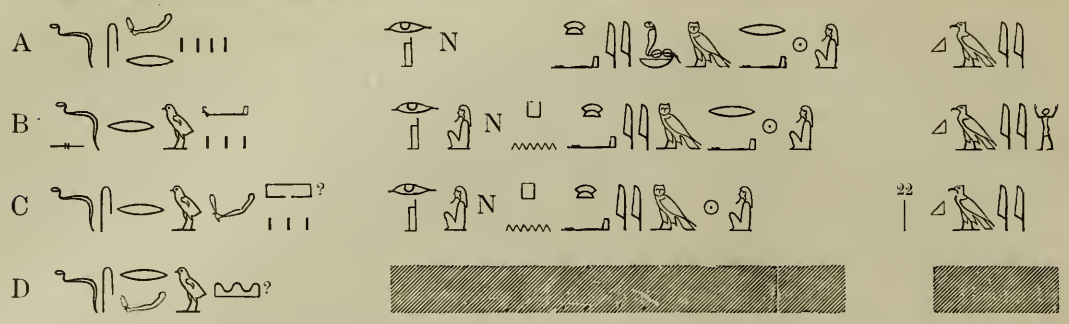
5 A
N
B
N
C
N
22
D

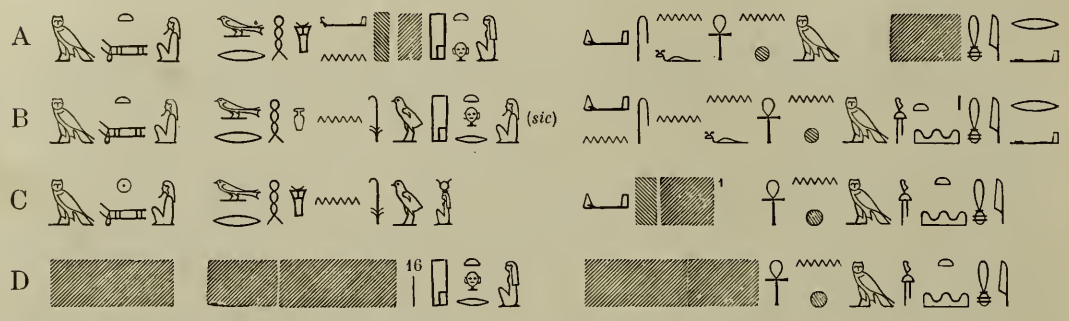
A
10 B
(sic)
C
D
16

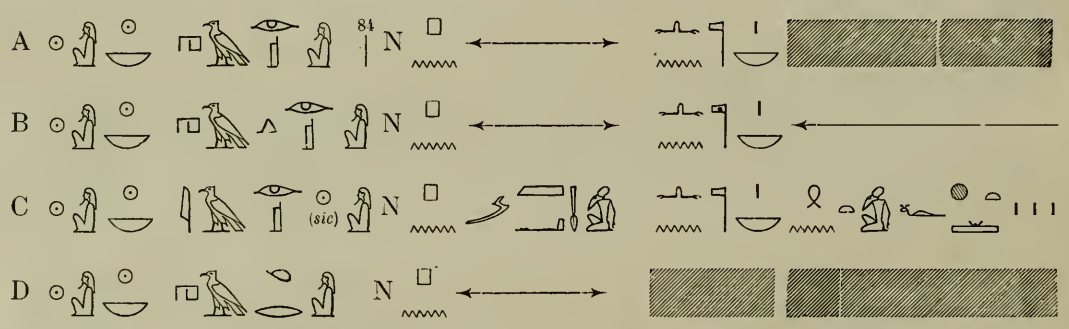
A
84
N
B
N
15 C
(sic)
N
D
N

A
B
(sic)
C
23
(sic)
(sic)
20 D
17

A
2
1
B

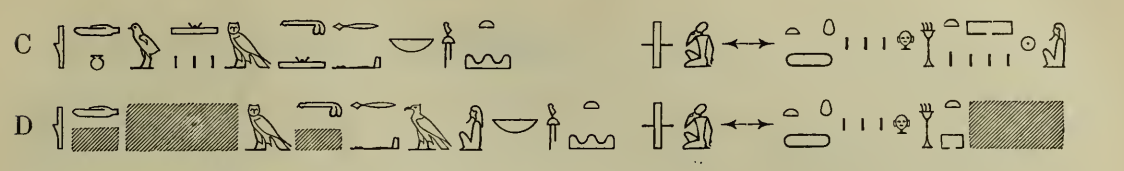
C
D

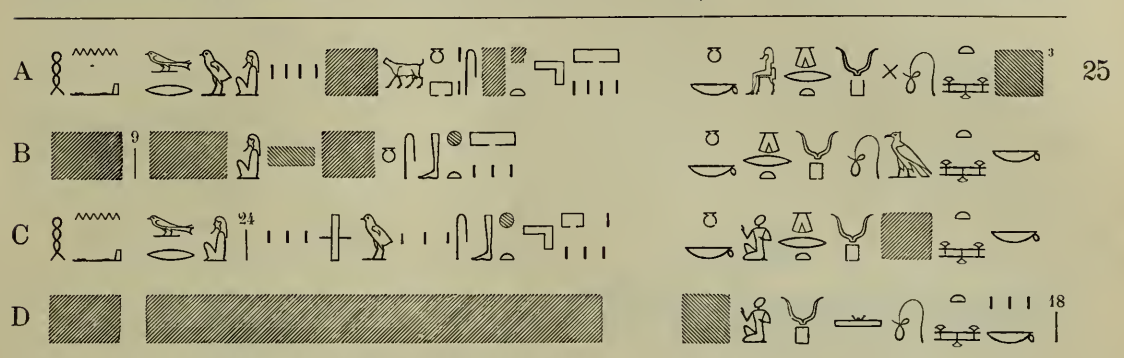
A
B
C
D
25

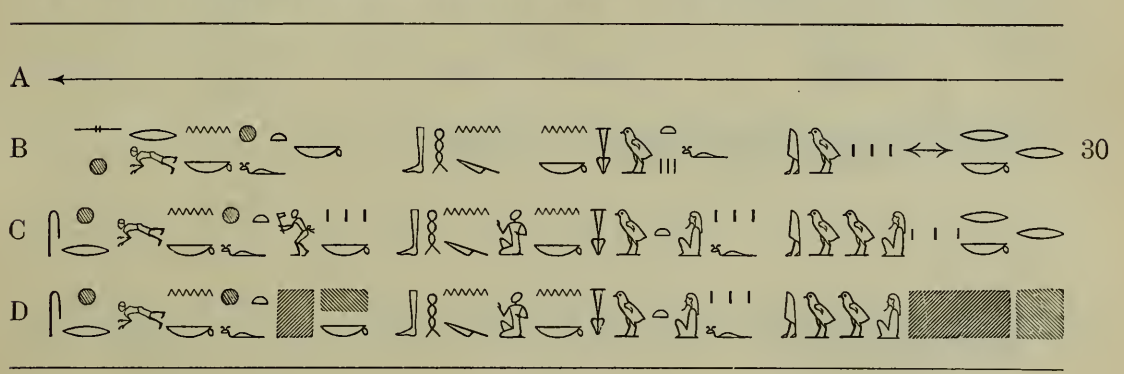
A
B
C
D
30

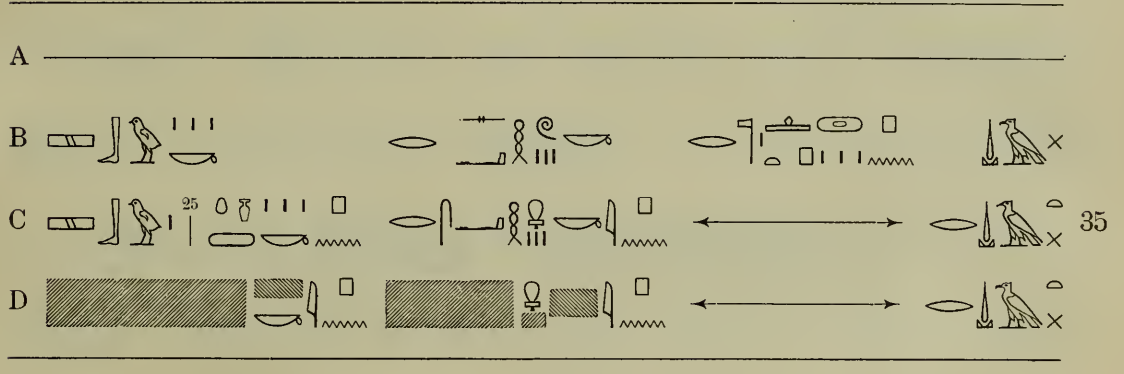
A
B
C
D
35

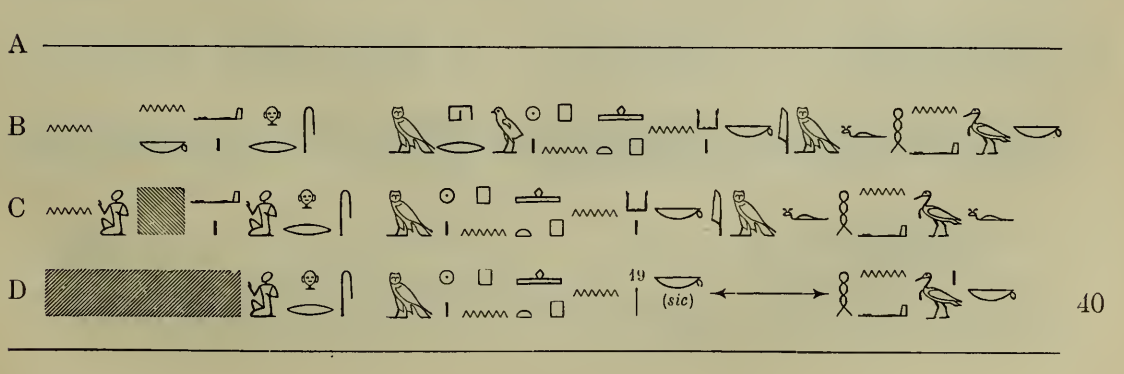
A
B
C
D
(sic)
40

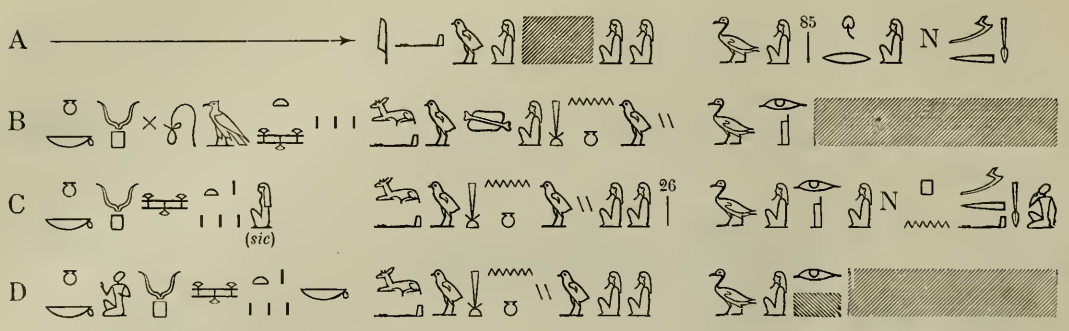
A
B
C
D
85
N
26
N
(sic)

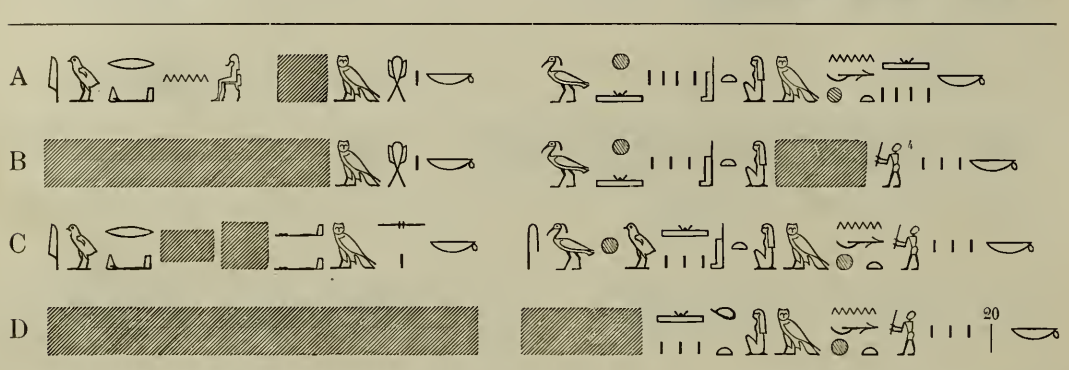
45
A
B
C
D
4
20

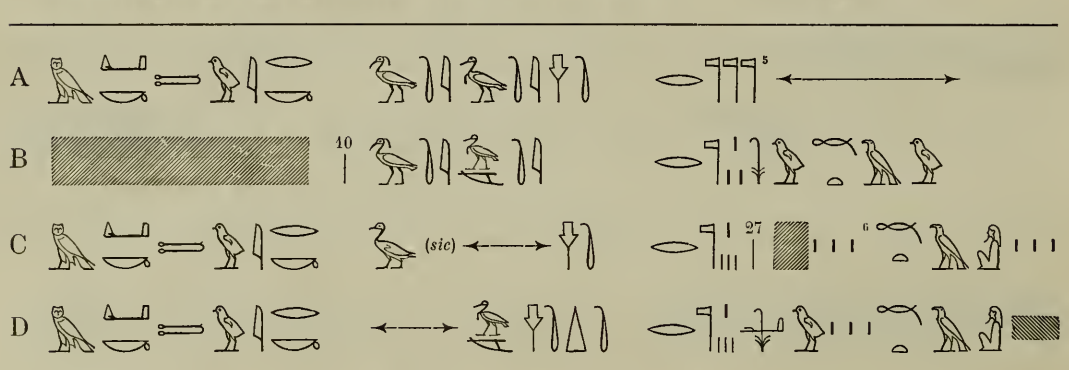
A
50
B
C
D
5
10
(sic)
27
6

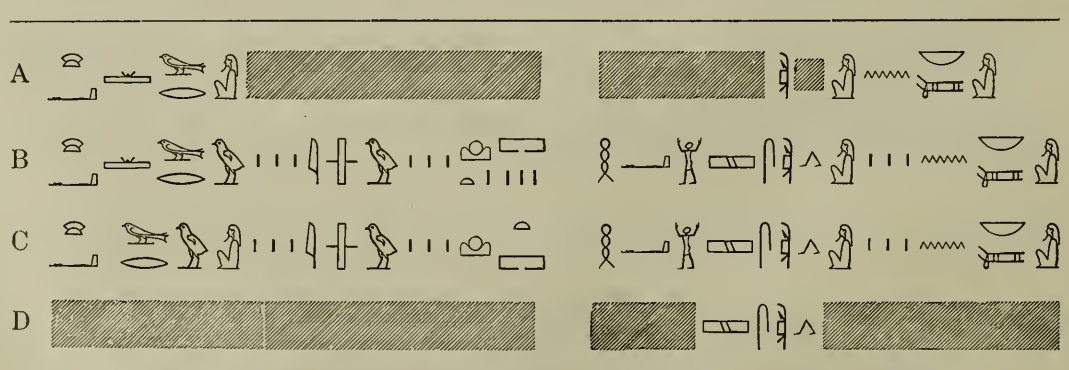
A
B
55
C
D

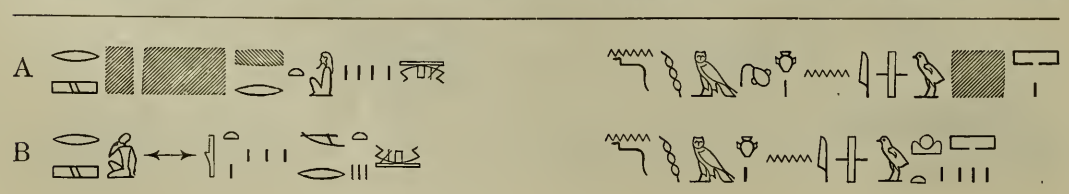
A
B

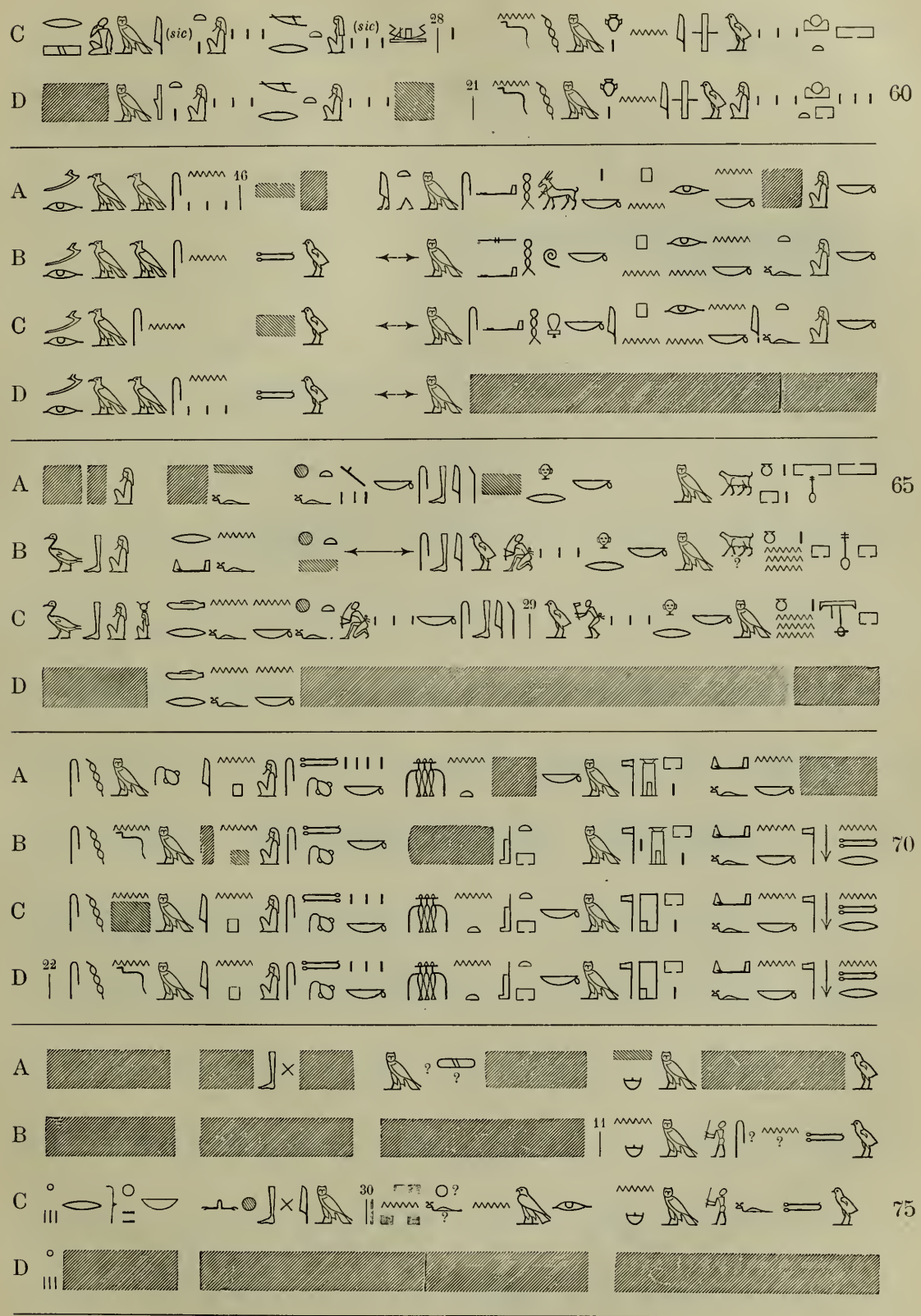
C
D
A
B
C
D
A
B
C
D
A
B
C
D
A
B
C
D
(sic)
(sic)
28
21
16
29
22
11
30
60
65
70
75

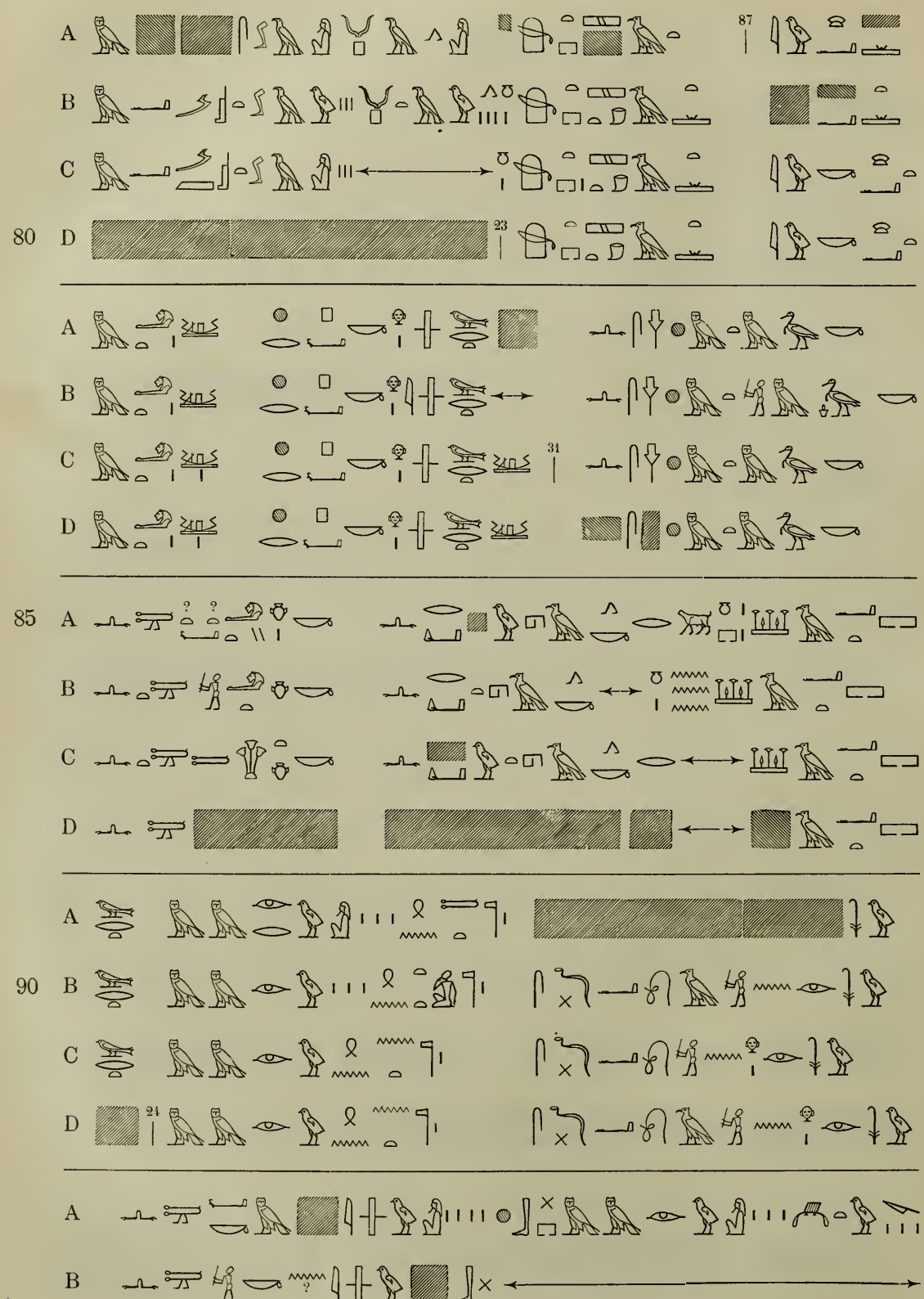
A
B
C
80 D
A
B
C
D
85 A
B
C
D
A
90 B
C
D
A
B

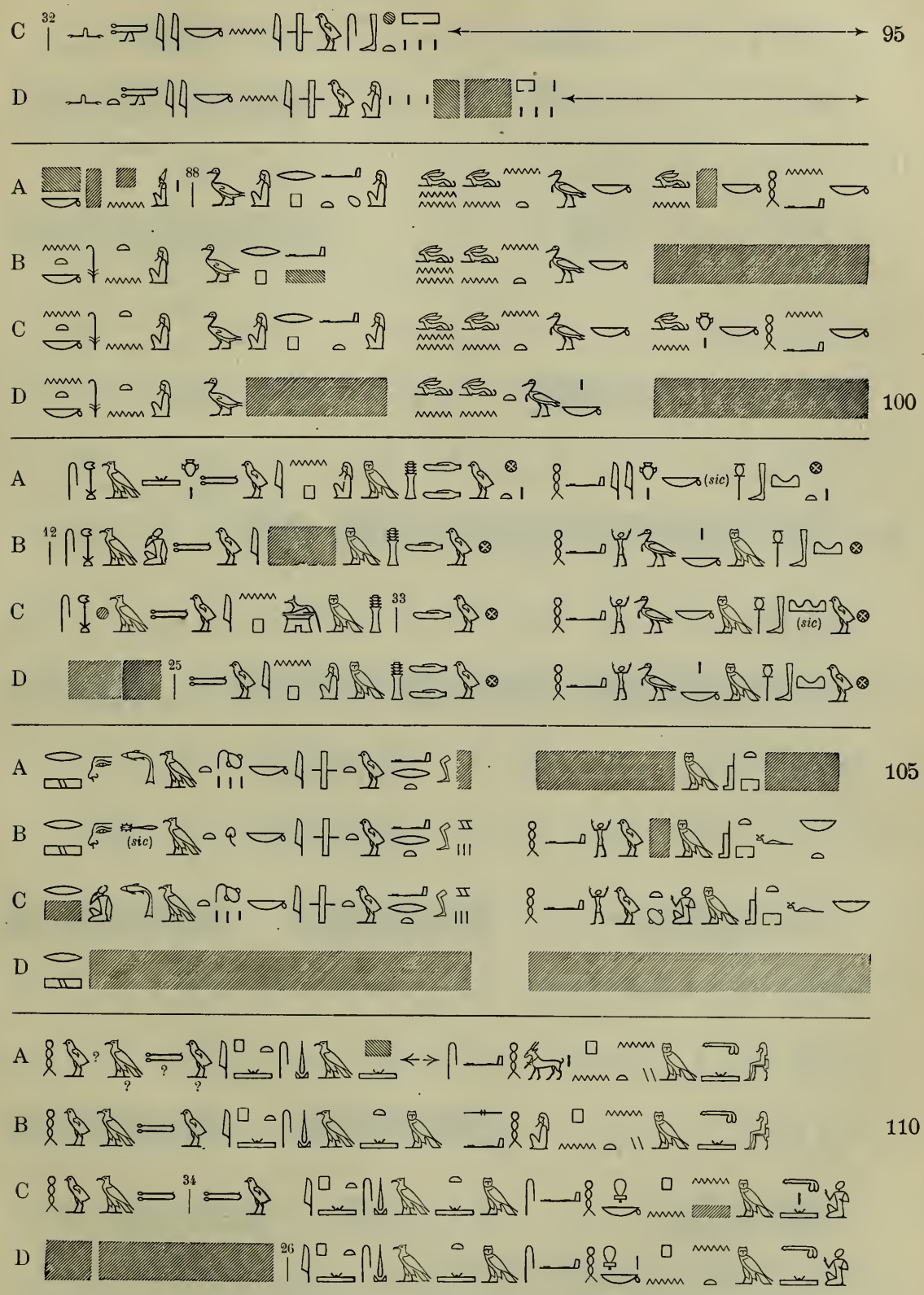
C
D
A
B
C
D
A
B
C
D
A
B
C
D
A
B
C
D
95
100
105
110
(sic)
(sic)
(sic)
(sic)

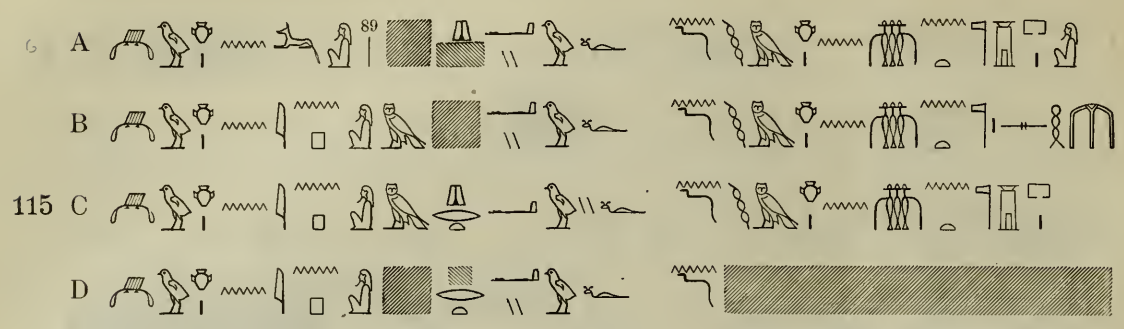
A
B
115 C
D
89

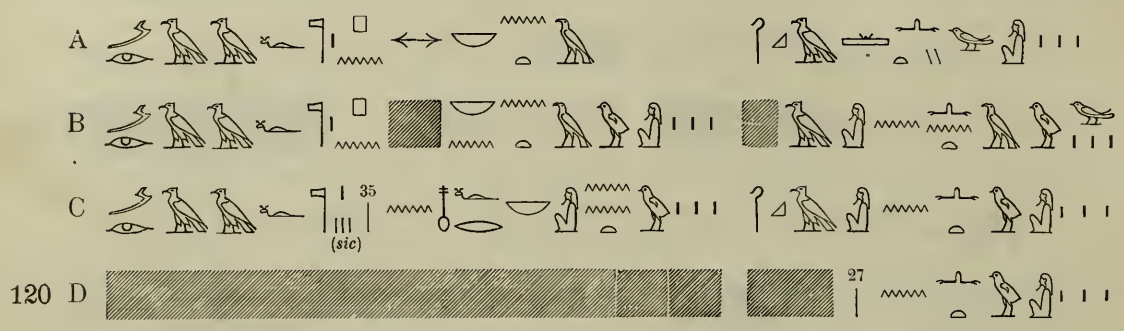
A
B
C
D
35
(sic)
120
27

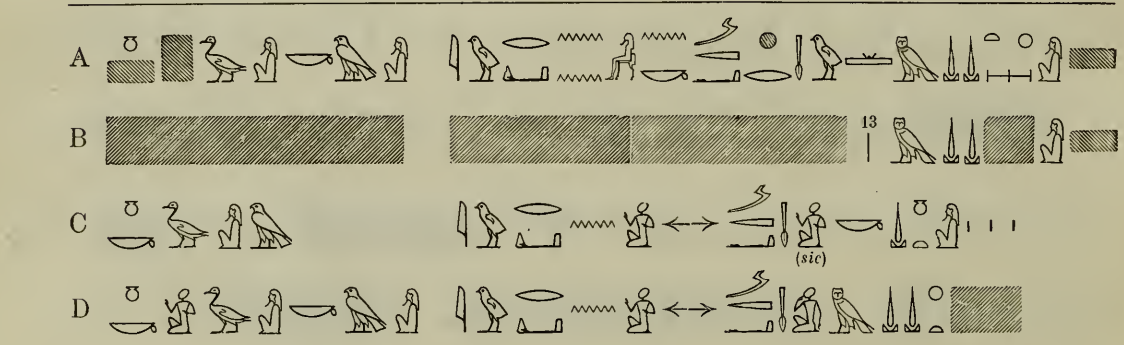
A
B
C
D
13
(sic)

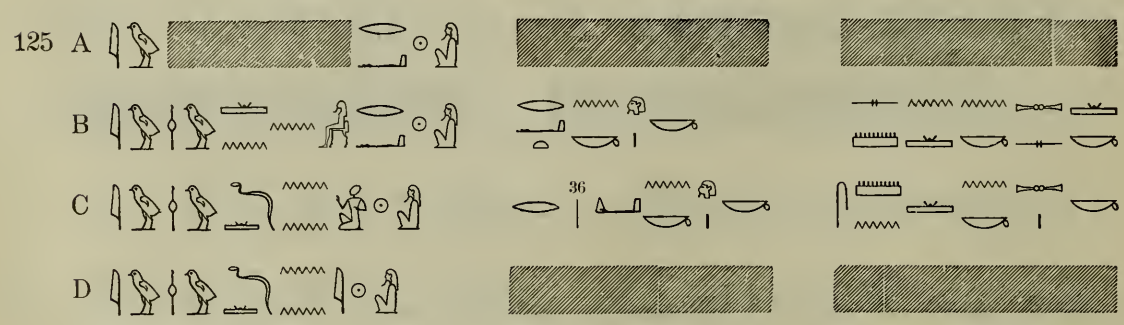
125 A
B
C
D
36

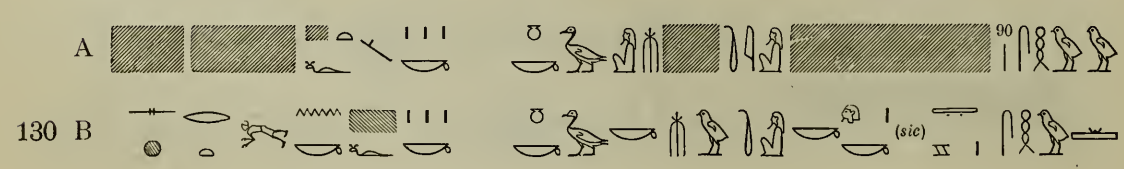
A
130 B
90
(sic)

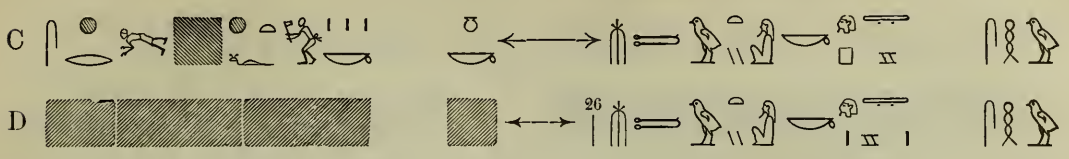

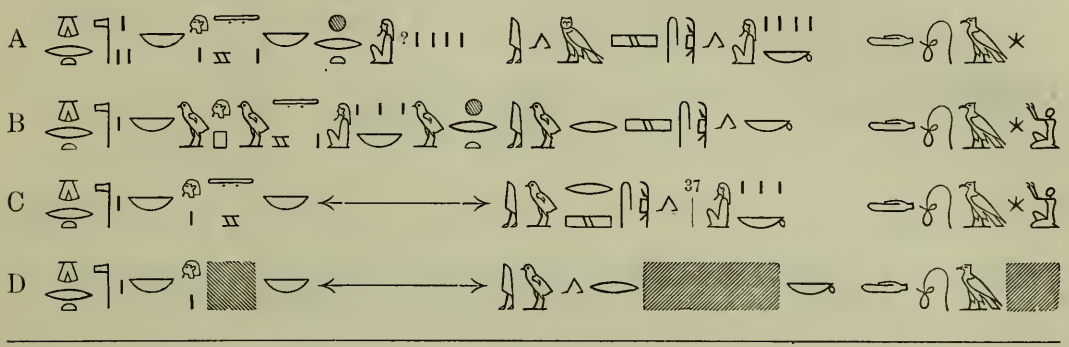

135

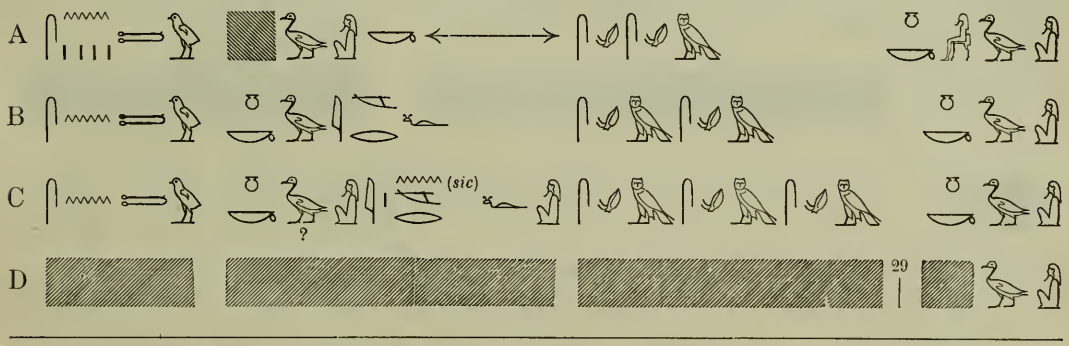

140

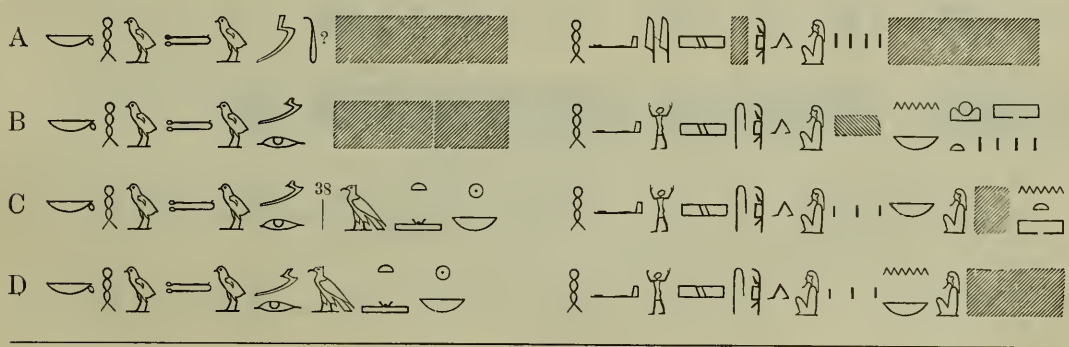

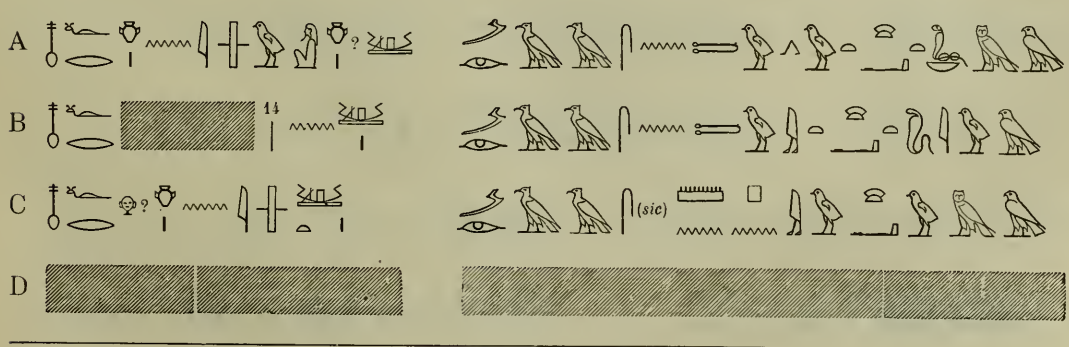

145

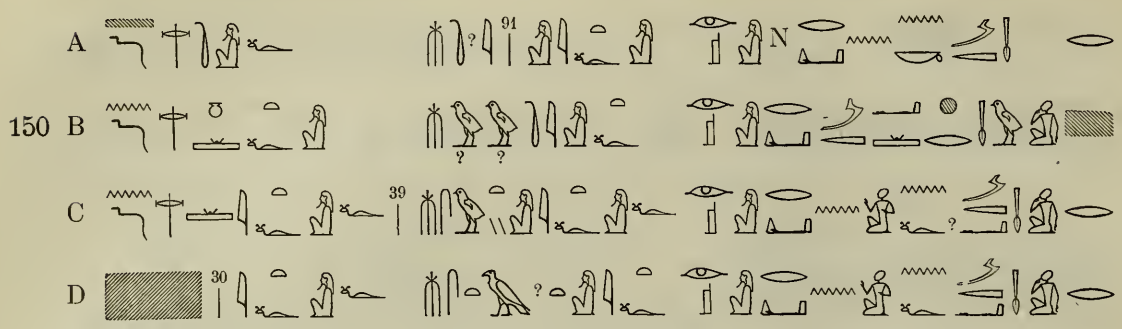
A
150 B
C
D
(sic)

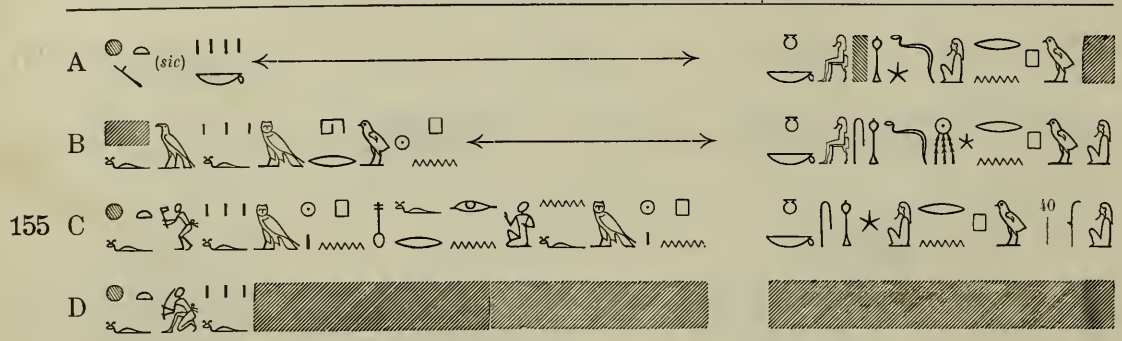
A
B
155 C
D

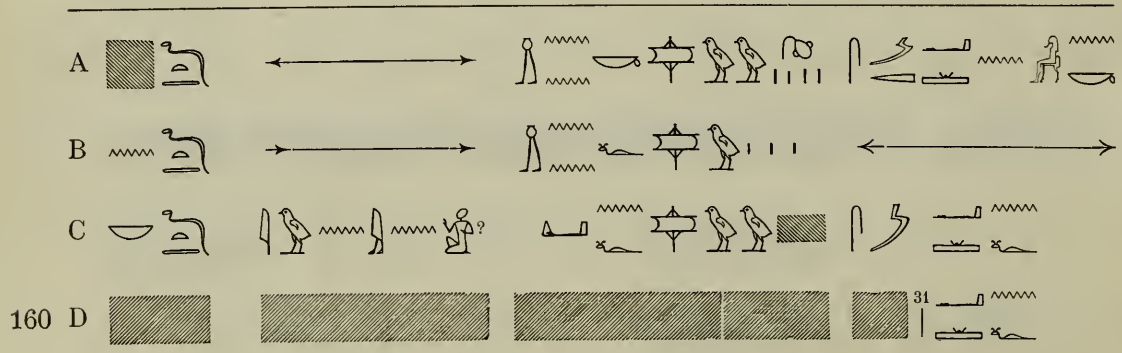
A
B
C
160 D

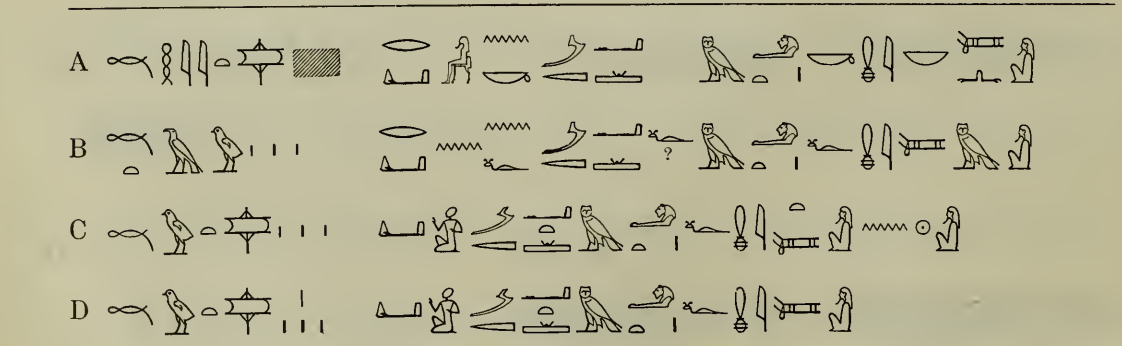
A
B
C
D

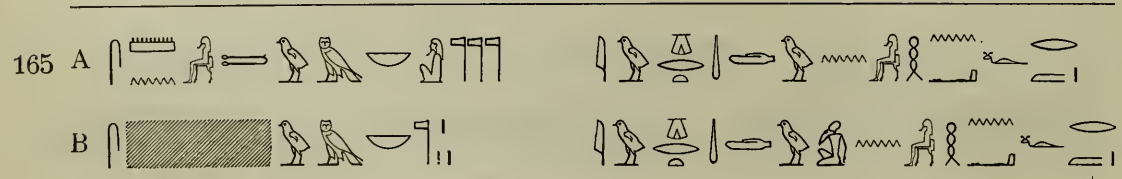
165 A
B

C 41

D

A 92

B 15 170

(sic)

C

D 32

A

B ?

C 42 175

D

1. La lacune n'a que cette étendue.
2. Cf. *Livre des Morts*, ch. CXXV, éd. Budge, p. 249, l. 10-11.
3. L'œil du copiste a sauté ici des mots au nom du dieu placé plus bas (voir la ligne 42), et toute la phrase intermédiaire se trouve passée.
4. L'homme tenant le bâton est partout assis et non debout.
5. Cette phrase se retrouve dans *Ounas*, 285-86 et 288.
6. Dans C et D il y a avant le mot une séparation de chapitre en rouge qui est placée là par erreur.

VESTIGES DE CONSTRUCTIONS ÉLAMITES

PAR

R. DE MECQUENEM

Depuis 1896, M. J. de Morgan a consacré les principaux efforts de la Délégation scientifique en Perse à l'exploitation méthodique du tell de Suse, dit de l'Acropole. Cette butte, d'une longueur moyenne de 350 mètres, large de 250 mètres, dominait la plaine d'une trentaine de mètres. La base en est une falaise naturelle en argile compacte, élevée d'une dizaine de mètres au-dessus du « Chaour », la petite rivière qui coule à l'ouest des ruines.

C'est sur ce tertre que se sont amassés des décombres, ruines de constructions superposées, généralement de terre crue. Dans ce district où la pierre à bâtir manque totalement, où le bois de construction est rare, l'argile plastique se rencontre partout et son emploi est tout indiqué. MM. J.-E. Gautier et G. Lampre ont, dans leurs fouilles de Tépé-Moussian, déblayé des maisons en briques crues, retrouvé des méthodes de bâtir tout à fait semblables à celles des riverains actuels du Karoun et du Chat-el-Arab. Sur des fondations sommaires, qui sont généralement de grosses pierres dessinant le plan de l'édifice, on monte les murs faits de grosses mottes de terre battue, reliées avec un mortier d'argile délayée; pour une construction soignée, on laisse sécher à chaque assise d'un mètre de haut, on dispose au-dessus des lits de branchettes, des nattes ou des joncs, avant de poursuivre en hauteur. On fait enfin un revêtement général avec de la boue d'argile et de la paille hachée. Les toits sont faits de solives, sur lesquelles on étend des nattes, puis des perches transversales ; on étend par-dessus de la terre, puis une couche de mortier. Strabon raconte que les toits en terrasses n'avaient pas, à Suse, moins d'un mètre d'épaisseur.

Ces ouvrages nécessitent un entretien constant pour ne pas crouler sous les intempéries du printemps et de l'automne. Les premiers habitants ont dû conserver longtemps des habitudes transhumanes, varier leurs résidences de la plaine à la montagne à la suite de leurs rois, dont le caprice aussi préférait telle ou telle capitale. De là, pour une ville, des périodes de prospérité et d'abandon; de plus, la facilité avec laquelle s'élevaient les constructions en favorisait les modifications et les remplacements ; de même que dans la Perse actuelle les fils abandonnent à la ruine la maison paternelle, de même aux temps susiens les jeunes couples faisaient édifier pour eux l'habitation de leur choix sur les décombres des palais dédaignés.

Or, après un premier emploi comme mortier ou brique crue, l'argile semble perdre ses propriétés plastiques ; elle peut les réacquérir au prix d'une manipulation, assez

coûteuse pour qu'il fût préférable de recourir directement à la carrière ; il en résultait un apport incessant de matériaux sur le tell de l'Acropole qui s'élevait au cours des siècles.

Dans l'amas argileux, on trouve des débris de poteries parfois systématiquement disposés dans des drains ou en lits horizontaux ; plus souvent en amas comme dans des sortes de dépotoirs. Ces fragments renseignent sur l'époque de tel ou tel niveau. A la base du tell, les débris sont d'une pâte mince et fragile, délicatement décorée ; puis l'on trouve des poteries sans peintures et grossières, des vases d'albâtre ; au-dessus, des poteries peintes mais beaucoup moins finies que celles du stade primitif, et dont la première apparition doit dater de l'âge des patésis (XXe siècle av. J.-C.). Les premières briques cuites se rencontrent à ce niveau, à une profondeur variant entre 7 et 12 mètres à partir de la surface ; c'est l'étage qui, pour les facilités d'exploitation, est dénommé IIe niveau. La butte est en effet, sur nos plans, sectionnée par cinq niveaux distants de 5 mètres ; chaque intervalle est divisé en tranchées de 5 mètres de largeur, perpendiculaires à un axe arbitrairement choisi au début des fouilles. La terre abattue de chaque tranche est, après triage, rejetée sur les flancs du tell, sauf aux emplacements réservés pour l'ouverture des tranchées de profondeur. Cette disposition est très avantageuse pour l'abatage économique imposé par l'importance du cube à explorer et la répartition désordonnée des documents. Le repérage des trouvailles est facile en théorie ; la position d'un objet est fixée par le numéro d'ordre de la tranchée et du niveau, la distance à l'axe, et figure ainsi sur le plan général.

Il a été publié quelques fragments de ce plan dans le tome Ier des *Mémoires de la Délégation en Perse*. La nécessité d'explorer les niveaux inférieurs a empêché de poursuivre les travaux rigoureusement niveau par niveau ; les deux premiers niveaux viennent seulement d'être terminés, mais nous pouvons dire que nous avons à présent reconnu tous les vestiges de constructions en briques cuites. Les murs et terre-pleins en briques crues et en terre pilée sont, eux, impossibles à isoler dans la majorité des cas ; on peut les distinguer seulement par temps de pluie dans les tranchées, parce que l'humidité pénètre plus facilement entre les lits et dans les joints que dans la masse même d'une brique, et leur donne une couleur plus foncée. En fait, on ne peut exactement repérer que les revêtements, dallages et murs en briques cuites ; d'ailleurs, les destructions, les remaniements ont été tels qu'il ne subsiste guère que des ouvrages de fondation d'édifices ; nous publions cependant une partie de nos relevés de Suse ; passant sous silence la muraille achéménide qui contournait le sommet du tertre, et n'insistant pas sur les constructions précédemment interprétées, je parlerai surtout des portions du plan relevées de 1903 à 1909, par MM. de Morgan, G. Lampre et moi. Ce plan, malgré ses lacunes, donne une idée des procédés de construction et, en général, de l'architecture élamite.

Sont figurés, les murs et les dallages, les puits et canalisations ; les chiffres qui accompagnent les tracés indiquent les hauteurs des plans de construction au-dessus du IIe niveau, pris pour zéro. Nous avons également marqué les points de découvertes importantes ; la cote en est indiquée par un chiffre, d'après la même convention.

On remarque trois groupes plus importants de ruines; au sud-est, un temple (?) non identifié, les dallages en sont à 8m50 au-dessus du IIe niveau; à l'ouest est le temple de Nin-Chouchinak (cote des dallages 5m00), au centre est le temple de Nin-Ḥar-Šag (cote des dallages 3m20 et 0). Ces deux derniers paraissent être de même époque et plus anciens que le premier, qui a dû les remplacer; nous allons les étudier successivement.

Temple de Nin-Chouchinak

Les fondations de ce temple nous ont livré des dépôts de fondation au nom du

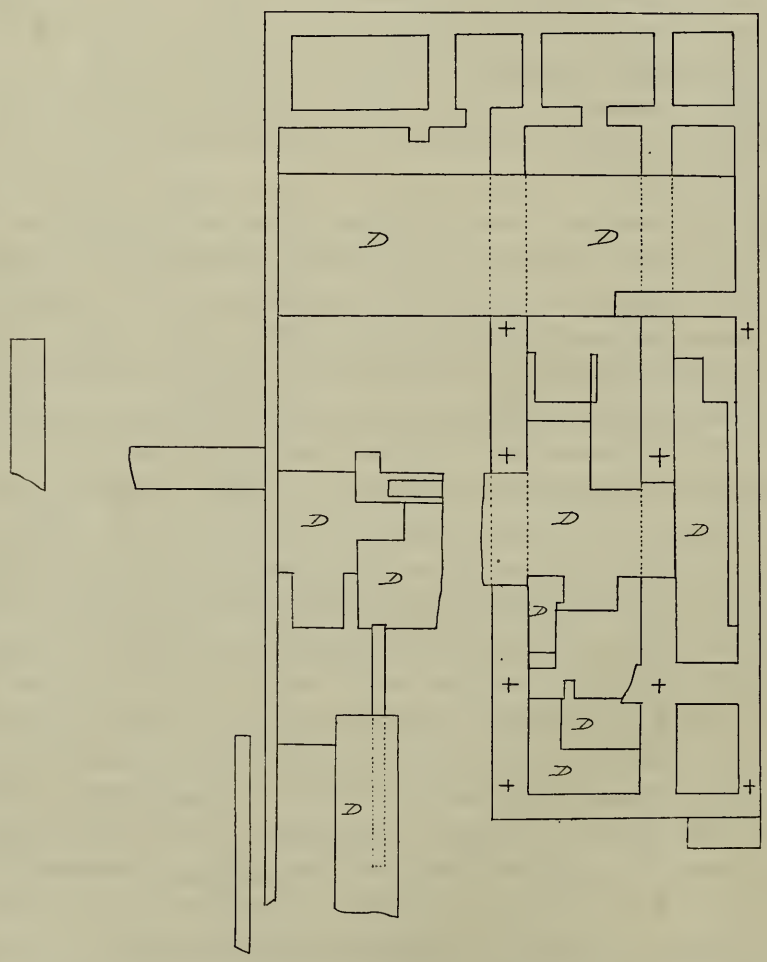

Fig. 1. — Temple de Nin-Chouchinak : + emplacement des dépôts de fondation ; D, dallages.

roi Doungi, avec dédicace de l'édifice au dieu susien par excellence[1] : « Au dieu Nin-

1. Cf. V. Scheil, *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. VI, p. 21, 22, pl. VI, n° 2.

FOUILLES DE SUSE
II ème NIVEAU
1896 - 1908
Sanctuaire élamite
arches
Sut Sušinak
Autel de bronze (?)
Bas-relief de bronze (?)
Vases remplis d'objets
Canalisation (?)
Base de la Statue de Naramsin
Courbe de niveau (11). Cote 78 du plan d'ensemble.
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
0 10 20 30 40 50 mètres
Les cotes au dessus du II ème niveau sont indiqués en chiffres.
H Demoulin Sc.

FOUILLES DE SUSE
IIème NIVEAU
1896-1908
Sanctuaire elamite
Escalier de cinq marches
Temple de Nin Her Šag
Temple de In Šušinak
N
S
Legende
0 10 20 30 40 50 mètres
Les cotes au dessus du IIème niveau sont indiquées en chiffres.

Chouchinak, son roi, le divin Doungi, héros fort, roi d'Ur, roi de Kingir et Burbur, au bosquet de fraîcheur sa maison bien aimée a construit ».

Ces dépôts étaient au nombre de huit, se composant uniformément d'une figurine de bronze et d'une tablette de pierre tendre. La statuette représente un personnage, peut-être une femme, qui porte sur la tête une « couffe » ou panier de jonc usité pour les transports de matériaux. Les membres inférieurs ne sont pas figurés; l'objet se termine en pointe, sur laquelle est gravée l'inscription répétée sur la tablette. Les deux objets étaient réunis dans une niche ménagée dans les briques des murs de fondation, tout à leur base.

De semblables figurines ont été trouvées dans les dépôts de fondation des palais de Telloh.

La disposition de ces dépôts, aux sommets de deux rectangles l'un dans l'autre, nous délimite le sanctuaire et l'édifice sacré proprement dit. Je me hâte de dire que ce n'est pas la construction du roi Doungi; le temple primitif a été sans doute remanié souvent depuis lui; il n'est même pas sûr que celui dont nous donnons le plan fût encore consacré à Nin-Chouchinak. Les dépôts de fondation anciens ont seulement été réemployés; c'est ainsi qu'une des tablettes de pierre est incomplète, et, parmi les briques inscrites recueillies, il en est qui se rapportent aux rois Šilḥak et Untaš-Gal.

Le temple était construit sur une plate-forme longue d'une quarantaine de mètres, large de 20, isolée par un fossé d'environ 3 mètres de profondeur. Les murs de soutènement existaient encore à l'est et à l'ouest. Le mur oriental n'ayant que la largeur d'une brique, environ $0^{m}40$ d'épaisseur, doit avoir été le parement d'un mur en briques crues. Le mur occidental, large d'environ un mètre, semble avoir été construit au bord du tell; il renfermait deux des dépôts de fondation de Doungi; il était donc à la fois mur du temple et mur d'enceinte.

Le temple proprement dit aurait mesuré 11 mètres sur 22 mètres, et le sanctuaire $7^{m}50$ sur $9^{m}50$ (hors œuvre). Au sud est un grand dallage ayant toute la largeur de la plate-forme; au delà sont des salles et des logements. Entre le mur d'enceinte et le bâtiment principal devaient être, à l'est, des chambres et l'entrée principale.

Les murs étaient sans doute en briques cuites, puisque ces précieux matériaux sont prodigués dans les fondations; pourtant celles-ci ont peut-être été, dans leur première destination, des murs extérieurs. Les toits en terrasses pouvaient être sur voûtes pour les portées inférieures à $2^{m}50$, sur charpentes pour les plus larges. On peut imaginer encore une coupole au-dessus du sanctuaire. Les terrasses étaient crénelées; les murs en briques crues étaient ornés de motifs dessinés par les têtes de grands clous d'argile cuite, incrustées de couleurs variées. Les portes principales étaient ornées de briques émaillées portant des textes, des décors, parfois des bas-reliefs et des hauts-reliefs.

La fouille de l'emplacement du temple a livré un grand nombre d'objets; parmi

les plus intéressants, je citerai une coupe en calcaire gris (fig. 2), décorée en léger relief, de taureaux couchés devant l'arbre symbolique. Cette pièce, remarquable de

Fig. 2

dessin, de travail et de composition, a été trouvée par fragments et est restée incomplète. Le dessin des animaux est tracé avec une exacte observation ; la convention n'apparaît que dans la représentation des poils indiqués en crinière sur le cou et le long de l'épine dorsale avec des petits enroulements réguliers, et dans l'indication du bouquet de poils terminant la queue par un entrelacs ou tresse. L'arbuste, un conifère, est figuré au sommet d'une butte dont la surface, comme d'ailleurs le sol sur lequel les animaux sont couchés, est couverte de sortes d'écailles imbriquées ; les terrains sont ainsi bien isolés du fond lisse.

Un autre vase très précieux a été trouvé dans les mêmes parages ; il est en pierre tendre, pierre ollaire d'un bleu gris ; il comprend deux compartiments cylindriques accolés ; l'un d'eux est décoré sur sa surface extérieure de sortes de rameaux, de palmes ; sur l'autre, est gravée une façade de maison chaldéenne ; les murs sont faits de briques disposées en assises, de poteaux de palmiers reliés par des joncs entrelacés ; les portes, les fenêtres, la terrasse sont garnies de nattes, en parfaite correspondance avec la description par Strabon des maisons mésopotamiennes.

Un fragment très beau d'un vase de même nature a été trouvé, à Telloh, par la mission du capitaine Cros ; deux autres proviennent des dernières fouilles de Suse, (fig. 3 et 4), tous deux représentant une maison à un étage.

Il a été encore trouvé, dans les fouilles du temple de Nin-Chouchinak, des couteaux de bronze ; un grand vase et des feuilles roulées de même métal ; des vases et des feuilles de plomb, la moitié inférieure d'une statue de pierre brisée à la taille ; elle est d'une facture grossière, mais sur le socle sont figurés des personnages renversés et des caractères archaïques.

Je citerai enfin la découverte, tout à fait d'autre ordre, d'un petit trésor arabe du XIIe siècle, se composant de perles d'or, de pendants d'oreilles en or, de quelques

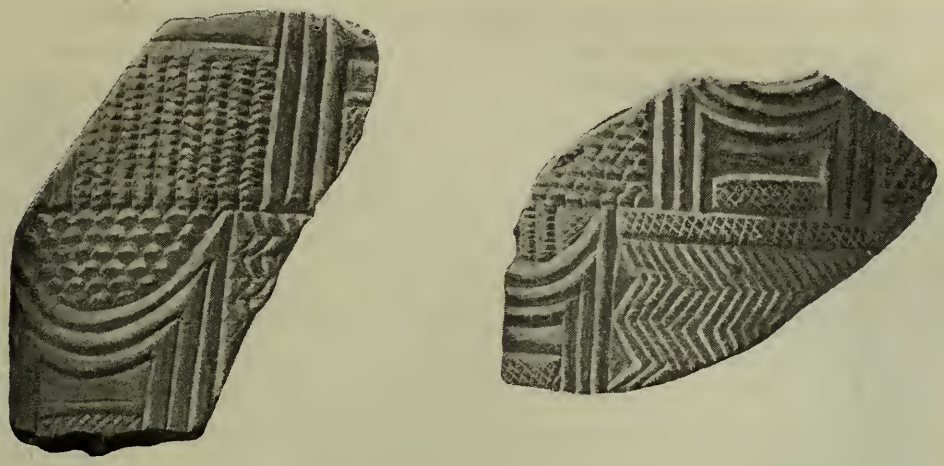

Fig. 3 et 4. — Fragments de vases en pierre tendre, décorés en maisons à étage.

petites perles fines accompagnées d'environ deux cents petites pièces de monnaie en argent. C'était une cachette tout à fait en bordure du tell, à peu de profondeur, mais pratiquée contre le mur nord.

Temple de Nin-Ḥar-Šag

Ce temple est déterminé, comme le précédent, par la découverte de huit dépôts de fondation comprenant chacun une statuette de bronze, une tablette de pierre. Les deux objets portent une même inscription, analogue à celle que nous avons textuellement rapportée plus haut. La dédicace en est au nom de la déesse de la Montagne (Nin-Ḥar-Šag), sans doute vocable de la déesse Nana, si particulièrement vénérée à Suse.

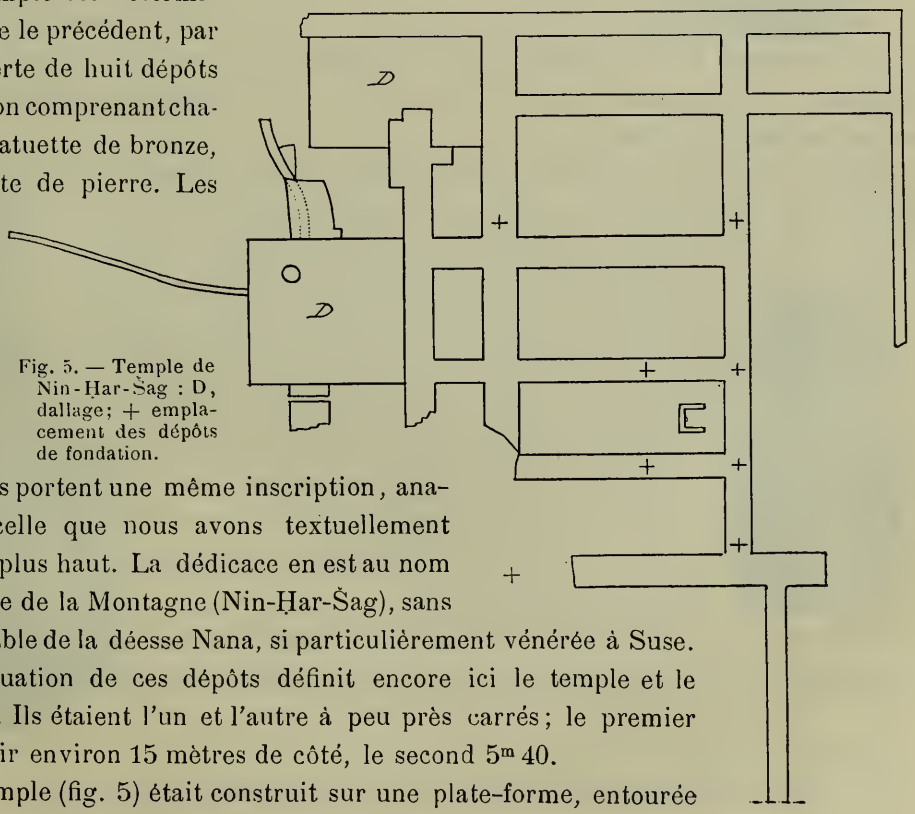

Fig. 5. — Temple de Nin-Ḥar-Šag : D, dallage; + emplacement des dépôts de fondation.

La situation de ces dépôts définit encore ici le temple et le sanctuaire. Ils étaient l'un et l'autre à peu près carrés; le premier devait avoir environ 15 mètres de côté, le second 5^m 40.

Le temple (fig. 5) était construit sur une plate-forme, entourée

d'un fossé profond de $1^m 50$. A l'ouest est un mur de $0^m 50$ d'épaisseur, sans doute revêtement intérieur du mur d'enceinte en briques crues.

Le mur du sud a environ un mètre d'épaisseur; ceux du nord et de l'est, $1^m 40$. Les murs intérieurs ont généralement un mètre. Le sanctuaire est dans une galerie de 3 mètres de large (entre parois) sur $8^m 50$ de longueur; en fouillant cet emplacement, on trouva à $2^m 50$, au-dessous de la base des fondations, un petit monument carré de un mètre de côté, de $0^m 50$ de hauteur et dont les petits murs avaient une brique ($0^m 40$) de largeur. Beaucoup de ces briques étaient inscrites; le texte avait le sens suivant[1] :

« Gimil-Sin, chéri de Bel, roi puissant, roi d'Ur et des quatre régions. »

Contre ces petits murs, il fut trouvé quelques perles de grès cérame et, dans les environs, des fragments de statuettes en albâtre, très archaïques. Cette petite construction était certainement destinée à enclore des objets votifs de fondation, qui furent dérobés ou transportés dans la suite; elle doit être considérée comme postérieure à Gimil-Sin, parce que les briques à inscriptions étaient disposées sans méthode, ce qui indique un réemploi.

La position du sanctuaire est précisée par ce dépôt, qui est précisément au centre du carré dessiné par les statuettes de Doungi.

Le mur qui le limitait à l'ouest est conservé dans toute sa longueur ($21^m 50$); il a un mètre d'épaisseur, et il en restait $1^m 50$ de hauteur. Entre lui et le mur d'enceinte, était une cour d'environ 6 mètres de largeur. Les logements et les magasins devaient être au sud et à l'est.

Il y a peu de dallages intérieurs conservés; au contraire, on en a déblayé de très étendus au nord et à l'extérieur; c'est peut-être de ce côté qu'il faudrait placer l'entrée du temple; mais l'état de conservation et la variété des niveaux rendent les interprétations hasardées.

Tout à fait sur le IIe niveau, c'est-à-dire à $3^m 75$ au-dessous du sol probable du temple, il fut déblayé un dallage à peu près carré et d'environ 6 mètres de côté; les briques employées, très belles, mesuraient $0^m 47$ de côté sur $0^m 07$ d'épaisseur; près des bords, étaient deux bassins; l'un, mesurant $1^m 20$ sur $0^m 40$ et d'une profondeur de $0^m 30$, communiquait avec un aqueduc dont il restait une dizaine de mètres; l'autre bassin, large et profond de $0^m 40$, mesurait $0^m 80$ de longueur; ils étaient tous deux revêtus d'une sorte de mortier à base de chaux, qui servait aussi à joindre les briques de soubassement des murs.

Fig. 6

Au-dessous de la construction était un puits de drainage, il y en avait un autre en dehors; un deuxième aqueduc

Fig. 7

1. Cf. V. Scheil, *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. X, p. 12, pl. VI, n° 1.

aboutissait au ras du dallage et, à son niveau, dessinait une courbe infléchie d'environ 5 mètres de développement.

Sur les briques gisaient en amas des fragments d'albâtre gypseux, ayant appartenu à des statuettes, à des vases, à des socles; ainsi fut retrouvée la statuette de Manichtousou, roi de Kiš; c'est la seule que déterminait une inscription, mais toutes présentent d'indéniables caractères d'archaïsme; les socles de ces statuettes sont des blocs d'albâtre de 0m12 de hauteur; ils étaient scellés dans la muraille au moyen de bitume coulé dans trois évidements parallèles de la face postérieure.

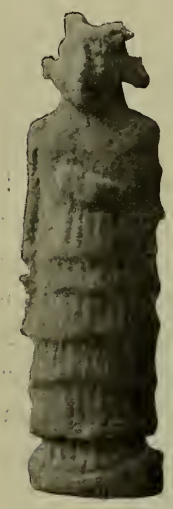

Fig. 8

Cette construction pourrait être contemporaine du temple de Nin-Ḥar-Šag ayant même orientation, et avoir été le sol d'une chapelle souterraine ou d'un lieu d'ablutions et de purifications; cependant, à cause de l'archaïsme des objets qui y ont été trouvés et que l'on doit attribuer à une époque voisine de Manichtousou (4000 av. J.-C.), et en raison de sa position immédiatement sur un terre-plein artificiel en briques crues, on peut y voir les restes d'un très ancien sanctuaire.

Fig. 9

Les fouilles pratiquées tout autour ont été fructueuses en documents archaïques; parmi les plus intéressants, je citerai de mignonnes statuettes en albâtre et en marbre blanc; l'une d'elles (fig. 6) représente une personne assise, dont la tête manque; elle est vêtue d'une robe dite « kaunakès »; les mains, ramenées à la ceinture, tiennent des objets qui doivent être analogues à ceux que tient Karibou-ša-Chouchinak sur sa statue « aux lions », c'est-à-dire un rameau et un vase à libations; deux statuettes (fig. 7 et 8) représentent des personnages debout, coiffés de mitres à cornes, vêtus de châles de kaunakès qui, enroulés autour du corps, laissent à découvert le bras droit; l'un tient un objet de la main droite, la main gauche étant ramenée à la ceinture, l'autre a les deux mains l'une dans l'autre suivant le geste rituel primitif. Ces statuettes portent des traces d'une peinture à l'ocre rouge, et leur base, percée d'un trou, indique qu'elles étaient montées sur socle. D'autres statuettes, extrêmement barbares de facture, rappellent tout à fait certains documents venant de Telloh (fig. 9). Deux têtes sont très expressives; l'une est coiffée d'une sorte de calotte conique, les cheveux la dépassent sur le front et, sur les côtés, retombent flottants sur les épaules (fig. 10).

Fig. 10

Ces fouilles nous ont encore livré des plaques carrées en albâtre, ornées sur une face de bas-reliefs ou de gravures à la pointe. Elles sont percées d'un

trou central, rond ou carré. De semblables plaques ont été trouvées à Telloh et souvent d'un intérêt considérable : M. Heuzey suppose qu'elles servaient de support à des objets votifs, armes ou statuettes; il est encore possible qu'elles aient servi à décorer des murailles.

Les gravures au trait de celles que nous possédons représentent des bouquetins, des lions, des aigles ; deux seulement présentent des bas-reliefs; sur l'une, très incomplète, on voit une cérémonie de libation (fig. 11); l'autre est divisée en deux registres (fig. 12); le premier en haut comporte deux scènes : à gauche, une déesse assise sur un trône très bas, joue d'une harpe de la main droite, et offre ou prend de la main gauche un objet que tient un personnage placé devant elle, un genou à terre. La harpe à corne résonnante rappelle tout à fait celle que nous montre un bas-relief de Telloh; à droite se trouve une déesse assise conseillant son fidèle respectueusement debout. Le registre inférieur montre un lion enfonçant une griffe dans l'épaule droite d'un taureau, le forçant à fléchir sur les genoux; un personnage debout, probablement celui que nous venons de voir en colloque avec la déesse, enfonce une épée dans le cou du félin.

Fig. 11

Il semble qu'il y ait dans ces bas-reliefs une illustration d'un épisode de la légende de Gilgamèš souvent exploitée dans la glyptique.

On a trouvé d'assez nombreux objets en asphalte taillé et en particulier plusieurs centaines de fiches longues de 10 à 12 centimètres et qui devaient être enfoncées dans la muraille; la tête plus correctement arrondie et lissée devait saillir d'environ 3 centimètres; c'étaient sans doute des ornements de paroi. Plus curieuse est une tablette à peu près carrée de $0^{m}195$ de côté; elle est décorée en très léger relief; deux hommes nus se font face, entre eux est un chien et au-dessus deux serpents se mordant chacun la queue sont entrelacés; au centre de la plaque, est un évidement qui a pu servir de cupule à libation; au revers de la tablette, on voit l'amorce d'un piédestal qui a été brisé. Sans doute nous avons là un plateau d'offrandes ou un petit autel. Nous avons en même matière des fragments de cylindres et de cônes qui ont pu appartenir à des supports de plateaux ou même à des autels; la surface en est décorée de bas-reliefs taillés, représentant des animaux et des feuillages.

Je citerai enfin de nombreuses perles, une masse votive en grès cérame, un bracelet, un hameçon de bronze, etc... Parmi les monuments importants trouvés au-

dessus des dallages supérieurs du temple de Nin-Ḥar-Šag, je citerai sans insister la statue de Napir-asou, et le plateau de bronze dénommé *Sit Šamši* de par l'inscription qu'il porte et décrit par M. J.-E. Gautier dans le *Recueil de Travaux*[1]. Ce plateau est garni de décors rapportés, parmi lesquels deux autels ou socles, dont l'un, le plus grand, est au centre d'une sorte de sanctuaire; deux personnages accroupis l'un en face de l'autre pratiquent un rite qui peut être celui du « soleil levant » (*Sit Šamši*). Il semble plus difficile de voir dans ces autels la représentation même de temples à étages et, pour tout le plateau, une sorte de reproduction de l'Acropole de Suse. Il faudrait admettre de la part du fondeur un mépris total des proportions d'édifices.

Fig. 12

Ce document, daté par son inscription de Šilḥak, fut découvert complètement noyé dans du plâtre, et servant avec des briques ordinaires à recouvrir un tombeau; celui-ci était ménagé dans un mur partiellement démoli et dont les matériaux avaient été utilisés pour la voûte; la tombe devait être d'époque parthe; sans doute le plateau de bronze trouvé par hasard avait été considéré comme un objet magique dangereux à détruire.

1. *Le « Sit Šamši » de Šilḥak in Šušinak*, par J.-E. Gautier, *Rec. Trav. Phil. et Arch. égypt. et assyr.*, vol. XXXI.

Constructions secondaires

Au sud du temple de Nin-Ḥar-Šag était un petit sanctuaire autrement orienté, les murs étant sud-nord et est-ouest; il est à peu près carré, mesurant 5 mètres de côté. Sous le dallage fut observé un puits de drainage; il ne restait rien des murs proprement dits, mais des vestiges d'un mur d'enceinte. Un peu au delà vers le sud, se trouvait un sanctuaire analogue, près duquel gisait la statue de Karibou-ša-Šušinak, dite statue aux lions.

Nous avons encore rencontré là un puits de drainage; il était nécessaire de pouvoir se débarrasser des eaux de libations et de purifications. Ces puits étaient extrêmement nombreux à Suse et sur le tell de l'Acropole, on les trouve parfois disséminés à des distances inférieures à $2^{m}50$. Il y en avait probablement au moins un par maison, leur installation était fort simple: on descendait un puits vertical de $1^{m}20$ de diamètre environ, jusqu'à 5 ou 7 mètres de profondeur; on superposait ensuite à l'intérieur, à partir du bas, des manchons cylindriques en terre cuite; le diamètre en variait de $0^{m}60$ à $0^{m}80$, la hauteur de $0^{m}40$ à $0^{m}50$. On calait soigneusement la poterie contre les parois du puits avec des tessons de pots, des fragments de briques, des graviers : la dernière couronne posée était une poterie spéciale formant dôme, présentant au sommet une ouverture circulaire de $0^{m}10$ à $0^{m}15$ de diamètre. Quelques-uns de ces puits avaient été intentionnellement, semble-t-il, remplis de débris de vases et de détritus; on trouve dans tous de nombreux restes de cuisine; mais, parmi les ossements de moutons, gazelles, bœufs et chevaux, je n'ai jamais observé d'ossements humains.

Une tablette provenant des fouilles montre un petit plan, sans doute de maison susienne (fig. 13) ; entre deux maçonneries intérieures figurant des fours ou des bancs de repos, on remarque un trou circulaire qui est probablement l'ouverture d'un de ces puits de décharge, la pièce où il se trouve doit être une cuisine ou des thermes. On remarquera sur cette tablette la diversité des épaisseurs de murs; nous avons observé le même fait sur le terrain.

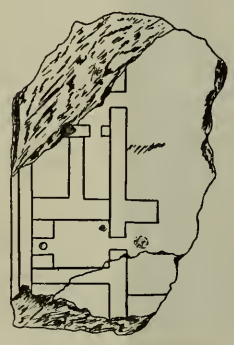
Fig. 13

Des puits de même modèle servaient pour les eaux de pluie; ils se compliquaient alors d'un collecteur, dallage à deux pentes formant rigole jusqu'à l'ouverture. Nous avons même observé une installation plus compliquée et dont le but était de séparer les eaux du toit de celles qui ruisselaient dans la rue : les premières, sans doute dirigées par une gargouille, tombaient dans trois grands vases enduits intérieurement de bitume, dont les cols se touchaient, les fonds étant maintenus par des briques en saillie sur les parois du puits; ils formaient citerne, les eaux de ruissellement tombaient entre ces vases. Ce puits très particulier avait un mètre de diamètre et était garni en briques cuites; je le crois achéménide.

Les Élamites ont cependant établi des puits circulaires de grand diamètre, revêtus de briques, parfois moulées spécialement; ils descendent alors jusqu'à l'eau, ayant une trentaine de mètres de profondeur; leur diamètre varie entre $0^{m}70$ et $3^{m}00$. Le plus

grand que nous ayons rencontré avait un garnissage de 0^m 60 d'épaisseur : tout autour de l'orifice étaient des traces de canalisations; très probablement, l'eau était élevée au moyen d'une machine, peut-être, comme dans les « Tchaab » actuels, dans des outres tirées par un attelage de bœufs; elle était ensuite distribuée par des aqueducs.

Il semble que la cité des temples fût à une certaine époque entourée par une canalisation générale d'alimentation; les besoins d'eau devaient être grands pour les cérémonies du culte comme pour les usages domestiques; l'eau des puits devait être réservée, et l'on usait surtout de celle du canal qui passait au pied de la butte à l'ouest; ce canal arrivait de la Kerkha, c'est le Chaour actuel, la petite rivière de Suse. On montait les outres sans doute avec une machine, et probablement à la tête du canal vers le nord-ouest; c'est en effet sur ce point que la maçonnerie de l'aqueduc est plus soignée et plus forte; les joints sont faits au bitume et les parois, sur 4 mètres de longueur, sont recouvertes d'une couche de 3 centimètres d'épaisseur de cette matière; le canal a une section carrée de 0^m 60 de côté, la fondation a 1^m 10 de profondeur; au delà, les fondations n'ont plus que 40, 30, parfois seulement 20 centimètres, et les briques ne sont plus jointes qu'au mortier d'argile.

Une deuxième canalisation s'alimentait au même point, mais 2^m 50 au-dessous; sa section mesure un mètre sur 0^m 50; elle passe sous une construction assez massive, comprenant un gros mur (largeur 1^m 50) et un dallage au bord duquel est une sorte de piédestal de 1^m 50 de hauteur.

Ce canal se rattache peut-être à un aqueduc qui aurait desservi les deux grands temples, et dont on a relevé quelques fractions subsistantes.

Les petits aqueducs ont été trouvés recouverts de briques posées à plat; les plus grands n'étaient pas non plus à ciel ouvert, vu l'intensité de l'évaporation; mais comme il n'a pas été trouvé trace de voûte, il est probable qu'ils étaient recouverts, comme les terrasses des maisons, d'un lattis et de terre battue avec des regards de distance en distance; les Persans pratiquent encore ainsi actuellement. A l'examen du tracé de ces canaux, on est surpris de leurs nombreuses sinuosités; on pourrait supposer, quand il s'agit des plus importants, que leur direction variait avec l'orientation des bâtiments à desservir, mais les petites canalisations sont dessinées d'après le même principe, présentant par exemple sur 6 mètres de longueur un point d'inflexion; la raison nous en échappe encore.

Les canalisations et les égouts sont souvent garnis de poteries spécialement façonnées; nous avons retrouvé des tuyaux de drainage et de conduites, des rigoles; également de grandes briques (un mètre de largeur) percées de trous qui ont dû servir de regards au-dessus des puits.

Tous ces travaux d'hydraulique nous prouvent bien qu'il y avait autour des temples des jardins et des plantations.

Les vestiges de constructions situés le plus au sud sont difficiles à interpréter; les murs principaux sont orientés N.-S. et E.-O. Leur niveau est plus élevé que ceux du centre du tell et ils sont probablement postérieurs. Vers l'est se trouvait un sanc-

tuaire élamite revêtu de briques émaillées; il était construit sur plan carré d'environ 6 mètres de côté, et de la même orientation.

C'est encore du sud au nord que descend un escalier contemporain sans doute de ces monuments; il a été déblayé jusqu'à la 120e marche; des éboulements ont empêché de poursuivre plus complètement son exploration. Nous ignorons donc s'il descend vers la nappe d'eau souterraine ou conduit simplement à la plaine.

Il est probable que, du moins au début de son établissement, l'escalier était sur les flancs du tell, dans un ravin comblé depuis; il était couvert et descendait entre deux murs de terre pilée, assis par endroit sur des fondations en briques cuites. A partir de la 76e marche, on constate nettement des vestiges de boisage; une poutre longitudinale suivait la clef de voûte supportée par des poteaux distants de 6 à 8 marches; sur elle s'appuyaient en plusieurs points des bois transversaux juxtaposés; il semble que l'on n'en ait mis que très spécialement, peut-être pour remplacer des portions de voûte éboulées. Le bois employé semble avoir été des troncs de dattiers dont le diamètre varie de 15 à 20 centimètres et qui pénètrent dans les pieds-droits de 50 centimètres à un mètre.

Les marches ont 2 mètres de longueur; elles sont faites de deux lits de briques carrées ($0^m32 \times 0^m32 \times 0^m07$); les joints et la face supérieure sont garnis de bitume coulé.

Cent marches ont un développement de 20 mètres et la profondeur totale atteinte pour la cent vingtième est de 26^m16. L'escalier a été déblayé jusque très près du niveau aquifère, à partir du Ier niveau. Il est curieux de noter que l'axe de l'escalier n'est pas rectiligne, mais sinueux comme les canaux; nous ne savons dans quel but.

Sur le plan sont reportés les points des découvertes les plus importantes de nos fouilles; on peut remarquer que la bordure ouest du tell a été particulièrement fructueuse. Probablement les vandales assyriens se sont-ils plus à précipiter de ce côté, sur les flancs les plus abrupts et vers le canal, ce qu'ils ne voulaient pas emporter; en tous cas, de ce côté, il y a fort peu de constructions et nous devons en conclure qu'elles ont été démolies et qu'elles devaient être sinon les plus importantes, du moins les plus richement décorées. Je veux parler surtout de cette région d'où sont sortis les bas-reliefs de Naramsin, la stèle d'Hammourabi, l'obélisque de Manichtousou, les colonnes de bronze, de nombreux dépôts de fondation. La campagne 1908-1909 a systématiquement exploré cette bordure et a relevé deux dépôts de fondation auxquels je vais consacrer quelques pages.

Dépôts de fondation archaïques

Les tranchées nos 27 à 37 avaient fourni des vases et des figurines d'albâtre, des perles et des amulettes; M. G. Jéquier a décrit plusieurs de ces objets, appartenant pour la plupart à la période archaïque définie pour nous par les monuments de Kari-bou-ša-Chuchinak, les tablettes proto-élamites.

Elles avaient également donné de nombreux clous de fondation, indices certains

de constructions importantes dont il n'est resté aucun vestige. Dans la tranchée n° 30, à 20 mètres du bord du tell et à 3 mètres de profondeur au-dessous du IIe niveau, fut exhumé un vase de poterie grossière extérieurement peint au minium de fer ; il contenait plusieurs centaines de perles en pâte blanche, en coquille, en os ; une petite amulette en os avait la forme d'un poisson, une autre en coquille la forme d'un bélier ; un petit hérisson, un porc-épic étaient en grès cérame.

Non loin furent recueillis des clous de fondation avec inscription de Karibou-ša-Chouchinak, des vases de poterie peinte assez grossière, de nombreux silex taillés. Au-dessous de ce niveau était une plate-forme établie en briques crues avec intercalation d'un lit de débris de poterie peinte. Les tranchées 22 et 23 ont donné, à une trentaine de mètres des bords du tell, quelques restes de dallages sous lesquels on trouva des perles en grès cérame et des coquilles de murex.

La tranchée 26, à 15 mètres du bord ouest du tell, nous donna un petit dépôt de fondation ; les objets étaient en amas dans la terre à 1m 50 de profondeur au-dessous du IIe niveau.

Les dépôts trouvés antérieurement étaient situés à un niveau plus élevé d'environ 6 mètres ; bien que comprenant des objets extrêmement anciens, leur dernier remaniement ne pouvait remonter au delà du XIe siècle avant notre ère. Le plus riche était le dépôt de fondation du temple de Nin-Chouchinak qui renfermait une cinquantaine de cylindres et de cachets, une vingtaine de statuettes de bronze, de nombreuses figurines et des bagues en or. Un autre dépôt renfermait une statuette d'or, une autre d'argent, une colombe et une tête de taureau en lapis-lazuli, un collier de perles dont l'une portait une inscription magique, etc. Il est intéressant de comparer à ces dépôts une trouvaille d'un niveau très inférieur et dont l'ensemble paraît remonter au XXe siècle avant notre ère.

Elle comprenait :

Un grand vase à libations, en albâtre gypseux ; il a la forme d'un cornet légèrement évasé dans le haut : le bord en est décoré de bandeaux parallèles. La forme de ce vase très élancée fait songer au clou de fondation dont il aurait pu tenir lieu. Sa hauteur est de 31 centimètres ; le diamètre de la base est 0m055, celui de l'orifice 0m 11.

Deux petits vases d'albâtre, à deux cols ; leur forme et leur décoration par des lignes ondulées imitant un travail de vannerie font songer à la représentation de barques faites de roseaux ou de perches reliées par des cordes ; ils portent des traces d'une peinture à l'ocre rouge.

Une petite niche d'albâtre ; sans la position des trous qui servaient à la suspendre, on aurait pu prendre cet objet pour un godet à fard.

Une plaquette en calcaire gris taillée, figurant un personnage debout les mains jointes (fig. 14) ; la tête est ronde,

Fig. 14

les oreilles sont pointues et écartées, la bouche est ouverte et grimaçante; la physionomie a une expression simiesque.

Fig. 15

Une statuette en albâtre translucide (fig. 15); elle figure une femme à genoux, assise sur ses talons pour mieux dire; ses mains sont jointes, ramenées sur la ceinture, elle est en prière. Les cheveux longs sont serrés par un bandeau autour de la tête, la figure est ronde, le profil sémite; les seins sont à peine saillants; le corps devait être vêtu à partir de la ceinture, du moins la moitié inférieure de l'objet a une forme ovoïde sans détails.

L'artiste a réussi là une caricature de la bonne dévote et un type bien original. M. Heuzey a décrit de Telloh une statuette de femme accroupie à l'orientale, mais les pieds sont de côté; dans notre figurine les doigts de pied sont figurés, ce qui montre qu'il y avait non pas un support horizontal, mais sans doute une petite tige pour la supporter. Certaines statuettes égyptiennes ont la même attitude, mais ce sont des représentations d'Isis nourricière, les mains ne sont plus jointes, ni l'expression n'est aussi religieusement méditative.

Une statuette de femme accroupie, assise sur ses talons; elle est en calcaire gris et très rongée par l'humidité; elle pourrait représenter une vieille femme maigre et sèche avec de longs cheveux.

Une statuette de lion en calcaire gris; la matière était très belle, mais l'œuvre est peu soignée; l'animal dut d'abord être monté sur roulettes, puis suspendu.

Une statuette en marbre blanc très compacte de buffle accroupi; la tête manque, elle devait être rapportée et finie par une petite goupille. Une bélière de suspension a dû remplacer la queue, mais elle est brisée; les sabots fendus sont exactement présentés, mais le pli des cuisses et des épaules est figuré par un enroulement conventionnel, sinon gracieux; le côté droit de la statuette est plus négligé que le gauche, on ne sait pourquoi.

Une statuette en albâtre d'ours assis; les pattes de devant sont étendues vers le museau; une figurine semblable existe d'autre part en terre cuite.

Une statuette en albâtre d'un petit animal à fourrure ou à piquants; ce peut être une loutre, un hérisson, un porc-épic.

Une petite figurine d'une souris est très gracieusement exécutée; elle surmonte un goujon de même matière (albâtre) et a pu ainsi former tête de bouchon pour un vase.

Fig. 16

Une colombe en marbre blanc (fig. 16); d'après la position du trou de suspension, l'oiseau est représenté mort, tête pendante; les bouts des ailes sont croisés sur la queue. C'est une pendeloque ou amulette de marbre blanc très compact, et elle est d'un type inédit.

Une perle plate en albâtre a la forme d'un losange, les extrémités percées sont entourées d'un cordon; sur une face sont des ornements gravés à la pointe.

Avec ces objets se trouvaient de nombreuses perles de pâte blanche, menues et fragiles, deux perles de cristal de roche, un petit miroir de bronze, une cinquantaine de coquilles marines, appartenant aux genres Helix, Conus, Murex, Oliva.

Citons enfin une dizaine de pierres, galets assez informes mais bizarrement érodés.

La continuation de la même tranchée montra un deuxième dépôt situé au même niveau et à une distance d'environ un mètre du précédent. Sa composition n'était pas moins intéressante; les objets paraissent avoir été amassés entre des tablettes assez minces, en calcaire, placées de champ. En voici l'énumération :

Fig. 17

Un vase d'albâtre à deux cols, en forme de barque; un vase analogue à trois cols, une de ses extrémités est ornée d'une tête d'animal, peut-être de sanglier (fig. 17); les fouilles de Sardaigne ont livré des barques votives dont la proue est ainsi armée.

Un vase d'albâtre ayant la forme d'un sachet.

Un vase d'albâtre ayant une forme d'animal, peut-être d'ours.

Fig. 18

Fig. 19

Un très petit vase en forme de sanglier; trois vases en forme d'oiseaux : on reconnaît l'outarde et la perdrix (fig. 18); les yeux étaient rehaussés au moyen d'une peinture noire, peut-être bitumineuse; on retrouve la même inspiration qui figura des oiseaux sur les vases peints de même époque.

Un grand vase à pied en terre cuite a la forme d'une colombe; la tête, les ailes et la queue sont soulignées de traits rouges et noirs.

Un singe accroupi en albâtre gypseux (fig. 20) ; l'animal est très exactement observé ; il a la tête dans les épaules ; les bras maigres, très longs, sont appuyés sur les genoux ; l'objet était primitivement fixé sur un socle par trois chevilles.

Un ours accroupi, les pattes de devant entourant le museau ; albâtre gypseux. Cet objet porte les traces de deux montures consécutives ; le corps de l'animal a dû être d'abord verticalement placé comme si l'animal grimpait, puis placé horizontalement comme s'il avait été, par exemple, poignée de canne.

Une statuette en albâtre gypseux représente une femme âgée, méditant (fig. 19) ; elle est accroupie sur ses talons, les mains jointes élevées jusqu'à toucher le menton ; les pieds ne sont pas figurés, mais au-dessous de la statuette se voit le logement d'une cheville de suspension.

Là encore apparaît ce type si curieux de figurine et avec une recherche caricaturale qui devait être assez fréquente à cette époque ; nous avons aussi trouvé, à ce même niveau, un débris de statuette en terre cuite autrefois peinte et qui éveille aussitôt l'idée d'une « charge » ; c'est encore une prieuse, les mains sont jointes sur la gorge ; le cou est tendu avec une expression extatique, mais la tête est grotesque avec un nez proéminent, les yeux béants ; remarquez encore ce détail, les seins repoussés d'un même côté pour laisser s'opérer le mouvement des bras.

Une statuette en albâtre montre une femme à genoux, accroupie ; les mains sont brisées, mais on devine qu'elles devaient soutenir les seins, dans une attitude fréquemment retrouvée sur les figurines de terre cuite et qui est rituelle encore pour la prière des femmes, aux pays musulmans (cf. Chardin). La tête est très peu nette, elle a une expression simiesque.

Une très belle statuette représente un homme accroupi, élevant un grand vase rond dans un geste d'offrande (fig. 21) ; il est nu, ses cheveux séparés par une raie sont assez longs et encadrent largement sa figure.

Cette statuette nous montre, contrairement à la plupart des précédentes, une réelle connaissance des proportions artistiques ; il n'y a plus là de caricature, d'essai manqué et livré tel quel, c'est un effort artistique.

Je citerai enfin des coquilles et des perles de pâte, des pierres aux formes plus ou moins bizarres ; l'une d'elles a vague apparence de colombe, une autre de personnage.

Les objets composant ces deux dépôts n'ont pas été façonnés pour être ainsi déposés ; ce sont des prélèvements faits sur le mobilier des temples voisins ou renouvelés, il est probable qu'ils ont été choisis parmi les moins importants et les plus détériorés ; il est également probable que les vases ont été déposés remplis de parfums, d'essences, quelques-uns de pourpre ; les coquilles nombreuses que nous avons recueillies appartiennent à des genres employés à Tyr pour la fabrication de leur célèbre teinture ; la pourpre proprement dite était extraite d'un murex, l'indigo d'un hélix *(H. ianthina)*. Les Phéniciens en rendant célèbres leurs teintures de Syrie n'ont fait que transporter sur la Méditerranée l'industrie des populations riveraines du golfe Persique.

Comme dans les dépôts des niveaux supérieurs précédemment étudiés, nous avons retrouvé des personnages aux attitudes d'offrande et de prière, des animaux tels que le

lion, le taureau, le singe, la colombe. Nous en voyons ici de moins habituellement représentés, le sanglier, la souris, la perdrix, l'outarde. C'est une partie de la faune que nous avons reconnue sur les vases peints ; ceux-ci nous ont en effet montré la tortue,

Fig. 20

Fg. 21

le serpent, la fourmi, l'âne et le chien, de nombreuses espèces d'oiseaux et de poissons. L'artiste est devenu moins éclectique dans le choix de ses sujets, ou bien l'esprit religieux n'a retenu que quelques symboles.

Je termine ce premier essai sur les restes de constructions susiennes en faisant remarquer combien Telloh et Ninive ont laissé de plus importants vestiges. Suse est malheureusement redevenue capitale après la terrible épreuve que lui infligea Assurbanipal ; tour à tour les Babyloniens, les Achéménides, les Grecs et les Parthes, même les Sassanides et les musulmans sont venus reprendre les beaux matériaux élamites et construire dans toute la région.

Je ferai encore remarquer que toutes les constructions élevées sur le tell de l'Acropole se rapportent à des temples et des sanctuaires, aussi bien d'après les objets recueillis près de leurs ruines que d'après les inscriptions votives des briques. Nous avons donc l'espoir de trouver en quelque point de la « Ville Royale », au-dessous des décombres parthes, les palais des souverains d'Elam.

LE PERROQUET

Psittacus, Linné

PAR

P.-Hippolyte Boussac

Cet oiseau, tiré du tombeau de Khnoum-Hotep, à Beni-Hassan, est représenté voletant au-dessus d'un nid contenant deux œufs, et placé dans un fourré de papyrus[1]. On ne saurait, d'une manière absolue, établir son identification, notre image n'étant point rigoureusement exacte comme structure du bec et distribution des couleurs[2].

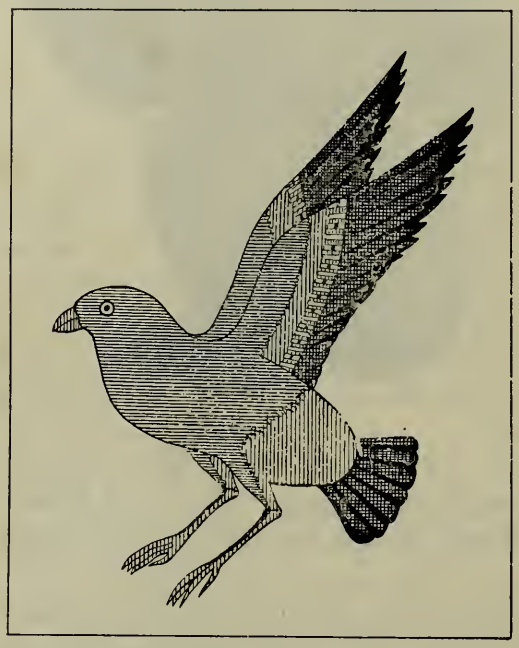

Fig. 1. — Perroquet, peinture du tombeau de Khnoum-Hotep, à Beni-Hassan. (D'après Champollion.)

Cependant l'aspect général de cette peinture (fig. 1) permet de reconnaître que l'artiste pharaonique a voulu représenter un Perroquet à courte queue dont certaines espèces vivent de préférence dans les bosquets peu touffus et les endroits découverts. Le bec robuste, un corps ramassé, des ailes pointues, une queue aux pennes arrondies, courtes et en éventail, les pieds munis de quatre doigts allongés, tels sont les caractères propres à notre sujet et que possèdent également quelques *psittacidés* du genre *Pœocephalus*, assez communs en Afrique, aujourd'hui encore.

Son plumage étincelle de couleurs flamboyantes. Un vert émeraude couvre toute la partie antérieure du corps ; l'arrière-train, le bec et les pieds sont d'un rouge ardent, un bleu outremer s'étale sur la queue et les grandes pennes de l'aile, celles-ci séparées des petites couvertures par deux minces rubans, l'un pourpre et l'autre jaune d'or, piqué de noir.

Si par sa forme, notre oiseau se rapproche assez du *Psittacus Meyeri*[3], du Psittacule du pays de Taran[4] et autres individus semblables, la variété de ses teintes et leur distribution seraient moins caractéristiques. Les espèces du genre *Pionus*, vivant en Abyssinie et au pays des Somalis, offrent en effet moins de diversité dans leur coloration, ayant, pour la plupart, le ventre rougeâtre ou jaune-orange. L'image de Beni-

1. Lepsius, *Denkmaeler*, Abth. II, Bl. 130. Beni-Hassan, XIIe dynastie.

2. La mandibule inférieure est un peu longue, mais cette faute peut aussi bien être attribuée au dessinateur de Champollion qu'au peintre pharaonique.

3. *Psittacus Meyeri*, Cretzschmar, dans Rüppell, *Atlas zu der Reise im nördlichen Afrika*, tabl. 11 (1826).

4. Bourjot Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Perroquets*, 3e vol. (suppl.) pour faire suite aux 2 volumes de Levaillant (1837-1838) ; *La Psittacule du pays de Taran ou d'Abyssinie*, pl. 99.

Hassan n'est donc l'effigie réelle d'aucune des espèces que nous venons de mentionner, mais elle peut, en tous cas, être l'interprétation capricieuse de l'une d'elles; c'est ce que nous allons examiner.

Joignant à une certaine intelligence la facilité de pouvoir imiter la parole humaine, possédant en outre les facultés et les passions du singe, les Perroquets sont appelés des singes ailés. Comme le singe, cet oiseau est prudent, faux, rusé, colère et garde la mémoire des mauvais traitements; mais, ainsi que le singe, on peut l'instruire et le rendre obéissant.

Les livres sacrés de l'Inde nous le montrent recevant de la part des Brahmines un culte spécial. Le nom de Çuka ou de Perroquet y est donné au fils de Krishna, quand il lit le Mahabharâta aux monstres; Kama, le dieu de l'amour, avait pour monture un Perroquet; aussi est-ce cet oiseau qui, dans les contes hindous, révèle les secrets des amants. Dans une élégie boudhiste, le Çuka n'aspire qu'à mourir en voyant se dessécher l'arbre Açoka qui, toujours, lui servit de refuge[1].

Quelques-unes de ces croyances, relatives au Perroquet, s'infiltrèrent peu à peu dans l'ancienne Grèce, et nous en retrouvons l'écho dans Élien[2].

Il semble donc qu'un oiseau si précieux et doué de facultés extraordinaires eût dû produire, sur un peuple superstitieux comme les anciens Égyptiens, une impression profonde. Or, tandis que le singe a joué un si grand rôle dans l'Égypte ancienne, non seulement on ne rencontre rien de semblable pour le Perroquet, mais nous ne possédons de cet oiseau qu'une seule image et encore n'est-elle accompagnée d'aucune légende susceptible de faire connaître son nom égyptien.

Un fait aussi étrange nous amène à rechercher si l'espèce connue des anciens habitants de la vallée du Nil, tout en possédant de brillantes couleurs, n'aurait pas été privée de la plupart des facultés propres à cet oiseau.

Parmi les *pionus* réunissant ces conditions, la PERRUCHE A TÊTE ROUGE, vulgairement connue sous le nom de Moineau de Guinée[3], nous semble la mieux indiquée pour servir de type. Abondamment répandue dans tous les climats méridionaux de l'ancien continent, on la rencontre en Éthiopie, aux Indes orientales et à Java aussi bien qu'en Guinée. Cette petite Perruche mesure 15 centimètres de longueur totale et a tout le corps d'un vert émeraude; le bec, le front et la gorge sont rouges, une belle teinte outremer s'enlève au bord de l'aile et sur le croupion; la queue, très courte, est ornée de trois bandes transversales, l'une rouge, l'autre noire, la troisième verte et formant bordure. Ces diverses colorations se retrouvant dans l'image de Beni-Hassan, on peut, je crois, considérer celle-ci comme une interprétation fantaisiste du Moineau de Guinée, à moins toutefois qu'elle n'ait été exécutée de souvenir. Non seulement ce psittacidé n'imite pas la parole humaine, sa voix n'étant qu'un petit gazouillement, mais par ses déprédations il est un véritable fléau pour les régions qu'il habite et l'objet d'une chasse sans merci.

1. DE GUBERNATIS, *Mythologie zoologique*, vol. II, chap. XI, p. 336 et suiv. (éd. franç., 1874).
2. *De Natura Animalium*, lib. XIII, 18.
3. G. EDWARDS, *Glanures d'Hist. nat.*, t. I, pl. 237; La petite Perruche à tête rouge ou le Moineau de Guinée (1758). — BUFFON, Pl. enlum., n° 60. — BOURJOT SAINT-HILAIRE, *loc. cit.*, 3e vol. (suppl.); Psittacule à tête rouge ou Moineau de Guinée, n° 90.

Ces considérations expliqueraient suffisamment le manque d'enthousiasme des anciens Égyptiens pour un semblable oiseau et le silence des monuments à son sujet.

Peut-être encore faut-il voir dans notre figure l'unique reproduction d'une espèce à jamais éteinte, dont le dessous des ailes était, comme dans le *Charmosyna subplacens* de la Nouvelle-Guinée, orné de bandes multicolores[1].

Quoi qu'il en soit, le Perroquet qu'on ne rencontre aujourd'hui dans l'Afrique orientale qu'à partir du 15e degré de latitude nord, remontait donc, sous le Moyen Empire, jusqu'au 28e degré. On objectera, sans doute, que notre oiseau put, à titre de curiosité, être importé de l'Éthiopie avec tant d'autres animaux figurés sur les parois des syringes ; mais alors nous le trouverions domestiqué et jouant, auprès de quelque personnage égyptien, un rôle analogue à celui du singe, du chacal, du chien, du chat ou de la gazelle. Loin d'en être ainsi, nous le voyons, au contraire, mêlé à divers oiseaux sauvages et, avec eux, prenant ses ébats en pleine liberté.

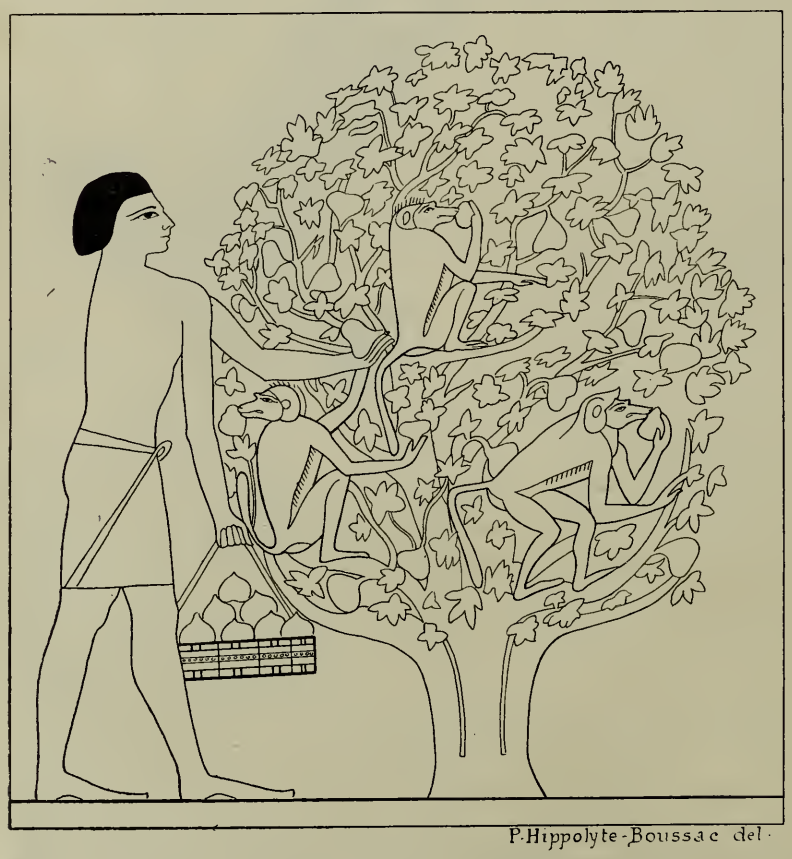

Fig. 2. — Babouins sur un figuier. (Peinture du tombeau de Khnoum-Hotep, paroi opposée à celle où se trouve le Perroquet.)

Une autre raison permet, en outre, d'affirmer qu'aux temps pharaoniques, l'aire de dispersion du Perroquet s'étendait beaucoup plus haut vers le nord.

On a remarqué, depuis longtemps déjà, que les régions habitées par les Singes contiennent également des Perroquets, à tel point qu'on pourrait presque considérer ces animaux comme inséparables[2]. Or, dans la même syringe, la paroi faisant face à notre image est ornée d'un figuier envahi par des Babouins[3] (fig. 2), quadrumanes fort abondants jadis en Égypte, d'où ils ont entièrement disparu.

1. Ajoutons toutefois que le *Charmosyna subplacens* est une espèce à longue queue.
2. Brehm, *La vie des Animaux illustrée, les Oiseaux*, t. I, p. 6 (Ed. franç.).
3. Lepsius, *Denkmaeler*, Abth. II, pl. 127. Beni-Hassan, XIIe dyn. Grab. 2, Westseite B.

A ces considérations vient s'ajouter, encore, un témoignage historique. Suivant Pline[1], des explorateurs, envoyés par Néron à l'intérieur de l'Afrique, ont rapporté que de Syène, située sur le 24e degré de latitude nord, à Méroé, placée au 17e, on comptait 873.000 pas dont 431.000 jusqu'à Tergedum, localité à partir de laquelle l'expédition vit des Perroquets et un peu plus loin des Singes. Tergedum n'étant pas à moitié chemin entre Syène et Méroé, on peut conclure que les émissaires de Néron rencontrèrent des Perroquets entre le 20e et le 21e degré.

Ainsi donc, depuis le Moyen Empire jusqu'au Ier siècle de notre ère, c'est-à-dire au cours d'une période d'environ 2.500 ans[2], ces oiseaux auraient émigré de 7 degrés vers le sud. Comme aujourd'hui on ne les rencontre qu'à partir du 15e degré, ils ont, depuis Néron, soit en moins de 2.000 ans, reculé de 6 degrés ; d'après cela, leur marche rétrograde se serait effectuée dans une proportion presque constante durant 4.500 ans.

LE CANARD A LONGUE QUEUE OU PILET

Dafila acuta, Linné

PAR

P.-Hippolyte Boussac

Plus petit que le Canard sauvage, le Pilet mesure de 53 à 58 centimètres de longueur. Son corps est svelte, élégant, sa tête petite, un cou aminci et singulièrement

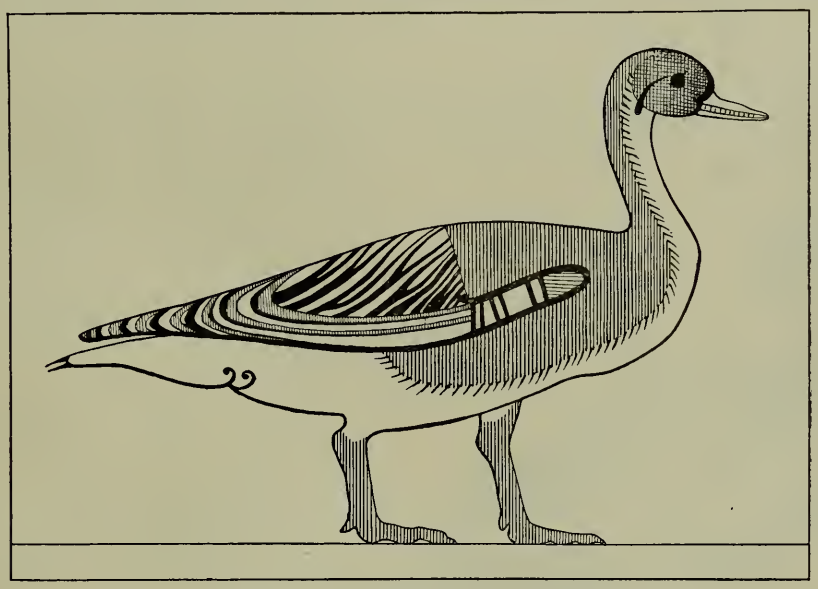

Fig. 1. — Le Canard à longue queue. (Peinture de Beni-Hassan.)

allongé ; sa queue se termine par deux longues rectrices effilées. Agréable de coloration, il a toute la partie supérieure d'un gris tendre, ondé de traits noirs, le dessous d'un

1. *Hist. nat.*, VI, 35, 6.

2. Il est bien entendu que ce chiffre n'est qu'approximatif, il serait peut-être plus exact de dire de 2.500 à 2.400 ans.

blanc pur; la tête de couleur marron, le miroir de l'aile d'un vert cuivré, très brillant, la queue noire et blanche, l'iris d'un brun clair, le bec et les pieds gris d'ardoise[1].

Deux images peintes, se complétant l'une l'autre, rappellent fort bien l'oiseau vivant. Dans l'une (fig. 1), la tête est d'un blanc jaunâtre, le manteau et les ailes sont jaunes rehaussés de noir, le dessus du corps et les pieds bleus, les parties inférieures blanches. Les rectrices effilées sont indiquées par deux pointes placées à l'extrémité de la queue.

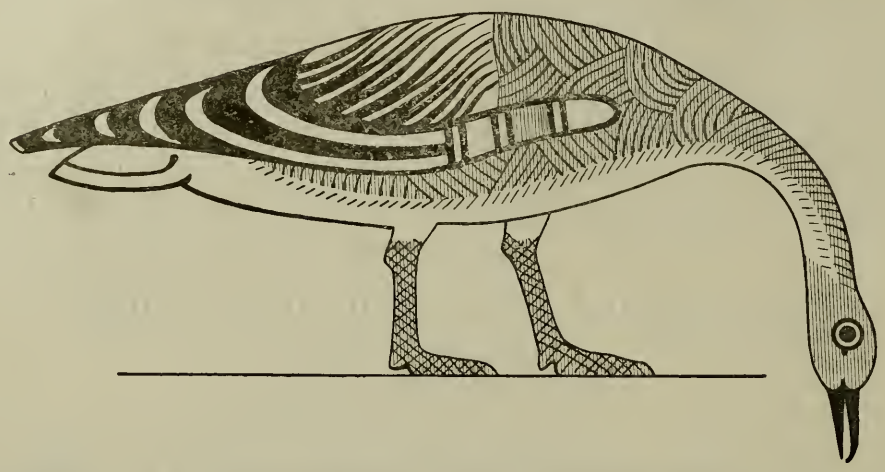

Fig. 2. — Pilet non adulte, Beni-Hassan. (D'après Champollion.)

L'autre interprétation, représentant le sujet en train de pâturer (fig. 2), est sans doute celle d'un jeune, puisque les deux pennes caudales n'ont pas été indiquées. Cette image complète la première en ce sens qu'elle nous montre le bec de couleur foncée, le miroir de l'aile vert émeraude et les petits traits ondulés se détachant en noir sur le fond.

Le Canard à longue queue habite tout l'hémisphère boréal et émigre vers le sud dans la saison froide. A cette époque, il se montre à Panama, au Japon, en Chine, dans l'Inde, à Ceylan ; il n'est pas rare sur les rives du Jourdain et les petits cours d'eau avoisinant la mer Morte[2]. Visitant aussi le nord de l'Afrique, il est très commun dans la Basse Égypte et le Fayoum où il vit sur les lacs, mêlé à de grande bandes d'oiseaux ou pâturant, avec d'autres canards, le long des bancs de sable, sur les canaux et dans les mares; il est moins répandu sur le Nil au-dessus du Caire[3].

Le Pilet niche dans les herbes et les joncs, sa ponte est de huit à dix œufs d'un blanc verdâtre.

Ce palmipède est l'un de ceux dont les images sont, non seulement les plus fréquentes, mais aussi les plus variées d'aspect. L'une de ces reproductions nous le montre les ailes éployées et prenant son essor dans une position légèrement inclinée, presque verticale; ainsi rendu, il équivaut à l'article □ ; aussi, vu de cette manière, figure-t-il à satiété sur les monuments (fig. 3).

Je n'ai rencontré le nom égyptien de cet oiseau sur aucune interprétation coloriée,

1. Buffon, Pl. enlum., t. IX-X, n° 954. — Gould, *Birds of Europe*, vol. V, pl. 365. — Dresser, *A. History of the Birds of Europe*, vol. VI, pl. 431.
2. Tristram, *The Fauna and Flora of Palestine*, p. 116.
3. Shelley, *The Birds of Egypt*, p. 284.

seules quelques sculptures accompagnées de légendes pourraient nous fixer à cet égard ; mais comme dans la plupart d'entre elles les couleurs ont disparu, il est assez difficile de pouvoir identifier sûrement le sujet. Cependant, par sa longue queue, le Pilet est si bien caractérisé, que nous croyons le reconnaître dans un bas-relief de Sakkarah surmonté du groupe (fig. 4).

Fig. 3. — L'article *pa*. (D'après Griffith.)

A défaut de coloration, la tête fine, le cou très allongé, les deux longues rectrices, tout dans cette image, entièrement conforme à celle que Buffon a donnée du Pilet[1] (fig. 5), nous révèle bien une interprétation égyptienne de ce palmipède, lequel, en outre de sa valeur phonétique *pa*, porterait le nom de Set. Cette dénomination nous est confirmée par des oiseaux de même espèce, portant un nom semblable, représentés au tombeau de Ti, et dont la queue est munie de deux longues pennes, distinctes l'une de l'autre (fig. 6).

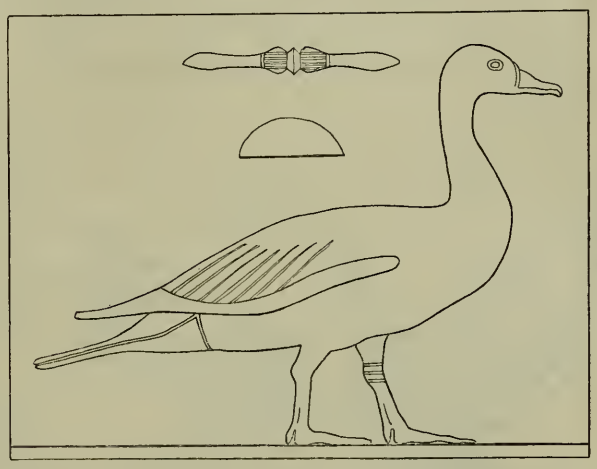

Fig. 4. — Pilet, sculpture de Sakkara. (D'après Champollion.)

Plus fin, plus délicat comme gibier, que le canard sauvage, le Pilet a toujours été fort recherché. Les Égyptiens le capturaient dans les étangs et les marécages à l'aide du filet ; chasse fort curieuse, maintes fois reproduite sur les parois des syringes. Dans ces compositions le nombre des oiseaux est si prodigieux, qu'il faut jusqu'à cinq individus, quelquefois plus, pour sortir le filet de l'eau et le ramener à terre. Parfois, réussissant à passer à travers les mailles, l'un des volatiles se sauve à tire-d'aile, dans la pose affectée à la syllabe *pa* ; mais ici l'interprétation est plus réaliste, plus vivante, moins stylisée et ajoute à l'ensemble du tableau une note infiniment pittoresque (fig. 7).

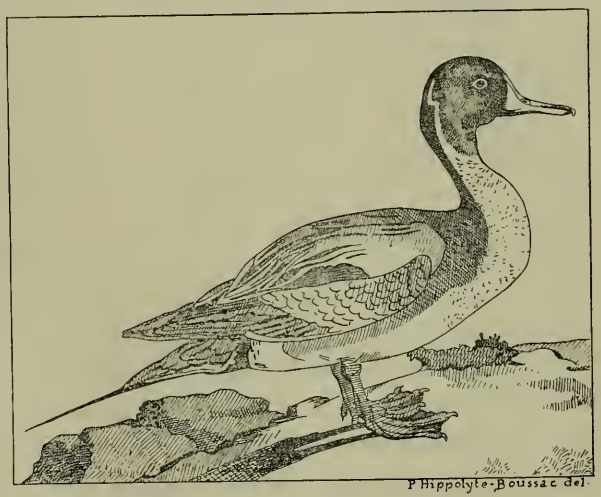

Fig. 5. — Le Pilet, d'après Buffon, *Hist. nat. des Oiseaux*, t. IX, pl. XIII (1783).

Le Canard à longue queue était aussi l'objet d'un élevage spécial. Nous voyons

1. Buffon, *Hist. nat. des Oiseaux*, t. IX, p. 200, pl. XIII (1783).

des basses-cours de l'Ancien Empire peuplées de diverses espèces mais où le Pilet domine. Toutefois ces canarderies sont loin d'offrir l'aménagement luxueux prodigué par les agronomes romains aux établissements de même genre qu'ont si bien décrits Varron et Columelle[1]. Ici, ni lacs artificiels entourés de vertes pelouses, ni gîte particulier, ombragé de plantes aquatiques, affecté à chaque individu; aucun treillage à grandes mailles ne recouvre la cour pour empêcher les captifs de s'envoler ou les protéger contre les oiseaux de proie. Tout est beaucoup plus simple et se réduit à une aire entourée de quatre murs. Le mode d'élevage, il est vrai, n'est pas le même; alors que les Romains cherchaient à procurer à leurs canards privés le genre de vie des espèces sauvages, les Égyptiens se bornaient à les gaver avec des gâteaux d'orge ou de froment.

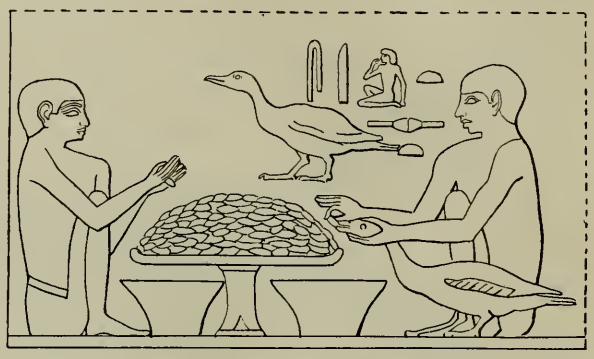

Fig. 6. — Bas-relief memphite. (Tombeau de Ti.)

Un bas-relief memphite nous fait assister à cette opération. Voici, en face l'un de l'autre, et assis par terre, deux garçons de ferme préposés à l'élevage des canards. Tandis que celui de gauche pétrit les gâteaux et les pose, au fur et à mesure, sur un bas guéridon placé devant lui, l'autre tient, de la main gauche, l'oiseau par la tête et, de la droite, lui introduit dans le bec, la nourriture préparée par son compagnon (fig. 6).

Fig. 7. — Peinture de Beni-Hassan. (D'après Champollion.)

Non seulement le Pilet constituait pour les Égyptiens un aliment fort délicat, mais nous le voyons aussi jouer un rôle actif dans une cérémonie symbolique pratiquée au cours de la grande panégyrie de Min. A un moment donné, deux prêtres lançaient quatre volatiles qu'on supposait s'envoler vers les quatre points cardinaux : « Va au sud, dire aux dieux du sud qu'Horus, fils d'Isis, a pris la grande double-couronne et que N....., le roi du sud et du nord, a pris la double-couronne[2]. »

1. Varro, *De Re rustica*, *lib.* III, 11. — Columellæ, *De Re rustica*, *lib.* VIII, 15.
2. Cette formule adressée aux oiseaux était la même pour chacun d'eux; le prêtre n'y changeait que le nom de l'orientation : « Va au sud, va au nord, à l'est, à l'ouest. »

Au Ramesséum, ces oiseaux sont des palmipèdes parmi lesquels figurent deux Pilets bien caractérisés, espèce, on l'a vu plus haut, portant le nom de Set (fig. 8). On ne saurait attribuer au hasard un fait semblable; aussi, je crois, est-il permis d'admettre que, si les Pilets servaient à désigner le dieu Set, roi de la Haute Égypte, les deux autres volatiles symbolisaient le roi du nord, Horus. A ce point de vue, il serait fort intéressant de connaître le nom de ces oiseaux et l'espèce à laquelle ils appartiennent; malheureusement leurs caractères extérieurs ne sont pas assez accusés pour permettre une identification certaine.

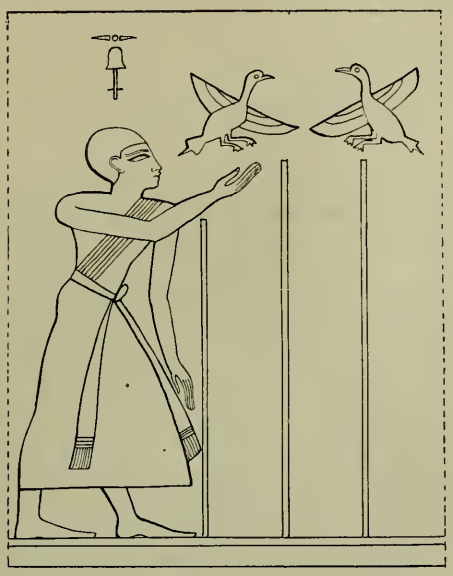

Fig. 8. — Bas-relief du Ramesséum, XIXe dynastie. (Lepsius, *Denkm.*, III, 163.)

L'accomplissement de ce rite subit, au cours des siècles, divers changements. A Médinet-Abou, les génies représentant les messagers célestes sont remplacés par quatre pigeons qui ne se laissent pas identifier (fig. 9). Dans la grande panégyrie de l'Horus d'Edfou, sculptée sur les parois du temple, les annonciateurs de l'heureuse nouvelle sont Amset, Hapi, Tiaumautef, Kebhsennouf, figurés par des oiseaux fantastiques à tête d'homme, de cynocéphale, de chacal, de faucon. Enfin à Dendérah, pendant la célébration de la veillée d'Osiris, on lance à nouveau quatre palmipèdes, emblèmes aussi des quatre fils d'Horus, mais ici, aux anatidés de la XIXe dynastie, on a substitué quatre *Vautours-de-mer*, goëlands ou mouettes (fig. 10)[1], portant, chacun, le message, suspendu au cou, sous la forme d'un rouleau de papyrus[2].

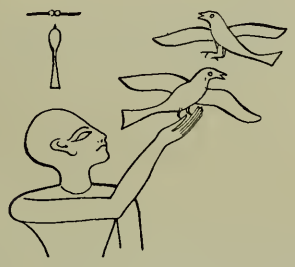

Fig. 9. — Bas-relief de Médinet-Habou, XXe dynastie. (*Denkm.*, Abth. III, Bl. 213.)

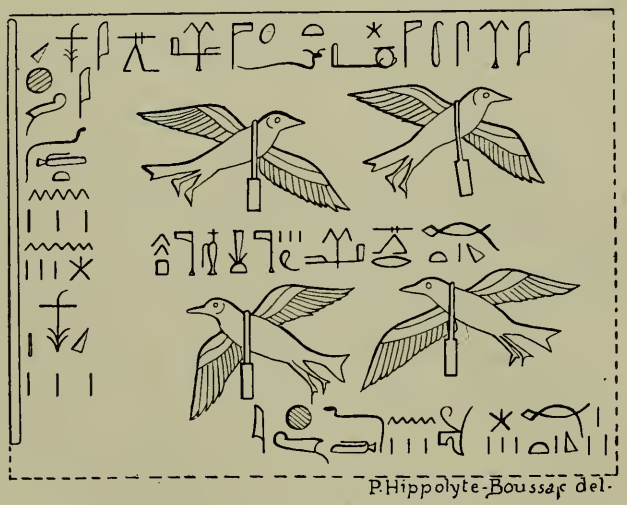

Fig. 10. — Bas-relief de Dendérah, Ptolémée César. (*Denkm.*, Abth. IV, pl. 57.)

1. Lâches, voraces et criards, ils ont reçu le nom de *Vautours-de-mer*, parce que, semblables aux vautours terrestres, ils n'osent s'attaquer qu'aux animaux faibles et nettoient les cadavres, de toute sorte, flottant à la surface des eaux ou rejetés par la mer sur ses rivages. Vivant sous toutes les latitudes, ils couvrent les écueils, les rochers et les plages.

2. Exactement ce qui se fait, aujourd'hui, avec les pigeons voyageurs.

LETTRE A M. MASPERO SUR L'ENNÉADE HÉLIOPOLITAINE

PAR

M. J. CAPART

Bruxelles, le 11 septembre 1910.

CHER MONSIEUR MASPERO,

Je me permets de vous soumettre quelques remarques relatives aux rapports qui existent entre l'ennéade héliopolitaine et l'ogdoade hermopolitaine. J'ose espérer que le problème que soulèvent ces remarques sera de nature à vous intéresser et que vous approuverez la manière dont j'ai essayé de le résoudre. Je serais heureux de penser que j'ai pu m'aventurer sans trop de témérité en un domaine où vos travaux ont posé des jalons indestructibles.

A Hermopolis — et je ne fais ici que résumer vos enseignements — le dieu Thot est associé à quatre dieux qui ne paraissent rattachés à leur chef par aucun lien de parenté. Hermopolis est « la maison des Cinq », le temple « la demeure des Cinq », le prince « le grand de la maison des Cinq ». D'autre part les quatre dieux sont dédoublés par la formation de déesses dont le nom n'est que le féminin du nom du dieu. Sous cet aspect « on les appelait les Huit — Khmounou — sans entrer dans le détail, et Hermopolis reçut à cause d'eux le nom de Khmounou, la ville des Huit[1] ».

Cette conception est-elle très ancienne? Le dédoublement des quatre dieux en quatre couples dont la déesse n'est que le reflet féminin du dieu est-il inhérent à un système de théologie propre à Hermopolis; ou bien, n'est-ce pas plutôt un moyen d'adapter les Cinq d'Hermopolis à un groupement inspiré de l'ennéade héliopolitaine? C'est vers cette solution que vous semblez pencher quand, dans votre grande *Histoire*, vous écrivez : « Les Quatre d'Hermopolis... auraient pu se passer de déesses, si le mariage ne leur avait été imposé par leur identification avec les dieux correspondants de l'ennéade héliopolitaine. »

Avant de résumer quelle était la composition de l'ennéade, je rappellerai ici le tableau de l'ogdoade qui, par l'adjonction de Thot, constitue un groupe de neuf dieux :

THOT, chef de

NOU et NOUT — HEH et HEHET — KEK et KEKET — NEN et NENET.

A Héliopolis aussi nous trouvons en tête un dieu isolé : Toum, puis quatre couples divins : Shou et Tefnet, — Geb et Nout, — Osiris et Isis, — Setekh et Nephthys. Ce qui distingue l'ennéade de l'ogdoade c'est, tout d'abord, que les déesses ne sont plus de simples doublets des dieux, et ensuite, que tous les personnages sont réunis par des liens généalogiques : ils appartiennent à une grande famille dont l'histoire est l'histoire de la création et de l'organisation du monde selon la doctrine d'Héliopolis, ainsi que vous l'avez si bien démontré. Dressons-en le tableau en numérotant les couples divins :

1. MASPERO, *Histoire ancienne*, t. I, p. 147-148.

TOUM

(1) SHOU.....TEFNET

(2) GEB.....NOUT

(3) OSIRIS....ISIS (4) SETEKH....NEPHTHYS.

Ajoutons immédiatement qu'on a identifié de bonne heure Toum et Ra, ce qui eut pour résultat de mettre, en quelque sorte, en marge de l'ennéade le dieu Nou, père de Ra.

Le hasard de la lecture de la conférence de Moret sur « L'Immortalité de l'Ame et la Sanction morale dans l'Égypte ancienne » vient de fixer mon attention[1] sur un passage des textes d'Ounas que je n'avais pas remarqué précédemment. On y lit (ligne 453) que « le roi Ounas est jugé par Tefen et Tefenet ». J'ai été frappé de rencontrer, à une date aussi ancienne, en dehors d'Hermopolis, un dieu et une déesse dont l'une n'était que le doublet féminin de l'autre et je me suis demandé s'il n'était pas possible d'admettre que Tefen avait occupé autrefois dans l'ennéade la place que l'on attribue d'ordinaire à Shou. Reprenons les premiers termes de l'ennéade en corrigeant Shou en Tefen,

TOUM

TEFEN TEFENET

et voyons comment Shou a pu s'y introduire. La chose est simple. Il suffit en effet d'identifier Toum et Ra pour obtenir :

NOU

TOUM = RA

TEFEN = SHOU

Si Nou est le père de Ra, Ra est, à son tour, le père de Shou qui vient se superposer au dieu Tefen. Voilà donc un premier couple de l'ennéade qui se résout au type hermopolitain. Ne peut-on obtenir le même résultat pour les autres?

Si l'on examine le deuxième couple, Geb et Nout, on est assez tenté de soupçonner qu'autrefois Nou était associé à Nout et qu'il y eut une raison pour remplacer Nou par le dieu-terre Geb. La combinaison Nou, l'océan et Nout, le ciel, s'est transformée en Geb, la terre et Nout, le ciel, ce qui s'expliquerait assez aisément par un changement dans l'horizon géographique des populations au milieu desquelles le système se serait développé. Je reviendrai tout à l'heure sur le cas de Nou changé en Geb. Si l'on admettait provisoirement que Nou a été associé à Nout, nous aurions un second couple qui, non seulement se résoudrait au type hermopolitain, mais serait même un des termes de l'ogdoade.

Passons au troisième : Osiris et Isis. Il serait audacieux de prétendre que la combinaison Osiris et Isis est relativement récente, et je pense bien qu'ici nous nous trouvons en présence de divinités associées de longue date. Peut-on alors songer à faire

1. Moret, *L'Immortalité de l'Ame*, p. 21.

d'Isis le dédoublement féminin du nom d'Osiris? On serait tenté de le soupçonner en relevant dans les textes des sarcophages antérieurs au Nouvel Empire une orthographe des noms d'Osiris et Isis sur laquelle vous attiriez l'attention, il y a plusieurs années déjà : , , et que les tombes royales du Nouvel Empire ont conservée sous la forme et . Je me contente de remarquer que les Égyptiens eux-mêmes ont parfois écrit pour Osiris et pour Isis[1].

Passons au quatrième couple. Ici le problème est plus embarrassant à première vue. A quels dieux anciens pourrait-on réduire Setekh et Nephthys pour les ramener au type hermopolitain? De Setekh, je ne trouve rien à dire. Nephthys n'est pas un véritable nom, c'est un titre « la dame du château » et ce titre est un féminin. Le masculin nous donnera le titre du dieu époux de la déesse : « maître du château », dont l'individualité a besoin d'être précisée. Je crois qu'il s'agit du dieu Ra dont le temple principal s'appelait le château du prince ou le grand château . Ra est bien connu comme fils de Nout et de Nou, ce qui confirmerait l'association de Nou et Nout faite plus haut. Ainsi la place que j'assigne à Ra dans la neuvaine au rang occupé d'ordinaire par Setekh n'a rien de choquant.

Si bien que l'on pourrait réduire l'ennéade héliopolitaine à une ogdoade du type hermopolitain avec Toum comme chef, de la manière suivante :

TOUM

(1) TEFEN et TEFENET — (2) NOU et NOUT — (3) OSIRIS et ISIS —

(4) MAITRE et MAITRESSE DU CHATEAU.

Mais, dira-t-on, comment ce groupement a t-il été détruit? Comment est-on passé de ce type hermopolitain à l'ennéade classique? Je pense qu'il n'est pas impossible de l'expliquer avec quelque vraisemblance.

La première étape aurait consisté à relier ces différents dieux par des liens de parenté et à les disposer en plusieurs générations, ce qui n'a jamais été fait pour les Huit d'Hermopolis. On aurait complété la neuvaine en déclarant que le chef de l'ogdoade procréa le premier couple sans l'aide d'aucune déesse. Dès lors ce n'est plus 8 plus 1, mais bien 9 dieux constituant un seul groupe homogène :

TOUM

(1) TEFEN.....TEFENET

(2) NOU.....NOUT

(3) OSIRIS....ISIS (4) RA.....NEPHTHYS.

Que faut-il maintenant pour transformer cette ennéade hypothétique en l'ennéade classique? Il suffira d'identifier au chef de l'ennéade Toum le dieu solaire Ra, en ayant soin de ne pas séparer ce dernier de sonpère Nou et de son fils Shou :

1. *Pap. Ebers*, I, l. 18 et I, l. 12 ; cf. ERMAN, *Zum Namen des Osiris*, dans la *Zeitschrift*, XLVI, 1909, p. 94.

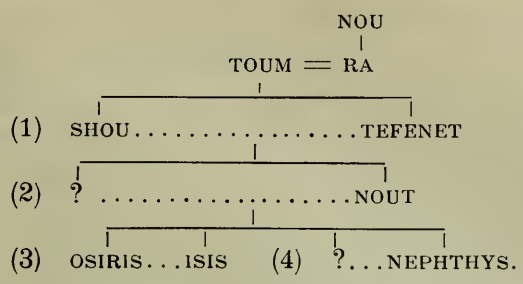

Ce changement met Nou en marge, confond Ra et Toum et élimine Tefen au profit de Shou, comme nous l'avons vu précédemment. Deux places deviennent vacantes : les dieux des couples 2 et 4 sont à remplacer.

Le dieu Geb, dieu-terre, a été associé naturellement à la déesse du ciel Nout, ce qui eut pour résultat d'en faire le père d'Osiris, titre que lui donnent constamment les textes.

Quant au remplacement de Ra par Setekh, il n'est pas aisé à justifier. J'alléguerai faute de mieux que Setek est un dieu à caractère solaire ; on lui assignait parfois un rôle dans la barque du soleil et on le représentait en lutte, comme Ra, avec le serpent Apap.

En résumé, il me semble qu'on peut entrevoir à la base de l'ennéade héliopolitaine un groupement analogue à celui de l'ogdoade hermopolitaine où les déesses ne seraient que des doublets féminins des quatre dieux. Je rappellerai ici le texte que vous avez publié dans le *Recueil*[1], où il est dit du chef de l'ennéade : « Je suis un qui devient deux, je suis deux qui devient quatre, je suis quatre qui devient huit... »

Ce groupement aurait été irrémédiablement défiguré par l'identification du quatrième dieu, Ra, avec le chef de l'ogdoade Toum.

L'ogdoade hermopolitaine, loin de devoir sa constitution à la préoccupation de copier l'ennéade héliopolitaine, nous conserverait au contraire la conception théologique la plus ancienne que les sources égyptiennes nous permettent d'atteindre.

Telles sont, cher Monsieur Maspero, les remarques que je voulais vous soumettre en vous priant de les réduire à néant « en soufflant dessus », si je n'avais réussi à édifier qu'un château de cartes.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments cordialement respectueux.

Jean Capart.

NOTES ON THE STORY OF SINUHE

(third article)

BY

Alan H. Gardiner

111-112. — All translators seem to have regarded *ḥwt-f* in 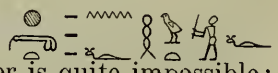 as the *sḏm-f* form of "to smite". This however is quite impossible; *ḥwt*, if connected at all with that verb, could only be the infinitive (Sethe, *Verbum*, II, § 683, 6 b). But the spelling without would be unusual, and the suffix as sub-

1. *Recueil de Travaux*, XXIV, 1901, p. 196-197.

ject and absolute pronoun as object is hardly to be supported by *m ḥr[yt] nt mḥ-f sw* in B 124 below. The clue to the right reading is given by "he planned to spoil me", which R inserts, not in the passage corresponding to B 111-112, but in the midst of the account of the combat (R 163). In R *ḥwtf* is infinitive, and therefore has the suffix as object : in B we must emend , the mistake being analogous to for in B 27; for in B 181; for *Eloquent Peasant*, B 1, 78. For the tense *sḏm-f* after *ḫmt*, cf. above B 7. — *Ḥwtf* "to plunder" or "to seize as plunder", cf. *Vienna, Saal I, no. 20* (sarcophagus); MAR., *Karnak*, 37, 31-32; *Urkunden*, IV, 138; compare too ϩωϥτ in Coptic. A faint recollection of our passage may be contained in the corruptly written sentence[1] : "I have repelled those who thought to plunder me", *Pap. Leiden* 347, 11, 10.

114-126. — The speech of Sinuhe is full of philological difficulties, which need discussion point for point. In order to prepare the way for the notes, I here give a translation of the passage as I understand it. "The prince conferred with me, and I said : 'I know him not; forsooth he is no comrade of mine that I should have access to his encampment. Or have I ever opened his gate, or overthrown his walls? (Nay), it is ill-will for that he sees me performing thy behest. Lo, I am like a roaming bull in the midst of a strange herd; the bull of the cattle charges him, the long-horn attacks (?) him. Is the humble man loved as a master? There is no foreigner who can associate with the man of the Delta (?). What can cause the papyrus (?) to cleave to the mountain? Doth a bull love combat (?) and then shall a strong bull love to sound the retreat (?) through the dread lest he might vie with him? If it be his will to fight, let him speak his desire. Is God ignorant of what is decreed for him, or how (else) shall it be known?'" Both Maspero and Griffith have divined the meaning of a part of the passage, but my version of the hardest sentences, from B 120 to B 124, differs entirely from theirs.

113-114. — "he conferred with me", cf. *Prisse*, 5, 8. Elsewhere *nḏnḏ* seems always to mean (1) "to ask (about) something", e. g. *nḏnḏ sḫrw Pap. Turin*, 18, 3; with other objects, *Anast. I*, 13, 6; 14, 4; (2) "to ask of ( ) somebody", "to question somebody", e. g. *Anast. III*, 3, 11 = *Anast. V*, 8, 3; *Anast. I*, 12, 5; R., *I. H.*, 26, 12; (3) "to question somebody" (with direct object of person) *Harris 500*, verso 6, 8; *Pap. Leiden* 368, 11; *Max. d'Anii*, 3, 10.

114. — "pray", "forsooth" is not common except in interrogative sen-

1. The first sign is cancelled in the original by a stroke, and *sḫm-ni* "I caused to retreat" should probably be read.

tences, but some possible instances have been quoted by Spiegelberg (QUIBELL, *Excavations at Saqqara*, III [1907-1908], p. 81).

115. — The word *ʿfꜣy* is not known from any other source than the Story of Sinuhe (B115 = R140; B146; B201).

115-116. — I understand the sentence as an alternative which might have suggested itself to Amuienshi's mind; the sense of 114-116 therefore, put as briefly as possible, is "I know him not; I am neither his friend nor yet his foe". — This interpretation seems to give the clue to the meaning of (R140 has the same reading) as an enclitic particle "or". Cf. , and compare B126 "Is God ignorant of what is destined for him (i. e. for the champion of Retenu), OR how should one know?" [The construction of *rḫ* in the latter sentence is obscure, but it is evidently contrasted with, and in that sense an alternative to, the preceding *ḫm*. I am inclined to view these words as a rather subtle way of expressing Sinuhe's confidence that he will win in the fight; Sinuhe puts his trust in God, who alone can know what fate awaits his enemy.] So too in *Ebers*, 99, 5 : "whatever limb he touches, everywhere he feels the heart; for its vessels (lead) to every member of his : OR (i. e. in other words) it (the heart) speaks from out of the vessels of every member". The example *Rhind Math. Pap.*, 7 is obscure.

116. — *Sꜣ* "door" is uncommon; however cf. (= *iw*) *Metternichstele*, 18. — in B is an unknown verb, aud doubtless to be rejected in favour of "to overthrow" in R141; for *śnb* cf. *Pyr.*, 1236; *Rifeh*, 7, 48; *Urkunden*, IV, 64; *Pianchi*, 95.

116-117. — B; R141-142. This sentence tells us the true reason for the challenge which Sinuhe received from the mighty man of Retenu; the latter was jealous, seeing Sinuhe so high in favour with Amuienshi. — *Rḳ-t ib*, elsewhere only in "victorious.....-ing the ill-willed" *Mission*, V, 283 P3 = PIEHL, *Inscr. hiér.*, I, 113 *y*. — B117 is infinitive, cf. B5. 282-3; R142 has the normal . — in B does not make good sense; it can hardly mean "the commission which he (the hero of Retenu) ought to perform". The variant of R142 is obviously preferable; Sinuhe is talking to Amuienshi "it is ill-will because he sees me performing thy commission(s)". The suffix of *wpwt-f* in B is doubtless borrowed from the preceding , a striking example of the variety of corruption that I have called "the assimilation of pronouns" (see above the footnote to the comment on B2, and also B25, note).

117-118. — For the particle *nḥmn* see the note on B46.

118. — "cattle allowed to roam freely"[1], see the note on *Admonitions*, 9, 2.

119. — That should be understood as *idr* is, I think, almost certain, though the reading in R143 is too doubtful to be adduced in support of it.

120. — *Ng'w* "the long-horned bull", see B13 note. — *'m rf* only here. — In this lengthy simile Sinuhe expresses his consciousness that he is a stranger among the Asiatics, whose leading men resent his presence as that of a rival.

120-121. — B; the text of R145-6 agrees with that of B, so far as it is preserved, only giving the variant[2] for . This word, which doubtless means "a master", "superior", does not occur elsewhere, but has an obvious analogon in . — seems to mean "a man of low station", "inferior", "subject"; cf. below B273; "all men, all scribes, all learned men every poor man and every man of low station, who shall enter into this tomb" *Siut*, I, 223. 225; "I am one bright of face to his inferior, doing good to his equal" *Brit. Mus.*, 581, vertical line 15 = SHARPE, *Eg. Inscr.*, II, 83; "what does thou expend in satisfying thy inferiors?" *Eloquent Peasant*, B1, 94-95. — is imperfect participle passive, see SETHE, *Verbum*, II, § 941. 948. — is probably a compound prepositional phrase containing a substantive "value" (cf. Coptic ϣⲁⲩ, ϣⲟⲩ-) already found in "a block great in value above every thing" *Bersheh*, I, 14, 7. *N š'* is later used with an infinitive following in the sense of "apt to", "serving the purpose of", cf. "goodly negroes from Kush to serve as fan-bearers" *Anast. III*, 8, 6 = *Anast. IV*, 16, 5; "large well-baked loaves fit for the food of princes" *Anast. IV*, 17, 6. On the analogy of this usage *n š' n* may here mean "in the capacity of" "en tant que". This gives good sense "is a man of humble rank loved as a superior?"; for Sinuhe must have appeared to the eyes of his rivals as a low adventurer come to usurp their place[3].

121-122. — The next sentences emphasize the disparity between Sinuhe and the people among whom he now lives : "there is

---

1. M. Maspero reads « le petit bétail domestique, les chèvres » (*M. S.*, p. 68); but apart from the determinative of the bull the word *'nḫw* could not be written with two *w*.

2. The sign \\ however is not certain, and a note of interrogation should be added to my transcription.

3. GR. rendered " but shall a wretched beggar desire to attain to my fortune? "; MASP. " ou bien il n'est qu'un hableur de ceux qui sont amoureux des biens qui me sont accrus " (reading *mrrw* *š'w*). In my German translation I gave : " Gibt es einen Bürger, der geliebt wird, weil es der Oberherr befiehlt? "; but apart from the fact that the sense of this is not very good, *n š' tp-ḥri* and not *n š'-n tp-ḥri* would be required.

no barbarian who can associate with a man of the Delta(?); what can fasten(?) the papyrus(?) to the mountain?" — The translations of my predecessors assume the indefensible reading of for , and has not been recognized. — is a difficult word, hardly to be read *idḥw* (cf. *idḥy* B225); cf. , in an obscure context *Rifeh*, 7, 33. — (below B159. 183. 261) is the interrogative "what?"; the interjection *ptrỉ* "behold" does not occur before the 18th. Dynasty. M. Dévaud has sent me an interesting comment on the note upon *Admonitions*, p. 33; he points out that if, as Erman supposes, the word were derived from *ptrỉ* "to see" the omission of would be most striking, and he quotes instances of the spelling for *ptr*, *pti* from the M. R. sarcophagus of *S̓-t-B̓stt* (lines 14. 28. 31). Thus he confirms an old hypothesis of mine, that *ptr* "what?" is derived from the combination of the demonstrative *pw-* and the interrogative particle . — *Smn r* "to fasten to(?)"; I can quote no parallel. — ; can this be a writing of ?

123-124. — "does one bull love combat, and a fierce bull love to sound the retreat(?) from dread that he (the first bull) might equal him (in the encounter)?" This simile is not difficult to interpret; Sinuhe compares his antagonist to a fight-loving bull, and asks whether he himself, a second bull of far superior kind (*pry*, see above B110, note), is likely to shrink back through fear of defeat. — *Whm-s̓* only here — must be read *ḥr (yt)*[1], as the following *nt* indicates; so too B231. 262. 278. 280. For the phrase *m ḥryt nt* see Sethe, *Die Einsetzung des Veziers*, p. 43, note 70 *a*. — In my German translation I rendered "aus Angst vor dem, dessen Ebenbürtiger er ist" understanding *mḥ̓(w)-f* as relative-form. However this would be somewhat of an anticlimax since *pry* has already implied that Sinuhe is not merely his rival's equal, but his superior. It is therefore better to accept Sethe's version, which has been indicated above. In this case the words mean literally "through dread of his equalling him", and *mḥ̓* is infinitive; the suffix *-f* after *mḥ̓* then represents the subject of the infinitive, not its object, as the rule in the grammars would demand. It appears that in the rare cases where the subject of the infinitive must be expressed for the sake of clearness, this subject if pronominal may be represented by a suffix; if there is also a pronominal object to the infinitive this is then expressed by the absolute pronoun, since a suffix cannot be appended to a suffix. As Sethe points out to me, this construction of infinitive + subject-suffix lies at the root of the so-called *sḏm-tf* form. Instances analogous to that which is here discussed are "Truly I know (*rḫ-ni*) that Re loves me beause he has given thee to me", words from a letter of Pharaoh to a favourite courtier, Quibell, *Excavations at Saqqarah*, III (1907-1908),

1. Sethe transcribes the word , to my mind a very unlikely expedient.

p. 80; "He divided the river-valley over its back [illegible] according to what was performed for the father of my mother by the utterance which went forth from the mouth of Amenemmes I., [illegible] (read [illegible]) [illegible] namely his making him (apposition to *iryt*) into hereditary prince etc.", *Chnemhotep*, 30. — [illegible] "to match", "equal" is plainly a denominative verb from [illegible] "the balance". Only here as a transitive verb in this sense; elsewhere (1) "to adjust", cf. [illegible] SCHIAP., *Libro d. funerali*, 57, etc. = *Pyr.*, 12. 13. 644; (2) "to counterpoise", cf. [illegible] "a level (*ḫḫ*) that makes level the two regions, a balance counterpoising the two lands", epithets of the Vizier *R'ḥtp*, PIEHL, *Inscr. hiér.*, III, 82 (collated)[1]; (3) "to make level", cf. [illegible] "Tenen levelled its floor" MAR., *Abyd.*, I, 50 *a*. 12; (4) "to be like", followed by [illegible], cf. [illegible] "his sister..... like to her husband in disposition, the lady Teye" *Thebes, tomb of 'Imn-nb;* [illegible] "the exact counterpart of Baal" GREENE, *Fouilles*, 1, 5; [illegible] "my hand is like my heart in respect of my valour" *op. cit.* 3,31; [illegible] "my heart is like to thy heart" *Harris 500*, recto 4, 11; see too *Kuban stele*, 14-15.

126-127. — This sentence has already been discussed, see the note on 115-116.

127. — [illegible] "in the night I strung my bow". — For the idiom *sḏr-ni*, see *Schäfer*, *Ä. Z.*, 31 (1893), 51-60. — *Ḳs* only here of stringing a bow; elsewhere "to bind" an ox, DAVIES, *Ptahhetep*, II, 22; a person's arms, *Ani*, 1, 10; "to tie" a rope-ladder, *Pyr.*, 2079.

127-128. — [illegible] is usually rendered "I made ready my arrows". But *wd* means "to cast", "eject", and not "to prepare". It is specially used of shooting arrows, cf. [illegible] "Sekhmet does not shoot her arrows against me" *Pap. Leiden* 347, 5, 2; [illegible] "His Majesty shot, and his first arrow fastened in the body of that fallen one" *Urkunden*, IV, 8; other examples *Cairo Statue, nr. d'entrée* 36697; *Rec. de Trav.*, 13, 163, 12 (collated). It will be objected that the nighttime is hardly the fitting occasion to practise shooting; but as Herr Grapow has aptly remarked to me, neither is it the time for stringing the bow, which would naturally be done immediately before the fight in order that the bow-string might be perfectly taut. Thus Sinuhe seems to have tested his weapons while others slept.

---

1. That *mḫ3t* is infinitive here seems proved by the parallelism; cf. the similar phrases from another portion of the same stele [illegible] *sic* [illegible] (read *n wḏ3 M3'-t*), BRUGSCH, *Thes.*, 950.

128. — "I took out my dagger", i. e. out of the sheath; literally "I gave an opening to my dagger". There is no justification, so far as I can see, for the old rendering "I gave an edge to my dagger[1]". — *Sḫkr* elsewhere "to decorate"; here obviously "to brighten" "burnish" weapons.

130. — *ḏdb* properly means "to sting", of a scorpion, e. g. *Metternichstele,* 73. 134. 244; variant *ibid.*, 189; here "to spur on" "incite".

130-131. — "it had assembled the tribes of a half of it", i. e. perhaps, half of the surrounding tribes was present. As the text stands can only be rendered thus, see SETHE, *Ä. Z.*, 40 (1902), 94, for the writing of the suffix.

131. — The usual translation of "when it thought of this fight, every heart was kindled for me" is rendered impossible by the reasons (1) that R156 inserts a new sentence after *ʿḥ pn,* and (2) that *kꜣ* never means "to think" *(sḫꜣ),* but "to devise" or "to plan" (see above on B71-73). *Kꜣ-ns* is clearly parallel to *ḏdb-ns* and *sḥw-ns* (B130), and the point in all these sentences is that the rivalry between Sinuhe and his opponent had been schemed and fostered by the people of Retenu themselves; this too had already been implied by the words B113. Translate therefore : "it had planned this combat".

At the end of R155 are traces possibly to be read as in *ʿḥ pn.* R156 continues thus : "He came to me where I stood, and I placed myself near him". This sentence provides an excellent transition to the narrative of the duel, and is doubtless derived from the text of the archetype.

131-132. — "every heart was kindled for me", i. e. was troubled. So in the *Decree of Canopus,* 9 *(iw)* corresponds to the Greek κηδεμονικῶς; on the other hand *Urkunden,* IV, 614 means "their hearts are consumed" with anxiety or fright.

132. — "women shrieked". — All previous translators render *ḥm-wt ṯy-w* "men and women", a collocation always represented in Egyptian by *ṯy-w ḥm-wt* (cf. above B67); the inverted order "women and men" would be most unnatural. Doubtless we have here the plural of *ḥm-t ṯy,* a compound expression for "woman" known from *Totb., ed.* NAV., 125, 19, (similarly PETRIE, *Abydos,* III, 29). — "to shriek" is a ἅπαξ λεγόμενον; the late word *ʿiʿi* "to rejoice" (e. g. MAR., *Dend.,* II, 61 *d.* 70 *c.*; ROCHEM., *Edfou,* I, 204) can hardly be related to it; nor can it be plausibly identified with , which is used of the beating of the heart, *Ebers,* 41, 21; 42, 9.

1. So too my German translation. The word (MAR., *Dend.*, IV, 37, 61; DÜM., *Baugeschichte,* 32), CIME, *vomer,* cannot legitimately be quoted in support of the usual rendering.

133-134. — The words have been very variously interpreted. (1) Erman translates : "Giebt es denn keinen andern Starken, der gegen ihn kämpfen könnte?" The sense of this is very poor, and the Egyptian does not say "keinen andern", but "einen andern", which makes all the difference. (2) Griffith's rendering "Is there yet another champion to fight with him?" is too ambiguous to be criticized. (3) Maspero's version is : "Y a-t-il vraiment un autre fort qui puisse lutter contre lui?" If I understand this rightly, it is meant that the men of Retenu cry out in wonderment at their champion's gorgeous panoply, asking "is there any warrior who can fight against such a one as him?" To my mind this is the right view, but it must be admitted that is distinctly perplexing. Two thoughts seem to be confounded : (a) "is there any mighty man who can fight against him?" and (b) "is there another man as strong as he is?" Such confusions are common in every language.

134-137. — The early stages of the combat are exceedingly obscure; in order to facilitate the comparison of the two manuscripts I print the text of R underneath that of B :—

Before proceeding to the discussion of these difficult sentences it will be well to devote some study to the less well-known words and expressions contained in them.

134. — (or) in B and in R cannot be read *inb*, as is done by Brugsch, *Wb. Suppl.* 1403 and Maspero, *M. S.*, p. 58, and for two excellent reasons : (1) never (unless it be here) has the value *i* before the N. K., and then only in such words as are written in the so-called "syllabic" writing; (2) the value *i* is derived from *iw* "island", being in this case confused with ; now in the M. K. these two signs are not yet confused, cf. B 9. 21. 211; R 33 for and B 142 = R 168 for . Hence I had concluded that must be read *minb*, having the same value *mi* as in = *mis-t* and a

1. At first was written; then corrected into the right reading .
2. Or .

few other words[1]. With regard to the sense of the word neither *Urkunden*, IV, 891 *('Imnmḥb)* nor *Harris 500*, verso 8, 4, permits us to do more than affirm that it is a weapon; Brugsch however suggests that it is identical with (? read), which is mentioned together with *'n-t* "the adze", *mnḫ-t* "the hammer" and *mḏ3-t* "the chisel" in the tomb of Sethos I (see Brugsch, *Wb. Suppl.*, 1403. 234). In this case the word must mean "an axe". To the kindness of M. Lacau I owe the following instances, which afford decisive evidence that both the reading and the sense assigned by me to are correct. In *Mon. de Leide*, III, 24 occurs in a list of objects offered to the dead, in company with *mnḫ*, *'n-t* and *mḏ3-t*, i. e. as in the tomb of Sethos I. The name of the axe is written on the M. K. sarcophagus of *Nfri* (*Cairo*, 28088, n° 20)[2]; on the sarcophagus of (*Cairo, Journal d'entrée*, 37566) it is written . The natural transliteration of these spellings would be *minib*, but possibly the employment of was due to the fact that internal *n* is sometimes omitted in writing (so for *'nḏ*, for *ḥnḳ-t*, for *msnkt-t* [see Lacau, *Rec. de Trav.*, 25, 152]), as are not infrequently *i*, *w*, and *m*; in this case *ib* for *i(n)b* would be analogous to *mn* for *min* (see above on B87, footnote) or *nw* for *niw*, and could still be read *minb*. This solution agrees better than any other with the obvious and unquestionable relationship of our word to the feminine *mi(n)b-t* in the description above a scene of carpentering in the tomb of Ti (Baedeker, *Aegypten*, 142)[3].

135. — "his armful(?) of javelins(?)"; *ḥpt* is not found elsewhere in any similar sense ("embrace" below B143), and for *ns-wt* only one passage can be quoted, viz. "seize your daggers(?)" *Totb.*, *ed.* Nav., 37, 17.

136-137. — *Sp n iwtt* (?) "in vain", "to no purpose", cf. *Destruction of Mankind*, 27 (Sethos I). — means "to approach", elsewhere only of persons and usually construed with *n*; with *m* (on the analogy of *tkn m*), *Rifeh*, IV, 45.

---

1. The number of words in which is employed in the M. K. is astonishingly few in number, and from this fact alone it might be concluded that the sign is never merely initial *m-*, but always initial *mi-*. M. Dévaud has recently shown (*Sphinx*, 13, 157-158) that variants of , of and of prove for these words the readings *miḥ'-t*, *minḥ-t* and *miḥw*. To my mind he does not go quite far enough in his demonstration, for he speaks of these readings as existing « à côté de *m'ḥ'-t* », *m'nḫ-t* and *m'ḥw*. But the latter forms are not proved by such writings as and , where is probably to be read *mi*. In order to prove that *miḥ'-t* was ever pronounced with m', it would be needful to have good instances with written out, dating from a time when was not yet employed for *mi*. Of course I do not ignore the fact that *miḥ'-t* is derived from *'ḥ'*; but my contention is that *m'ḥ'-t* is a purely theoretical form, and that for *m'ḥw* there is at present no ground whatsoever.

2. In his catalogue *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, II, 13, M. Lacau gives a reading which he now shows me to be false. The first sign on both sarcophagi is neither nor , and must therefore be ( ).

3. It is doubtful whether any importance ought to be attached to the *-t* in the above-quoted example from the tomb of Sethos I.

134-137. — We must now return to the question of the sense of this passage. In order to exhibit the diversity of the renderings hitherto proposed, I quote these *in extenso*.

Griffith	Erman	Maspero
Then (he took) his buckler, his battle-axe, and an armful of javelins. But thereon I avoided his weapons, and turned aside his arrows to the ground, useless. One drew near to the other and he rushed upon me etc.	Da ergriff er sein Schild und seine Lanze und seinen Armvoll Speere. Aber nachdem ich seine Waffen herausgelockt hatte, so liess ich seine Speere neben mir vorbei fliegen, nutzlos auf die Erde, so dass einer auf den anderen traf. Da kam er auf mich los (?) u. s. w.	Voici, il prit son bouclier, sa hache, sa brassée de javelines. Quand je lui eus fait user en vain ses armes, et que j'eus écarté de moi ses traits sans qu'un seul d'entre eux tombât près de l'autre, il fondit sur moi, etc.

It will be noted that all versions assume the omission of < > after , and make the next sentence begin with , a familiar collocation of particles. R however does not support this conjecture, which of course arose from the supposition that the verb of the first clause is missing. But is this really the case? It does not seem to have been observed that may be, not a particle prefixed to the second clause, but the predicate of the first. In favour of this view several arguments may be urged : (1) the particle *ḥr* is elsewhere in B written without the determinative (cf. B147; *ḥr ḥm* B75. 202)[1]; (2) *ḥr m-ḥt* is, so far as I am aware, only used to usher in an entirely new paragraph or section; it thus corresponds to our "now after.....", as for example in the frequent phrase of Egyptian tales "now after many days had passed"; here therefore, in the midst of the description of the combat, *ḥr m-ḥt* would be quite out of place; (3) or of R160 is in either case wrong, but if it shows anything at all, it is that *ḥr* was not regarded as a particle. The cumulative weight of these arguments is considerable, at all events it is enough far to outweigh the alternative view of the passage.

It is true (as was pointed out in the remarks on B71-73) that the agreement of B and R is no absolute guarantee of the accuracy of their text. But their combined authority is exceedingly high, and all other possibilities must be exhausted before recourse is had to conjecture. We shall see that the sense of the context is so obscure that this cannot here be made the decisive criterion as to the correct reading; we must therefore pin our faith upon grammatical analysis, and this demands that *ḥr* should be taken as predicate of the sentence.

It is however hard to see in what sense it might be said of the warrior of Retenu that "his buckler, his battle-axe and his armful(?) of javelins fell" or "had fallen".

1. In B21 = R47 has been shown to be a verb.

The solution of this problem is of course dependent on the interpretation given to what follows. The difficulties of the sentence beginning with *m-ḫt* are quite insurmountable. B and R here differ in their text. B reads , which Erman rendered "nachdem ich seine Waffen herausgelockt hatte"[1] and Maspero "quand je lui eus fait user en vain ses armes"; the causative *spr* occurs nowhere else, and its literal translation opens the door to so many possible interpretations that it is impossible to feel sure that the right one has been chosen. R gives which may possibly be rendered "when I[2] had escaped(?) from his weapons", but there seems to be no way of ascertaining whether this version is superior to that of B or *vice versa*. — The next sentence "I caused his arrows to pass by me[3], uselessly sped" is in itself perfectly clear, but it is not clear whether it is a principal clause, as Erman's translation assumes, or whether we should take it, with Maspero, as dependent on *m-ḫt*. The decision of this question is all-important for the meaning of *ḫr*, since on the former view *ḫr* refers to some incident previous to the failure of the Asiatic to direct his arrows to their mark, on the latter view *ḫr* expresses the consequence or sequel of that failure. On the whole I prefer to construe *rdi-ni sw*ʾ as dependent on *m-ḫt*; it seems to me that a principal clause at this juncture would require to be introduced by *ʿḥʿ-n*.

My tentative translation of the passage therefore is as follows: — "Behold, his shield, his battle-axe and his armful(?) of javelins fell, when I had escaped(?) from(?) his weapons and had caused his arrows to pass by me, uselessly sped; while one approached the other[4]". The following sentences go on to describe how the champion of Retenu tried next to rush his adversary, and how he was slain in the attempt. All this throws but little light on *ḫr*. Can it possibly signify that the shield, battle-axe etc. had been let fall, in order that the bow and arrows might be used; and that when these had proved unsuccessful, the Asiatic attempted to close with his opponent without a thought of his accoutrements lying on the ground? If this be the sense of the passage, it must be admitted that the author has been extremely unfortunate in his attempt to convey it. I desist from discussing other possibilities, in the persuasion that no satisfactory or convincing conclusion is obtainable from our Mss.

137. — Here R163 inserts a sentence: "thereupon he made....., he purposed to plunder me"; the second half of this addition recalls B112, where it is perhaps more in place. On the other hand the last stage of the fight might appropriately be introduced by .

B has for of R164; the latter form is the better, see B52-53 note.

1. For the *sdmnf*-form after *m-ḫt*, see Sethe, *Verbum*, II, § 366.
2. For the omission of the suffix of the 1st person singular, see the note on B106.
3. For the exceptional position of *ḫr-i* see Erman, *Æg. Gramm.*², § 365.
4. It seems impossible to refer the last sentence to the arrows, as Erman and Maspero do. *Ḫn*, as we have seen above, is not used of inanimate objects, and its meaning is "to approach", not "tomber près" or the like.

138-139. — B [illegible] "I transfixed him, my arrow fastened in his neck". R164-165 gives [illegible] which I cannot complete. The objection to this is the presence of the verb *ḫr* "to fall", since it recurs in the following sentence "he fell on his nose". — *St-ni sw,* not "I shot at him" (Gr.), but "I transfixed him"; *st* often means "to pierce" in hunting scenes, e. g. *Der el Gebrawi,* I, 3; II, 23; "to shoot at", on the other hand, is *st r,* cf. Mar., *Abyd.*, II, 55, 17; *Stele of the Sphinx*, 5.— For the use of *mn m* cf. *Urkunden,* IV, 8, quoted *in extenso* above in the note on B127-128.

140. — B omits the preposition in *sḫr-ni sw* [*m*] *minb-f;* it is correctly preserved in R166. That Sinuhe slays his foe with his own battle-axe is a characteristic trait. So too David cuts off the head of Goliath with his own sword (*I Sam.*, 17, 51); and so Benaiah despatches the Musrite with his own spear (*II Sam.*, 23, 21). — [illegible] "I raised my war-cry"; *išnn* only here. *Wd* is not uncommonly used with [illegible] (e. g. *Pap. Turin,* 132, 6) and, more clearly, with [illegible] (e. g. L., *D.*, III, 195 *a*, 15; *Leiden* 350, recto 3, 5; *Metternich Stele,* 91, 206) for "sending forth one's voice"; by transference, to emit a sound, cf. *wd sbḥ* B265; [illegible] "I emitted a cry" *Metternich Stele,* 170; [illegible] "I shake them (the sistra) for thee, and they give forth a noise" Rochem., *Edfou,* I, 101.

142. — [illegible] "his slaves mourned for him". [illegible] probably means "to make a festival", whether one of joy or one of grief. Elsewhere it is only known in a stereotyped phrase with the former sense, cf. [illegible] "the good god is come, he hath made a triumph with the chiefs of all lands" L., *D.*, III, 121 *b*; similarly *Mission,* XV, 12, 1 (Luxor, with the determinatives [illegible]); *Abydos, inscr. dédic.*, 38 (det. [illegible]); L., *D.*, III, 166 (Ramesseum, spelt [illegible])[2]. Gr. probably connected *ḥb* here with *ḥb* "to catch (fowl)", his translation being "I and his vassals, whom he had oppressed, gave thanks unto Mentu"; but this is impossibly hard and circuitous.

146. — [illegible] "I spoiled his dwelling". *Kf* means "to uncover", "unclothe" (also subsequently "to take off" clothes); thence metaphorically "to strip", "plunder", "deprive" (1) [illegible] "never did I despoil a man of his possessions" *Urkunden,* I, 78; [illegible] "I have not deprived cattle of their pasture" *Totb., ed.* Nav., 125, *Einl.*, 18; (2) "to despoil", "strip" places, here and perhaps also [illegible] "and he plundered the dwelling of the Pharaoh" *Salt,* 2, 7.

147-173. — The narrative of Sinuhe's victory and of the wealth which thence

1. My published transcription inadvertantly gives [illegible] for [illegible].

2. Note that the words *pꜣ ḫrw n Ḫtꜣ* following the last instance are not the object of *ḥb*, but the subject of the next sentence.

accrued to him is followed by a passage that has hitherto been but imperfectly understood. Sinuhe is usually supposed to be petitioning for his recall : "without any pause or introduction Sanehat begins to quote from his petition to the king of Egypt" (GRIFFITH, *op. cit.*, p. 5242); "dies Gebet (i. e. that of B156) geht allmählich in eine Bitte an den König über und leitet zum zweiten Teil des Gedichtes — der Rückkehr — hin" (ERMAN, *op. cit.*, p. 21, note 4)[1]. Were this view correct, the author of the tale could scarcely be criticized too severely; it may be doubted whether even the deficient literary sense of an Egyptian would have tolerated a petition to the Pharaoh that began "by degrees" and "without any pause or introduction". Nor can this interpretation be reconciled with Sinuhe's professed admiration (B205 and especially 214-216) of the king's intuitive powers in guessing, unaided, the exile's fondest wishes. It is true, this admiration is not very sincere, for it is hinted in B173-174 that Sinuhe had contrived to have his hopes made known to Pharaoh; as it is discreetly put in the Egyptian text "now it had been told the king Kheperkere concerning this condition in which I was". Erman has here an excellent comment, — one curiously contradictory of his remark above-quoted — "man muss sich denken", he writes "dass Sinuhe Mittel und Wege gefunden hat, einen Fürsprecher am Hofe zu gewinnen; dieser hat dem Könige die Hoffnungen und Wünsche des Greises vorgetragen, die in den vorhergehenden Versen ausgesprochen sind" (*op. cit.*, p. 22, footnote 3). When himself addressing the king, Sinuhe of course disguises his own initiative in the matter of his recall, and declares with true Oriental self-abasement that he had been afraid to voice the presumptuous wish which the king had accorded in so magnanimous and unforeseen a manner (B215-216).

The internal evidence of the passage B147-173 is quite decisive against its containing any direct appeal to Pharaoh. There is indeed an obvious avoidance of any such appeal which is not without a certain subtlety of feeling and psychological *finesse*. Sinuhe's wishes are communicated to the reader in the guise of reflexions on the happy issue of his duel. At length the anger of heaven has been appeased, and Sinuhe, heretofore a miserable fugitive, is now a man of wealth among the foreigners (B147-156). Sinuhe next expresses his secret hope that his new prosperity may be crowned by the permission to return to Egypt; "may the god who decreed this flight be gracious", may he bring the exile home, may he cause him to behold "the place where his heart dwelleth" (B156-158). For what, he asks, is more precious than to be buried in the land of one's birth (B159-160). One favour has already been granted — Sinuhe's defeat of the Syrian champion — may it now be followed by a like benefit, if it so be that the god is truly appeased (B161-163). "May the king of Egypt" — note the third person, and the unusual mode of referring to the king — "be gracious to me, may I live through his grace; may I do obeisance to the Lady of the Land who is in the Palace, and may I hear the commands of her children" (B165-

1. I find no explicit statement of Maspero's view of the passage.

167). In support of his request Sinuhe pleads that he is now old and must needs soon die; and lastly he begs that in death he may still be suffered to serve his mistress the queen (B168-173).

147-149. — [illegible] B; R is here lost. The sentence ends with two relative sentences of which the antecedent is (implicitly) Sinuhe, and the subject the god. (1) *N ṯs-nf im-f* cannot be rendered "for him who trusted in him"; apart from the fact that there is no authority for the translation "to trust in", this translation is open to the grammatical objection that "he who" can in Egyptian only be expressed[1] by the participle *(n ṯs im-f)* or the *sḏmtifi*-form (see Sethe, *Verbum*, II, § 742). For *ṯs m* cf. the incomprehensible [illegible] *Eloquent Peasant*, B1, 124 (= R165-166), and the rather ambiguous examples [illegible] "combining offices, without....." *Bersheh*, II, 21, *supra*, 7; [illegible] "I performed many offices without its being grudged to me(?)", *op. cit.*, 21, *infra*, 6. The parallelism of this relative clause with that which immediately follows, and with several that we shall encounter in the next few lines, suggests that *ṯs m* may be an idiom for "to feel anger at", "bear a grudge against" or the like. (2) *Th-nf r k-t ḫ3s-t* "whom he had led astray into a foreign land", cf. B202. — It remains to explain [illegible]. Sethe suggests that *ir-tw* (passive) should be read, and that the construction is the same as in B72, i. e. "the god is made to be gracious to him whom"; however this makes but poor sense, and I cannot accept the proposed view of B72 (see B71-73 note). If the reading [illegible] be correct I should prefer to take it as the *sḏmtf*-form; otherwise [illegible] might be read. In either case the translation of the sentence will be: "(Thus) has the god done[2] in order to be gracious to him against whom he had been incensed(?), whom he had led astray into a foreign land."

149. — "For today is his heart satisfied"; *iw* represents the conjunction "for". A good collection of instances of the phrase *iʿ-ib* is given by Moret, *Rec. de Trav.*, 14, 120-123; the sense seems to vacillate between "to be pleased" and "to slake one's appetite".

149-154. — The lyrical character of the next sentences is apparent at a glance; there are four pairs of contrasted sentences, the contrast in the first and second being, as it seems, one of tense, and in the third and fourth pair between the noun *si* and the emphatic pronoun *ink*. The fourfold repetition of *n* in the first clause of all the pairs can hardly be reproduced in English, but should be noted.

wʿr wʿr(w) n ḫ3w-f	These fled a fugitive in his season;
iw mtrw-i m ḫnw	now the report of me is in the Residence.

1. I speak of purely verbal relative sentences; various circumlocutions with *ntl* would be possible.
2. Similarly Masp., *C. P.*[3], p. 69.

sꜣ sꜣy n ḥkr	A lingerer lingered because of hunger;
iw-i di-i tꜣ n gsi-i	now give I bread unto my neighbour.
rwiw sì tꜣ-f n ḥꜣy-t	A man left his country because of nakedness;
ink ḥḏ ḥbs-w pḳ-t	but I am bright of raiment and linen.
bꜣ sì n gꜣw hꜣb(w)-f	A man sped for lack of one whom he should send;
ink ʿšꜣ mr-t.	but I am the plenteous owner of slaves.

151. — The meaning of [hieroglyphs] has hitherto been mistaken; it clearly signifies "to go slowly", "linger", "delay"[1]; cf. [hieroglyphs] "nay, linger here", *Eloquent Peasant*, B2, 127; so too probably *Pap. Kahun*, 3, 30; [hieroglyphs] parallel to [hieroglyphs], Mar., *Abyd.*, I, tabl. 1; [hieroglyphs], *Rec. de Trav.*, 26, 234 (religious text M. K.); not clear in the *šwꜣbti*-formula, Spiegelberg-Newberry, *Theban Necropolis*, 20, 24. 25. 26. It is just possible that this verb of the 3æ. infirmae class is, in its origin, nothing more than a development of *sꜣw* "to keep", "to beware"; at all events an additional notion of moving cautiously seems to be implied in the frequent epithet *sꜣ iwt-f*[2], e. g. [hieroglyphs] *El Bersheh*, II, 13, 16; [hieroglyphs] *Cairo stele M. K.*, 20538; [hieroglyphs] *Thebes, tomb of Sennofer.* — For [hieroglyphs], probably a substantival form, see B18-19, note.

153. — For the epithet *ḥḏ ḥbs-w*, see *Admonitions*, p. 27.

154. — For *bꜣ* see the note *Admonitions*, p. 108; and compare *op. cit.*, 8, 3, for the sense.

156. — [hieroglyphs] is explained by Sethe as *sḏmwf*-form, with assimilation of the ending *-w* to the suffix (*sḫꜣi-i* for *sḫꜣw-i*), see *Verbum*, II, § 458, *ad fin.* I prefer to regard *sḫꜣw* as a substantive (cf. *Prisse*, 15, 5) "my remembrance is in the palace", since the preceding sentences are nominal. Still Sethe is doubtless right in his explanation of the ending; cf. [hieroglyphs] *šn(w)i-i*, *Hirtengeschichte*, 4 (so too read [hieroglyphs] for [hieroglyphs] *Sinuhe*, B201); possibly also [hieroglyphs] = [hieroglyphs], *Proc. S. B. A.*, 18, 197, l. 10, though this instance is rendered doubtful by the fact that [hieroglyphs] occurs *Siut*, 4, 31. — In [hieroglyphs] it is clear that [hieroglyphs] should be read for [hieroglyphs].

1. I take this opportunity of explaining another misunderstood word with the same meaning, namely [hieroglyphs]. The decisive passages for this verb are [hieroglyphs] "do not linger, thou dost not haste", parallel to "do not be heavy, thou art not light" *Eloquent Peasant*, B2, 104; and [hieroglyphs] "hold him back", *op. cit.*, R123, where B1, 78 has [hieroglyphs] *swḏf-k sw.*

2. That this verb is really the verb of motion is proved (1) by [hieroglyphs], *Cairo stele M. K.*, 20539; L., *D.*, II, 138 *e*, and (2) by such variants as [hieroglyphs] *Rifeh*, 4, 29.

157. — , either (1) "may thou bring me home" or (2) "may thou bring me to the palace". On this ambiguity, see SETHE, *Ä.Z.*, 44 (1907), 81.

157-158. — "surely thou wilt allow me to see the place where my heart dwelleth". *Smwn* means "surely", "probably"[1] as the following examples show; — "He is probably a peasant of his, who has gone to some one else beside him", *Eloquent Peasant,* B1, 44 = R90-91; "peradventure a scorpion has stung him", *Metternich stele,* 188; "turn thy face toward the North wind at the water's brink; haply thy heart shall be cooled in its affliction", *Harris stele* quoted BRUGSCH, *Wörtb. Suppl.,* 1061; — "surely he will be content by reason of her praises", *Stele of Nitokris,* 2, (*Ä.Z.,* 35 [1897], 16). Less clear or instructive examples. *Westcar,* 4, 1; *Turin, statue of Horemheb,* 11; L., *D.,* III, 140 *b,* 3 (Redesiyeh; is a faulty transcription from the hieratic); L., *D.,* III, 175 *a,* 7 (Silsileh). — The construction with a suffix is without a parallel.

159. — "What can be more important than that I should be buried in the land in which I was born?" Cf. "it is no little thing that thou shouldst be buried, without Barbarians conducting thee (to the tomb)", B258-259. To the Egyptian there was no dread more intolerable than that he might be interred far from his home, and this theme is insisted on in more than one passage below (see especially B190-199). Similarly among the good things that the serpent of the phantom isle wished for his shipwrecked guest is that he may be buried in his own city (*Shipwrecked Sailor,* 169). — That *pw-tr* here and elsewhere in the tale can only be the interrogative pronoun has been demonstrated above, B121-122, note. — The expression *ʿbt-ḫꜣt* "burial" is a not uncommon synonym of (below B193), with a similar idea at its base; *iʿb* means "to unite", and the meaning of the phrase is therefore "the union of the body with the earth" or "the tomb". Cf. *Urkunden,* IV, 64; PETRIE, *Qurneh,* 30, 5; *Totb., ed.* NAV., 161; *Paheri,* 8. — For the relative clause *ms-kwi im-f,* see SETHE, *Verbum,* II, § 737, footnote.

160-161. — The next sentences are difficult. can hardly be construed otherwise than as a prayer to the god "come to help me", though I can produce no parallel to this use of *m sꜣ-i.* — "that which has occurred is a good event", i. e. "a happy event has occurred", namely Sinuhe's victory

1. So too Sethe, correcting an alternative rendering *nonne?* which I had suggested. Griffith has proposed as an etymology *si-m-wn*, *Ä. Z.*, 34 (1896), 39.

over his adversary and subsequent acquisition of wealth. For the position of *pw* at the beginning of the sentence, cf. "I caused old women to say : this is a happy event", NEWBERRY, *Life of Rekhmara*, 8, 23, corrected from my own copy. Sethe points out that the same construction of *pw* is found in the interrogative *pw-tr*, on which see above; perhaps also compare the proper name . — possibly "I have caused God to be gracious". It is not certain, but at the same time a matter of indifference, whether (with erased) or should be read at the bottom of B160. The writing of suggests that the scribe was thinking of the word for "offerings"; but it is not absolutely necessary to emend *ḥtp ntr*, as the verb *di* "to cause" has an alternative construction with object and pseudoparticiple, cf. "I let the earth be strewn upon my hair *(šn[w]i-i)*", below B201 : "may she cause my statue to prosper and flourish, resting in her temple for ever" *Brit. Mus.*, 81[1]. — "may he do the like so as to make good the end of him whom he hath afflicted". For the optative sense of the verb, cf. *Shipwrecked Sailor*, 20. — *Mi-iḫt* is perhaps a synonym of , not found elsewhere. — *Sfn* is the causative of the rare word *fn* "to be infirm", see *Admonitions*, p. 101. R188 has preserved the words *r smnḫ phwi n sfn-nf* with the significant variant .

In conjunction with one another the four short sentences analysed above yield a tolerably good sense, which may thus be paraphrased :— "Come to help me, o thou god. One good event has already occurred, and I have propitiated the god's anger. May he bestow a like favour in causing me to die and be buried in my own land."

162. — "Pitying him whom he had expelled (?) to live in the desert." *'Ib-f mr*, cf. above B132-133. is a very rare and obscure verb, perhaps meaning in its most literal sense "to press". In the scenes of spinning *Benihasan*, II, 4, 14, a process of a kind not easy to define is described by the word . In *Ebers*, 109, 4, we read "thou wilt find it (*scil.* "the swelling" *'iwt*) going and coming, pressing (?) against the flesh that is under it". Cf. too "he makes a document to exclude (?) him from (the rank of) *ka*-servant", *Urkunden*, I, 13. — Whatever its exact meaning, it is plain that *dḳr-nf* introduces a relative sentence of the type of *ṯs-nf im-f* B148; *sfn-nf* B161; etc.

162-163. — "is he really appeased today?" For the construction "is it (the case) that....." cf.

1. Another curious construction of *di* is exemplified in "causing falsehood not to be said, and truth not to be divulged", literally "I caused falsehood, and (a man) did not say it, truth, and (a man) did not come with it", *Cairo stele M. K.*, 20539, line 8.

"did this thy servant enter into the temple on the twentieth?" *Pap. Kahun*, 32, 6 (context obscure); "has the *mʿt-* boat been taken upstream by Shetepebre?" *Pap. Kahun*, 33, 12. The suffix in *ntt-f* is discussed in the footnote to my comments on B76-77. The words *in min rf ntt-f ḥtp* are virtually the protasis of a conditional sentence of which *sdm-f nḥ n wꜣ* "let him hear the prayer of him who is afar" is the apodosis.

163. — "prayer" here and in B213 is masculine, as is shown by the lack of the feminine termination[1] and by the possessive adjective. Elsewhere *nḥ-t* with feminine gender, cf. *Urkunden*, IV, 367; *Harris 500*, recto 7, 4.

163-164. — The sentences B162-163 are wanting in R, where the difficult sentence now to be discussed follows immediately upon *sfn-nf*. — The version of B is ; R188-189 gives . It seems clear from the outset that must be a relative clause of the now familiar type of (B148)[2], and this enables us at once to reject *ḥw-ni* in R in favour of *ḥw-nf* in B, and to construe "him whom he (the god) had..... (banished [?], oppressed [?])[3]". *Ḥw tꜣ m* seems obviously an idiom for some penalty that can be flicted upon a man, and several obscure illustrations of the expression can be quoted, cf. "To whom speak I today? The oppressor (?) doth wrong, there is no end to it" *Lebensmüde*, 129; "I do not partake of oppression (??)" *Pap. Leiden* 347, 6, 7; below B198-199; a proper name , *Cairo stele M. R.*, 20066. — *Wdb-ʿ* may be merely a synonym of *wdb* "to turn", cf. *whm-ʿ*, *ḥsf-ʿ*. — Before *ḥw-nf* (R *-ni*) *tꜣ im-f* B reads , but R . We expect *wdb* "to turn" to be followed first by *m* "from" and then by *r* "to", and the reading of R should therefore be accepted; the variant of B may be due to assimilation with the *r* in *r bw in-nf sw im*. — Grammatically therefore we may construe "may he (i. e. the god) turn from him whom he hath oppressed (??) towards the place whence he took him"; this would be, it must be confessed, a very strangely worded sentence. The conjectural sense is either: (1) may the persecuting god leave Sinuhe and return to Egypt; or (2) may the god guide Sinuhe back to Egypt.

1. This would not, in the Berlin manuscript, be conclusive of itself, cf. , B123-124, note.

2. Unless this view be taken *sw* in *bw in-nf sw im* has no antecedent. — Note that *ḥw-nf tꜣ im-f* cannot mean "the place where....." without a preceding .

3. Sethe tentatively suggests "he for whom the earth quaked with him", *tꜣ* being subject; *ḥw* is elsewhere used of more or less violent natural phenomena, cf. *ḥw* "to rain", "to flow". But (1) the combination of *nf* "for him" and *im-f* "with him" is exceedingly unnatural; (2) the analogy of *ṯs-nf im-f*, *sfn-nf*, etc., leads one to suppose that "the god" is the subject; (3) in B198-199, *tꜣ* is clearly object of the infinitive, though the sense is obscure.

165. — Here R190-192 inserts some sentences, too fragmentary to translate, that do not occur in B. — in B is palæographically doubtful, but certainly the reading of the archetype. *Ḥtp-t* is incorrect, and should be emended to *ḥtp-ıw*.

166. — *Ḥnıwt-tꜣ* "the queen", see *Ä. Z.*, 45 (1908), 129, note *s*. — The prominence given to the queen here and in several other passages (B172, 186, 264, 274) is due to the circumstance that Sinuhe had been her special attendant in his youth (R3-4); he hopes, on returning to Egypt, to recover his former position.

168. — The determinative of *rnpy* in B is a mistake for . — must be taken for "because verily" (see above on B75-77), unless it be preferred to omit as an error.

168-169. — may well be a reminiscence of , *Prisse*, 4, 3. — On *ıwgꜣ* see Griffith's note *Proc. S. B. A.*, 13, 74, and for *ꜣs-nf ıwi*, cf. above B22 = R47.

169. — "weak" like an infant (?), only here; the relation of the word to (e. g. *Siut*, I, 265) etc. is unknown.

170. — is an error for , cf "thou hast lost (thy) virility" B192; it is not clear whether we have here the *sḏm-nf* form or an intransitive use with dative.

170-171. — In we should probably read for *n ıwḏꜣ*, "death approaches me"; on *sıwḏꜣ* "death" see the note *Admonitions*, p. 95.

171. — The superfluous *n* in can hardly be termed an error; it is an orthographical peculiarity not unknown elsewhere, cf. , *Neferhotep stele*, 33, , *ibid.*, 31, quoted by Erman, *Ä. Z.*, 43 (1906), 2 footnote; Herr Grapow has shown me other examples from M. K. sarcophagi, e. g. Lacau, *Textes religieux*, 78 = *Rec. de Trav.*, 31, 164. — For read .

171-173. — I now think that these sentences should all be translated optatively[1]: — "may they bring me to the city of eternity, and may I serve the Mistress of the Universe; o that she may tell me the beauty of her children, and pass eternity beside me." The sense has been almost correctly grasped by Erman, who remarks: "Er möchte noch einmal der Königin dienen, und mit ihr im Tode vereint sein" (*op. cit.*, 22, footnote 2). Only it must be noted that the words *šms-i nb-t r ḏr* are not, as Erman seems to imply, a mere reiteration of the wish of 166, but must, in the position they occupy, express the desire that even in death he may not be divided from his mistress. — Maspero (*C. P.*[3], 70, note 1) understands the words *nbt r ḏr* of a sepul-

1. In my German translation "(bald) bringen sie mich zur Stätte der Ewigkeit" the difficulty of connecting *sb-sn ıwi* with the foregoing descriptive nominal sentences is very apparent.

chral goddess, the counterpart of the masculine *nb r ḏr;* but he does not attempt to explain the next words *iḫ ḏd-i nfrw msw-s,* which indeed seem inexplicable on this hypothesis. *Nb-t r ḏr* is both here and in B274 evidently the queen (so too Erman and Griffith); as such it corresponds to the name *nb r ḏr* occasionally given to the king, cf. *Millingen,* 2; *Admonitions,* 15, 13.

172-173. — "may she pass eternity beside (?) me". So Masp., Erm. rightly. with an object denoting time always means "to pass", "spend"; cf. , *Urkunden,* IV, 54, and similarly 61; , *op. cit.,* 66; , *op. cit.,* 117, , *Harris,* I, 1, 2; , *Thebes, tomb of Nbwnnf.* — *Ḥr-i* is however a serious difficulty, for which no parallel is forthcoming except *ꜣb-f ḥr-i* B95. We might perhaps translate "may she spend eternity over me", i. e. enjoying my service; but this is a very dubious alternative.

173-177. — Sinuhe's reflexions now give place to a few ceremoniously worded sentences relating how the Royal decree for his recall was brought to him.

173-174. — Erman is, I think, certainly right in construing as the passive form *sḏmwf:* "now it had been told unto the Majesty of the king Kheperkere concerning this condition in which I was". For the construction, cf. R22-23. Gr., Masp., and my German translation less well: "now the Majesty of the king..... spoke". — is of course an error for — *Sšm pn,* see on R18.

174. — The construction *wn in..... ḥꜣb-f* is the most ceremonious way of describing actions of the king, see Erman, *Äg. Gram.*², § 244; for another example, cf. , *Brit. Mus.,* 574 = Sharpe, *Eg. Inscr.,* I. 79.

175. — "presents of the royal bounty". *ꜣwt-ʿ* cf. below B211. 245 (in 187 -ʿ is wrongly omitted); the etymological meaning of the expression is "stretching out the arm".

178. — Sinuhe's narrative is here interrupted to give admittance to a copy of the royal rescript decreeing his recall from exile (B178-199). This is followed almost immediately by the "copy of the acknowledgement" sent by Sinuhe (B204-238), after which the story is continued in the first person until the end. That these two insertions in no wise militate against the view of the text as modelled on the biographical inscriptions in tombs has been proved by analogous cases dating from the Old Kingdom (R1-2, note). — From this point onwards B is our sole authority, except for two brief passages in which the evidence of late ostraca is forthcoming.

Mit(i) in is a masculine substantive, as the following *ni* shows; similarly below B204; *Pap. Kahun,* 9, 2; 12, 1; in the N. K., cf. especially , *Sall. I,* 9, 1, a convincing proof of the masculine gender of

the word. — For *bꜣk im*[1] see BORCHARDT, *Ä. Z.*, 27 (1889), 122-124; SETHE, *Ä. Z.*, 30 (1892), 126-127. In the best literary texts this expression is followed by the pronoun of the 3rd. person, if the pronoun is in close proximity or at least in the same sentence (so here; below B205. 213; *Pap. Kahun*, 28, 21 = 29, 12)[2]; otherwise the 1st. person is employed (B177; 223). Such an example as *swḏꜣ ib pw n nb-i* , *Pap. Kahun*, 28, 6 is a defect of style that would have been intolerable to the author of our tale.

179-180. — The scribe of B has attempted (though with but partial success) to preserve the outward form in which royal rescripts were customarily written. From an examination of the decrees of the Old Kingdom (PETRIE, *Abydos*, II, 17. 18; *Ä. Z.*, 42 [1905], 4) it will be seen that the king's name and titles there occupy a vertical line to the right of the text; the latter begins in a horizontal direction with the words (thus reversed), which are at once followed by the titles of the addressee (cf. also *Urkunden*, I, 60. 62. 128). Here the long titles of Senwosret I have overlapped into the horizontal line B180, and the words *wḏ stn* have been connected with Sinuhe's title by the preposition . — The flagrant error[3] *'Imnmḥꜣt* for *Snwsrt* (B180) is an overwhelming proof of the ignorance of the scribe of B. — Sinuhe here receives the same title as he held at the time of his flight, namely that of "attendant", "follower" (cf. R2).

181-185. — The difficulties presented by the beginning of the decree have baffled all translators; Erman has at least rightly seen that the lines 183-184 allude to the privileges that Sinuhe had foregone through his absence from Court, but his conjecture as to the point of the adjacent context[4] does not appear to me to lay the stress in the right place; the renderings proposed by Griffith and Maspero are open to serious philological objections[5]. The first sentences can be redeemed from utter platitudinous emptiness only by supposing their final words *ḥr sḥ n ib-k nk* to be strongly emphatic; on this view they acquire a real point, declaring that Sinuhe himself alone was responsible for all his toilsome wanderings. I therefore render: "thou hast traversed the

1. I fail to understand why *bk* is often read instead of *bꜣk;* surely this is an anachronism so far as texts of the O K. are concerned.

2. This argument alone would suffice to prove that in B235 is not *ṯꜣt-i* "my serfs (?)", but a mistake for "the office of Vizier".

3. It is incredible that this should be anything else but a mistake. Maspero too views it as such (*M. S.*, p. XXXVI), but adds, to my mind quite unnecessarily: "Si pourtant elle (the combination of the cartouches of AI and SI) était préméditée, on pourrait dire que l'auteur, en accouplant ces deux cartouches dans un même protocole, a voulu indiquer le règne commun des deux princes." Apart from all else, Amenemhet was long since dead at the time of Sinuhe's recall.

4. "Der Sinn der Sätze mage etwa sein: dein Vergehen hat sich selbst gestraft; fern von deinem natürlichen Wirkungskreis hast du dein Leben zugebracht", *op. cit.*, p. 22, footnote 7.

5. Both scholars translate *ptrt* in 183 as an interjection. GR.'s version of the next sentences is as follows: "thou hast not blasphemed, so also the accusation against thee hath been repelled. So also thy sayings have been respected; thou hast not spoken against the Council of the Nobles". But *mdw-k* can hardly mean "the accusation against thee"; *m sḥ n srw* must surely signify "*in* the Council", in spite of the idiom *mdw m* (*Ä. Z.*, 29 [1891], 49-52); nor does *itn* mean "to respect". — MASP., *C. P.*[3], p. 71, translates these same sentences as prohibitions, in which case or would be required in the place of .

lands, and hast gone forth from Kedmi to Retenu, and land has handed thee on to land, by the counsel of thine own heart alone". The rhetorical question that follows urges Sinuhe to consider the benefits he has thus sacrificed by his folly : "what hast thou caused to be done unto thee?" The answer is : "thou dost not curse (?), yet (?) thy word is rejected; thou dost not speak in the Council of the Nobles, but thy utterances are thwarted." It may be held preferable by some to understand the verbs in these sentences as having past meaning, but even so this will not affect the fact that they refer to Sinuhe's self-deprivation of the advantages he would have enjoyed, had he remained in Egypt. In line 185 the point that Sinuhe alone is to blame is reiterated in a brief antithesis : "this choice carried away thy heart, it was not in (my ?) heart against thee". How well the sense above proposed suits the remainder of the decree will be apparent at a glance.

181. — is probably for *dbn-nk*, cf. below B201, and the note on B111-112.

182. — *prti*, 2nd. masc. pseudoparticiple, thus defectively written like B193 ; B257. The following words can in B only be read *m Kdmi r Tnw*, but we must emend *r Rtnw*. — In the parallel passage to the *sdm-nf*-form was given (B28) ; the use of the form (see SETHE, *Verbum*, II, § 311) is too little known for us to be able to judge whether it is here rightly employed or not.

182-183. — , cf. *hr sḥ n whyt-f* B113. The strong emphasis upon these words is possibly indicated by the curious addition of *nk;* the literal translation "by the advice of thy heart to thee" certainly seems to imply that there had been but two actors in the entire drama of Sinuhe's flight and exile, namely himself and his own heart[1]. We shall therefore perhaps be justified in rendering "by the counsel of thine heart alone".

183. — "what hast thou caused to be done to thee?" For the use of *ir* in place of *di* "to cause" a few rare parallels occur in the Pyramid-texts (see SETHE, *Verbum*, II, § 150 *b*), and is occasionally employed for in the N. K. (*op. cit.*, II, § 164 *b*)[2]. — The next words contain the answer to this question.

183-184. — [3]. The only sentence here that does not contain difficulties of any sort is *n mdw-k m sḥ n srw* "thou dost not speak in the Council of the Nobles". There is just a possibility that the verb might be construed

1. This personification of the heart is quite Egyptian; cf. *Shipwrecked Sailor*, 41-2, and the note thereon in my *Admonitions*, p. 104 *ad fin.*

2. My German translation "Was hast du da getan, und (was) tat man dir an ?" assumes a clumsy and improbable ellipse. The renderings of GR. and MASP. give to *pw-iri* the sense of *ptri* "behold", an interjection not used before the N. K. (see note on B121-122).

3. On the strange hieratic determinative given by B to this and similar words, see *Die Erzählung des Sinuhe*, p. 5 top.

as a perfect "thou didst not speak", in which case the allusion would be to the occasion when Sinuhe's affairs were discussed at Court, himself not being present to defend his conduct. But it seems better to take the clause as a generalization, referring to Sinuhe's exclusion from the Council throughout the whole time of his absence. — is a serious difficulty, since in the few instances where the word occurs it has always a *bad* sense. In the extremely effaced text *Rec. de Trav.*, 18, 183, line 33, the words apparently refer to the inundation of the temple of Luxor, and are probably rightly rendered by Daressy "cette situation est une grande malédiction, on ne se souvient pas (d'un fait semblable)"[1]. So too *Piankhi*, 86 "There was none slain there saving the rebels who had blasphemed against God". In the course of the disturbances among the workmen of the Necropolis in the 29th. year of Rameses III a certain man "spent the night cursing the tombs", *Pap. Turin*, 43, 9; and among the sins of another man it is recorded that he "cursed a tomb on the west of the Necropolis", *Salt*, 124, verso 1, 1. Finally, Demotic makes it quite clear that this word is the prototype of the Coptic ογα "blasphemia"[2]; see Br., *Wörtb.*, 240; *Suppl.*, 323; *Sethon*, I, 5, 10 (with Griffith's note); *Pap. mag. Leiden*, 19, 15. Apparently the only possible way of preserving its usual sense to *w'ꜣ* here, is to construe the following words *ḥsf-tw mdw-k* as antithetic to it, i. e. "though thou dost not curse, yet is thy word rejected". — occurs transitively only in one other passage, namely Mar., *Abyd.*, II, 30, 37 (stele of Neferhotep) "he who shall thwart what my Majesty commands"; with *m* "to oppose (?)", cf. , *Prisse*, 13, 11 (perhaps similarly, 14, 3); *ibid.*, 15, 1. 6 are obscure passages. is used for "foes" Nav., *Deir-el-Bahari*, 84, 2; Rochem., *Edfou*, I, 150. 186. Perhaps "secret", "mystery", is connected with the same stem ("that which opposes itself to the searcher", "is elusive"?), cf. R., *I. H.*, 26, 12; *Rifeh*, I, 12; *Anast.*, *I*, 1, 7; *Louvre*, C 232.

185. — In the "blank-cheque" word *sḫr* refers to Sinuhe's unresisting acceptance of all the disadvantages above detailed; "this choice" perhaps renders the sense more closely than either "this counsel" or "this mode of life" would do. For the construction see R20-22 note, and for the *sdm-nf* form cf. *ḥkꜣ pn ʿmwinši rdi-nf-wi r ḥpt-f* B143. — *N ntf m rk* might be

1. I quote from my own collation of the passage. Daressy's painstaking attempt to decipher the worn, scarcely visible, signs, is worthy of all commendation. During my recent visit to Thebes I made an effort to revise the text, and was able to correct the published copy in places; a really satisfactory transcript could not however be obtained without good squeezes.

2. *Admonitions*, p. 53, is to be corrected accordingly.

translated either (1) "it was not in (any) heart against thee" or (2) "it was not in my heart (*ib-i*) against thee". The latter version appears to me the more probable, the suffix 1st. sing. being often omitted in B.

185-187. — While Sinuhe has been sojourning in a foreign land, the princess Nofru, his former mistress, has become queen of Egypt, her children have grown up and are received at Court. This the king narrates to Sinuhe, urging him to return to his own land, where the favour of the royal princes, Nofru's children, will be restored to him.

185. — *Pt-k tn* "this thy heaven", a very violent metaphor for "thy mistress", and a striking example of the artificial style employed in the tale.

186. — *mn-s rwd-s* "prospers and flourishes"; the collocation is a very common one, as for example in *Admonitions*, 2, 11; cf. too a quotation contained in the note on B160-161. is a unique and unfortunate spelling, elsewhere being an abbreviation for *d'ir*, cf. above B50; *Shipwrecked Sailor*, 132. — "today" like simple *min*, cf. *Lebensmüde*, 5; L., *D.*, II, 150 *a*, 16 (Hammamat, *Ḥnw*); *Totb.*, *ed.* Nav., 179, 3; etc.

In the first word is utterly obscure, and almost certainly corrupt[1]. The sense must be "she participates in the kingship of the land".

187. — probably meant originally "interior" of a building, and has a wide meaning in the phrase . For the restricted sense "the Court", i. e. the apartment where the courtiers were received, cf. R19; B251. 282. 284; *Louvre*, C174; *Hatnub*, 9, 3. The erroneous writing with becomes a habit in the N. K. and has given rise, in *Pap. Hood*, II, 10, to the monstrous spelling . is translated in my German version by "du sollst lange geniessen die herrlichen Dinge, die sie dir geben, du sollst von ihren Gaben leben", which differs but little from Erman's rendering. Erman however understands *w'ḫ-k špss* as "du wirst an dem Trefflichen..... Überfluss haben". There is apparently no authority for this sense of *w'ḫ*, and of the active meanings of that verb "to place", "to offer", "to add", "to leave" none is here suitable. The parallelism of the verbs *w'ḫ-k* and *'nḫ-k* strongly suggests that the former must here have its common intransitive sense "to endure", "live long", though in this case a preposition (*m* or *ḫr*) must be lost before *špss*. The sense will then be the same as *Westcar*, 7, 21; for the construction see Erman, *Sprache des Pap. Westcars*, § 91[2]. — can hardly be

1. Masp.'s suggestion (*M. S.*, p. ix) appears to me far too venturesome.

2. Masp., *C. P.*[3], p. 71, renders « laisse les richesses qui t'appartiennent », reading instead of (=); so too Gr. But even if *ntt* were palaeographically possible, it could not agree with *špss*, which requires either *nti* or *ntiw*; nor would it be easy to parallel the phrase *ntt-sn nk*.

right as it stands, *ꜣwt* needing a determinative or complement of some sort; emend *ꜥwt-ꜥ-sn* as in B 175. 211. 245.

188. — For "return thou", cf. B5-6. 19; Sethe however classes this example with some other similarly periphrastic imperatives (*Verbum*, II, § 497). — For the form in a final sentence, see Sethe, *Verbum*, II, § 252, 8, and cf. *Shipwrecked Sailor*, 134. 158.

189. — "for now verily"; here again, as in Sinuhe's own reflexions (B159), the hope of burial in Egypt is held out as the chief inducement to return from abroad.

190. — "thou hast lost thy virile strength"; for *fḫ-nk* cf. B170, note; *bꜣwt* is a ἅπαξ λεγόμενον, for which Maspero ingeniously suggests , a postulated derivative of (*M. S.*, p. 83).

190-191. — "remember thou the day of burial, and (thy) attainment of the blessed state"; the mental picture here summoned up passes insensibly into a review of the customary rites of burial. — is a common, but not quite easy, phrase; its general sense is very plainly indicated by the following quotation, "I went forth from my house to my tomb, I attained the blessed state" *Cairo stele M. K.*, 20506. The grammatical difficulty consists in the fact that must be given an intransitive meaning "to pass" (into a state), whereas the verb is elsewhere active "to send", "conduct", "pass (time)", except in the proverbial tag "one generation passes, and another springs up, "Mar., *Abyd.*, I, 51, 36; *Inscr. dédic.*, 66; *Harris*, 500, recto 6, 3; M. Müller, *Liebeslieder*, pl. I., l. 2. The hypothesis of a confusion with "to hasten" seems to win support from the occasional appearance of that verb as a variant in the phrase here discussed, cf. *Cairo stele M. K.*, 20506 (quoted above); 20005; and archaistically Petrie, *Koptos*, 18, 3; *Louvre Apis*, 339 = *Rec. de Trav.*, 22, 178; and a motive for such a confusion might be found in the fact that a very similar phrase in which has its regular active sense "to pass", "spend" time, occurs in the mastabas of the O. K.; cf. "spending the age of blessedness with his god[1]", Mar., *Mast.*, D6; , *op. cit.*, D38. However against this suggestion must be set the fact that is far more frequent than in the phrase..... *r imꜣḫ*, and occurs in texts irreproachable in respect both of age and of orthography, cf. *Siut*, IV, 66; *Benihasan*, I, 24. 41; *Cairo stele M. K.*, 20458. We must content ourselves with the verdict *non liquet*.

191-192. —

1. It has been suggested that *r* is here omitted. But (1) the phrase *sb r imꜣḫ* is not attested before the M. K., nor has it even then the additional words *ḥr ntr-f*, *ḥr nb-f*; (2) the translation "spending the age of blessedness with his god (lord)" is clearly more likely than "passing into blessedness with his lord".

"the nighttime is devoted to thee with oils and with wrappings (made by the hands of *Tʾyt*". *Wdʿ* means properly "to sever"; thence "to divide the true from the false" and so "to judge" persons; lastly "to assign" to a person that which is adjudged to him or falls to his lot by right. For this sense cf. "Ptah assigned to thee thy mouth on the day of thy birth" *Metternich stele*, 147; "my fields are assigned to me in Busiris", *Totb.*, *ed.* Budge, 52, 5 = *ibid.*, 189, 6; *Mission*, V, 283 (Amenemhet); similarly *Mission*, V, Neferhotep, pl. 3, second row, left. — The spelling for can be paralleled from *Pap. med. Hearst*, 11, 18; 12, 8. — The goddess *Tʾyt* is known to have been the patroness of weaving; the wish to be swathed in bandages of her making seems to occur in the much-damaged passage *Anast.*, I, 4, 1; and there is an obscure allusion of the same kind *Cairo stele M. K.*, 20565.

192-193. — "a procession is made for thee on the day of interment". *Šms-wḏ* is the technical term for the funeral cortège, in which all manner of emblems and strange images were borne upon the shoulders of the servants of the deceased; the words are found in a scene depicting such a cortège in the *Theban tomb of 'Intf-iḳr* (*temp.* Senwosret I.); in two other tombs "a procession consisting of everything (i. e. with all the outfit of the funerary ritual) as is made for the chief courtier" is wished for the deceased, *Urkunden*, IV, 1200 *(Mnḫpr); Rec. de Trav.*, 20, 214 *(Snnfr);* and in yet another tomb an attendant is depicted carrying the *sic* "vessels of the funerary cortège", *Urkunden*, IV, 1023 *('Imnms).*

193. — cf. "the sarcophagus of fresh cedarwood, painted and carved with the finest (art?) of the *Pr-nfr*, the mummy-case of refined (?) gold, ornamented with real lapis lazuli", *Louvre*, C 11; the word *wi* is known from no other source. — In the text of B can hardly be correct as its stands; if be the original reading, a suffix must be supplied to qualify it, *tp-f* "its head", i. e. the head of the mummy-case, or rather of the stucco and gilt covering of the mummy. But is it not more likely that *ḫkr* or some such word should be substituted for , as in the Louvre stele above quoted? — By "the heaven above thee", scholars have considered that a canopy is meant, but the reference may possibly be to the conception of the lid of the sarcophagus as symbolizing the goddess Nut, see Schäfer, *Priestergräber*, p. 121.

193-194. — "thou art placed in the portable shrine". For the writing of the pseudo participle *dità* see above B 182, note; the is depicted *Der el Gebrawi*, II, 7. 10, and is mentioned again in the sentence Champ., *Not. descr.*, I, 836.

194-195. — For Wiedemann (*Rec. de Trav.*, 17, 2) aptly quotes two later monuments : MAR., *Mon. div.*, 61 = PIEHL, *Inscr. hiér.*, I, 44 (N. K.) ; *ibid.*, I, 73 (Ptolemaic period). On the evidence of these quotations it is tempting to correct "the weary ones", (i. e. the dead, see *Admonitions*, p. 56) into "dwarfs", this being the M. K. writing of the word *nm(i)* of later periods, cf. above the heads of stunted dwarfs *Benihasan*, II, 16. 32; the passage would then allude, not to a *danse macabre*, but to a dance known as the "dance of the dwarfs"[1]. Among the funerary scenes of the tombs a dance performed by men wearing curious reed-caps is not uncommonly depicted (e. g. TYLOR, *Tomb of Renni*, 12), and the accompanying inscriptions give as the description of these persons a word exceedingly like the term for dwarfs at Benihasan: cf. *Thebes, tomb of 'Intf-iḳr;* *Thebes, tomb of the steward and scribe of the corn Amenemhet;* *Paheri*, 5. Unfortunately for the hypothesis of a "dance of the dwarfs", the phonetic writing *mww* occurs in a tomb of the M. K. behind the Ramesseum, where the encourages the dancers with the words (QUIBELL, *Ramesseum*, 9). On the evidence above adduced one can only conclude that the archetype of the tale of Sinuhe, or the source from which the sentence was drawn, gave the reading *mw-w;* this unfamiliar word was then misunderstood by the scribe of B, who substituted for it *nnyw;* other scribes however misinterpreted as "dwarfs", of which a modernized spelling was adopted in later quotations of the passage. It is not without regret that we have to replace the "dance of the dwarfs", with its suggestive bearing upon the question of Herkhuf's dancing pygmy, by a "dance of the *Mww*" with its inexplicable and unenlightening name.

195. — "the offering-table is invoked for thee". Cf. L., *D.*, II, 71 *b*; and similarly L., *D.*, III, 282 *d*; MAR., *Dend.*, I, 32. *Dbḥt-ḥtp* is a term for the altar decked with funerary meal; in a quite concrete sense, "an altar of gold and silver" *Urkunden*, IV, 22. The allusion here is of course to the offerings, which the deceased comes forth to enjoy "at the sound of the summons of the offerer" (cf. *Turin*, 104; *Leiden* V, 10; *Louvre*, A54. C74; *Mission*, V, 544 [Thebes, tomb of]).

196. — The expression "at the *door* of thy stelae" oc-

1. Sethe's explanation of *ir-tw ḫbibi* (*Verbum*, II, § 201) is clearly an oversight. These words cannot be a mere periphrasis of "es wird getanzt", on account of the following substantive. *Ḫbibi* is here clearly a substantivally-used infinitive governing the genitive *nnyw*.

curs nowhere else. The stele was itself a false door, and the phrase is therefore not inappropriate, but the proximity of *r ri is-k* (B195) suggests that *r ri* may have been borrowed thence. Perhaps should be read, and further the singular *ʿbꜣ-k*.

196-197. — "In the midst of the royal children" naturally means "in the midst of the pyramids" (B301) which the royal children had built for themselves around the sepulchre of the king.

197. — clearly means "thou shalt surely not die in a foreign land"; the construction possibly belongs to the type *wn sdm-f;* ERMAN, *Äg. Gramm.*[3], § 239, though an exact parallel is wanting. — For cf. B259, where *bs* is the infinitive. These examples[1] show that *bs* "to introduce", "be introduced into" (instances are quoted by SETHE, *Die Einsetzung des Veziers*, p. 11, note 39) belongs to the biliteral class, cf. too the frequent heading of temple scenes . This verb is therefore to be distinguished carefully from ⲟⲩⲓⲥⲉ "to swell", "flow forth", which presents all the characteristics of the 3æ. geminatæ class (the infinitive already L., *D.*, II, 149 *f*, 3 [Hammamat, Dyn. 11.]). The meaning "to conduct" to the tomb exemplified in the passages from our tale occurs nowhere else.

198. — The allusion to the Asiatic practice of wrapping the corpse in the skin of a ram is interesting, but I find no archaeological confirmation. Maspero rightly quotes *Hdt.*, II, 81, in illustration of the Egyptian's repugnance to woollen burial garments, but at the same time cites a case in which this prejudice was disregarded (*C. P.*[3], p. 73, footnote 1). — "when thy tomb is made(??)"; *ḏr* in this form is utterly obscure, see the note *Admonitions*, p. 28 on the various words from the same stem.

198-199. — is another very difficult sentence. For *ḥw-tꜣ* see the note on B163-164. I cannot escape from the impression that these words must summarize what has preceded, and that we ought to translate : "all these things will fall to the ground", i. e. be avoided by thy return. It is true however that (cf. "all these years" *Admonitions*, 13, 2) would then have to be read, and the sense given to *ḥwt-tꜣ* lacks all support.

199. — "take thought for (thy) corpse and return". *Mḥ ḥr*, see BRUGSCH, *Wörtb.*, 686-687 and *Lebensmüde*, 32. 78. — is evidently the equivalent of , which is so written in the phrase below B259 (see B 159, note); "illness" (BRUGSCH, *Wörtb. Suppl.*, 884) would make but little sense here. — is the *sḏm-f* form optatively used, see SETHE, *Verbum*, II, § 319.

1. After the emphatic form with gemination would be needful here if *bs* belonged to the 3æ. infirmae class.

A TRAVERS LA VOCALISATION ÉGYPTIENNE

PAR

G. MASPERO

§ XXXVII. *Naptera, Ranpnabre.* — La transcription assyrienne NA-AP-TE-RA, NAPTERA du nom de la reine , femme de Ramsès II, nous permet d'ajouter un chapitre de plus à l'histoire du mot et par suite à celle de la flexion féminine en -T[1]. Le terme féminin N+F+R+T y est rendu en effet par NAPT, qui suppose, dans l'état non composé, une prononciation *NAFET-NAFIT, la voyelle placée entre F et T étant tombée en composition par suite du jeu d'accent, comme c'est le cas encore dans Νεφθῦς-πεϩθω, pour NEBETHAÎ[T]. Il y a donc eu un moment dans la langue où, R de N+F+R étant tombé et la finale -T du féminin n'étant pas encore amuie, = *NAFE-NAFI a formé régulièrement un féminin = *NAFET-NAFIT où le -T final était prononcé. Le nom NAFETERA[1]-NAFITARA[1] a été composé à ce moment-là. Il est du type de TAFNAKHTI « sa vaillance », où la mention du dieu est sous-entendue à l'ordinaire ou ne se rencontre que par exception comme dans Amountafnakhti[2] : il suppose en premier élément un nom divin de qui la personne à qui on le donnait pouvait être dit *la beauté* ou *la bonté,* *sa beauté.* L'exemple le plus ancien que nous en possédions de façon certaine est celui de la reine AHMASI-NAFTERA, la femme d'Ahmôsis, remontant ainsi aux débuts de la XVIIIe dynastie : il s'est donc formé dans les temps immédiatement antérieurs, soit sous les Pasteurs, soit sous la XIIe dynastie, et nous ne nous tromperons pas beaucoup, je crois, si nous admettons jusqu'à nouvel ordre qu'il naquit au plus tard pendant le premier âge thébain. Ce serait par conséquent sous les Sanouosrît que cette forme intermédiaire en -T sonnant aurait existé pour les mots féminins en final dont était tombé : *NAFIT-NAFET, avec -T sonnant, aurait été alors la prononciation courante à côté de *NAFI-NAFE pour le masculin.

S'il en est ainsi, comment expliquer la prononciation RENPNABRE que les transcriptions de la basse époque certifient pour le nom [3]? Elle réunit en effet, dans une même expression, un NAFRE féminin qui garde son R, mais qui a perdu son T, ainsi d'ailleurs, que le **ⲡⲉⲛⲡ** « année » auquel il se rapporte : or, si l'observation précédente est juste, la chute de radicale a précédé l'amuissement du -T féminin, et il y a là une contradiction d'autant plus curieuse qu'à ma connaissance ne paraît pas comme nom propre de personne, avant le second âge thébain, c'est-à-dire avant une époque où R et -T ne se prononçaient plus en cas pareil. La difficulté est plus apparente que réelle. était depuis très longtemps un souhait consacré pour la nouvelle année, et, comme la plupart des formules immuables, sa prononciation s'en était fixée une fois pour toutes à un moment donné. Elle avait dû sonner au début *RANPÎT-NAFRIT ou *RANPET-NAFRÉT ; l'usage rituel qu'on faisait

1. Cf. *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVI, dans le *Recueil*, t. XXXII, p. 70-77.
2. H. RANKE, *Keilschriftliches Material zur Altägyptischen Vokalisation*, p. 38, 61.

d'elle y arrêta l'adjectif dans sa forme pleine, comme cela eut lieu au masculin pour l'épithète divine ⲛⲁϩⲉⲣϩⲟ-Νεφερᾶς-Ναφερώς-Νεφερώς. Les deux termes qui la composaient, retenant tout d'abord conscience de leur identité, éliminèrent leur ⲧ -t chacun de leur côté, puis, se fondant en un seul mot, devinrent de RANPET-NAFRET, en premier lieu Ranpenafre puis Ⲣⲉⲛⲡⲁϩⲣⲉ : c'est sous cette forme désormais invariable qu'ils furent saisis pendant le second âge thébain et transformés en nom de personne. La prononciation RENPNAFRE-RENPENAFRE porte la marque de deux époques différentes : elle prouve que la locution se fixa dans son énonciation en un temps où l'ⲣ R de ⲛ+ⲫ+ⲣ-ⲧ et à plus forte raison le ⲧ -T féminin sonnaient encore, puis qu'au moment où ce ⲧ -T s'amuit elle le perdit comme les autres mots de la langue, mais en gardant son ⲣ. La prononciation NAFETERA-NAFTERA démontre que le nom entra en usage au moment où ⲣ R ayant disparu, ⲧ -T sonnait encore : NAFTERA est postérieur à RENPENAFRE, et si le T féminin y subsiste c'est par l'effet de la contraction qui, dès le début, réunit les deux termes en un seul mot désormais inséparable.

Le copte ⲛⲟⲩϩⲉ *T.* ⲛⲟⲩϩⲓ *M.* ⲛⲁϩⲣⲉ *B. utilitas* appartient à la même époque que RENPNAFRE, et cette constatation ne manque pas d'intérêt, puisqu'elle nous permet de reporter aux temps antérieurs à la κοινή ramesside l'existence de ce mot, qui ne s'est pas encore rencontré dans les textes hiéroglyphiques. Si maintenant on rassemble les différentes prononciations de que les transcriptions nous ont enseignées et qu'on essaie de les classer chronologiquement, on obtient le tableau suivant :

A. — AGE MEMPHITE

Masc., NAFER d'après naferho-ⲛⲁϩⲉⲣϩⲟ-ⲛⲁⲫϣⲱ.

Fém., NAFRET-NAFRIT d'après ⲛⲁϩⲣⲉ de ⲣⲉⲛⲡⲁϩⲣⲉ et ⲛⲁϩⲣⲉ *B.* ⲛⲟⲩϩⲉ *T.* ⲛⲟⲩϩⲓ *M. utilitas.*

B. — PREMIER ÂGE THÉBAIN

Série en R	*Série sans R*
Fém. NAFRE d'après Ⲣⲉⲛⲡⲁϩⲣⲉ, ⲛⲁϩⲣⲉ *B.* ⲛⲟⲩϩⲉ *T.* ⲛⲟⲩϩⲓ *utilitas.*	*Masc.* NAFE-NAFI. *Fém.* NAFET-NAFIT d'après NAPTERA.

C. — SECOND ÂGE THÉBAIN

Série en R	*Série sans R*
Fém. NAFRE-NOFRE-NOFRI d'après le copte ⲛⲁϩⲣⲉ-ⲛⲁϩⲣⲉ-ⲛⲟⲩϩⲓ.	*Masc. Fém.* NAFE-NAFI, *nafa* d'après NAPKHOUROURIYA, RIYANAPPA, NEFHOTPE

D. — AGE SAÏTE ET PTOLÉMAÏQUE

Série en R	*Série sans R*
Masc. NAFER-NEFER- en composition. *Fém.* NAFRE-NOFRE-NOFRI *utilitas* d'après le copte.	*Masc. Fém.* NOUFE-NOUFI d'après le copte, à l'état libre. Nif-, nef-, en composition.

E. — AGE COPTE

Série en R	*Série sans R*
Masc. ⲛⲁϩⲉⲣ, en composition. *Fém.* ⲛⲁϩⲣⲉ, ⲛⲟⲩϩⲉ, ⲛⲟⲩϩⲓ *utilitas*, à l'état libre.	*Masc. Fém.* ⲛⲟⲩϥⲉ *T.* ⲛⲟⲩϥⲓ *M. bonus*, à l'état libre.

On voit qu'à partir du premier âge thébain, — très probablement — la série en R

ne comprend plus, avec les mots composés où l'élément ☥ s'est comme enkysté, que le substantif féminin *nafri-nafre, utilitas :* la vie presque entière du mot s'est réfugiée dans la série sans R.

§ XXXVIII. *La vocalisation du féminin dans la* κοινή *d'après les transcriptions assyriennes.* — J'ai raisonné jusqu'à présent comme s'il était certain que les noms féminins égyptiens de la κοινή fussent vocalisés à la finale en E ou en I : cela n'a pas eu d'inconvénients, puisque aussi bien il s'agissait de la chute de R et de -T finaux. Le moment est venu de rechercher s'il en est vraiment ainsi, et de nous demander ce que les transcriptions assyriennes nous apprennent à ce sujet.

Elles ne sont pas aussi nombreuses qu'on le souhaiterait. Voici pourtant celles que je considère comme certaines :

est rendu, dans les tablettes d'El-Amarna, huit fois par APPA, une fois par APPI[1].

est rendu, dans les tablettes d'El-Amarna, une fois par MAZIQDA[2].

est rendu, dans les tablettes d'El-Amarna, une fois par NAMSHA[3].

est rendu par ÊSHOU en assyrien du VIIe siècle et par ÊSHI en néo-babylonien[4].

est rendu par PAHITA à Boghaz-keuï[5] avec \\ = A.

est rendu OUBESHTI en assyrien, OUASHTOU en nouveau babylonien[6].

est rendu par NAKHTI, NIKHTI en assyrien, par NAKHTI en néo-babylonien[7].

est rendu par KI en néo-babylonien[8].

est rendu par HI-HE en néo-babylonien[9].

D'après ces exemples, les mots féminins dans la langue de l'âge ahmesside sonnaient de telle manière que la flexion finale en était perçue par les Cananéens presque toujours comme -A, beaucoup plus rarement comme -I ; vers les VIIIe et VIIe siècles, elle est exprimée ou par -I, ou par -E ou par -OU. M. Ranke tend à n'accorder à ces variations, au moins pour le même temps, qu'une faible importance : comme les finales ne portent point d'accent, l'incertitude de la transcription sémitique ne nous permettrait plus d'éta-

1. RANKE, *Keilschriftliches Material*, p. 7. J'avais réuni depuis longtemps la plupart des exemples que je cite : je renverrai pourtant au mémoire de Ranke, où ils sont donnés avec le plus grand soin, ce qui m'évitera de multiplier les renvois aux originaux.

2. RANKE, *Keilschriftliches Material*, p. 12. — 3. *Ibid.*, p. 13. — 4. *Ibid.*, p. 43.

5. *Ibid.*, p. 50. Comme , substantif est une orthographe phonétique pour , où l'I \\ marque la vocalisation du -T féminin tombé. — 6. *Ibid.*, p. 47.

7. *Ibid.*, p. 53. dans ce sens n'est qu'une forme phonétique destinée à rendre la prononciation du substantif féminin NAKHTÎT, lorsque celui-ci eut perdu son -T final. NAKHTÎT, *force*, dérive de NAKHÎTI, *le fort*, qui lui-même est formé sur le vieux substantif féminin NÂKHÎT, qui lui-même est tiré du verbe NAKHOU. C'est un exemple d'usure progressive et de surdérivation analogue à l'ensemble de faits qui, en français, a mené la langue vulgaire d'*émouvoir* à *émotionner* et à *émotionnement* par exemple, le vieux mot perdant du terrain et s'effaçant à mesure que le peuple tire de lui un mot nouveau. — 8. *Ibid.*, p. 60. — 9. *Ibid.*, p. 30.

blir exactement leur qualité. Il confesse pourtant que, dans le cas d'un nom tel que celui d'[hieroglyphes] AMANKHATPI, où la voyelle finale est vingt fois un I, il y a lieu de tenir compte de cette persistance et d'admettre que la désinence égyptienne était bien un -I[1]. Il faut appliquer, je crois, le même raisonnement aux exemples cités plus haut et conclure d'eux que, dans la κοινή ahmesside et ramesside, la flexion du féminin était -A, — rarement -I, — tandis que sous les Éthiopiens et à l'âge saïte -A avait disparu, laissant le terrain à l'OU et à l'I. Laissons de côté l'OU en ce moment : pour le reste, on se sent confirmer dans ces conclusions, si l'on examine les transcriptions des mots égyptiens non féminins qui, ou bien ont un \\ -ĭ final dans la κοινή, ou bien ont un -I final dans les transcriptions grecques ou coptes :

[hieroglyphes] sonne ERA dans [hieroglyphes] NAFT-ERA, à Boghaz-keuî, avec \\ = A.

[hieroglyphes] sonne SHOUIBDA, à El-Amarna avec \\ = A.

[hieroglyphes] est rendu à El-Amarna par NÂPA = NÂFA dans le nom RÎYA-NÂFA [hieroglyphes], avec un A qui égale I-E de ⲛⲟⲩϥⲓ-ⲛⲟⲩϥⲉ[2]. [hieroglyphes] est rendu à El-Amarna par NÂTA avec un A qui égale l'I-E du copte ⲛⲟⲩϯ-ⲛⲟⲩⲧⲉ, tandis qu'à l'âge saïte il est rendu par NOUTI dans le nom géographique [hieroglyphes] ZAB-NOUTI, SEBENNYTOS[3].

On trouve la même alternance dans les finales masculines en I, celles du nom d'agent en [hieroglyphes] TI par exemple : l'orthographe des âges postérieurs nous y donne un -I où celle de l'âge ahmesside et ramesside comportait un A, rarement un -I. Exemples : pour la finale en I, UPUTI à El-Amarna qui répond à l'égyptien [hieroglyphes] OUĂPOUĬTI-OUOUPUTI, *messager*[4], pour la finale en A PITÂTA de [hieroglyphes] PIDÂTI, *archer*[5]. Disons-le en passant, les transcriptions diverses de ce mot très usité paraissent répondre aux formes diverses qu'il avait en égyptien ; [hieroglyphes] PIDÂTI du singulier équivaut au PITÂTA-PITÂTI-PITÂTOU des textes cunéiformes, et [hieroglyphes] PIDÂTIOU-PIDÂTE au pluriel répond à PITÂTIU-PITÂTÉ des transcriptions.

Si donc nous prenons en considération les témoignages invoqués jusqu'à présent, nous croirons que, dans la κοινή ramesside et ahmesside, la flexion féminine était A, A bref de préférence, et quelquefois -I : la forme en -I et en -E, qui est universelle en copte, ne se montre normalement qu'à partir de l'âge éthiopien et de l'âge saïte. Mises en tableau ces conclusions se présentent de la sorte :

AGE AHMESSIDE ET RAMESSIDE

-A dans ÂPA [hieroglyphes] — -I dans ÂPI [hieroglyphes]

AGE SAÏTE ET PTOLÉMAÏQUE

A est tombé — -I dans Ἄπις, Ὤπις, Ὤφις [hieroglyphes]

COPTE

forme en ⲉ — *forme en* ⲓ

ⲁⲡⲉ [hieroglyphes] — ⲟⲡⲓ

1. RANKE, *Keilschriftliches Material*, p. 70. — 2. *Ibid.*, p. 18. — 3. *Ibid.*, p. 54, 61. — 4. *Ibid.*, p. 26. — 5. *Ibid.*, p. 16-17.

Les transcriptions d'El-Amarna et de Boghaz-keuï se rencontrant dans des pièces officielles adressées à la cour thébaine, il est probable qu'elles correspondent à la prononciation usitée dans cette cour, et par suite à la prononciation type de la κοινή. Ce sera donc à cette même origine qu'il faudra rattacher la prononciation en -Ă des finales masculines en \\ de l'orthographe hiéroglyphique, NÂTĂ de , NÂFĂ de . Comment réconcilier cette vocalisation avec celle qui prévaut plus tard pour les mêmes formes ÔPI-ÔPE, NOUTI-NOUTE, NOUFI-NOUFE ?

Remarquons d'abord qu'il ne s'agit pas de donner au signe \\ une valeur Ă qu'il n'a jamais eue en égyptien : aux bords du Nil, comme dans tous les pays, l'orthographe, une fois fixée, persista longtemps après que la prononciation originale des mots eut changé, sans qu'on en puisse conclure pour cela que celle de chacune des lettres qui les composent, prise isolément, se soit modifiée : de ce que nous sonnons PAN, TAN, ROA, LOA (après ROÉ et LOÉ) les mots écrits PAON, TAON, ROI, LOI, il ne s'ensuit pas que la prononciation des signes I et O se soit altérée organiquement partout où nous les rencontrons. Prenons ÊRA et comparons-le à . Le son Ê s'y place sous le signe , et le son RA peut s'y placer sous le signe , comme le prouvent entre autre les transcriptions égyptiennes RA[LA]MNANA de LABNANA, le nom du Liban ; il ne nous reste plus d'indication d'une prononciation quelconque pour l'élément \\, dont la valeur I est bien prouvée par des exemples tels que ⲡⲁϊ, ⲧⲉϊ pour \\, \\, KOUSHI pour [1] d'époques différentes. Or cet I final est fort caduc : on sait que est devenu ⲁⲓ, ⲁ en copte, et qu'il échange avec , ce qui assure à ce mot une prononciation analogue AI, A[2]. Il est tout à fait conforme à l'analogie de supposer que avait à l'origine une prononciation ARAÏ, ÊRAÏ où \\ tombant aurait donné ARA et l'ÊRA entendu par les Sémites[3]. On peut se demander, s'il ne serait point survenu quelque chose de semblable dans les cas que j'ai indiqués plus haut, et si ÂPĂ ne serait pas pour *ÂPĂÏ dérivé d'ÂPĂÎT, forme antique du féminin, ou si NÂTĂ et NÂFĂ n'auraient pas été précédés par un *NÂTAI, NÂFAI, où l'I aurait été un résidu de disparu. Tout cela est encore trop conjectural pour que j'insiste, excepté peut-être en ce qui concerne = ÊRA. Nous devons nous borner à constater qu'il y avait dans la κοινή ahmesside deux terminaisons Ă et Ĭ d'abord pour la flexion du féminin, ensuite pour des masculins qui se terminent en ⲉ et ⲓ dans le copte. Si les finales en Ă sont infiniment plus fréquentes que les finales en Ĭ, cela peut tenir à des différences provinciales. La cour étant thébaine, la κοινή officielle devait présenter de préférence les traits caractéristiques du parler de l'Égypte méridionale : ce serait à ce parler qu'appartiendraient les formes en -A, tandis que les formes en -I seraient des provincialismes du Nord, et elles nous révéleraient une des particularités qui distinguaient les patois des gens d'Adhou de ceux des gens d'Iabou. Pour marquer nettement ma pensée, les formes ÂPĂ, NÂTĂ, NÂFĂ seraient les ancêtres lointains des formes ⲁⲡⲉ, ⲛⲟⲩⲧⲉ, ⲛⲟⲩϥⲉ

1. RANKE, *Keilschriftliches Material*, p. 11.
2. MASPERO, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVI, dans le *Recueil*, t. XXXII, p. 77.
3. Je déduis la vocalisation ARAÏ-ARA du copte ⲁⲣⲏⲟⲩ, ⲉⲣⲏⲩ, *invicem;* j'aurai à revenir plus tard sur ce point.

du thébain, tandis que la forme ÂPI annoncerait les formes en -ĭ des dialectes du Nord ὦπι[ς], ⲡⲟⲩϯ, ⲡⲟⲩϥⲓ. L'ε postérieur vient-il directement de -A plus ancien ou d'une diphtongaison NÂTAI-NATÆ-ⲡⲟⲩⲧⲉ? La transcription HE de identique à la finale -ης des transcriptions grecques Ἀμμανεμής , Μοντομής , Θοτομής , nous autorise à penser qu'alors déjà, la flexion féminine -I, -E s'était diphtonguée avec la voyelle radicale du mot, puis résolue HA+I-HA+E, HAÎ-HÂE, HÆ-HÊ-ϩⲏ : si la résolution a été en H, comme dans HAITI = ϩⲏⲧ *cœur*, ou comme dans KHAÎT-KHAÎ, ϫⲏ *ventre*, c'est que la syllabe où elle s'est produite porte l'accent, et par conséquent on ne pourrait pas tirer de ces formes un argument contre l'hypothèse NÂTA'-NÂTAÎ-NOUTÆ-ⲡⲟⲩⲧⲉ. Il faut donc laisser la question en suspens, et nous borner pour le moment à constater l'existence de la série NÂTA-ⲡⲟⲩⲧⲉ pour la langue officielle en Haute Égypte, à côté d'une série API-ⲱⲡⲓ.

§ XXXIX. *Sur d'autres vocalisations en* A *d'après les transcriptions assyriennes.* — M. Ranke, devant le témoignage des transcriptions assyriennes, n'a pas hésité à faire sienne l'opinion que j'ai exprimée souvent au sujet d'une priorité de l'Â sur l'OU et sur l'Ô à la syllabe accentuée dans beaucoup de racines verbales et nominales du copte[1] : les exemples qu'il cite, en plus d'AMÁNOU-AMOUNU-ⲁⲙⲟⲩⲛ, d'après les transcriptions d'El-Amarna et des documents sargonides ÂNA-OÛNOU-ⲱⲛ, HÂRA-HOUROU-ϩⲱⲣ, KÂSHI-KOÛSHOU-[ϵ]ϭⲱϣ, NÂTA-NOUTI-ⲡⲟⲩⲧⲉ-ⲡⲟⲩϯ, NÂPA-ⲡⲟⲩϥⲉ-ⲡⲟⲩϥⲓ, sont concluants, et justifient au moins sur ce point les transcriptions que j'ai données de divers noms propres, HÁRAOUI-HÁRAI-Ϣⲣⲓ[ⲱⲛ], pour , AMÁNI-AMAOUNI-AMONI-Ἀμμωνι[ος] pour , par exemple. Il n'est pas disposé encore à adopter une partie des raisons dont je m'étais efforcé d'étayer mon opinion, très probablement celles que j'avais tirées des formes qualitatives en ϵ-ⲏ des verbes coptes[2]. Les transcriptions assyriennes nous fournissent quelques exemples qui viennent à mon aide sur ce point. Ainsi, pour S+T+P, en copte ⲥⲱⲧⲡ, j'avais été amené à supposer dans la κοινή une prononciatoin SATAPOU-SATPOU-SATPE : actuellement nous avons à Boghaz-keuî, la vocalisation SHATEP dans le prénom de Ramsès II, SHÂTEPNARÎA[3]. Dans ces conditions, des vocalisations telles que celles de TÊMOU en néo-babylonien dans le nom NIPTÊMOU du dieu , à côté des transcriptions grecques Νεφθῆμις, Νεφθῖμις en composition et Τόμος, Ἀτοῦμος dans Πατοῦμος, où nous avons le même jeu de voyelles ⲟⲩ-ο et Ê-η-I à l'âge saïte et ptolémaïque, nous autorisent à restaurer dans la κοινή, pour le nom du dieu, une prononciation TÂMA-TÂMOU analogue à HÂRA-HÂROU pour , à KHÂNSA-KHANSOU pour , en grec Χῶνσις, en copte ϣⲁⲛϩ-ϣⲟⲛϩ[4], à MANTI-MANTOU pour , en grec Μοντ-, Μεντ, dans Μοντομῆς-Μεντεμῆς, Μωνθι- Μωνθη- dans Παμώνθης, Ἑρμώνθις[5].

Le verbe , M+N se rencontre comme MAN et comme MIN dans les transcriptions d'El-Amarna et de Boghaz-keuî, MANAKHPIRÎYA , MINPAHITARÎA , MINMUARÎA , soit MAN pour la fin de la XVIIIe et MIN pour la

1. RANKE, *Keilschriftliches Material*, p. 71-77. — 2. *Ibid.*, p. 71, note 5.
3. RANKE, *Keilschriftliches Material*, p. 59. — 4. *Ibid.*, p. 58. — 5. *Ibid.*, p. 51.

XIXe dynastie[1]. Dans les transcriptions grecques, la prononciation est d'abord MOUN chez Μυκερῖνος, dont la forme suppose l'assimilation de N à K par MOUNKERÎ[NOS]-MOUGKERÎ[NOS]-MOUKKERÎ[NOS]-MOUKERÎ[NOS], puis, quelques siècles plus tard, MEN chez MENKERÊS et MIN dans Μισαφρῆς, Μισφρῆς pour MINCHAFRÊ-MISHSHAPHRÊ-MISHPHRÊ. Le copte donne, selon les cas, les vocalisations ⲙⲛ̅ *T. M. B.*, ⲙⲏⲛ *T. M. B.* ⲙⲟⲩⲛ, ⲙⲟⲩⲛ, *stare, persistere, permanere*. Ici encore, nous relevons, au plus ancien, la forme en A, MANAKHPIRRÎYA, puis bientôt après, dans des constructions analogues, la forme en I MINPAHITARÎYA, puis, vers le moment de l'arrivée des Grecs, la forme en OU MOUNKERÎ-MOUNKERÊ, qui est remplacée vers l'âge ptolémaïque par la forme en E MENKERÊS et, dans un nom fortement altéré tel que Μεσαφρῆς, de MINSHAFRÊ avec assimilation de N à SH-S[2], par la forme en I; enfin le copte a la batterie complète ⲙⲛ̅, ⲙⲟⲩⲛ, ⲙⲏⲛ. Je n'ai voulu invoquer ici que des exemples à peu près certains. Ils s'accordent à nous convaincre que le procès phonétique a agi régulièrement de la même manière d'A vers Ê d'un côté, vers OU-O de l'autre, TÂMA-TÊMI-TOUME, MÂNA-MÊ[E]NI-MOUN, et ainsi de suite, au cours des siècles qui séparent la grande époque ramesside de l'époque éthiopienne. J'ai avancé ailleurs que l'évolution était déjà accomplie dans le gros au début de l'époque éthiopienne, mais peut-on discerner si les modifications en ⲏ-ⲉ et en ⲟⲩ-ⲟ furent contemporaines ou bien si elles se succédèrent et, dans ces derniers cas, laquelle précéda l'autre? Partant des deux noms divins NIPTÊMOU-NEFTÊMOU-NEPHTHÊMIS, et NEFHOTPOU-Νεφώθης, je suis tenté de croire que le premier représente un état antérieur à l'autre et par conséquent que le qualitatif en ⲏ se serait développé avant le moment où la racine même changea son Â en ⲟⲩ-ⲱ-ⲟ : cela demande toutefois plus de preuves matérielles que je n'en ai sous la main en ce moment.

Milon-la-Chapelle, 28 septembre 1910.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DU GÉNIE RURAL EN PHÉNICIE

PAR

MAX RINGELMANN

Professeur à l'Institut National Agronomique

CHAPITRE PREMIER

Le mobilier des maisons ; vases.
Lampes ; essais sur le fonctionnement des lampes puniques.

(Suite)

L'étude des lampes phéniciennes se trouve très bien consignée dans les lignes suivantes que leur consacre M. Philippe Berger[3] : « Les Phéniciens, qui se sont inspirés

---

1. RANKE, *Keilschriftliches Material*, p. 12, 13, 14, 50, 51.

2. La présence de I dans MIN et de A dans SHAF = ϣⲁⲡ-ϣⲟⲡ, me porte à croire que la prononciation MINSHAFRÎ-MINSHAFRÊ, s'est formée vers la fin de la κοινή, quand on ne disait plus MAN pour , mais MIN — MINMUARÎYA, MINPAHITARÎYA. — et que la vocalisation en O n'avait pas encore éliminé la prononciation en A dans KHAPA- . L'affaiblissement de en ϣ (ς du grec) nous oblige à descendre aux temps les plus rapprochés de l'époque saïte.

3. *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage*, collection des Pères Blancs formée par le R. P. DELATTRE; première série, *Antiquités puniques*, p. 172 et suiv.

pour leur architecture des modèles que leur fournissait la nature, et qui ont reproduit dans leurs colonnes et leurs chapiteaux les formes des troncs et des feuillages des arbres qui avaient précédé l'emploi de la pierre et du métal, ont dû imiter avec la terre cuite les coquillages qui ont été leurs premières lampes (il s'agit des bivalves qu'on appelle communément coquilles de Saint-Jacques). — La lampe est presque toujours accompagnée d'une soucoupe sur laquelle elle était posée et qui parfois fait corps avec elle. — Ce type de lampe était déjà connu par les nécropoles de Sardaigne, si proches parentes de celles de Carthage. En Sicile, elles se montrent plus rarement ; du moins le Musée de Palerme n'en possède que cinq ou six exemplaires dans ses vitrines, sans indication d'âge ni de provenance. Les nécropoles de Phénicie en ont aussi fourni et, récemment encore, on en a trouvé dans la sépulture du roi Tabnit, à Saïda. L'usage s'en est perpétué jusqu'à nos jours dans certaines îles de la Méditerranée, notamment à Malte et à Gozzo[1]. »

Fig. 33. — Table et vases (portion d'une tasse en bronze trouvée à Idalie).

« Peu à peu, afin de mieux assujettir la mèche, les deux bords se relèvent et s'enroulent davantage, recouvrant la plus grande partie de la lampe et finissant par arriver au contact. Puis, par une dernière évolution, ils se soudent entièrement, emprisonnant les deux mèches dans deux canaux fermés, en même temps que le bord postérieur se relève, si bien que la lampe ne présente plus l'aspect d'une écuelle, mais d'un petit vase à trois orifices, un grand par derrière, deux petits par devant. C'est la forme d'où est sortie la lampe romaine à deux becs. Plus tard encore les deux becs sont remplacés par un bec unique, et le dessus de la lampe se recouvre entièrement, ne laissant subsister qu'un trou de plus en plus petit au milieu du couvercle ; et sur ce couvercle, on modèle dans l'argile des sujets symboliques ou des scènes de la vie intime, suivant que la lampe est destinée à un usage religieux ou domestique. »

Plusieurs lampes ont été trouvées les becs noircis par la flamme et, dit-on, présentaient encore des traces de mèche[2].

Comme les lampes puniques, dont nous venons de parler, sont les premiers appareils d'éclairage que nous rencontrons au cours de notre *Essai d'Histoire,* il était intéressant de les expérimenter, avec les méthodes scientifiques actuelles, afin de se rendre compte des diverses conditions de leur fonctionnement ; les résultats de nos essais, de 1908, qu'on trouvera plus loin, ont fait l'objet d'une note qu'a bien voulu communiquer à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres[3] M. A. Héron de Villefosse, que nous nous empressons de remercier ici.

---

1. Delattre, *Tombeaux puniques de Carthage*, p. 16.
2. *Cosmos*, 1899, p. 214.
3. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 21 août 1908 : *Essais sur le fonctionnement des lampes puniques*, par Max Ringelmann, note présentée par M. A. Héron de Villefosse.

Pour ces recherches, il nous fallait posséder des lampes authentiques; ce sont les pièces représentées par les figures 35, 38 et 39, récoltées dans les fouilles de Carthage par M. Drappier, et que nous devons à son obligeance.

Les figures suivantes donnent la série des principaux spécimens de lampes phéniciennes et puniques :

Fig. 34. — Lampe phénicienne, archaïque, à un bec, trouvée à Byblos (Ernest Renan; Musée du Louvre)[1]; on a dû débuter par les lampes à un seul bec, dont on n'a trouvé qu'un petit nombre de pièces; presque tous les modèles archaïques sont pourvus de deux becs.

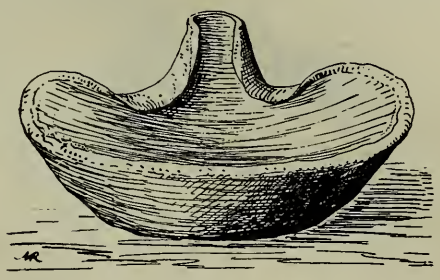

Fig. 34. — Lampe archaïque à un bec (Byblos; Musée du Louvre).

Fig. 35. — (Envoi de M. Drappier.) Lampe punique, archaïque, à deux becs, des VIIe et VIe siècles avant notre ère; suivant les modèles, les diamètres varient de 0^m^ 130 à 0^m^ 180.

Fig. 36. — Lampe punique, type dit de transition, à un bec, trouvée dans la nécropole de Lamta (Musée Alaouï du Bardo, Tunis).

Fig. 37. — Lampe punique, de transition, à deux becs (Musée Lavigerie de Carthage; les lampes archaïques et de transition qui se trouvent à ce Musée sont à deux becs).

Fig. 38. — (Envoi de M. Drappier.) Lampe punique des IVe, IIIe et IIe siècles avant notre ère; celle que nous possédons a pour diamètres 0^m^ 065 et 0^m^ 085.

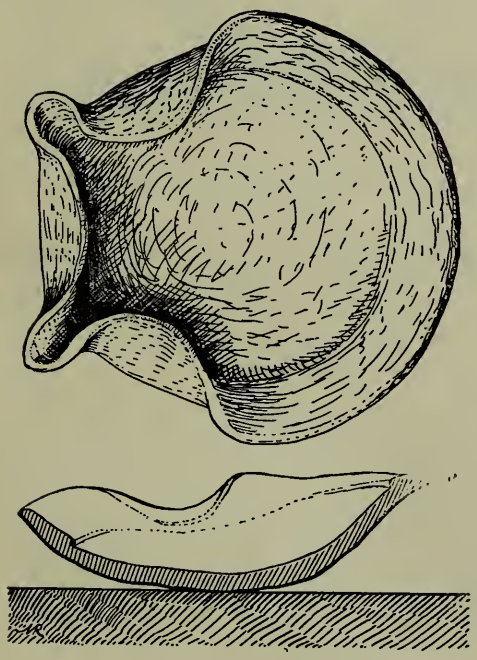

Fig. 35. — Plan et coupe d'une lampe archaïque à deux becs (Carthage).

Toutes ces lampes, dites archaïques et de transition, sont modelées en argile; elles ont été cuites sans aucune glaçure et sont poreuses; la glaçure et la fabrication du corps de la lampe sur le tour de potier, ou dans des moules, n'apparaissent que plus tard, en Grèce, en Égypte, puis chez les Romains[2].

Les lampes delphiniformes et rhodiennes, trouvées en Phénicie comme à Carthage, contemporaines de celle représentée par la figure 38, marquent les débuts de l'influence grecque; il en est de même des autres lampes datant du commencement de notre ère; elles appartiennent donc à une division de notre *Essai d'Histoire* que nous aborderons dans la suite.

1. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, p. 490, à propos des lampes trouvées dans les nécropoles de Saïda, dit qu'elles sont comme celles des tombeaux des Rois, à Jérusalem; Saulcy : *Voyage autour de la mer Morte*, I, pp. 357, 362, 366, etc.

2. Enfin, on adoptera un pied ou support pour une ou plusieurs lampes, on modifiera la forme du réservoir d'huile et on remplacera la terre cuite par du métal.

Les lampes puniques sont accompagnées de soucoupes, que les archéologues désignent sous le nom plus distingué de *patères*. Nous savons, par expérience, qu'il faut

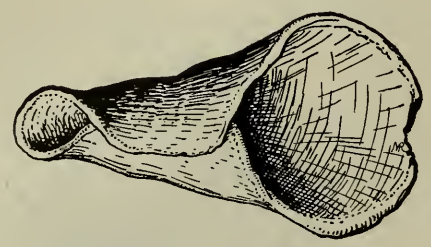

Fig. 36. — Vue en plan d'une lampe de transition à un bec (Musée Alaouï du Bardo).

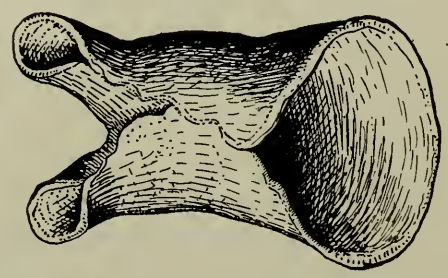

Fig. 37. — Vue en plan d'une lampe de transition à deux becs (Musée Lavigerie de Carthage).

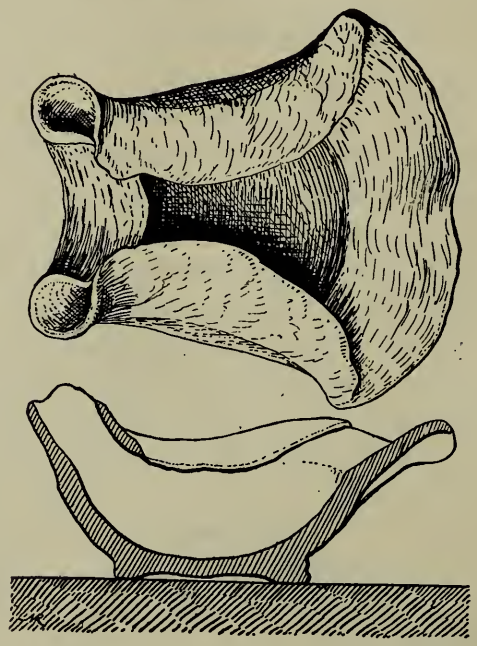

Fig. 38. — Plan et coupe verticale d'une lampe des IVe, IIIe et IIe siècles avant notre ère (Carthage).

absolument un plateau quelconque pour recevoir la lampe dont la terre cuite, sans glaçure, laisse toujours suinter l'huile d'une façon désagréable. Ces patères (fig. 39), ayant un diamètre en relation avec les dimensions des lampes, sont de simples galettes de terre glaise qui ont été embouties irrégulièrement sous forme d'assiettes rustiques avant d'être soumises à la cuisson. — Pour bien faire reposer la lampe, il suffit de garnir la soucoupe d'un peu de sable ou de terre retenant, en même temps, l'huile qui peut suinter ou déborder.

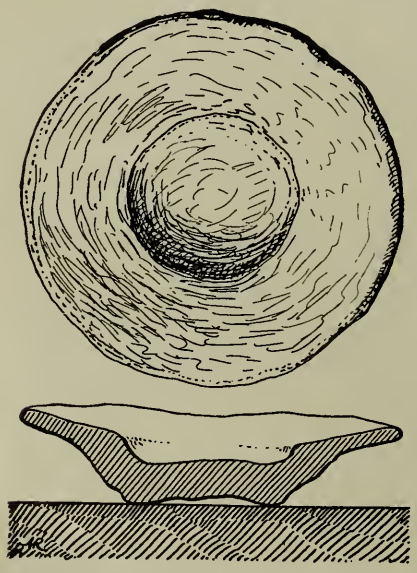

Fig. 39. — Vue en plan et coupe verticale d'une soucoupe de lampe (Carthage).

Deux choses intéressent les appareils d'éclairage dont nous nous occupons : la mèche et le combustible; au sujet de ce dernier on est d'accord pour que ce soit de l'huile d'olives, que le pays fournissait en abondance.

Pour ce qui concerne les mèches employées dans les lampes phéniciennes, on a parlé de la moelle du sureau, d'étoupes, de fils ou de filaments divers (lin, papyrus, *Arundo phragmites*, etc.); en tous cas, nous n'avions rien de précis à leur sujet; il nous semble pourtant qu'on a dû trou-

ver, dans des fouilles, quelques lampes contenant encore des résidus de mèche qu'il aurait été possible d'examiner au microscope ou de faire analyser afin d'avoir certaines indications; il y a quelques années, nous avons, à ce propos, appelé l'attention de M. Drappier, qui s'occupe des fouilles de Carthage, et, depuis avril 1905, nous n'avons reçu aucune communication relative à une trouvaille et à un examen d'un reste de mèche.

[Depuis que ces lignes ont été écrites, le Service des Antiquités de Tunisie, dans ses fouilles sous-marines faites au large de Mahdia[1], a trouvé une lampe avec sa mèche datant de la fin du IIe siècle avant notre ère. — A la fin de 1909, M. Merlin, directeur des Antiquités de Tunisie, nous a fait envoyer cette mèche par M. Drappier, et nous en avons confié l'étude micrographique à M. Eug. Collin[2], qui conclut nettement à ce que le tissu formant la mèche est constitué par des fibres de lin. — On verra, dans un instant, que nos essais de 1908 ont porté sur des fragments de toile de lin et du gros fil de lin.]

Nous avons essayé, sans aucun résultat, la moelle du sureau; que le cylindre de moelle soit entier, ou fendu en deux, avec ou sans rainure, ou percé de trous, mis obliquement ou verticalement dans l'huile, la combustion accompagnée de fumées, s'arrête au bout de 5 à 10 minutes, lorsque la masse est complètement carbonisée; malgré cela, nous avons pu maintenir l'éclairage pendant près d'une demi-heure lorsque le petit cylindre de moelle, percé d'un trou suivant son axe, était mis verticalement dans le bain d'huile qu'il dépassait de 3 à 4 millimètres, et encore la flamme obtenue était tout à fait insignifiante, donnant l'éclairement d'environ le quart d'une veilleuse!

Les matières animales, poils de dromadaire, de chèvre et la laine ne peuvent convenir : ces fibres se transformant rapidement en une matière gluante, puis en charbon, ne permettent pas l'arrivée de l'huile; c'est avec beaucoup de peines que nous avons pu faire brûler pendant une demi-heure une petite mèche formée de trois petits torons de laine.

Par contre, les fibres végétales fonctionnent très bien, mais la mèche ne doit pas être grosse, sinon il y a production de fumées abondantes et diminution de lumière.

Comme matières végétales, nous avons employé avec le même succès : du chanvre, de la filasse de lin, du gros fil de lin, des fragments de toile de lin et du coton; mais il est plus que probable que le coton n'était pas autrefois utilisé pour cet usage domestique, bien que l'on croie qu'il était connu, comme textile, par les Égyptiens de l'antiquité[3].

Les différentes mèches dont il vient d'être fait mention, ayant le même diamètre, ont donné les mêmes résultats pratiques comme éclairement et consommation d'huile; les différences résident dans la vie de la mèche, laquelle, se carbonisant plus ou moins rapidement, demande à être avancée après des temps variables.

Certaines lampes carthaginoises, d'après leur infundibulum, semblent pouvoir uti-

1. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1909, p. 671.
2. *Académie des Sciences*, 18 juillet 1910 : *Détermination de la nature d'une mèche de lampe punique*, note de M. E. Collin, présentée par M. Guignard.
3. Max Ringelmann, *Essai sur l'Histoire du Génie rural*, t. I, p. 40, note 3.

liser des mèches d'un centimètre de diamètre environ. Dans l'unité de temps, une grosse mèche déplace, par capillarité, plus d'huile qu'une autre de moindre diamètre; comme une grosse mèche peut fournir plus de combustible dans la zone où ce dernier se volatilise, il semblerait que l'éclairement de la flamme obtenue soit fonction du nombre de brins constituant la mèche et, par suite, du diamètre de cette mèche; il n'en est pas ainsi parce que l'air nécessaire à la combustion complète n'arrive jamais en quantité suffisante au centre d'une grosse mèche, où l'huile distille sans brûler en produisant des fumées fétides, à moins de réduire les dimensions de la flamme, qui devient alors peu éclairante tout en consommant un peu plus d'huile par unité photométrique. C'est ainsi que, dans les lampes carthaginoises, deux mèches en mêmes filaments (lin ou chanvre), l'une de 0^m003, l'autre de 0^m006 de diamètre, donnent à peu près le même éclairement lorsque les flammes sont réglées à leur maximum d'intensité sans production de fumées, et même la petite mèche de 3 millimètres donne une meilleure lumière un peu moins rougeâtre, ce qui est dû à une arrivée plus facile d'air et à une combustion plus complète de l'huile.

Les expériences préliminaires nous ayant montré que les meilleurs résultats étaient obtenus avec des mèches de 3 à 4 millimètres de diamètre, même dans les becs des grosses lampes carthaginoises, les essais suivants ont été effectués avec ces petites mèches, en abandonnant celles de 6, de 8 et de 10 millimètres de diamètre.

Nous nous sommes demandé si les lampistes de Carthage trempaient préalablement les mèches dans une solution quelconque, afin d'imprégner les filaments de corps capables de retarder leur carbonisation ou de diminuer la production des fumées; en l'absence de documents, nous avons abandonné les recherches commencées dans cette voie, quitte à les reprendre plus tard; il est très possible que les mèches étaient imprégnées de certaines matières pouvant modifier l'odeur des produits de la combustion et même dégager certains parfums.

Dans nos essais, le combustible employé était de l'huile d'olives que nous nous sommes fait envoyer de Sfax, où elle avait été prélevée dans une huilerie indigène.

Des expériences préalables ont montré qu'il y avait intérêt à ajouter du sel marin à l'huile[1] : nous en avions toujours en excès dans le réservoir des lampes afin que l'huile soit saturée de chlorure de sodium (il en faut d'ailleurs très peu). — Les essais comparatifs avec la même huile, salée ou non, et les mêmes mèches, ont fait voir que la flamme, et par suite la lumière émise, est plus grande sans production de fumées lorsque l'huile est salée; avec l'autre, la flamme doit être plus petite pour éviter qu'elle devienne fuligineuse.

Nous avons cité plus haut un passage de M. Philippe Berger, qui dit qu'on a dû se servir de coquilles de Saint-Jacques (*Pecten*) pour les premières lampes.

Consulté par nous, notre collègue M. Marchal a bien voulu nous faire savoir que le *Pecten maximus* vit sur les côtes de l'océan Atlantique et le *Pecten Jacobœus* réside dans la Méditerranée, sur le littoral nord, comme dans l'Archipel grec, les côtes

1. Comme cela se pratiquait en Égypte au temps d'Hérodote : Hérodote, II, 62.

d'Asie Mineure, d'Égypte, de Tunisie, de l'Algérie, du Maroc, de l'Espagne, des Baléares, de la Corse, de la Sardaigne, d'Elbe, de Malte, etc.; selon M. Bauer, malacologiste, professeur au lycée Carnot, les *Pecten Jacobœus* et *maximus* sont deux variétés d'une même espèce. — On voit donc que les Phéniciens avaient à leur disposition, chez eux comme dans leurs colonies, des coquilles de Saint-Jacques qu'ils pouvaient utiliser comme appareils d'éclairage.

Nous avons voulu voir expérimentalement comment se comportait une lampe constituée par la valve inférieure de la coquille de Saint-Jacques; disons tout de suite qu'un tel appareil fonctionne très bien et donne les mêmes résultats que les lampes carthaginoises. La coquille (fig. 40) avait les dimensions suivantes :

Grand diamètre D.....	0^m120
Petit diamètre *d*.....	0,105
Creux au point *c*.....	0,021
Longueur *ab*.....	0,027
Longueur *be*.....	0,022

La mèche, en gros fil de lin, à simple torsion de douze fils de caret, formait un toron d'environ 3 millimètres de diamètre; elle baignait dans l'huile d'olives saturée de chlorure de sodium, et ses deux extrémités reposaient en *m* (fig. 40) dans la sorte de gorge située au milieu des oreillettes ou portions triangulaires *abe* de la valve inférieure. Dans ces conditions, on obtient deux flammes *f* et *f'* (fig. 41) plates, triangulaires, de 0^m017 à 0^m020 de base, de 0^m030 à 0^m035 de hauteur et 0^m006 à 0^m008 d'épaisseur à la base, sans aucune production de fumées. Lors de l'allumage, chaque flamme est plus petite et les dimensions précédentes ne sont obtenues qu'après une dizaine de minutes de marche, quand les oreillettes *abe* (fig. 40) de la coquille atteignent la température voulue pour activer la vaporisation de l'huile; au bout de 20 à 30 minutes, il convient de remuer et de remonter un peu les mèches, ce qui se pratique facilement avec une grosse arête de poisson, une pointe métallique ou une petite pince; si l'on ne touche pas aux mèches, au bout de 40 minutes chaque flamme n'a plus que 0^m010 à 0^m013 de base et 0^m019 à 0^m020 de hauteur.

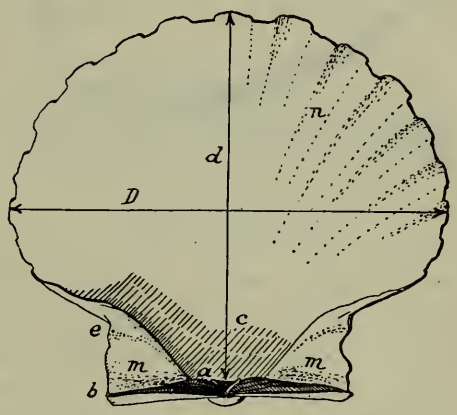

Fig. 40. — Plan de la valve inférieure d'un *Pecten*.

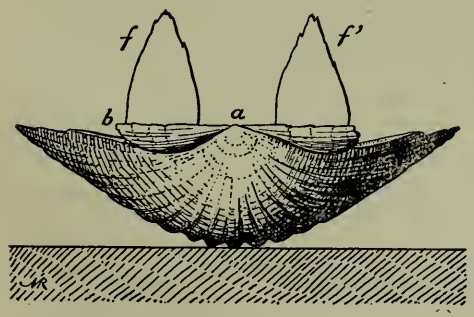

Fig. 41. — Lampe primitive, à deux flammes, faite avec une coquille de *Pecten*.

Avec les premières dimensions de flammes (0^m017 à 0^m020 de base et 0^m030 à 0^m035 de hauteur), le pouvoir photométrique de chaque flamme est de 1,57 bougie décimale ou 1,50 bougie de paraffine (de 0^m020 de

diamètre, brûlant avec une flamme de 50 millimètres de longueur). La consommation horaire d'huile est de 16 grammes pour les deux flammes, soit 8 grammes pour 1,57 bougie décimale.

L'essai précédent montre qu'une semblable lampe, tout à fait primitive, brûle, sans production de fumées, 5gr09 d'huile d'olives salée par bougie décimale-heure; ce résultat est très beau si l'on songe qu'une de nos bonnes lampes perfectionnées nécessite, par carcel-heure, 42 grammes d'huile de colza épurée en donnant une flamme de 0m040 de longueur[1]; comme le carcel correspond à 9,6 bougies décimales, on voit qu'une excellente lampe à modérateur, dont la mèche est à double courant d'air et dont la flamme est entourée d'une cheminée en verre, consomme 4gr37 d'huile de colza bien épurée par bougie décimale-heure, chiffre assez voisin des 5gr09 d'huile d'olives constatés avec notre lampe rustique.

Ajoutons enfin que d'autres essais ont montré qu'on obtenait d'aussi bons résultats en plaçant la mèche, non pas sur les oreillettes *m* (fig. 40) de la coquille, mais dans les rainures *n* de la valve inférieure, pourvu que le niveau *x* de l'huile (fig. 42) soit à une distance *ab* ne dépassant pas 0m020 environ du pied de la flamme *f'''* et que cette dernière soit à une distance *cd* du bord *d* d'au plus 0m040; on peut ainsi appliquer plusieurs mèches à une coquille de Saint-Jacques et obtenir une sorte de torchère.

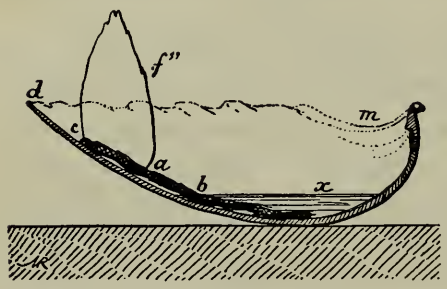

Fig. 42. — Coupe verticale de la valve inférieure d'un *Pecten*.

Il est plus que probable que c'est après avoir constaté empiriquement que les deux flammes *f* et *f'* (fig. 41), placées côte à côte, éclairaient bien, et que la mèche *ab* (fig. 42) tenait mieux dans les rainures de la coquille que sur les oreillettes *abe* de la figure 40, qu'on est arrivé à combiner ces deux conditions en fabriquant la lampe archaïque indiquée par la figure 35; on améliora ensuite l'appareil en soustrayant (au moins partiellement) l'huile du réservoir à l'action des poussières et de la chaleur, qui risque de la vaporiser ou de la décomposer, par la disposition de la figure 38, puis, enfin, à l'époque grecque, en isolant complètement ce réservoir comme dans les lampes delphiniennes, rhodiennes et chrétiennes. — Il n'y a ici que des améliorations apportées au point de vue de l'usage ou de l'emploi de l'appareil d'éclairage, sans influencer son intensité lumineuse ou sa dépense de combustible.

Le fonctionnement des lampes employant l'huile d'olives, salée ou non, est accompagné d'une odeur caractéristique, comme d'ailleurs tous les appareils d'éclairage utilisant les huiles; il est probable que, dans certains cas, on ajoutait au combustible des ingrédients capables d'atténuer cette odeur, ou même de dégager un certain parfum plus ou moins agréable.

La manœuvre des mèches des différentes lampes que nous avons pu expérimenter

1. Conditions établies par J.-B. Dumas et Regnault dans leurs recherches pour la vérification du pouvoir éclairant du gaz à Paris.

s'effectue sans aucune difficulté avec une grosse épingle, une arête de poisson de mer, un crochet, une pointe en os ou en métal; à plus forte raison avec une petite pince métallique; et, alors, nous nous demandons si ce qu'on croit être des *pinces épilatoires* (qui se trouvent à côté des lampes dans les nécropoles ou les temples) ne seraient pas du même type que celles qui furent destinées au service des appareils d'éclairage de la Carthage punique? — D'ailleurs, la figure 43 montre, d'après le *Cosmos*[1], une de ces prétendues pinces épilatoires trouvées dans les restes de la Carthage grecque par le P. Delattre; ajoutons qu'un modèle semblable, que nous avons confectionné, a parfaitement bien rempli son office pour le service de nos expériences sur les lampes puniques.

Fig. 43. — Élévation et plan d'une pince (dite épilatoire), propre au service des lampes puniques.

Logements des animaux; mangeoires d'écuries.

Nous n'avons aucun document pour ce qui concerne les logements des animaux[2]; d'ailleurs, ces derniers devaient être en nombre très restreint dans les villas du littoral ou dans les environs des comptoirs phéniciens; comme le peuple, dont nous nous occupons ici, vivait de la pêche, de l'industrie et surtout du commerce, il devait laisser à d'autres le soin d'élever le bétail auquel il suffisait de simples abris.

Fig. 44. — Mangeoire portative (portion d'une coupe trouvée à Préneste; Musée Kircher).

Sur une belle coupe d'Esmunjaïr, découverte en 1876 à Préneste (actuellement Palestrine), se trouve un tableau dont M. Clermont-Ganneau a donné la signification[3]; on y voit un char dont les chevaux prennent, au milieu de la journée, leur repas dans des sortes de mangeoires portatives (fig. 44).

Logements des produits. — Magasins creusés dans le rocher; silos; magasins souterrains.

Les produits agricoles (grains, dattes, huile, vin), ainsi que beaucoup d'autres marchandises, étaient conservés dans des cavernes ou des magasins creusés dans le rocher.

« Nulle part plus qu'à Ruad on n'est frappé de ces gigantesques travaux dans le roc, qui sont le trait dominant de la Phénicie et de la Palestine[4]. Les belles citernes antiques[5], qui servent encore de nos jours, ont attiré l'attention des voyageurs. Le châ-

1. R. P. Delattre : *La Nécropole des Rabs, troisième année de fouilles : Cosmos*, numéro du 24 mars 1906, p. 324.

2. De nombreuses gravures sur des stèles représentent des taureaux, des béliers, des éléphants; le cheval figure sur presque toutes les monnaies de Carthage; la colombe et le cygne sont les oiseaux les plus fréquemment indiqués; des autres représentent des ânes, des chèvres, des dromadaires, etc.

3. Clermont-Ganneau : *Études d'Archéologie orientale. L'Imagerie phénicienne et la Mythologie iconologique chez les Grecs*, partie I, *la Coupe phénicienne de Palestrina.* — Les objets du trésor de Palestrina ont été décrits par MM. Helbig et Conestabile.

4. Ernest Renan : *Mission de Phénicie*, p. 40.

5. Strabon : XVI, ii, 13.

teau sarrasin est fondé sur des substructions de rochers taillés d'un fort beau caractère. L'espace ou fossé qui s'étend derrière le vieux mur est comme une ville hypogée[1]. La paroi de ce fossé parallèle au mur est creusée, dans toute sa longueur, de cavités (magasins, silos, citernes, etc.) ayant fait partie des anciennes maisons de la ville, et au-dessus desquelles s'élèvent les maisons de la ville actuelle. On peut s'en faire une idée par la figure 45. Nulle part on ne comprend mieux qu'ici un passage de Claudius Iolaüs, cité par Étienne de Byzance[2], sur la fondation d'une ville phénicienne. Il s'agit de la ville de Dora (Tantoura); mais on aurait pu, sans doute, en dire autant de toute autre ville phénicienne. Cette façon de tirer le mur de son fossé même se remarque à Ruad, à Tortose, à Anefé, à Semar-Gébeil. »

Fig. 45. — Restes de magasins taillés dans le roc (Arad).

Dans la maison d'Amrit, dont nous avons déjà parlé (fig. 18), Renan a rencontré, dans l'angle sud-est, un puits circulaire très profond, creusé dans le rocher; mais à 9 mètres de profondeur, le diamètre se rétrécissait graduellement et ne permettait plus à un homme d'y travailler pour enlever la terre et les grosses pierres qui l'encombraient; la coupe verticale de l'ouvrage peut se représenter par la figure 46; faut-il voir en A un puisard ou un silo à grains? d'autant plus que Renan parle[3], sans autres explications, de silos coniques trouvés dans la région de Tripolis, comme à Byblos.

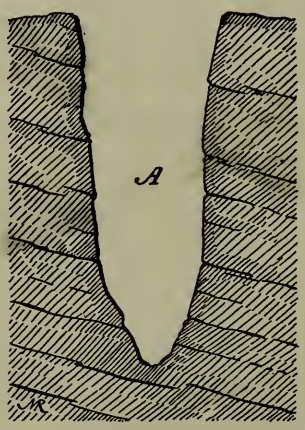

Fig. 46. — Coupe verticale d'un silo (Amrit).

Dans la campagne des environs de Tyr, à l'endroit appelé Maheyta (signifiant probablement « clôture »), Renan[4] a trouvé des magasins souterrains, étroits boyaux A (fig. 47) de 10 mètres de long, taillés en grande partie dans le roc R d'un escarpement de 4 à 5 mètres qui termine le plateau à l'est; les parois en *c* et en *f* ont une peinture brun rougeâtre encadrant

1. C'est gratuitement que Pococke (*A Description of the East*, vol. II, 1re partie, p. 202) suppose deux murs et un bassin entre les deux murs.
2. *Fragm. hist. græc.*, IV, 363.
3. Ernest Renan : *Mission de Phénicie*, p. 129.
4. Ernest Renan : *Mission de Phénicie*, pp. 642-643.

l'espace *d* grossièrement badigeonné ; en *b* et en *g* l'enduit est plaqué de fragments de poteries[1] ; le magasin est couvert de grandes dalles inclinées *a*, en forme de toit, recouvertes elles-mêmes de terre végétale *t*; l'entrée était fermée par des pierres *p*. La vue

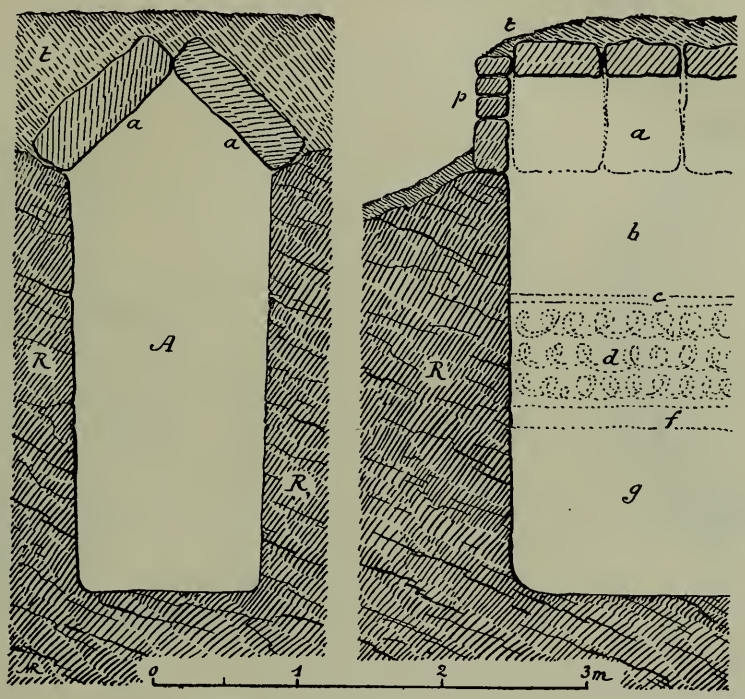

Fig. 47. — Coupe transversale et portion de coupe longitudinale d'un des magasins de Maheyta.

extérieure est donnée par la figure 48. On compte sept de ces magasins disposés sur une seule ligne et il y en aurait encore sept autres dans le voisinage; Renan n'y voit pas des caveaux funéraires ou des citernes, lesquelles, placées sur une ligne de faîte, n'auraient pu s'alimenter d'eau; mais comme on trouve aux environs des « puits en forme de jarres », des pressoirs à vin et à huile, que le pays était autrefois couvert d'oliviers et de vignes, Renan pense que les constructions représentées par les figures 47 et 48 sont des magasins d'une importante exploitation agricole, et peut-être servaient de silos destinés à conserver les grains[2].

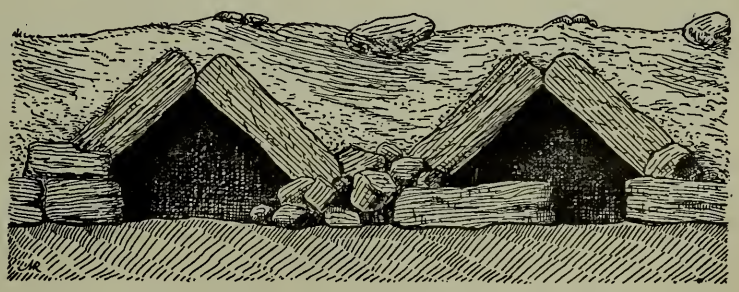

Fig. 48 — Vue extérieure de deux des magasins de Maheyta.

1. Ne s'agirait-il pas ici d'une paroi construite d'une façon analogue à celle indiquée par la figure 4, relative à des tombeaux de la Carthage punique, d'autant plus que la mince séparation verticale entre deux magasins consécutifs n'est peut-être pas du rocher taillé, mais une sorte de mur en pisé, dont les terres de différentes natures expliqueraient les colorations des zones *c* et *f* (fig. 47) ; le texte de Renan n'est pas assez net pour que nous puissions répondre à ces questions.

2. Au sujet de la conservation des grains, voir nos études sur les *Silos à grains*, dans le *Journal d'Agri-*

Amphores et Poteries.

Les grains, les olives, les dattes et les liquides (vin et huile) étaient logés et conservés dans des récipients en terre cuite.

Aux fouilles des nécropoles de Sidon, Renan et Gaillardot[1] ont recueilli, parmi des poteries de formes élégantes et variées, une grande jarre de 0m60 de hauteur, représentée par la figure 49; en service, cette pièce devait avoir sa partie inférieure plus ou moins enfoncée en terre, comme l'indique notre dessin.

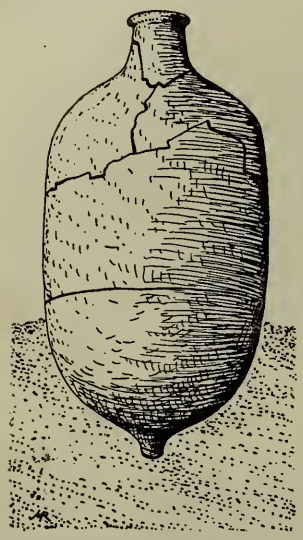

Fig. 49. — Jarre phénicienne (Sidon).

On peut voir au Musée de New-York des vases provenant d'une tombe à Ormidia (île de Cypre) : un exemplaire, de 0m71 de hauteur, dont le fond est plat, est représenté par la figure 50, dans laquelle nous avons supprimé la partie ornementale; un autre, de même galbe, mais malheureusement incomplet, aurait, s'il était restauré, 1m20 de hauteur environ.

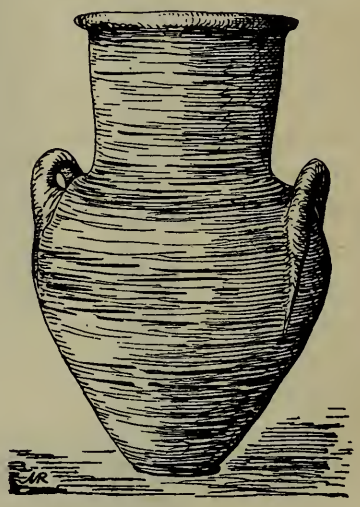

Fig. 50. — Vase cypriote (Musée de New-York).

(A continuer.)

culture pratique, 1901, t. II; pp. 170, 210 et 310; notre livre sur le *Génie rural appliqué aux Colonies*, p. 120, 121, et notre *Essai sur l'Histoire du Génie rural*, I, *l'Égypte*, fig. 61 et 62, pp. 74 et 75; t. II, *la Chaldée et l'Assyrie*, fig. 249, 250, pp. 301, 303.

1. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, pp. 431-432.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND. 633

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in 8°. 3 fr

— — Deux versions hébraïques du livre de Kalilâh et Dimnâh. In-8°. 20 fr.

DUSSAUD (R.). Histoire et religion des Nosairîs. Gr. in-8°. 7 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8° 8 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 1 fr.

FINOT. Les lapidaires indiens. In-8°. 10 fr.

GAYET (A.-J.). Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GRÉBAUT (E.). Hymne à Ammon-Ra, des papyrus égyptiens du Musée de Boulaq, traduit et commenté. Gr. in-8°. 22 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64°. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. 20 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JORET (C.). Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, usage et symbolisme. 1re partie : Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie. In-8°. 8 fr.

— — Le même ouvrage. Première partie. Tome II : l'Iran et l'Inde. Un fort vol. in-8°, 12 fr.

— — La Flore dans l'Inde. In-8°. 2 fr. 50

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). 3 livraisons. In-4°. 50 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. 20 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 planches. 12 fr.

LEVI (S.). Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. 12 fr.

MACLER (F.). Histoire de saint Azazaîl; texte syriaque, introd. et trad. française, précédée des actes grecs de saint Pancrace. In-8°, avec 2 planches. 5 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl., acc. d'un vol. de texte in-4°. 390 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. 168 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 60 fr.

MARTIN (F.). Textes religieux assyriens et babyloniens. Transcription, traduction et commentaire. Gr. in-8°, avec 1 planche. 6 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. 20 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MASPERO (H.). Les finances de l'Égypte sous les Lagides, 1906. In-8° de 252 p. 12 fr. 50

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. 15 fr.

MÉLANGES DE LA FACULTÉ ORIENTALE [Université Saint-Joseph (Beyrouth)]. Tomes I, 15 fr. II, 18 fr.; III, 1re partie, 22 fr.; IV (1910), 24 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2° éd. In-8°. 6 fr.

PALANQUE (C.). Le Nil à l'époque pharaonique, son rôle et son culte en Égypte. Gr. in-8°. 6 fr. 50

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par Th. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°. 12 pl. et 9 pages de texte. 50 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yâ'eqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction), précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PÉRIER (J.). Vie d'Al Hadjdjâdj ibn Yousof (41-95 de l'Hégire = 661 714 de J.-C.), d'après les sources arabes. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. 20 fr.

PIERRET (P.). Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in-8°, avec 14 planches. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. 20 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. 100 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Livr. 1 à 5. Gr. in-f°. 60 fr.

ROBIOU (F.). Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. (Epuisé)

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, avec 8 pl. dont 5 doubles. (Épuisé). 50 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

ṬARAFA IBN AL-ʿABD AL-BAKRI, Dîwân. Texte arabe publié par M. Seligsohn et accompagné d'une traduction française. 1 vol. gr. in-8°. 16 fr.

TE'EZÂZA SANBAT (Commandements du Sabbat), accompagné de six autres écrits pseudo-épigraphiques admis par les Falachas ou Juifs d'Abyssinie, texte éthiopien publié et traduit par J. Halévy. Gr. in-8°. 13 fr. 50

VIREY (P.). Étude sur le Papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

VIENNENT DE PARAITRE :

ASANGA **MAHĀYĀNA-SŪTRĀLAṂKĀRA** Exposé de la Doctrine du Grand Véhicule selon le Système Yogacara. Édité et traduit d'après un manuscrit rapporté du Népal par SYLVAIN LÉVI, professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École des Hautes Études. Tome I. Texte, in-8°. 15 fr.

NOTA. — Le volume contenant l'introduction, la traduction et les notes est *sous presse*.

Annales de Tukulti Ninip II, Roi d'Assyrie, 889-884, par V. SCHEIL, de l'Institut, directeur d'études à l'École des Hautes Études, avec la collaboration de J.-E. GAUTHIER, élève de l'École des Hautes Études. Ouvrage illustré de 2 héliogravures et 8 planches. 7 fr. 50

Lettres néo-babyloniennes, par FR. MARTIN. Introduction, transcription et traduction. In-8°. 7 fr. 50

La Chronographie d'Élie Bar-sinaye, Métropolitain de Nisibe, par L.-J. DELAPORTE, élève diplômé de l'École des Hautes Études. Traduite pour la première fois d'après le M. ADD 7197 du Musée Britannique. In-8° de XVI-409 pages. 15 fr.

La Presqu'île du Sinaï, par RAYMOND WEILL. Étude de géographie et d'histoire. In-8, IX-380 pages et 9 cartes. 15 fr.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND. 633

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XXXIII. LIV. 3-4

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, EDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

MDCCCCXI

Tous droits réservés.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée de son montant en un chèque ou mandat-poste au nom de M. HONORÉ CHAMPION.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL DE TRAVAUX

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

Paris ..... **30** francs
Départements et Union postale ..... **32** —

Le volume, une fois terminé, est porté au prix de **35** francs.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION

ABOÛ BAKR AL-KHATÎB. L'introduction topographique à l'histoire de Bagdâdh (392-463 H = 1002-1071 J.-C.). Texte arabe accompagné d'une traduction française par G. Salmon. Gr. in-8°. 12 fr.

ABOULFARAG (G.). Le livre de l'ascension de l'Esprit sur la forme du ciel et de la terre. Cours d'astronomie rédigé en 1279, publié pour la première fois d'après les mss. de Paris, d'Oxford et de Cambridge. par l'abbé F. Nau. Texte syriaque et traduction française, 2 parties gr. in-8°, avec figures dans le texte. 21 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

ADJARIAN (H.), élève diplômé de l'École des Hautes Études. Classification des Dialectes arméniens. 1909. In-8° avec une carte. 5 fr.

Table des matières : Introduction. — Différences phonétiques. — Différences lexicographiques. — Différences morphologiques. — Différences syntaxiques. — Bibliographie. — Distribution du peuple arménien. — Langues parlées par les Arméniens. — Les trois branches de l'arménien moderne. — I. Branche de *-um*. — Dialectes : 1, d'Erivan; 2, de Tiflis; 3, du Karabagh; 4, de Samaxa; 5, d'Astraxan; 6, de Doulfa; 7, d'Agulis. — II. Branche de *ge*. — Dialectes : 1, d'Erzeroum; 2. de Muš; 3, de Van; 4, de Diarbékir; 5, de Kharput-Erzinghian; 6, de Sabin-kara-Hissar; 7, de Trébizonde; 8, de Hamšen; 9, de Malatia; 10, de Cilicie; 11, de Syrie; 12, d'Arabkir; 13, d'Akn; 14, de Sivas; 15, de Tokal; 16, de Smyrne; 17, d'Ismidt; 18, de Constantinople; 19, de Rodosto; 20, de Nacxievan sur le Don; 21, d'Autriche-Hongrie. — III. Branche de *-el*. — Dialectes : 1, de Maraya; 2, de Xoy; 3, d'Artwin. — Errata.

AL-FAKHRI. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abasside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARTHELEMY (A.) Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie, Lexique, Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du Rig Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du Rig Véda. Tome IV. Index, par M. Bloomfield. 5 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BLOCH (Jules). La phrase nominale en sanskrit. In-8°. 4 fr.

BLONAY (G. de). Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tara. In-8°. 2 fr. 50

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. Liv. 1 à 3. In-4°. 50 fr.

J.-B. CHABOT. Inventaire sommaire des manuscrits coptes de la Bibliothèque Nationale. In-8°. 1 fr. 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-'Ochchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÊWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, 2 vol. in-4° avec figures dans le texte et photogravures hors texte. 50 fr.

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8°. 40 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

DENYS DE TELL-MAHRÉ. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, EDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

MDCCCCXI

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, EDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

MDCCCCXI

Tous droits réservés.

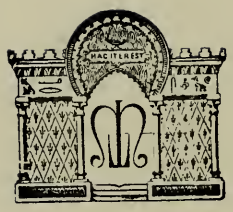

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1911 Fascicules III et IV

CONTENU : 1) Eine ägyptische Urkunde über den Kauf eines bebauten Grundstückes. Eine philologisch-historische Studie, von Nathaniel REICH. — 2) Die Entzifferung der thamûdischen Inschriften, von J. J. HESS. — 3) Beiträge zu den demotischen Rylands Papyri, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 4) Recherches sur la famille dont fit partie Montouembat, par Georges LEGRAIN. — 5) La population primitive de l'Égypte, par Édouard NAVILLE. — 6) Nouvelles notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. SCHEIL. — 7) Notes on the Story of Sinuhe, by Alan H. GARDINER.

EINE ÄGYPTISCHE URKUNDE ÜBER DEN KAUF EINES BEBAUTEN GRUNDSTÜCKES.

EINE PHILOLOGISCH-HISTORISCHE STUDIE.

VON

NATHANIEL REICH.

In seiner Publikation *Der demotischen Papyrus der Strassburger Bibliothek* hat WILHELM SPIEGELBERG auf Tafel VI und X eine Urkunde publiziert, die aus verschiedenen Gründen sehr interessant ist. Die Formeln sind anders, als sie der Verfasser der Publikation in dem dazugehörigen Texte auf p. 8 ff. zusammengestellt hat. Ausserdem sind die Persönlichkeiten, die in dieser Urkunde auftreten zum grossen Teile von lokalhistorischem Interesse für die zu schreibende Geschichte des Pathyritischen Gaues, über den wir durch demotische und griechische Urkunden verhältnismässig gut unterrichtet sind, welche wohl in nicht allzulanger Zeit erscheinen dürfte. Der Abschnitt *Historisches,* der dem Kommentar dieser Arbeit angeschlossen ist, bildet einen kleinen Ausschnitt daraus. Endlich enthält der Papyrus einige paläographische Schwierigkeiten, welche SPIEGELBERG in seinem Begleittexte, p. 32 ff., nicht gelöst hat.

Da der Papyrus — er trägt die Nummer 8 — bisher (es sind nun 8 Iahre seit der Publikation seines Lichtdruckes vergangen) noch nicht einer gründlichen Bearbeitung unterzogen worden ist, hielt ich es für recht, mich mit diesem wichtigen Dokument zu beschäftigen, umsomehr als der Begleittext zu einer Anzahl von irrigen Anschauungen Anlass geben könnte und SPIEGELBERG in demselben den grössten Teil des Recto und Verso nicht übersetzt hat. *Last not least* glaube ich in

der Lesung einer Anzahl von solchen Stellen der Urkunde, die der Verfasser ihres Begleittextes in der Übersetzung wiedergegeben hat, weiter gekommen zu sein als er. Eine Transskription des Textes existiert überhaupt noch nicht.

Was den obenerwähnten Lichtdruck betrifft, so wäre derselbe als ganz gut gelungen zu bezeichnen, wenn die Photographie nicht auf einem dunklen Hintergrunde aufgenommen wäre, was zur Folge hat, dass man bei kleineren dunklen Punkten und Strichen oft nicht weiss, ob man ein demotisches Zeichen oder ein Loch des Papyrus vor sich hat. Die im folgenden gegebenen Handkopien habe ich nach den publizierten Lichtdrucken ohne Einsicht in das Original angefertigt und ich werde es daher in wissenschaftlichem Interesse dankbarst begrüssen, wenn Herr Professor Spiegelberg, der dem Originale am nächsten ist, die zweifelhaften Stellen seines Lichtdruckes und demzufolge meiner Handkopie verbessert. Übrigens hat die Handkopie in erster Linie, den Zweck, zu zeigen, was ich auf dem Lichtdrucke gesehen und gelesen und in zweiter Linie den, dem Nicht-Demotiker unter den Ägyptologen als ein bequemeres Mittel zur Nachprüfung und zur Einführung in das Demotische zu dienen. Auf mehr macht meine Handkopie nicht Anspruch und ich bitte ausdrücklich den Benützer in zweifelhaften Fällen immer die obenerwähnte Photographie als die gegenwärtig einzig massgebende Quelle zu Rate zu ziehen.

Aus den eben genannten Gründen habe ich dieser Handkopie interlinear eine paläographische Transskription in Hieroglyphen beigegeben, die dem Nicht-Demotiker das Lesen vielleicht erleichtert, wie z. B. Maspero als erster mit der Umschreibung eines Teiles der Khamois-Novelle in trefflicher Weise den Weg gewiesen hat und wie — neben anderen Beispielen — erst vor kurzem Griffith in seinen bewundernswerten *Rylands Papyri* einige derselben in hieroglyphischen Typen übertragen hat. Sodann habe ich eine phonetische Transskription und eine Übersetzung folgen lassen.

In der Transskription habe ich mich im grossen Ganzen nach dem Vorbilde gerichtet, das uns Griffith und Thompson in ihren neuesten glänzenden Publikationen gezeigt haben. Die Idee, welche in der Transskription der beiden Forscher sich ausspricht, ist vielfach missverstanden worden. Wenn z. B. Spiegelberg[1] sagt, es sei von ihm « nach dem Vorgang von Griffith die Umschrift durchgeführt worden, welche nur das wiedergibt, was wirklich demotisch geschrieben ist » und in demselben Atem z. B transskribiert : *ṭrt-k*[2] oder *pꜣ*[3] etc., so ist dies nicht richtig, da beides *de facto* nicht dasteht. Es ist ganz gewiss, dass der ägyptische Schreiber nicht einmal eine Ahnung davon hatte, dass in den Pyramidentexten z. B. das Wort für « Hand » *ṭrt* gelautet hat und er hat gewiss nur an sein ⲧⲟⲟⲧ gedacht, als er das ägyptische Wort dafür niederschrieb. Sicherlich hat er aber das *r* von *ṭrt* nicht geschrieben. Der Artikel hat gewiss nicht *pꜣ*, *tꜣ*, *nꜣ* zur Zeit des Demotischen gelau-

1. A. a. O., Vorwort, p. 12.
2. *Ibid.*, p. 8, 3. Zeile des Schemas.
3. *Ibid.*, 1. Zeile und passim.

tet, wo der Unterschied zwischen den verschiedenen *Spiritus lenis,* ja in noch späterer Zeit sogar des *'Ayn* geschwunden ist, sondern so wie das Kopt. ⲡ, ⲧ, ⲛ ohne den *Spiritus lenis.* Es ist daher, wie GRIFFITH und THOMPSON es getan, einfach mit *p, t, n* zu transskribieren; das ist es auch, was dasteht. Ja vieles spricht dafür, dass selbst im Hieratischen, besonders der späteren Zeit, die verschiedenen *Spiritus lenis* nur noch aus historischer Schreibweise beibehalten worden sind, etwa so wie andere, nicht einmal phonetische Zeichen aus demselben Grunde, oft schon ohne das Verständnis des Schreibers dafür, noch geschrieben wurden. Doch das Hieratische hat wenigstens dieselbe Schrift, schreibt Zeichen für Zeichen wie das Hieroglyphische und man kann daher die Transskription aus Gründen der Continuität beibehalten. Ganz anders steht es mit dem Demotischen. Wie ich in meinen *Demotischen und griechischen Texten auf Mumientäfelchen*[1] an mehreren Beispielen gezeigt, kennt der ägyptische Schreiber längst nicht mehr die Urformen seiner Schrift. Wir haben zwar eine aus dem Hieratischen entstandene, aber vollkommen selbstständige Schrift im Demotischen vor uns, deren aus verschiedenen Ligaturen hieratischer und demotischer Zeichen entstandene Siglen auch phonetisch etwas anderes bedeuten. Nach SPIEGELBERGS Vorgang müssten wir nicht nur das Zeichen *p*ꜣ transskribieren, sondern z. B. das demotische , welches aus entstanden ist mit *nw,* oder das demotische (aus) mit *ḥt,* etc., etc. Gerade auch deshalb, um zu zeigen, dass dies unmöglich ist, habe ich einmal hier einen Text vollständig in Hieroglyphen transskribiert, dem man wohl im ganzen Grossen wird zustimmen müssen. Im einzelnen sind wir ja noch nicht immer ganz im klaren, und ich bin mir bewusst, dass man über die Transskription des einen oder anderen Zeichens wird anderer Meinung sein können. Doch wenn wir heute auch noch nicht so weit sind, *alles* erklären zu können, so darf dies kein Grund dafür sein, *gar nichts* zu transskribieren.

Wir müssen uns vor allem vor Augen halten, was denn *Zweck* einer Transkription in lateinischen Lettern ist; doch nur einzig und allein *phonetisch den Text herzustellen* (vorlaufig ohne Vokale). Dieser Zweck wird bei SPIEGELBERGS Transskriptionsweise nicht erfüllt, da wir gänzlich veraltete zumteil sogar zwei Jahrtausende ältere Formen dabei erhalten.

SPIEGELBERGS Behauptung[2], dass man das Demotische deshalb nicht in Hieroglyphen transskribieren dürfe, weil der Text nicht in Wirklichkeit vorkomme, halte ich ebenfalls für nicht haltbar. Wir dürfen vor allem nicht vergessen, dass jede Art von Transskription nichts anderes als nur ein Hilfsmittel zur Erleichterung des Erkennens des Originaltextes ist und sein will und nicht mehr. Wenn wir in anderen Sprachen Umschau halten, so wird zum Beispiel das *Sabäische,* das ein südarabisches Idiom ist, — ohne den geringsten Einspruch von irgendeiner Seite, — in *aramäischen* Lettern transskribiert, also mit Buchstaben einer ganz anderen, wenn

1 Leipzig, 1908.
2. ÄZ., 37.

auch verwandten Sprache, und niemand wird behaupten wollen, der so entstandene Text müsse durchaus auch im Aramäischen einen Sinn geben. Es ist eben nur ein Hilfsmittel. Dasselbe gilt von Texten in *assyrischer* Keilschrift, die zuweilen zu demselben Zwecke mit *aramäischen* Lettern umschrieben werden. Wir müssen auf irgendeine Art in der Lage sein, auch die Determinative und sonstigen Zeichen, die für die Orthographie und damit oft für die ganz andere Bedeutung eines Wortes massgebend sind, transskribieren zu können — ebenso wie in anderen Schriften, wie es ja auch von den anerkannten Forschern immer geübt worden ist.

Kommt es bei der *paläographischen* Transskription in Hieroglyphen in erster Linie darauf an, « was wirklich demotisch geschrieben ist », — also gerade darauf, was Sp. für die phonetische Transskription in Anspruch nimmt, — so soll für die *phonetische* Umschreibung gerade umgekehrt auf die Schrift als solche weniger Rücksicht genommen werden. Wir müssen im Gegenteil von ihr so weit als möglich absehen, wenn wir nicht zu unmöglichen Formen kommen wollen. Es verhält sich damit genau so, wie z. B. im Hebräischen bei der Umschreibung in lateinischen Lettern (d. h. bei der phonetischen Transskription). Auch hier dürfen wir nicht genau nach der Schrift transskribieren, sonst müssten wir z. B. auch das Dehnungs-*h* mit ה umschreiben u. ä. Dies geschieht eben deshalb nicht, weil wir nicht die Schrift, sondern die Sprache zu fixieren haben, wenn wir in lateinischen Lettern umschreiben. Die Schrift bietet uns hiebei natürlich nur insoferne ein Hilfsmittel, als wir durch sie erkennen, wie zur Zeit der Niederschrift des Textes *gesprochen* (nicht : geschrieben) wurde.

Wenn wir aber z. B. ein demotisches Wort für « Hand » mit *ṭrt* transskribieren wollten, weil es etwa zwei Jahrtausende früher einmal so ausgesprochen worden ist, so täten wir etwa dasselbe, wie wenn wir z. B. in einem Briefe Napoleons I. oder Dantes alles auf die lateinische Urform zurückführen würden, also z. B. das Wort *maître*, resp. *maestro* um jeden Preis mit *magister* transskribieren wollten, weil es rund zwei Jahrtausende früher einmal so gelautet hat und ohne Rücksicht darauf zu nehmen, dass das *g* in beiden Fällen eben ausgefallen ist u. ä. Eine Sprache, die uns wie das Ägyptische durch rund vier Jahrtausende erhalten ist, lässt sich eben nicht über einen einzigen Leisten schlagen.

Hiezu kommt noch, dass diese ältesten erreichbaren Formen nicht einmal immer aus derselben Zeit stammen, weil einige von ihnen erst später zufälligerweise belegt sind. Wir erhielten sodann also einen Text in der Transskription, welche gleichsam aus verschiedenen Zeiten zusammengestoppelt wäre.

Die paläographische Transskription in Hieroglyphen, welche nur dem Nicht-Demotiker die Schrift leichter erkennen lassen soll, jagt *Spiegelberg* bei dem Haupttore hinaus, da sie keinen lebendigen Text darstelle, während er die vom Standpunkt des Demotikers aus versteinert zu nennenden Formen wie *pꜣ*, *bnrꜣ*, *ṭrt*[1] etc. in diesen

1. In jüngster Zeit scheint dies übrigens Spiegelberg speziell bei *ṭrt* selber zu fühlen und sucht durch die Schreibung *ṭ--t* (sic) eine Vermittlung zu schaffen; der Strich soll wohl andeuten, dass ein *r* ausgefallen sei. Aber abgesehen davon, dass bei konsequenter Durchführung Missverständnisse entstehen müssen, da das Folgende wie ein Suffix aussehen würde, wird es nicht konsequent durchgeführt, sonst musste auch *p-*, *b-r-*, etc. analog transskribiert werden.

nicht mehr dem damaligen Leben angehörigen Sprachformen zur Hintertür wieder in das Haus hereinlässt.

Für die phonetische Umschreibung, welche — soweit dies bei dem gegenwärtigen Stande der demotischen Forschung zu erkennen ist — die lebendigen Laute der Sprache darzustellen hat, kann nur — und dies ist der neben den contemporären griechischen Überlieferungen von Namen fast einzige und hauptsächlichste Weg — das Koptische als Vorbild dienen. Es ist auch zeitlich das Nächstliegende, auch das bezüglich der Laute, insbesondere der Vocale, am sichersten Feststehende. (Über die Umschreibung des Hieratischen, welches einer anderen Zeit angehört und das uns hier nicht zu beschäftigen hat, habe ich mich oben geäussert.)

Da die Transskription von Griffith und Thompson den obigen Anforderungen an eine phonetische Umschreibung am besten entspricht, habe ich sie angenommen. Sie ist eine Pionierleistung und wird als solche gewiss im einzelnen Verbesserungen vertragen; aber im ganzen Grossen ist die darin ausgesprochene Idee vortrefflich und die einzig mögliche.

Es ist mir ein wahres Herzensbedürfnis meinem hochverehrten, teuren Lehrer und Freunde Baron von Bissing auch an dieser Stelle innigsten Dank zu sagen für das wohlwollende Interesse und die sehr zutreffenden Bemerkungen, durch welche er auch diese Arbeit gefördert hat.

Recto

I/1. 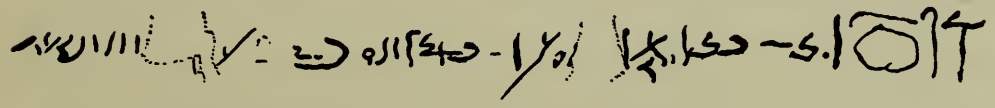

Transskription in Hieroglyphen : 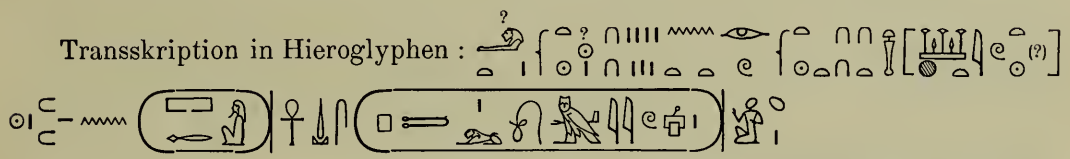

Ḥ-sp(·t) 27 nt 'r ḫ-sp(·t) 30·t [tp 'ḫ(?)] (sw) 21 n Pr-'o ('·w·s·) Ptl[um]ys sy
Im Jahre 27 = Jahr 30 am 21. [Thot (?)] des Königs (L. H. G.) Ptol[ema]ios, des Sohnes des[1]

I/2. 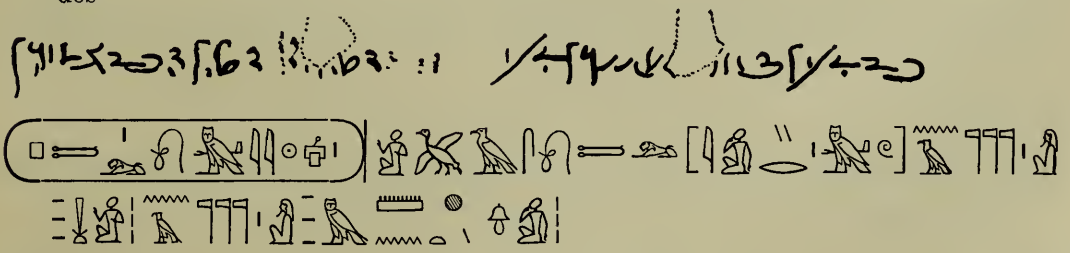

Ptlumy[s] P-Sutr [erm] n ntr·w sn·w n ntr·w mnḫ·w
Ptolemai[os] «P-Soter» (*des Soter*)[und] der Götter-Geschwister, der Götter-Wohltäter[2],

1. Spiegelberg hat a. a. O. : Im Jahre XXVII = Jahr XXX am 21. (Thot) des Königs Ptl[um]is.
2. Sp. : Sohnes des Ptlumis, des Sutr, und der G(ötter) Br(üder), der G(ötter) W(ohltäter).

I/3.

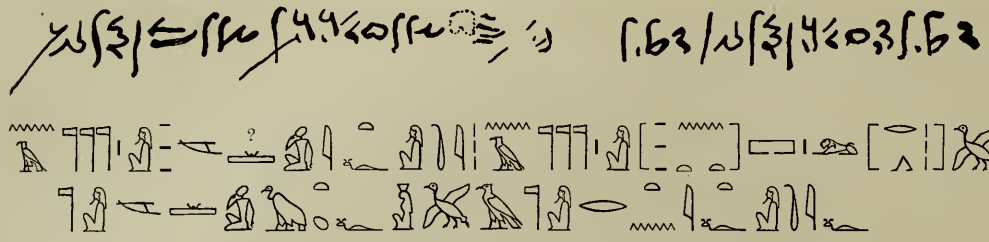

n ntr·w mr yt-w n ntr·w [nt pr·w] p ntr mr mw·t-f p ntr a·tn yt-f

der ihren Vater liebenden Götter, der Götter, [welche glänzen,] des seine Mutter liebenden Gottes, des Gottes, dem sein Vater Ehre macht[1],

II/1.

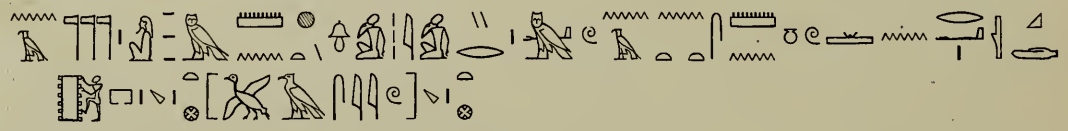

n ntr·w mnḫ·w erm n nt s·mn n Ra-qṭ [P-sy]

der Götter-Wohltäter, und derer, die eingesetzt sind in Rakote [und Psoi][2]

II/2.

nt n p tš n Ne

welches im Gau von Ne [*Theben*] ist[3]. —

II/3.

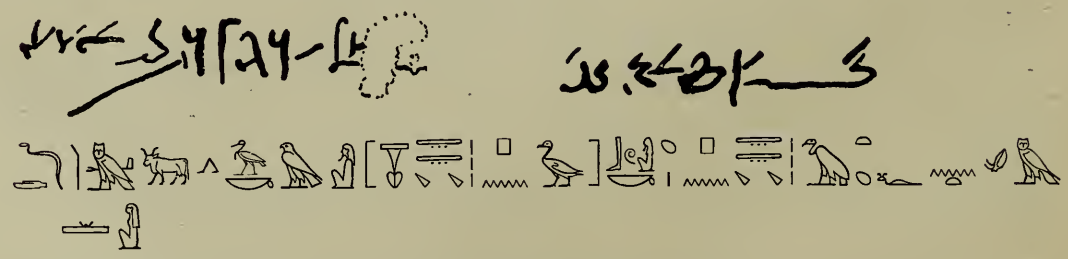

z ʿm bk Ḥr-[sm-t·w Pa-Gb] sy Pa-t·w mw·t-f Ta-sṭm

Es spricht der Hirt, Diener des Har[semteu], Pakoeb, Sohn des Patu (und) seiner Mutter Tasytome[4].

---

1. Spiegelberg : der *m(utter)l(iebenden)* G(ötter), der *gl(änzenden)* G(ötter), des s(eine) M(utter) l(iebenden) Gottes, des G(ottes) d(essen) V(ater) edel ist.
2. Sp. : der G(ötter) W(ohltäter) und derer, welche bestimmt sind in Rakotis und P-soi.
3. Sp. : welches im thebanischen Gau liegt.
4. Sp. : « der...?... des Gottes Ḥar-sem-to Pa-Geb Sohn des Pato und der Ta-sotem. »

II/4.

n ḥm-ntr n Wrm·w ḥm-ntr Sm·w Ḥr-sy-ʾS sy Sbk-ḥtp mw·t-f s-ḥm·t n s·ʿnḫ Ta-t·w

zum *Wrm*-Profeten und *Sm*-Profeten Harsiese, dem Sohne des Sokhotep und seiner Mutter der Frau des Alimentes Tatu[1] :

III/1.

mḫ-k-t(-y) ṭe-k mty ḥt-y n p ḥṭ n swn te s·t

Du hast mich voll bezahlt[3]. Du hast mich zufriedengestellt (wörtl. : mein Herz in Übereinstimmung gebracht) mit dem Kaufpreis des Platzes (Grundstückes),

III/2.

nt qṭ (·w) ḥbs·w e-s mḥ n sy [sb] aʾ·n-y e-ṭb ḥṭ eʾr n ḫrṭ·w

welcher bebaut, bedacht und mit Türen [und Balken] versehen (wörtl. : *ausgefüllt*) ist[5], welchen ich um (baares) Geld gekauft (wörtl. : *an mich gebracht*) habe von den Nachkommen (wörtl. : *Kindern*)[6]

---

1. Sp. : der Priester (ḥn-ntr) des *Mnevis* (?) und des *Apis* Ḥar-si-ese Sohn des Sobk-ḥotep und der Sʿnḫ-frau Ta-to.

2. meint der ägyptische Schreiber, obwohl es eine Verwechslung ähnlicher Zeichen ist, deren Ursprung ja in Wirklichkeit auf zurückgeht. Der Irrtum ist natürlich auf den letzten Laut unseres Wortes (kopt. ⲙⲁϯ) zurückzuführen.

3. Sp. : *mḥt-k (= amaḥt-k) ti-k mti ḥʿtī-k* « *du hast in Besitz genommen* ».

4. Der senkrechte lange Strich sollte wohl das *s* darstellen, welches der äg. Schreiber in *ḥbs* irrtümlich vor das *b* gesetzt hatte.

5. Sp. : « das in Stein gebaut, mit einem Dach versehen und mit Balken gefüllt ist. »

6. Sp. : von den Kindern käuflich erworben.

III/3. 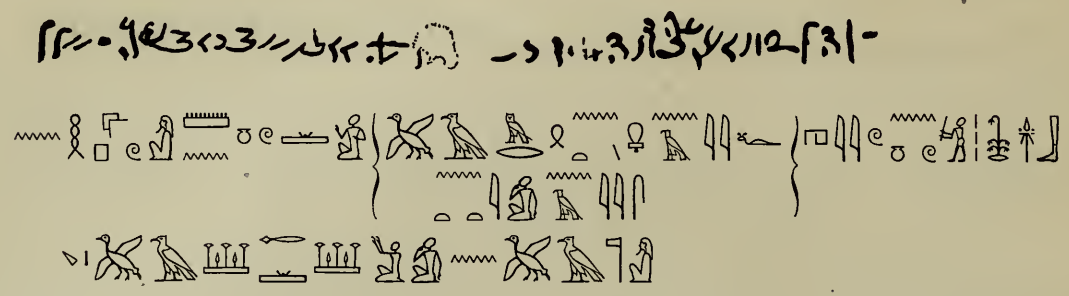

n Ḥp-mn { *p mr-šn ne-f* / *nt e ne-s* } *hyn·w rs ybt p š'š n p ntr*

des Hpimen (lies : *Phimen*), des Siegel (?)-Vorstehers (*Lesonis*)[2]. Seine (*des Platzes*) Nachbarn[3] sind : Im Süden und Osten[4] : die Ehrwürdigkeit (das Heiligtum) des Gottes[5].

IV/1. 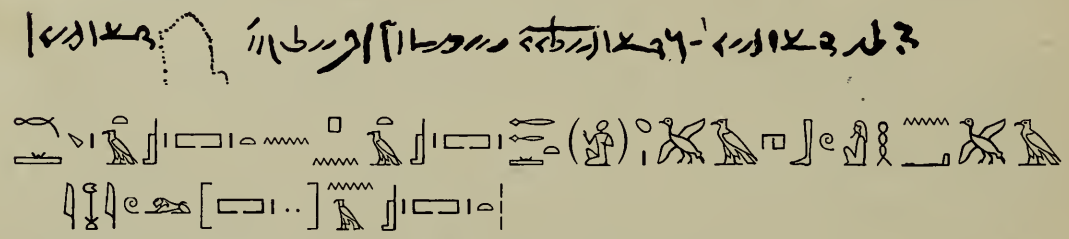

mḥt t s·t n Pa-t-s-'o·t sy P-hb ḥn' p ḫyr [*a(?)*] *n s·t·w*

Im Norden : der Platz des Patseo, des Sohnes des Phib, und die Strasse [zu (?)] den Plätzen[5].

IV/2. 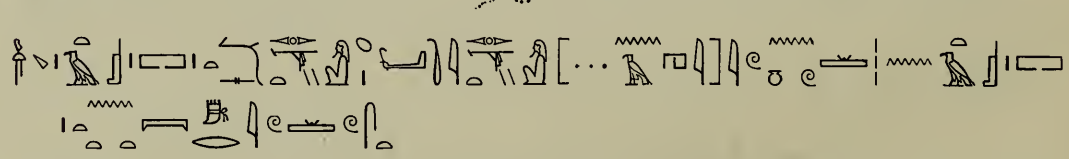

'mnt t s·t Ns-Mn sy Nḫt-Mn ṭmt(?) n hyn·w n t s·t nt ḥry ṭr-s

Im Westen : das Grundstück des Esmin, des Sohnes des Nechtmin. In Summa (?) die Nachbarn des obgenannten Grundstückes (ist es) in seiner Gänze.

IV/3.

1. Die hier von dem ägyptischen Schreiber selbst ausgebesserte Stelle bespreche ich im Kommentar, p. 134 ff.

2. Spiegelberg : des *Priesters (w'b)* Ḥap-men.

3. Sp. : « Nachbarn ».

4. Sp. : Im *Süden :* der *š'š* des Gottes (Hiezu bemerkt Sp. : Die üblichen Übersetzungen « Fenster, Boulevard » sind durch nichts bewiesen). Siehe hiezu meinen Kommentar.

5. Sp. : Im Norden : das *Haus* des Pa-t-seo, Sohnes des P-hib und die Strasse (?). Im *Osten :* die *Häuser*

ṭe-y s n-k mte-k s p sn [*t s·nt*.....] *p* (oder *'r*) *rm n mhw nt e-f a 'y ar-k e-ṭb·t-s*

Ich habe es dir übergeben. Dir gehört es. Den Bruder, [die Schwester.....] (oder) jemand (wörtl. : *einen Menschen*) von der Verwandtschaft, der an dich herantreten sollte seinet- (des Grundstückes) wegen,

V/1. 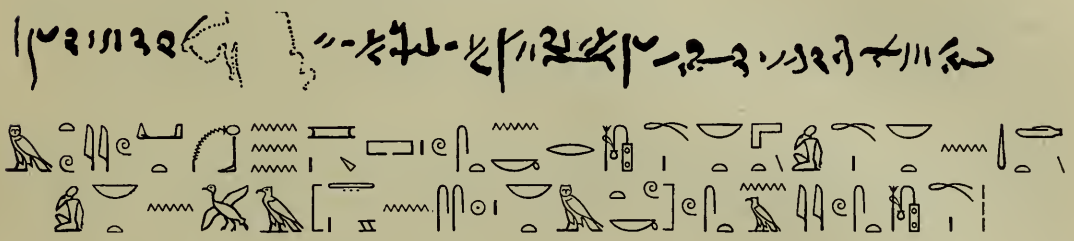

mte-y ṭy w'b-s n-k a sḫ nb qnb nb n mṭ nb n p [*t n ss nb mte-k s*] *ne-s sḫ·w*

ich werde es (*das Grundstück*) dir rein machen (*ins Reine bringen*) gegen jeden Kontrakt, jedes (amtliche) Aktenstück in (Bezug auf) jede(r) Angelegenheit der [Welt jederzeit. Dir gehören sie (nämlich)] seine Kontrakte,

V/2. 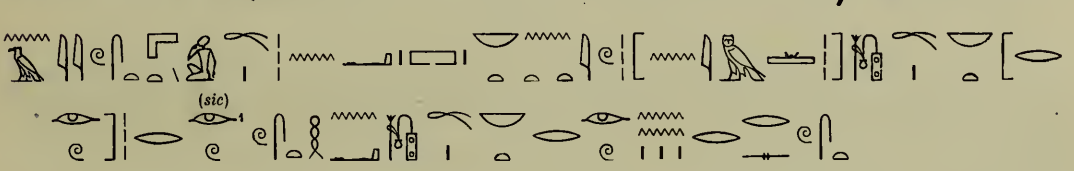

ne-s qnb·w n 'y nb nt e-w [*n'm-w*] *sḫ nb* [*a·'r*]*-w a·'r-s*[1] *ḥn' sḫ nb a·'r-w n-n ar* « *-s* » *-s*

seine (amtlichen) Aktenstücke überall, wo sie (auch) sein mögen; (nämlich — spezialisiert — *sc. : dir gehört* u. s. w.) jede Urkunde, [welche] über es (*das Grundstück*) [ausgefertigt worden] ist und jede Urkunde, welche (speziell) uns über es ausgefertigt worden ist

V/3. 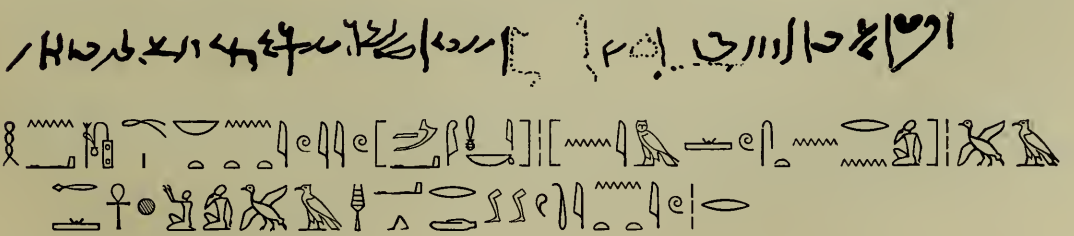

1. Zu dieser Schreibung siehe folg. Kommentar, p. 138.

ḥnʿ sḫ nb nt e-y [mʿk·]w [n'm-s n rn]-w p ʿnḫ p ʿḥ rṭ·t nt e-w a

und jede Urkunde, [auf Grund] deren (*kraft deren «rn-w»*) [bezüglich seiner (*des Grundstückes*)] mir [ein Rechtsschutz] zusteht. Den Eid (und) die Feststellung (dass alles dies dir gehört), welche

VI/1.

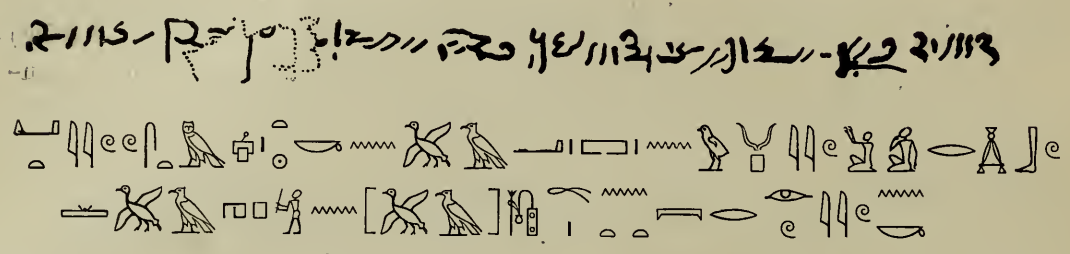

(*sic*)

ṭy-«y»-s[1] *m-s-k n p ʿy n wpy e-ṭb p hp n [p] sḫ nt ḥry a·'r-y n-k*

man dir auferlegen wird vor Gericht wegen des Rechtes [der] obigen Urkunde, welche ich dir ausgefertigt habe,

VI/2.

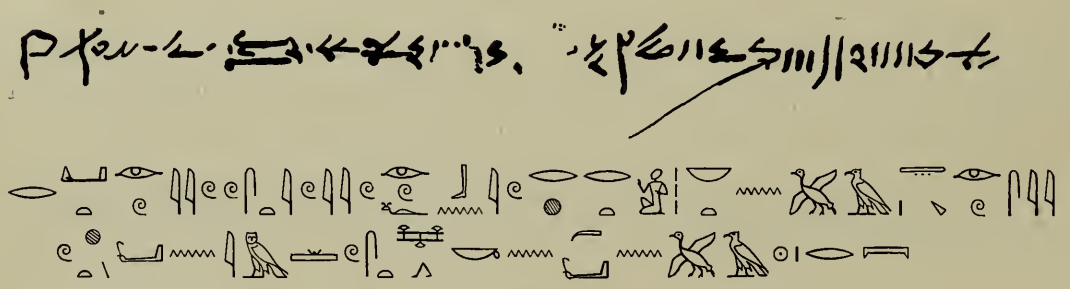

a ṭy 'r-y s e-y 'r-f bn e rḫ rm nb [n p t] 'r syḫ n'm-s bl-k n ṯ n p-(h)w a ḥry

um zu bewirken (*den Zwang zu veranlassen*), dass ich es tue, werde ich vollziehen. Nicht soll irgend ein Mensch [der Welt] imstande sein, über es (*das Grundstück*) Macht auszuüben, du ausgenommen, von heute an in Zukunft.

VI/3.

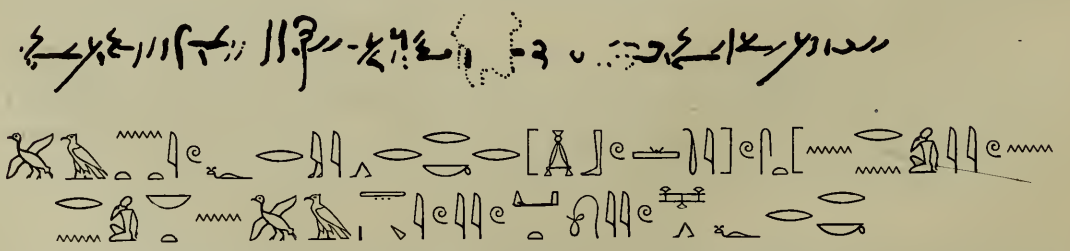

p nt e-f a 'y ar-k e-[ṭb·t]-s [n rn-y] rn nb n p t e-y ṭy wy-f ar-k

Denjenigen, welcher seinet- (*des Grundstückes*) [wegen in meinem Namen (oder)] im Namen irgend jemandes (wörtl. : *jedermans*) in der Welt an dich herantreten sollte, (den) werde ich von dir entfernen.

---

1. Das *y* ist zweimal geschrieben. S. den Kommentar, p. 139.

VII/1.

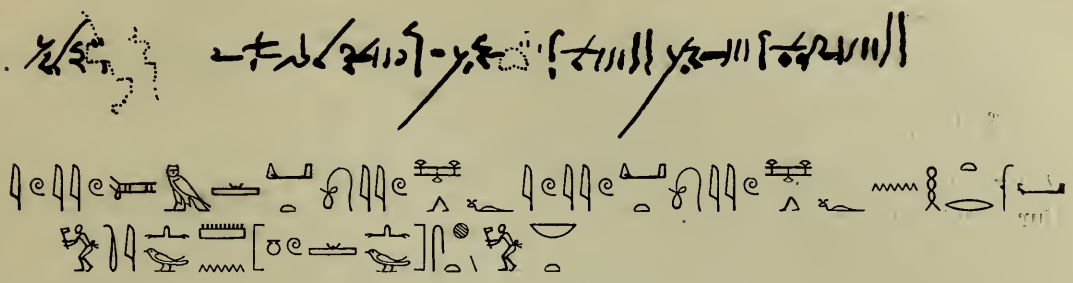

e-y tm ṭy wy-f e-y ṭy wy-f n ḥtr·t 'ṭ m[n 'ṭ] sḫ nb

Wenn ich ihn nicht entfernen sollte, so werde ich ihn entfernen müssen (wörtl. : ..... *entfernen gezwungen*), ohne Verzögerung (d. h., *ohne dies in die Länge zu ziehen durch verschiedene Vorwände oder Ausflüchte, Eingaben oder Abwarten von Bescheiden u. ä*) [(und) ohne] irgend welche Gewaltanwendung (d. h., *dass der Verkaufer Pakeb von dem Käufer Harsiese nicht erst durch Vorweisung oder Berufung auf Kontrakte zur Entfernung des Unberufenen veranlasst werden muss, sondern dass Pakeb dies sofort tut, nachdem er auf welche Weise immer in Erfahrung gebracht, dass jemand an Harsiese « herangetreten » ist*).

VII/2.

šḫ Ne-nḫt-f sy Pa-t·w nt sḫ n rn w'b·w (n) Ḥt-ḥr-nb-Nt(r)·y' n p 5 s·w.

Niedergeschrieben von Nechutef, dem Sohne des Patu, welcher schreibt im Namen der Priester der Hathor, der Herrin von Entaÿe (= *Antaiopolis, Pathyris, Gebelen*), der 5 (Priester-)Klassen[1].

Verso

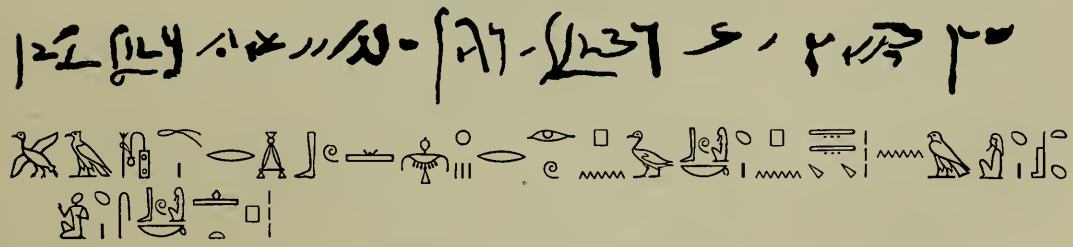

P sḫ e-ṭb ḥṭ a·'r Pa-Gb sy Pa-t·w n Ḥr-sy-'S sy Sbk-ḥtp

Der Kaufkontrakt, welchen Pakeb, der Sohn des Patu, dem Harsiese, dem Sohne des Sobkhotep, ausgefertigt hat

1. Siehe meinen Kommentar im folgenden, p. 139 ff.

2. Spiegelberg : Notar : « Na-neḫt-f, Sohn des Pa-to, welcher im Namen der 5 Priesterklassen der Ḥatḥor, Herrin von ʿ*Amur* (Gebelên) schreibt. »

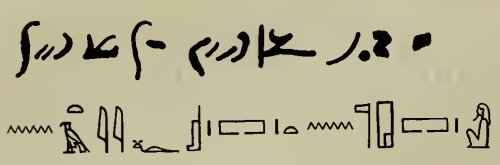

n te-f s·t ḥ(·t) -ntr.
für *sein* Tempel-Grundstück[1].

DIE ZEUGENUNTERSCHRIFTEN

1. 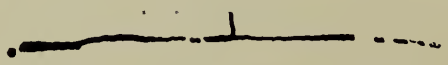

s Reihe (Liste).

2. 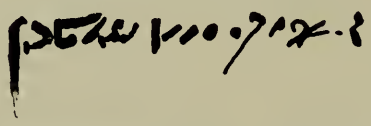

Ne-nḫt-f sy P-a·ṭe-Ḥr-sm-t·w
Nechutef, Sohn des Peteharsemteu.

3. 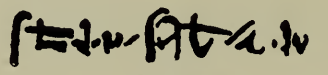

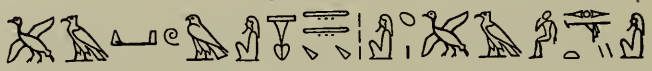

P-a·ṭe-Ḥr-sm-t·w sy P-šr-Mn
Peteharsemteu, Sohn des Psenmin.

4. 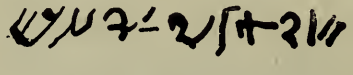

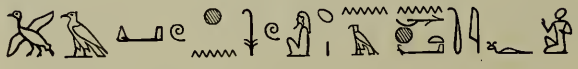

P-a·te-Ḫns sy Ne-nḫt-f
Petechons, Sohn des Nechutef.

5. 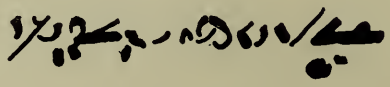

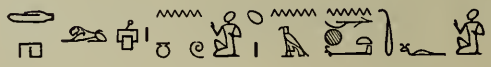

1. Sp. : « Die Geldurkunde, welche Pa-Geb, Sohn des *Pato* dem Ḥar-si-ese, Sohn des Sobk-ḥotep für *das Haus* des Tempels ausgestellt hat. »

Ṭhrsn sy Ne-nḫt-f
Thrason, Sohn des Nechutef.

6.

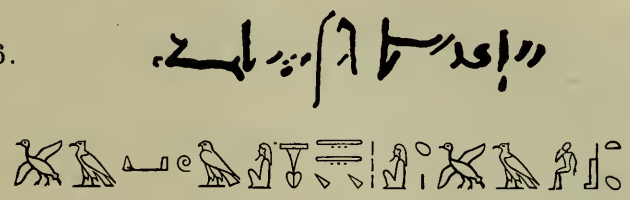

P-a·ṭe-Ḥr-sm-t·w sy P-šr-'S
Peteharsemteu sy Psenesi.

7.

Ne-nḫt-f sy P-hb
Nechutef, Sohn des Phib.

8.

Wn-nfr sy P-šr-Mn
Wennofri, Sohn des Psenmin.

9.

Pa-Gb sy P-mr- 'ḥ
Pakeb, Sohn des Pelaehe.

10.

P-šr-Mn sy Wn-nfr
Psenmin, Sohn des Wonnofri.

11.

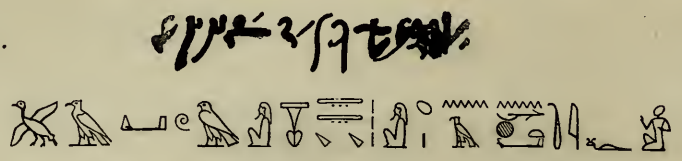

P-a·ṭe-Ḥr-sm-t·w sy Ne-nḫt-f
Peteharsemteu, Sohn des Nechutef.

12.

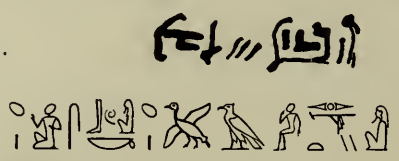

Sy-Sbk sy P-šr-Mn
Sisobk, Sohn des Psenmin.

13.

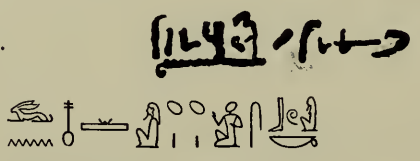

Wn-nfr sy Sy-Sbk
Wonnofri, Sohn des Sisobk.

KOMMENTAR

Recto

I/1. *Ḥ-sp(·t)·27 nt 'r ḥ-sp(·t)30. t.* — Vgl. zu dieser Datierung Spiegelberg (a. a. O.), Note 1. = 88 v. Chr.

I/2. *P-Sutr.* — Ohne Königsring geschrieben[1].

I/3. *n ntr·w mr yt-w; p ntr mr mw·t-f; p ntr a·tn yt-f.* — Beachte die *possessiven* Suffixe von *yt-* resp. mw·t-[2]. Das Ägyptische bringt hier das syntaktische Verhältnis viel klarer zum Ausdruck als die entsprechenden griechischen Beinamen der θεων Φιλοπατορων, θεων Φιλομητορων, θεου Ευπατορος.

II/1. *n nt s·mn n Ra-qṭ.* — Hier steht manchmal der Plural, manchmal aber auch der Singular wie in dem *Kaufpfvertrag*[3].

II/3. *'m bk Ḥr-sm-t·w.* — Zur Erklärung dieser Titel siehe ebenfalls meine Bemerkungen zum *Kaufpfvertrag*[4].

Pa-Gb- sy Pa-t·w. — Πακοιβις Πατουτος[5] dieser Mann, sowie der folgende

II/4. *Ḥr-sy-'S sy Sbk-ḥtp.* — Αρσιησις Σχωτου kommen auch vor in Grenfell and Hunt, *Greek Papyri*, II, Nr. 34 u. 35. Das *sy* in *Ḥr-sy-'S* ist ungewöhnlich

1. Vgl. hiezu meinen *Demotischen Kaufpfandvertrag* (*Sphinx*, XIII, 246), Bem. zu II, 3, s. v.
2. Vgl. hiezu meinen *Kaufpfandvertrag*, a. a. O., I, 4, s. v. und meine Bemerkungen daselbst.
3. A. a. O.
4. *Ibid.*, III, 2, s. v., sowie Griffith, *Rylands Pap. III*, Indices, s. v. und Spiegelberg, *Recueil*, XXVIII, p. 201.
5. Vgl. hiezu Spiegelberg, a. a. O.

wie *Ḥr-ta-'S* geschrieben. Es mag vielleicht ein schlecht gernachtes *šr* sein. (Cf. p. 125, l. 3, *P-šr-Mn.*) Gemeint ist natürlich *Ḥr-sy-'S.*

II/4. *Ta-t·w.* — Τατους.

III/1. *mḥ-k-t(-y).* — *mḥ* heisst « voll machen, erfüllen (die Zahlung) ». Ich kann daher der Lesung SPIEGELBERGS, welche auch im Zusammenhang keinen Sinn ergiebt, weil ja die « Besitznahme » erst erfolgen *soll*, und deswegen ja in den folgenden Formeln erst einzeln spezialisiert wird, nicht zustimmen, die er hier und an anderen Stellen[1] giebt. Die Besitznahme erfolgt erst in der zweiten Urkunde, der ἀπόστασις, kann also hier noch gar nicht vollzogen sein.

II/4. *ḥm-ntr Wrm·w ḥm-ntr Sm·w.* — Zur Identifizierung dieses Titels mit dem griechischen ἱερεὺς Σούχου καὶ Ἀφροδίτης der GRENFELL, *Greek Pap.*, second Series, Nr. 33, l. 3, p. 58, vergleiche die Bemerkungen von GRIFFITH in seinen *Rylands Pap. III*, p. 132, Note 9 und SPIEGELBERG, *Die demotischen Papyrus der Strassburger Bibliothek*, p. 25, Note 3. Wirklich gelesen hat ihn zum erstenmale GRIFFITH[2].

Da die wichtigeren vorkommenden Priester dieses Kultes bisher noch nirgends zusammengestellt worden sind, führe ich sie mit ihren vollständigen Titeln an[3] :

Jahr 163 v. Chr. *(Pap. Rylands XV).*

ḥm-ntr Wrm·w ḥm-ntr Sm·w ḥm-ḳ(?) n ntr·w mnḫ·w n ntr·w mr yt-w n ntr·w nt pr·w Ns-Mn sy Ṭhwt-e·'r-ṭy-s mw·t-f Ta-wn-Bs

« Der *Wrm·w*-Profet und der *Sm·w*-Profet, der Ḳa-Diener (?) der Götter-Wohltäter, der ihren Vater liebenden Götter, der Götter, welche glänzen, *E(n)smin* (Ζμινις), *Sohn des Thotortaes* (Θοτορταις) *und seiner Mutter Tawonbes* (Ταγομβης)[2]. »

Jahr 157 v. Chr. (*Pap. Cairo* 30704).

(Ich führe diese Stelle auch in einer Handcopie an, soweit es die Deutlichkeit des Lichtdruckes gestattet, um eine Controlle zu ermöglichen, da Sp. keine Transskription gibt.)

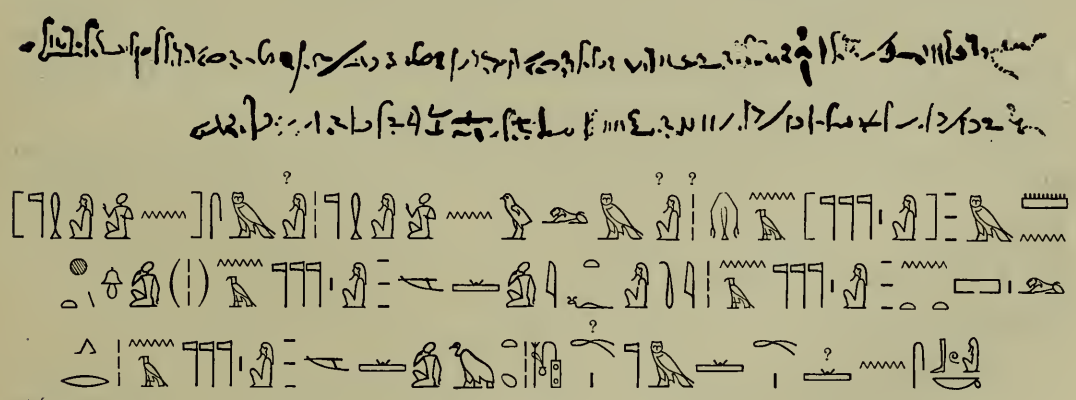

1. z. B. *Die demotischen Papyrus der Musées Royaux du Cinquantenaire*, p. 6. Die richtige Auffassung dieser einleitenden Formel hat zuerst GRIFFITH gezeigt (*Rylands Papyri III*, p. 280, Note 2 und Index, p. 401).

2. *Rylands Pap. III*, XV, A 3, B 4, XXV, B, etc., und Indices (a. a. O.), p. 434 u. 437, s. v.

3. Die dankenswerte Publikation von OTTO, *Priester und Tempel*, welche früher erschienen war, hat diese Zusammenstellung noch nicht.

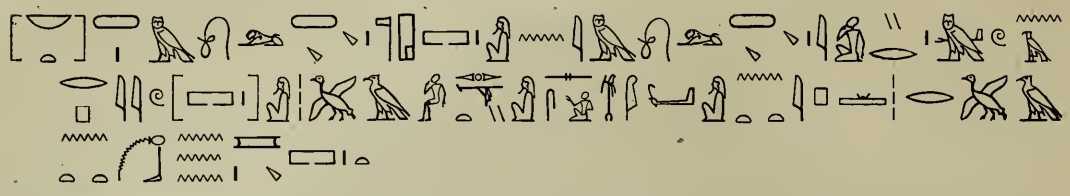

[*ḥm-ntr n*] *Sm·w ḥm-ntr n Wrm·w ḥm-ḳ (?) n ntr·w mnḫ·w n ntr·w mr yt-w n ntr·w nt pr·w n ntr·w mr mw·t-w sḫ mz-ntr n Sbk nb 'Mwr ḥ-ntr n 'Mwr erm n rpy·w P-šr-Mn sy S-Wsy nt 'p a p nt w'b·t*

« Der *Sm·w*-Profet und *Wrm·w*-Profet. Ḳa-Diener der Götter-Wohltäter, der ihren Vater liebenden Götter, der Götter, welche glänzen, der ihre Mutter liebenden Götter, der Schreiber des göttlichen Buches (πτεροφόρος *Rosettana*[1], 4) des Sobk, des Herrn von Amur, im Tempel von Amur und den Tempeln : Psenmin (Ψεμμινις), Sohn des Sewosi (Σεσωσις, Diodor, ed. Vogel 56, 1 = Σεσωστρις), welcher zum Heiligtum zählt (gehört)[2]. »

Jahr 157 v. Chr. (*ibidem*).

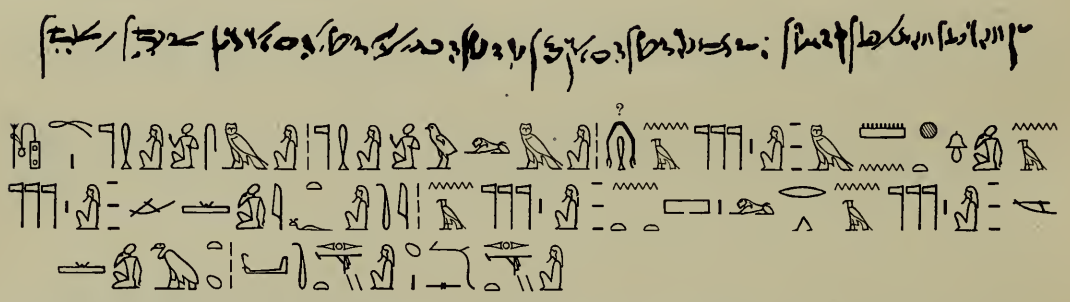

sḫ ḥm-ntr Sm·w ḥm-ntr Wrm-w ḥm-ḳ (?) n ntr·w mnḫ(·w) n ntr·w mr yt·w n ntr·w nt pr(·w) n ntr·w mr mw·t-w Nḫt-Mn sy Ns-Mn

« Der Schreiber *Sm·w*-Profet, *Wrm·w*-Profet, *Ḳa*-Diener der Götter-Wohltäter, der ihren Vater liebenden Götter, der Götter, welche glänzen, der ihre Mutter liebenden Götter : Nechtmin (Νεχθμινις), Sohn des E(n)smin (Ζμινις). »

Die folgenden Namen sind aus demselben Papyrus und führen obenstehenden Titel :

Ṭḥwt-e·'r-ṭy-s sy Nḫt-Mn

« Thotortaes[3], Sohn des Nechtmin. »

Pa-t·w sy Ḥr-sy-'S

« Patu (Πατους), Sohn des Harsiese (Αρσιησις). »

(Spiegelberg liest Pates (also = Πατης). Dieser letztere Name entspricht aber

1. Budge, *The Decrees of Rosetta and Canopus* (a. a. O.), Hess, *Inschr. v. Ros.* (a. a. O.) und Krall, *Demot. Lesest.*, II (a. a. O.).
2. Cf. p. 129, Note 2.
3. Wahrscheinlich der Vater des im *Papyrus Ryland* 25 (ca. Jahr 118 vor Chr.) erwähnten Priesters der ersten Phyle. (Cf. p. 130, Note 2., 1. Phyle.)

einem *Pa-ṭe*, während Πατους gleich unserem Namen ist. Dies ist für Gräzisten zur eventuellen Identifizierung dieses Priesters in den Papyri wichtig.)

sẖ mz-ntr Ḥ·t-Ḥr a ẖ t(?) pš n ḥm-ntr 4-n ʿo n wʿb Ḥr-sy-ʾS sy Pa-t·w

« Der Schreiber der göttlichen Buches der Hathor gemäss der Hälfte des vierten Profeten (und) Priester-Obersten : Harsiese, Sohn des Patu. »

Ḥp-mn sy Twt

« Hpimen (lies : Phimen) (Φιμηνις)[1], Sohn des Twet (Τοτοης). »

Sbk-ḥtp sy.....

« Sobkhotep (Σχωτης), Sohn des..... »

Hry sy Pa-t·w

« Herieu (Εριευς], Sohn des Patu (Πατους). »

P-a·ṭe-Ḥr-sm-t·w sy Hry

« Peteharsemteu (Πετεαρσεμθευς), Sohn des Herieu. »

S-Wsy sy P-šr-Mn

« Sewoosi, Sohn des Psenmin[2]. »

Noch einen Mann dieses Titels nennt der Papyrus in der ersten Kolumne und vielleicht mehrere in der oben erwähnten, doch sind die Namen nicht mehr erhalten.

Im *Pap. Cairo* 30664 ist ebenfalls nach Angabe Spiegelbergs[3] (a. a. O., p. 100, Note 1.) dieser Titel genannt, doch gibt uns Sp. weder einen Lichtdruck dieses Papyrus noch eine Transskription des Textes.

Jahr 129 v. Chr. (*Pap. Cairo* 30683+31012, Tafel 50+75).

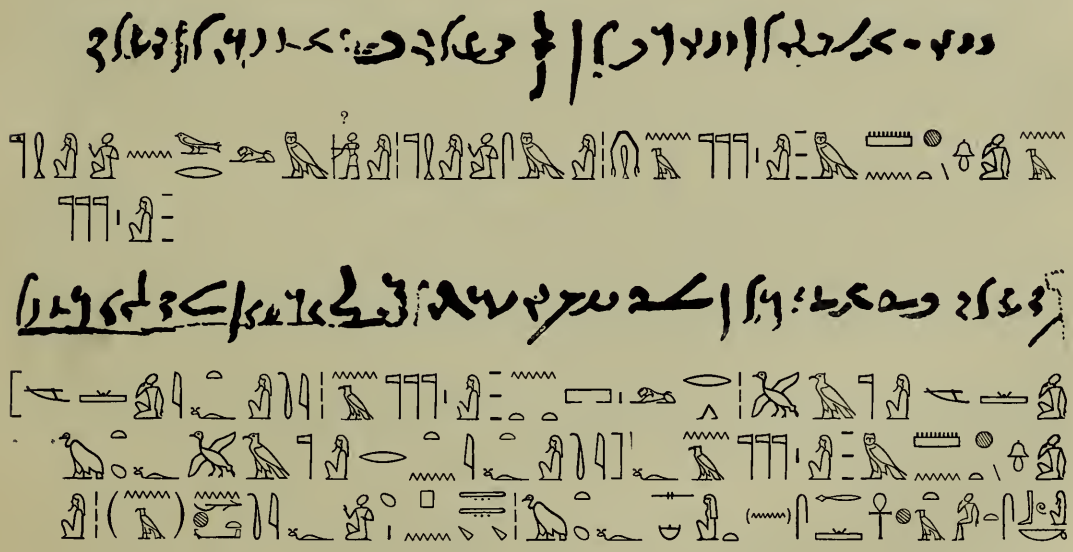

1. Für Gräzisten sei bemerkt, dass ich Spiegelbergs Rekonstruktion des obigen Namens in ein griech. **Hapmênis* (vgl. Spiegelberg, *Die demotischen Papyrus im Cairiner Catalog* [Text], p. 125) nicht für richtig halte. Ich identifiziere vielmehr diesen Namen mit griech. **Phimenis*. Vergleiche zur Begründung meiner Gleichstzung im folgenden meinen Kommentar III/3, s. v. *Ḥp-mn*.

2. Cf. *P. Cairo*, p. 127 ff. u. p. 128, Note 3. Wohl Vater und Sohn.

3. Im Index zum Cairiner Catalog nicht angeführt p. 132 ff.

ḥm-ntr n Wrm·w ḥm-ntr Sm·w ḥm-ḳ (?) n ntr·w mnḫ·w n ntr·w
[mr yt-w n ntr·w nt pr·w p ntr mr mw·t-f p ntr a·tn yt-]f n ntr·w mnḫ·w (Ne-)nḫt-f sy Pa-t·w mw·t-f s-ḥm·t (n) s·ʿnḫ T-šr·t-Sbk

« Der *Wrm·w*-Profet, *Sm·w*-Profet, *Ḳa*-Diener der Götter-Wohltäter, der [ihren Vater liebenden] Götter, [der Götter, welche glänzen, des Gottes, der seine Mutter liebt, des Gottes, dem] sein [Vater Ehre macht], der Götter-Wohltäter. Nechutef, Sohn des Patu und seiner Mutter der Frau des Alimentes Sensobk (Σενσουχος)[1]. »

Jahr 125 v. Chr.

In seinem Catalog der Cairiner demotischen Papyri erwähnt SPIEGELBERG (p. 108, Note 2.), dass der Papyrus Heidelberg 723 denselben Titel enthalte und *ibid.*, p. 109, bemerkt er : *Der Kontrahent B ist identisch mit dem des Pap. Heidelberg 723 aus dem Jahre 46 des Ptolemaios Euergetes II.* Somit hätten wir den vorerwähnten Mann zum zweitenmal, eventuell (siehe vorige Note 2.) zum drittemal, erwähnt.

Jahr 118–115 v. Chr. (*Pap. Rylands XXV*) Zeugenunterschriften von fünf Priesterordnungen mit folg. Titel (a. a. O., p. 283 u. 155) welche von GRIFFITH in zutreffender Weise gelesen worden sind :

ḥm-ntr n Wrm·w ḥm-ntr Sm·w ḥm-ḳ (?) n ntr·w mnḫ(·w) n ntr·w mr yt-w n ntr.w nt pr(·w) p ntr a·tny yt-f p ntr mr mw·t-f p ntr ḥwn mr yt-f p ntr mnḫ n ntr·w mr mw·t-w[2] *P-Sutr.*

« Der *Wrm·w*-Profet, *Sm·w*-Profet, *Ḳa*-Diener der Götter-Wohltäter, der ihren Vater liebenden Götter, der Götter, welche glänzen, des Gottes dem sein Vater Ehre macht, des seine Mutter liebenden Gottes, des seinen Vater liebenden jugendlichen Gottes, des wohltätigen Gottes, der ihre Mutter liebenden Götter, des Soter[3]. »

Jahr 106 v. Chr. (*Pap. Strassburg* 6) :

---

1. Nicht zu verwechseln mit dem γραμμ[ατεῖ] Νεχ[ο]ύθει Πατοῦτος μητρὸς γυναικὸς τροφίτ[ι]δος Ταμενῶτως der griechischen Papyri (vgl. KORNEMANN und MEYER, *Griechische Papyri im Museum zu Giessen*, I, 2, Nr. 37, p. 17). Oder haben wir es hier mit einem cognomen der Σενσουχος zu tun, der in demotischen Urkunden nicht immer angeführt zu werden scheint? Vgl. den möglicherweise ähnlichen Fall der *Tatu* alias *Senese* in unserem Kontrakt. Ob dieser *Nechutef* vielleicht identisch ist mit dem folgenden im *Papyrus Rylands* 25 genannten gleichnamigen Mann ? Cf. auch *Pap. Ryland* 25 u. hier folg. Note 3 den 2. Namen, sowie p. 131 ff., Note 1.

2. Es steht eigentlich überall *mw·t(-f)-w*. Natürlich ein Irrtum des ägypt. Schreibers, beeinflusst durch das obige *mw·t-f*. Zu lesen ist aber selbstverständlich so wie GRIFFITH (a. a. O.) *mw·t-w*.

3. Die selben Namen derselben begegnen uns zumteil in anderen (griech. und demot.) Papyri (vgl. d. fol. Namen), a. a. O., welche ich nur der Vollständigkeit halber ebenfalls anführe.

1. Reihe (Phyle) :
sḥ Nḫt-Mn sy Ṭḥwt-e·ʾr-ṭy-s Schreiber Nechtmin, Sohn des Thotortaes. (Cf. p. 128, Note 2).
sḥ Ne-nḫt-f sy Pa-t·w Schreiber Nechutef, Sohn des Patu. (Cf. hier Note 1).
sḥ Nḫt-Mn sy Nḫt-Mn Schreiber Nechtmin, Sohn des Nechtmin. (Cf. p. 131, Note 1).
sḥ Hry sy Nḫt-Mn Schreiber Herieu, Sohn des Nechtmin.
sḥ P-a·ṭe-Sbk sy Nḫt-Mn Schreiber Petesobk, Sohn des Netchtmin.
2. Reihe (Phyle) :
sḥ P-a·te-Ḥr-p-Rʿ sy Pa-Gb Schreiber Peteharpre, Sohn des Pakoeb.
sḥ Ṭḥwt-stm sy Pa-Gb Schreiber Thotsotem, Sohn des Pakoeb.
sḥ P-šr-Mn Schreiber Psenmin.
sḥ Pa-Gb sy P-a·ṭe-Ḥr-sm-t·w Schreiber Pakoeb, Sohn des Peteharsemteu. (Cf. p. 132, Note 1).

1) *ḥm-ntr Wrm·w ḥm-ntr Sm·w ḥm-ḳ (?) n ntr·w mnḫ·w Nḫt-Mn sy Nḫt-Mn*[1]

« Der *Wrm·w*-Profet, *Sm·w*-Profet, *Ḳa*-Diener der Götter Wohltäter : Nechtmin, Sohn des Nechtmin. »

2) *ḥm-ntr Wrm·w ḥm-ntr Sm·w ḥm-ḳ (?) n ntr·w mnḫ·w Ḥr-sy-ʾS sy Sbk-ḥtp mw·t-f s-ḥm·t s·ʿnḫ Ta-t·w*

« Der *Wrm·w*-Profet, *Sm·w*-Profet, *Ḳa*-Diener der Götter-Wohltäter : Harsiese, Sohn des Sobkhotep und seiner Mutter der Frau des Alimentes Tatu. »

Der letztere ist also derselbe Mann unserer Urkunde vom

Jahr 88 v. Chr. (*Pap. Strassburg* 8), welcher oben II/4 behandelt ist.

Die beiden Titel kommen auch getrennt vor, so nennt *Pap. Ryland XXXII* einige *Wrm·w*-Profeten u. s. f.[2]

In den griechischen Urkunden sind besonders für uns wichtig der

Jahr 100 v. Chr. (*Pap. Brit. Mus. DCLXXVII* = Grenfell und Hunt, *Gr. Pap. II*, p. 57 ff.) und *Pap. Brit. Mus.* 676, Kenyon und Bell, *Greek Papyri*, III, p. 15 und Jahr 98 v. Chr. (ebenda, p. 18), 2 mal erwähnte Αρσιησις Σχωτου ἱερεὺς Σουχου καὶ Ἀφροδίτης, der mit unserem Harsiese identisch ist (s. u.) und der

Jahr 98 v. Chr. (*Pap. Brit. Mus. DCLXXIX* = Grenfell und Hunt, *Gr. Pap. II*, p. 59 ff.) genannte Νεχουτης Σχωτου του Φιμηνιος ἱερεὺς Σουχου καὶ Ἀφροδίτης.....

sowie sein mutmasslicher Bruder Πετεαροηρις Σχωτου (τῶν αὐτῶν ἱερέων), von welchen wir weiter unten sehen werden, dass sie sehr in Connex mit den in unserem Papyrus erwähnten Tatsachen und Personen stehen. Ferner haben wir ersteren noch in einer Urkunde aus dem

---

sḫ Ḫns-Tḥwt sy P-a·ṭe-Ḥr-sm-t·w Schreiber Chensthot, Sohn des Peteharsemteu.
sḫ Sy-Sbk sy P-a·ṭe-Ḥr-sm-t·w Schreiber Sisobk, Sohn des Peteharsemteu.
sḫ Sy-Sbk sy Wn-nfr Schreiber Sisobk, Sohn des Wonnofri.
sḫ Wn-nfr sy Sy-Sbk Schreiber Wonnofri, Sohn des Sisobk. (Cf. unten p. 155, Note 2.)
3. Reihe:
P-šr-Mn sy Wn-nfr Psenmin, Sohn des Wonnofri. [Cf. p. 125, Nr. 10 (?)].
sḫ m-nn (?) Sy-Sbk sy Wn-nfr Schreiber, wie oben, Sisobk, Sohn des Wonnofri.
sḫ m-nn (?) Sy-Sbk Schreiber Sisobk, wie oben.
sḫ Sy-Sbk sy P-mr-ʾḥ Schreiber Sisobk, Sohn des Plaehe.
sḫ Pa-t-s-ʿo·t sy Sy-Sbk Schreiber Patseo, Sohn des Sisobk.
sḫ Sy-Sbk sy P-Ṭḥwt-e·ʾr-ty-s (?) Schreiber Sisobk, Sohn des Pthotortaes (?).
sḫ P-a·ṭe-Ḥr-wr sy Pa-t·w Schreiber Peteharuer, Sohn des Patu.
sḫ Ḫns-Ṭḥwt sy Sy-Sbk Schreiber Chensthot, Sohn des Sisobk.
sḫ P-mr-ʾḥ sy Sy-Sbk Schreiber Plaehe, Sohn des Sisobk.
4. Reihe (Phyle):
Sbk(?)-Mn sy Ns-nb-ʿnḫ Sobkmin, Sohn des E(n)snebonch.
Ns-nb-ʿnḫ p ʿo E(n)snebonch *Senior*.
sḫ Ns-Mn sy P-ḫb(?) Schreiber E(n)smin, Sohn des Pcheb (?).
5. Reihe (Phyle) ..... (nicht mehr erhalten).

1. Cf. p. 130, Note 3 den 3. Namen der 1. Phyle.

2. Spiegelberg erwähnt noch in seinen *Demotischen Papyrus der Strassburger Bibliothek*, p. 25, Note 3, einen Papyrus, der noch im Jahre 1895 im Besitze Herrn Dr Reinhardts gewesen und jetzt (1902) in den Bestand der Heidelberger Sammlung übergegangen sein soll, welcher einen Mann (seinen Namen giebt Spiegelberg nicht an) enthält, der folgenden Titel führt : « Priester des Mnevis (?), Priester des Apis (?), ... der G(ötter) W(ohltäter), der v(ater)l(iebenden) G(ötter), der gl(änzenden) G(ötter), des G(ottes) dessen V(ater) edel ist, des m(utter)l(iebenden) Gottes, der G(ötter) W(olhtäter). » Nach dem was Sp. in den Strass. Pap. unter den obigen Titeln meint (z. B. Pap. Strassburg, 6. und 8.) dürfen wir wohl den Titel des Mannes folgendermassen

Jahr 98 v. Chr. (*Pap. Brit. Mus.* 678. KENYON und BELL, *Gr. Pap.*, p. 18) erhalten und

Jahr 90 v. Chr. (*Pap. Brit. Mus.* 1206, KENYON und BELL, *Gr. Pap.*, p. 16) und Jahr 97 (*Pap. Brit. Mus.* 1208, *ibid.*, p. 19.) überliefert uns einen Πετεαρσεμθευς Παχοιβιος ἱερεὺς Σουχου καὶ Ἀφροδιτης[1], während das

Jahr 99 v. Chr. (*Pap. Brit. Mus.* 678, *ibid.*, p. 18) einen Πετεσουχος Σχωτου ἱερεὺς Σουχου καὶ Ἀφροδίτης nennt[2].

Es mögen noch angeführt werden

Jahr 114 v. Chr. Erwähnung des Στοτοήτ[ιος] του Πετεαροηριος ιερεως Σουχου καὶ Ἀφροδίτης, ὡς L [. μ]έσου μελιχρόου τετα[νοῦ] στρογγυλοπροσώπου εὐθύρινος συνπωλουμένου (GRENFELL und HUNT, *Gr. Pap. I*, 25 = *Pap. Brit. Mus.* 621).

Jahr 109 v. Chr. Παχοιβις Θοτορταιου ἱερεὺς Σουχου Θεου μεγιστο[υ] καὶ Ἀφροδίτης, ὡς L μ μέ(σος) με(λίχρως) τετ[ανὸς] μακροπρόσωπος εὐθύρ(ιν) ἄσημος etwa 40 Jahre alt (*Pap. Brit. Mus.* 623 = GRENFELL und HUNT, *Gr. Pap. I*, p. 56.)

II/4. *mw·t-f s-ḥm(·t) n s·ʿnḫ.* — μετρὸς γυναικὸς τροφίτιδος der griechischen Papyri. (Vgl. z. B. oben, p. 130, Anm. 1.)

III/1. *ṭe-k mty ḥt-y.* — Vgl. zu meiner Übersetzung *Sphinx*, XIV, 1, p. 28 ff. und XIII, 249 ff.

s·t. — SPIEGELBERG übersetzt « Haus », indem er annimmt, es sei « für Haus statt *ei* inkorrekt *s-t* geschrieben. » Das kann nicht richtig sein. Der ägyptische Schreiber dieser Urkunde weiss sehr genau die beiden Wörter zu scheiden. Das Wort *ʾy* für « Haus » kommt einigemale in diesem Papyrus vor und ist daselbst ganz korrekt geschrieben, vgl. : VI/1. *p ʿy* und V/2. *ʿy*. Eine Verwe-

rekonstruieren (selbstverständlich unter dem Verbehalt, dass der Papyrus in orthographischen Dingen sich ebenso an meine Vorbilder gehalten hat).

ḥm-ntr n Wrm·w ḥm-ntr Sm·w ḥm-ḳ(?) n ntr·w mnḫ·w n ntr·w mr yt·w n ntr·w nt pr·w p ntr mr mw·t·f p ntr a·tn yt·f n f ntr·w mnḫ·w

und übersetzen (wobei ich auf die obigen Parallelstellen hinweise, unter deren Benutzung mir dies möglich ist) :

« Der *Wrm·w*-Profet, *Sm·w*-Profet, *Ḳa*-Diener der Götter-Wohltäter, der ihren Vater liebenden Götter, der Götter, welche glänzen, des Gottes, der seine Mutter liebt, des Gottes, dem sein Vater Ehre macht, der Götter-Wohltäter. »

Aus welchem Jahr dieser Papyrus ist, ist mir unbekannt. Sollte vielleicht dieser Papyrus mit dem oben erwähnten, nunmehr die Nummer 723 tragenden Dokument der Heidelberger Sammlung identisch sein ? (Cf. p. 130 und ebenda Note 1).

1. Cf. p. 130, Note 3 den 4. Namen der 2. Phyle. Ob wir hier Vater und Sohn vor uns haben ?

2. Ein Mann dieses Titels (Der Name ist nicht erhalten) wird im Pap. Brit. Mus. DCXL (= GRENFELL, *Greek Pap. I*, p. 75 ff.) aus dem zweiten vorchristlichen Jahrhundert genannt : [Ἱερ]εὺς Ἀφρο[δίτ]ης καὶ Σ[ο]υχουι τῶν πρω[τοστο]λιστων καὶ πτεροφόρ[ων, ὡς] L λε εὐμεγέθη[ς] μελί(χρως) τετανὸς πλατυπρ(όσωπος) εὐθύρ(ιν) οὐλὴ κροτάφω, δεξι(ῶι).

chslung hat daher nicht stattgefunden. Auch hält der ägyptische Schreiber das masculine Geschlecht von *ʿy* « Haus » (siehe hier) und das feminine für *s·t* sehr strenge auseinander, wie aus einigen Beispielen desselben Dokumentes unzweifelhaft ersichtlich ist : III/2. *e-S mḥ;* III/3. *ne-S hyn·w;* IV/1. *T s·t;* IV/2. *T s·t* (bis); IV/2. *ṯr-S* (beim Masc. steht immer *ṯr-f*), IV/3. *e-ṭb·t-S;* V/1. *wʿb-S* (sonst wʿb-f) und an vielen anderen Stellen dieses Papyrus.

Der eventuelle Einwand, dass aus der Beschreibung zu ersehen sei, dass es sich um ein Haus handle, da die Urkunde von einem « bebauten, bedachten und mit Türen und Balken versehenen » spricht, ist nicht beweiskräftig, da auch z. B. das παστοφόριον im *Pap. Brit. Mus. DCLXXIX = XXXV*, Grenfell und Hunt, *Greek Pap. II*, p. 60 beschrieben ist ὠκοδομένον καὶ δεδοκιωμένην κα᾽ τεθυρωμένην. *S·t*, welches in erster Linie « Platz (Grundstück, bebaut oder unbebaut) », kann also unmöglich einfach für *ei* stehen. Was dieses *s·t* (oder *s·t n ḥ-t-ntr*, wie es auf unserem Verso näher definiert wird) im Gegensatz zu *ʿy* wirklich bedeutet, hat Griffith in glänzender Weise definiert (*Rylands Pap. III*, Note 5). Im *Rylands Papyrus IX*, 7/12-13 ist die Rede von einem « Haus » und auch von einem « Platz des Tempels » (letzteres ist ganz unser Fall). In demselben Papyrus 21/4 ist das « Haus » neu erbaut, aber der « Platz des Tempels » bleibt Ruine (a. a. O.)[1]. Griffith fährt sodann fort : « Evidently the « house » belonged to the priest personally as his private residence, while the « places of the temple » were the official apartments, in fact the παστοφόρια of the *Greek Papyri* (a. a. O.). »

Dieser selbe Platz ist offenbar auch in den *Greek Papyri II*, Nr. 34 u. 35 von Grenfell und Hunt erwähnt und gemeint und dortselbst ebenfalls παστοφόρια genannt.

III/2. *nt qṭ(·w) ḥbs·w.* — Zur Lesung der beiden *w*, welche das männliche Qualitativ darstellen vgl. meinen Kommentar zu III s. v. *nt qṭ.w* meines *Demotisch-griechischen Kontraktes eines Hauskaufes* (*Sphinx*, XIV, p. 28 ff.).

Zur Schreibung von *qṭ(·w)* und *ḥbs·w* ist zu bemerken, dass der ägyptische Schreiber sich bei letzterem Worte verschrieben hat, indem er vor das *b* ein *s* setzte; diesen Fehler suchte er wenigstens insoweit gut zu machen, dass er das *s* in Form eines senkrechten langen Striches an seiner richtigen Stelle nach dem *b* nochmals andeutete. Die Ursache alles dieses scheint gewesen zu sein, dass ihm eine Contamination der Qualitativendung von *ḳṭ·w* (= *w*) und des ähnlich geschriebenen ersten Buchstaben von *ḥbs·w* ( ) unterlaufen ist. Den auf das obige Qualitativzeichen begonnenen senkrechten Strich, welcher eigentlich das *ḥ* hätte darstellen sollen, konnte er nun nicht mehr für das *ḥ* benutzen, da ihm ja die obige Contamination passiert war. Er verschlimmbesserte ihn daher in ein , indem er oben noch den Hacken hinzufügte.

III/2. *a·ʾn-y e-ṭb ḥṭ.* — *a·ʾn-y* die Stelle ist etwas verderbt. Oder ist hier ein

1. Hier steht also *ʿy* « Haus » sogar in bewusstem Gegensatz zu unserem Worte *s·t*.

Loch im Papyrus ? Da der Papyrus auf dunklem Untergrund aufgenommen ist, kann ich nicht unterscheiden, ob hier ein Loch oder nur ein dunkles Zeichen steht, dabeides die gleiche Färbung in dieser Publikation hat. Doch glaube ich richtig gesehen zu haben.

'n heisst « bringen, herbeibringen, an sich bringen ». *'n e-ṭb ḥṭ* « für Geld an sich bringen », sonach « kaufen ».

e'r- ist die neue Präposition, welche GRIFFITH in genialer Weise entdeckt hat. Wahrscheinlich kopt. ⲁ-. (Vgl. *Rylands Papyri III*, p. 210, Note 1 u. 224, Note 17.)

III/3. *Ḥp-mn.* — Dieser — soweit ich sehe — bislang mit keiner griechischen Entsprechung identifizierte Name ist dem griechischen Φιμηνις gleichzusetzen (z. B. *Pap. Brit. Mus. DCLXXIX* = GRENFELL and HUNT, *Greek Papyri II*, XXXV/4). Vgl. zur Sicherstellung dieser Identifizierung auch im folgenden unter « Historisches, etc. ». Seine Zusammensetzung ist wie z. B. *Ṭḥwt-mn* (Thotmen Θοτμηνις) mit dem Qual. ⲙⲏⲛ (vgl. GRIFFITH, *Rylands Pap. III.* Indices, s. v.). Damit gewinnen wir zugleich für den Gott *Ḥp* ausser den bekannten Äquivalenten kopt. ϩⲁⲡⲉ, (Status absolutus) griech. Απις, ωφις auch noch die neue griech. Φι- (Status constructus)[1].

III/3. *Ḥp-mn* { *p mr šn ne-f* / *nt e ne-s* } *hyn·w.* — In der Lesung des « *Priesters* (w'b) » ist SPIEGELBERG gar sehr fehlgegangen. Von einem *w'b* ist an dieser Stelle nichts zu finden. Allerdings sieht die Zeichengruppe für *Ḥp* (von *Ḥp-mn*) einem *w'b* sehr ähnlich; doch nimmt diese demnach ganz zweifellos zu lesende Gruppe auch SPIEGELBERG mit Recht für den Namen *Ḥp-mn* in Anspruch. Und das, was im folgenden steht, kann unmöglich für *w'b* gelesen werden. Allerdings bereitet die Lesung dieser Stelle, welche den Titel des Phimen ebenfalls enthält, sehr grosse Schwierigkeiten, die in Verschreibungen und nachherigen Verbesserungen von seiten des ägyptischen Schreibers ihre Ursachen haben. Doch sobald man diese Zeichengruppen nach ihrem wahren Werte aufgelöst hat, erscheint ihre Lesung vollkommen klar und zweifellos wie sich im folgenden zeigen wird.

Da mit grosser Wahrscheinlichkeit der Titel des Phimen zu erwarten ist, so müssen wir den männlichen Artikel desselben (die Titel, welche dem Eigennamen folgen, tragen immer den bestimmten Artikel, im Gegensatz zu den dem Namen vorausgehenden Titeln) suchen, welchen wir auch — später eingefügt und deshalb über der Zeile stehend — in der Form *p* vorfinden. Hierauf kommt ein Zeichenkomplex den wir sofort an folgenden ähnlichen Beispielen, die ich GRIFFITH's, *Rylands Papyri* entlehne, wiedererkennen :

XLI

XXXII

mr šn, ⲗⲁϣⲁⲡⲉ (ἀρχιερεύς) « Lesonis », Vorsteher des Siegels »[2]

1. Aus *Ḥpi-mên* zu *Pḥi-mên;* vgl. hiezu MASPERO, *ÄZ.*, 1882, p. 131, und SETHE, *Verbum I*, § 253. Der Grieche war auch nicht imstande ein *Ḥpi-mên* auszusprechen.

2. λασῆνι. Vgl. zu Lesung uud Bedeutung dieses Titels GRIFFITH, *Rylands Papyri III*, p. 102, Note 6; SPIEGELBERG, *Recueil*, XXV, p. 187 ff.; WENGER, *Archiv f. Papyrusforsch II*, p. 45 und WILKEN, *ibid.*, p. 122.

ebenso *Rosettana,* l. 4.[1] und welche unzweifelhaft unserem entsprechen. Die Entstellung der etwas eigenartigen Form des rechten Zeichens, die übrigens durchaus nicht ungewöhnlich ist, ergiebt sich weiter unten. Die darauffolgenden Zeichen beginnen nun den neuen Satz mit *ne-s* mit dem darauffolgenden *h* von *hyn-w* « seine (des Platzes) Nachbarn u. s. w. ». Auch hier ist einiges auffällig. Das erste Zeichen (rechts) steht gewöhnlich mehr senkrecht, während es hier schräg gestellt ist und der Punkt zu seinen Füssen ist ebenfalls ungewöhnlich. Dazu kommt, dass der dem eben besprochenen Zeichen folgende senkrechte Strich durch einen schrägen Strich von links unten nach rechts oben durchstrichen ist, welchen ich in der hier angeführten Zeichengruppe zur klareren Erkenntnis des Wortes nicht mit herauzeichne und der offenbar nicht hiehergehört[2]. Alle diese Auffälligkeiten, die ich absichtlich mit solcher Ausführlichkeit behandelt habe, haben ihre gemeinsame Ursache, in der Zerstreutheit des ägyptischen Schreibers, der — wie im folgenden klar zu erkennen ist — an den in Frage stehenden Zeichengruppen Verbesserungen angebracht hat.

Es ist sehr interessant, zu sehen, was hier früher gestanden und warum der Schreiber diese Verbesserungen angebracht hat, die zugleich einen weiteren Beweis für meine obige Behauptung bilden, dass Spiegelbergs obige Lesung *ei* « Haus » unmöglich ist. Hiezu ist es notwendig, etwas weiter auszuholen.

Bis hieher ging die Beschreibung des Grundstückes, welches verkauft wird. Was folgt nun häufig in den Kontrakten, müssen wir uns weiter fragen. Auch da geben uns die *Rylands Papyri* am besten Auskunft :

XVII/3. *nt e ne-f hyn·w*

XVIII/4. *nt e ne-w hyn·w*

XXIII/3. [*nt*] *e ne-f hyn·w*

« dessen { deren } Nachbarn sind » : und nun folgt deren Aufzählung.

Wenn auch diese interessante Variante allerdings nirgends in den aufgestellten Schemen erwähnt ist, ihre Existenz ist verbürgt.

Diese Einleitungsformel zu der Aufzählung der « Nachbarn » haben wir auch an unserer Stelle, welche ich in dieser Form, indem ich die nachherigen Verbesserungen des ägyptischen Schreibers vorläufig weglasse, hiehersetze :

nt e ne-f h[yn]·w

1. Vgl. dazu die hieroglyphischen und griechischen Entsprechungen, z. B. Budge, *The Decrees of Rosetta and Canopus* (a. a. O.).

2. Wir werden weiter unten seine Bedeutung kennen lernen. (Cf. p. 136, N. 1.)

Wir sehen hier zugleich, dass der äg. Schreiber zuerst *ne-f* also die gewöhnliche maskuline Form geschrieben hatte. Hernach aber erinnerte er sich, dass es sich ja um *s.t* « Platz » handelte, der im Ägyptischen ja feminini generis ist und er verbesserte es

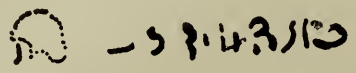

nt e ne-s h[yn·w]

in daher wobei wir annehmen müssen, dass der Zeitpunkt, in welchem er sich dessen erinnerte, noch vor der Niederschrift des *hyn·w* eingetreten war, sonst hätte er nicht mehr Platz gehabt, um die übrigen Zeichen des *ne-s* zu schreiben[1]. Aus dieser Stelle ersehen wir aber auch, dass Spiegelberg mit seiner Annahme, der Schreiber hätte in dieser Urkunde « für Haus statt *ei* inkorrekt *s-t* geschrieben » sich geirrt hat. Ausser den obigen Gegenbeweisen zeigt diese Stelle ganz deutlich, dass der äg. Schreiber wohl genau wusste, was er tat und *absichtlich s·t* und nicht *ei* schreiben wollte, welches er in den früher angeführten Stellen weiter unten nicht nur anders schreibt, sondern auch *männlich* im Unterschied zu unserem *s·t* konstruiert hat.

Als nun der äg. Schreiber das *nt e ne-s hyn·w* niedergeschrieben hatte, bemerkte er, dass er den hohen Titel des Phimen (des *Lesonis-* und nicht *w'b*-Priesters) vergessen hatte und verbesserte nun, so gut es noch möglich war, sein früheres

nt e

in

p mr šn,

wobei er das *p* in die Höhe setzen müsste, da unten kein Platz mehr war, und indem er auf das *nt* und den ersten Strich des *e* die beiden entsprechenden Aufsätze anbrachte. Durch den Platzmangel entstand die oben besprochene kleine Deformierung der Form des *mr*, dessen obiger Aufsatz sonst mit dem weit hineinragenden wagrechten Strich des *p* in Collision geraten wäre. An dem Lichtdruck ist dies alles ziemlich genau zu erkennen, da diese Stelle daselbst sehr gut herausgekommen zu sein scheint.

III/2. *rs ybt.* — Es steht ganz ausdrücklich auch *ybt* da. Wir können daher nicht Spiegelberg folgen und bloss « im Süden » übersetzen, sondern müssen lesen « im Süden *(und) im Osten* ».

III/2. *p š'š n p ntr.* — Sp. übersetzt : « der š'š des Gottes » und bemerkt hiezu : « Die üblichen Übersetzungen « Fenster, Boulevard » sind durch nichts begründet. » Spiegelberg ist hier eine Verwechslung von *šš* « Fenster » (dessen Bedeutung vollauf gesichert ist) und unserem *š'š* unterlaufen, welches etwas ganz anderes bedeutet. Der Grund der eben angeführten Bemerkung Spiegelbergs ist natürlich der, dass die Bedeutung « Fenster, Boulevard » hier ganz und gar keinen Sinn ergeben würde. Deshalb ist es aber noch nicht notwendig, unsere guten, gesicherten Lesungen, zu denen *šš* « Fenster » gehört, in Frage zu stellen, resp. abzuweisen.

Wenn wir unser Wort *š'š* mit dem *šš* « Fenster » vergleichen, so sehen wir vor

1. Zugleich erkennen wir hier die Bedeutung des schrägen Striches (siehe meine Note 2 auf der vorigen Seite). Es ist das letzte Zeicheu von dem falschen *ne-f*, das er nun richtiggestellt hat. (Cf. p. 135, N. 2.)

allem, das sie ganz verschieden orthographisch geschrieben werden, ersteres wird mit *'Ayn*, letzteres ohne dasselbe geschrieben. Auch die Determinative sind ganz andere. Beispiele für *ššt* « Fenster ». Das sogenannte *Wiener hieratisch-demotische Osiris-Rituale*, hieratisch[1] :

X/2. X/3. ; X/7.

XIII/15.

demotisch : XI/2.

Ryland Papyri XI [2]

XII »

Magical Papyrus 29/21 [3]

I Khamois, V, 27.

kopt. ϣⲟⲩϣⲧ (ⲡ) « fenestra ».

Während unser Wort so aussieht : . Hingegen wird *ššt* « Fenster » mit dem Holze determiniert. Unser Wort hingegen hat als Determinativa : 1) den « betenden Mann » und 2) den « Mann der die Hand zum Munde » führt und ist daher folgendermassen zu transskribieren : . Das vorletzte Zeichen ist allerdings etwas schleuderhaft geschrieben, aber trotzdem unzweifelhaft zu erkennen, wie übrigens aus folgenden Beispielen unseres Papyrus zu ersehen ist, in welchem ebenfalls diese beiden Determinativa zur Anwendung gelangen :

V/3. « Eid ».

VI/3. « Gericht ».

Schon daraus ist zu ersehen, dass in unserem Worte der Begriff von etwas « Heiligem, Angesehenem » stecken muss.

---

1. Nach dem allerdings schlecht publizierten Lichtdruck von Bergmanns, Hieratische und hierat.-demot. Texte. Die röm. Ziffern beziehen sich auf die Nummern der Tafel, die arabischen auf die Zeilenanzahl.

2. Griffith, *Catalogue of the Demotic Papyri in the John Rylands Library*, I, a. a. O. und III, a. a. O. u. Indices.

3. Griffith und Thompson, *Demotic Magical Papyrus I* u. *II*, a. a. O., III, Indices, s. v.

Was *š'š* bedeutet, können wir aus *Rosettana*, 18[1] ersehen:

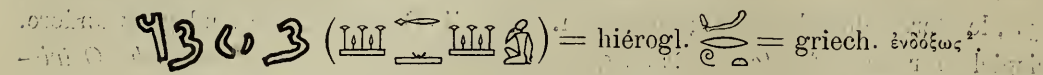

Auch in *Mag. Pap.* begegnet uns dieses Wort öfters, sowohl als Nomen, wie auch als Verbum. Seine Schreibungen sind von GRIFFITH und THOMPSON[3] in trefflicher Weise aneinandergereiht und seine Bedeutung richtig erkannt worden. Ich setze die der unsrigen ähnlichste hieher: 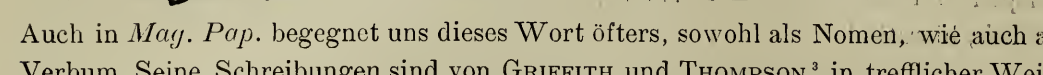 als Nomen 17/5 u. 6., als Verbum 17/4, 5 u. 13. u. s. w. Die hieher gehörigen kopt. Wörter ϣⲱⲟⲩϣⲓ θυσία *sacrificium*, ϣⲟⲩϣⲟⲩ *laus, gloria, jactantia* haben ein ⲟⲩ für unser —ⲣ. Für diesen Wechsel vgl. SETHE, *Verbum*, I, 53, 161 a, α u. 417. Das Demotische schreibt eben die ältere Form.

Ich glaube nach dem Vorhergehenden, dass meine Übersetzung dieser Stelle nicht unzutreffend ist als das Koptische.

IV/1. *ḥn' p ḫyr* [*a*] *n s·t·w.* — Hier fügt SPIEGELBERG in der Lücke ein: « Osten ». Wir haben in III/3 gesehen, dass es schon oben steht und es daher hier nicht gelesen werden kann. Es sind auch keine Spuren davon vorhanden und es ist ganz frei ergänzt worden.

Wir müssen daher wohl übersetzen « die Strasse [zu (?)] den Häusern » o. ä. Jedenfalls ist zu erschliessen, dass es sich nicht um eine ῥύμη βασιλική handelt, sondern um eine Art von Zufahrt = griech. εἴσοδος der Papyri.

IV/1. *Pa-t-s-'o·t.* — Πατσεους.

IV/1. *P-ḥb.* — Φιβις.

IV/2. *Ns-Mn.* — Ζμινις.

IV/2. *Nḫt-Mn.* — Νεχθμινις.

IV/2. *ṯmt (?).* — Ich richte mich hier nach dem Vorschlage von GRIFFITH[4].

IV/3. *sn*[.....]*p rm n mhw.* — Hier scheint der äg. Schreiber wieder geirrt und zuerst ein *'r* geschrieben zu haben, welches sodann richtig in *p* korrigiert worden ist. Vielleicht haben wir in *sn* ein schlecht gemachtes *sy* su sehen. Es wäre dann zu übersetzen: « Den Sohn, [die Tochter .....], etc. »

Die nun folgenden Formeln weichen sowohl in der Reihenfolge, wie auch in der Fassung von den bisher zusammengefassten entsprechenden Paragraphen ganz erheblich ab.

V/2. *a·'r-s* — gemeint ist *ar-s*. Das Wort ist unetymologisch geschrieben. Die Ursache hievon ist, dass der ägyptische Schreiber wohl noch das vorhergehende *a·'r-w* im Kopfe hatte.

---

1. KRALL, *Demotische Lesestücke*, I, a. a. O.

2. BUDGE, *The Decrees of Rosette and Canopus*, a. a. O., KRALL, *Demotische Lesestücke*, I, a. a. O. und HESS, *Inschrift von Rosette*, a. a. O.

3. *Demotic Magical Papyrus*, Indices, III, a. a. O.

4. *Rylands Papyri, III*, Indices, s. v. — In den griechischen Papyri pflegt an den korrespondierenden Stellen gewöhnlich zu stehen: η οι αν ωσι γειτονες παντοθεν, z. B. *Pap. Brit. Mus.* 879, l. 20, 880, l. 17 u. s. w. (vgl. KENYON und BELL, *Greek Papyri, III*, p. 8 ff. Diese sehr zutreffende Bemerkung verdanke ich Herrn Professor WENGER.

V/2. *a·ʾr-w n-n* — « welche *uns* ausgefertigt worden ist ». Hier wechselt insoferne die Person des eigentlichen Ausstellers der Urkunde, indem er plötzlich mehrere Personen (Plural) mit sich identifiziert. Wir gehen wohl nicht fehl, wenn wir unter denselben zu verstehen haben : 1) den eigentlichen Verkäufer Pakeb, Sohn des Patu; 2) aber auch die IV/3 erwähnten *p sn* [*t sn·t*.....] *p rm n mhw* « den Bruder, [die Schwester.....] irgen deinen von der Verwandtschaft », d. h. die ganze Verwandtschaft des Pakeb.

V/2. *ar*«*-s*»*-s* — die Stelle ist im Lichtdruck etwas verderbt und soll wohl so aussehen : 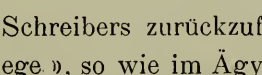 , d. h. das *s* ist zweimal geschrieben, ist aber natürlich nur *ein*mal gemeint. Es entspricht ja dem kopt. ερος.

V/3. *nt e-y mʿk·w.* — Hier nimmt Pakeb die erste Person *sing.* wieder auf.

Das *w* in *mʿk·w* ist hier deutlich geschrieben. Es stellt das sogenannte « männliche Qualitativ » dar. Vgl. hiezu meine Bemerkungen *Sphinx*, XIII, p. 259 ff., 261 s. v., *ibid.*, XIV, p. 28 s. v. *nt ḳt·w*, p. 32 s. v. *ṭe-y w·w.*

VI/1. *ṭy*«*-y*»*-s.* — So steht. Doch ist diese Verschreibung wieder auf die Zerstreutheit des äg. Schreibers zurückzuführen. Es ist natürlich nicht zu übersetzen : « welche ich auferlege », so wie im Ägyptischen steht; denn das *y* der irrtümlich gesetzten 1. Pers. ist nur durch eine Ditographie des *y*, welches in ⲩ = kopt. ϯ schon enthalten ist, entstanden. Abgesehen davon, dass uns die Paralellstellen die richtige Auffassung lehren, würden wir sonst keinen verständlichen Sinn erhalten.

VI/1. *e-ṭb.* — « wegen » entspricht genau dem *rn* in anderen Urkunden, und ist ein neuer Beweis für meine Behauptung (*Sphinx*, XIII, p. 249 ff.), dass *rn* hier die Präposition ist.

VI/2. *bn e rḫ rm nb* [*n p t*] *ʾr syḫ.* — Das *ʾnk mt* ist hier ausgelassen. Es kann auch nicht in der Lücke ergänzt werden : 1) weil der Raum nicht genügend dafur wäre; 2) weil das kleine Strichelchen vor dem *ʾr* ganz sicher auf das *t·* von *n p t* gedeutet werden muss, während es unmöglich der letzte Teil des *mt* sein kann.

VI/2. *n ṯ n p-*[*h*]*w a ḥry* — (nicht *nt ḥry*) « von heute ab *in Zukunft* ». Vgl. hiezu Griffith, *PSBA.*, 1901, p. 295, 296 u. 300 sowie meine Ausführungen, *Sphinx*, XIII, p. 260[1].

VII/1. *e-y tm ṭy wy-f....* — Dieser Einwand, der sich noch in einigen Urkunden findet, ist in der bisherigen Zusammenstellung des Schemas nicht enthalten.

VII/2. *Ne-nḫt-f.* — Νεχουθης.

---

1. Der vortreffliche, zu gleicher Zeit mit Spiegelbergs, *Strassburger Papyri* erschienene Aufsatz Griffith's hat gleich von Anfang an die richtige Lesung *a ḥry* verfochten, ist aber — soweit ich sehe — von Juristenseite noch nicht genügend berücksichtigt worden, die ja der Demotistik ferner steht, weshalb ich speziell auf den Artikel Griffith's hinweisen möchte. Das ist auch die Ursache, weshalb Rabel, *Die Haftung des Verkäufers*, p. 38, Note 2, « den nicht verständlichen Satz » Spiegelbergs irrtümlich übernommen und übrigens aus eigenem gut emendiert hat.

Doch ist Rabel in seinen *Verfügungsbeschränkungen des Verpfänders besonders in den Papyri*, p. 79 ff, von der Lesung wieder abgegangen und liest « von dem obengenannten Tage ab », indem er sich nach Spiegelbergs im *Recueil*, XXXI erschienenen Aufsatz *Kaufpfandverträge* richtet. Auch hier emendiert Rabel, indem er in Klammern ein « heute » hinzufügt. Vollständig übersetzt heisst die Phrase *von heute an in Zukunft*, wie ich in meinem Aufsatze *Ein demotischer Kaufpfandvertrag* (*Sphinx*, XIII) weiter ausführte, in welchem ich dieselbe Urkunde, wie Spiegelbergs eben citierter Aufsatz, transskribiert, übersetzt und kommentiert habe.

VII/2. *Ḫt-ḥr-nb-Nt«r»·y.* — Ἀθερνεβενταιγεως, Ἀθερνεβενταιεως (vgl. P. M. Meyer, Griechische Papyri im Museum des Oberhessischen Geschischtsvereins zu Giessen, II, Nr. 36 ff.). Zur Lesung und Erklärung dieses Namens vgl. Sethe-Gardiner, *ÄZ.*, 47/42 ff., wo auch die daraufbez. Literatur zu finden ist.

Verso

n te-f s·t... — « für *seinen* Platz... » nicht « für *den* Platz ».

DIE ZEUGENUNTERSCHRIFTEN

1. Der durchstrichene wagrechte Strich, welcher so häufig über den Zeugenunterschriften steht, den Beginn derselben markierend (—|—, —+—, —ı—) ist soweit ich sehe bisher weder gelesen noch erklärt worden. Ich halte dieses Zeichen für das Wort *s* « Reihe, Orden ». Vgl. übrigens als Argument für diese Identifizierung : *Pap. Ryland XXV,* wo die Zeugenunterschriften mit diesem Zeichen eingeleitet sind, welches Griffith auch zutreffend *s* gelesen hat. Hier haben wir dasselbe Zeichen für *alle* Zeugenunterschriften *gemeinsam;* das ist der einzige Unterschied.

Columne II, l. 5 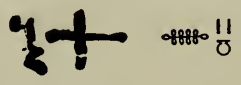 *s 2-n* (nach Griffith's trefflichen Lesungen) « 2. Reihe ».

Col. II, l. 8. 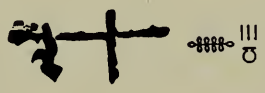 *s 3-n* « 3. Reihe ».

Col. II, l. 11. *s 4-n* « 4. Reihe ».

2. *P-a·ṭe-Ḫr-sm-t·w.* — Πετεαρσεμθευς.

3. *P-šr-Mn.* — Ψεμμνις.

4. *P-a·ṭe-Ḫns.* — Πετεχων.

5. *Ṭhrsn.* — Θρασων. — Das Zeichen unter dem *T*, welches einem Kleks gleichsieht, gehört nicht etwa zum unteren Namen, sondern stellt ein *h* dar. Vgl. die Schreibung desselben Namens, Griffith, *Rylands Papyri XXIX,* Verso 7, wo der Name in gleicher Weise durch Darunterstellen des *h* unter das *T* geschrieben ist :

Die kleine Erhebung auf dem wagrechten Strich des *T* unseres Namens in *Pap. Str.* 8. ist vielleicht nur ein Loch des Papyrus. Dies lässt sich nach dem Lichtdruck nicht unterscheiden.

6. *P-šr-ʾS.* — Ψενησις.

7. *P-hb.* — Φιβις.

8. *Wn-nfr.* — Ονωφρις.

9. *Pa-gb.* — Παχοιβις, Παχηβχις.

P-mr-ʾḥ. — Πελαιας.

12. *Sy-Sbk.* — Σισουχος.

HISTORISCHES

Unser bebautes Grundstück = παστοφόριον ist auch genannt im *Pap. Brit. Mus. DCLXXIX*[1] aus dem Jahre 98 v. Chr., also 10 Jahre vor dem Abschlusse des Verkaufes des *Strassburger Papyrus* 8. Dass der Verkäufer *Pakoibis,* Sohn des *Patus,* daselbst auch im genannten *Pap. Brit. Mus.* vorkommt, hat schon SPIEGELBERG bemerkt[2], aber übersehen, dass es sich in beiden Papyri um genau dasselbe Grundstück handelt.

Daran kann nicht der geringste Zweifel sein, wenn wir die « Nachbarn » vergleichen.

Im demotischen Papyrus haben wir, wie oben aus meiner Übersetzung zu ersehen ist, als Nachbarn im :

Süden : Tempelgut (ἄδυτον).

Osten : ebenso.

Norden : Grundstück des Patseo, Sohnes des Phib und die Strasse zu (?) den Plätzen (παστοφόριον).

Westen : Grundstück des Esmin, Sohnes des Nechtmin. Der griechische Papyrus nennt uns als γείτονες.

νότου : περίβολος τοῦ ἱεροῦ.

ἀπηλιώτου : δρόμος.

βορρᾶ : παστοφόριον Παπεουτος (l. Πατσεουτος) τοῦ Φιβιος καὶ εἴσοδος.

λιβὸς : παστοφόριον Πετεαρσεμθεως [..]χμινος.

Die Nachbarn stimmen also bis auf den westlichen.

Der δρόμος ein freier (Renn)platz gehörte offenbar schon zum ἄδυτον des Gottes, oder es ist in dem Decennium indessen nach dieser Richtung hin erweitert worden. In demselben Zeitraum muss Πετεαρσεμθευς sein Pastophorion oder Grundstück an *Esmin,* Sohn des *Nechtmin* veräussert (oder geschenkt ?) haben. Oder ist *Petearsemteus* [..-] *chminios* ein Bruder des *Esmin,* Sohn des *Nech(t)minis,* der nach dessen Tod es erbte ?[3]

Wir erfahren auch aus demselben griechischen Papyrus, dass *Pakoibis* Sohn des *Patus* das Grundstück, um 3.000 Kupferdrachmen gekauft hatte; 10 Procent dieser Summe hatte er der kgl. Bank zu Krokodilopolis als Steuer abliefern müssen.

Ein zweiter Beweis, dass es sich wirklich um dasselbe Grundstück in beiden Urkunden handelt, liegt in folgendem.

Der demotische Papyrus bemerkt[4], dass *Pakoibis* das Grundstück von den Nachkommen des Phimen gekauft hatte.

Das griechische Dokument nennt uns als Verkäufer an *Pakoibis :*

Νεχουτης Σχωτου τοῦ Φιμηνιος . . . . . .

1. (= Nr. XXXV in GRENFELL, *Greek Papyri II*, p. 59 ff.).
2. *Die demot. Pap. d. Strassburg. Bibl.* — Text, p. 33, Note 1.
3. Diese sehr zutreffende Bemerkung verdanke ich Herrn Professor Baron VON BISSING.
4. III, 3.

καὶ Πετεαροηρις Σχωτου . . . . . ,
welch beiden das Pastophorion gehörte im Vereine mit τοῖς ἀδελφοῖς.

Der Vater von *N.* und *P.* sowie deren Brüder hiess *Schotos*, welcher wieder von *Phimenis* abstammte, der mit dem *Hpimen* des demotischen Papyrus identisch ist[1].

Die Personsbeschreibung der beiden Enkel des *Phimenis*, die uns der griechische Papyrus gibt, lautet betreffs des *Nechutes :* μέσος ἢ ἐλάσσω μελίχρω(ς) μακροπρόσω(πος) εὐθύρὶν ὑπόσκνιφος und über Petearoeris μέσος ἢ ἐλάσσω μελίχρω(ς) μακροπρόσω(πος) εὐθύρὶν ὑπόσκνιφος; sie dürften also einander ähnlich gesehen haben. Betreffs des Alters der beiden teilt uns dasselbe Dokument mit, dass *N.* damals circa 55 Jahre zählte, sein Bruder *P.* 50.

Sie waren nach derselben Urkunde ἱερεὺς Σούχου καὶ Ἀφροδίτης; demnach wohl ebenfalls « *Wrm·w*-Profeten und *Sm·w*-Profeten », was auch der Grund gewesen sein mag, in der Nähe des *Ṣ'ṣ des Gottes* zu wohnen. Derselbe Grund dürfte obgewaltet haben, dass *Harsiese*, Sohn des *Sobkhotep*, von *Pakoibis* das Grundstück später käuflich an sich brachte, da *Harsiese* ja dieselbe Stellung bekleidete. Durch den griechischen Papyrus erfahren wir auch die allgemeine Lage des Grundstückes, welche uns die demotische Urkunde verschweigt. Es war ἐν τῷ ἀπὸ νότου μέρει τοῦ ἐν Παθύρει ἱεροῦ ἐντὸς τοῦ περιβόλου.

Wir können jedenfalls betreffs der Nachkommen des *Ḥp-mn* folgende Stammtafel aufstellen.

Φιμηνις *(Ḥp-mn)*
|
Σχωτης
Νεχουτης — Πετεαροηρις[2] — *ʿΑρσιησις — *Πετεσουχος

Zu vorstehender Tafel ist noch zu bemerken, dass wir auch deren Unterschriften mit grosser Wahrscheinlichkeit erhalten haben u. zw. im *Pap. Ryland XX,* (Jahr 116 vor Chr.) Verso[3], l. 12 u. 13. Ich setze die beiden Unterschriften hieher.

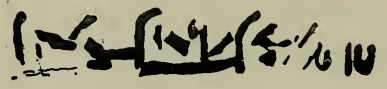

P-a·ṭe-Ḥr-wr sy Sbk-ḥtp = Πετεαροηρις Σχωτου

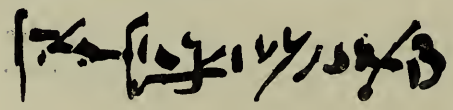

Ne-nḫt-f sy Sbk-ḥtp = Νεχουτης Σχωτου

Was die Lesung des ersteren Namens betrifft, dessen erster Teil undeutlich erhalten ist, so hat denselben schon Griffith als sehr zweifelhaft mit *P-a·ṭe-Ḥr-sm- t·w* (?) gelesen[4]. Nach genauer Untersuchung des fraglichen Namens auf dem ausgezei-

1. Siehe oben Kommentar III, 3 s. v.

2. Die Namen der anderen Brüder sind uns in diesem Papyrus nicht überliefert; doch wissen wir von ihrer Existenz ausser Grenfell und Hunt, *Greek Pap.*, II, p. 60, noch aus *Pap. Brit. Mus.* 676 in Kenyon und Bell, *Greek Papyri*, p. 14 ff. und *Pap. Brit. Mus.* 678, *ibid.*, p. 18 ff. (s. folgende Seite), in welchen Personen wir mit grosser Wahrscheinlichkeit die Brüder des N. und P. sehen dürfen.

3. A. a. O., LXIX. Dies ist der Heiratskontrakt des *Eunus*, Sohn des *Patseo* (des nördlichen Nachbars unseres Grundstückes, siehe die folgende Stammtafel, p. 146), mit der *Tapremhit.*

4. Auch ich hatte anfangs den sehr schlecht erhaltenen Namen *P-a·ṭe-Ḥr-sm-t·w(?)* gelesen, doch aus den obigen Erwägungen und griechischen Urkunden ergiebt sich nun *P-a·ṭe-Ḥr-wr* als sichere Lesung.

chneten Zweifarbendruck der Ausgabe zeigt sich, dass GRIFFITH mit vollem Rechte den Namen angezweifelt hat, dessen obige Lesung sich nun ergeben hat. Ich möchte bei dieser Gelegenheit auf den eigenartigen, beiden vermutlichen Brüdern gemeinsamen Ductus, der Schreibung des Vaternamens *Sbk-ḥtp* aufmerksam machen. Auffallend ist schon die merkwürdig schräg ausladende Schreibung der Zeichen für *ḥtp*. Ebenso die Schreibung des Zeichens für *b*, dessen erster Teil in einem schrägen dicken Strich, statt des Hackens besteht; ferner der abgerundete nach recht unten strebende obere Ansatz des *s*. Vgl. hiezu die Schreibung von *Sbk* in der Unterschrift des Zeugen *Sy-Sbk*[1] auf demselben Papyrus, die ganz anders aussieht 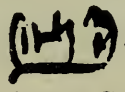 .

In demselben *Pap. Ryland XX* fungiert übrigens auch der Verkäufer der Strassburger Urkunde 8 *Pakoeb*, Sohn des *Patu*, als zweiter Zeuge.

Dieser *Pakoeb*, Sohn des *Patu*, legt im Papyrus Strassburg 12 (SPIEGELBERG, *Strassb. Pap.*, Tafel VIII) einen Eid wegen eines Pastophorions ab in Gemeinschaft mit seiner Frau *T-bk-'Np* (Tbokianup), die wir durch diese Urkunde kennen lernen.

Hiezu bemerkt Spiegelberg (a. a. O. Text, p. 34 oben) : « Beim Entrollen des Papyrus Nr. 8. fiel etwa aus der Mitte der Rolle ein einzelnes Blatt heraus. Es war nicht zufällig in den Papyrus geraten, sondern gewiss absichtlich mit dem Kaufvertrag vereinigt, *mit dem es sachlich auf das engste zusammenhängt*. Unser Blatt enthält nämlich den Wortlaut des Eides, mit welchem Pa-Geb formell die Übergabe seines Hauses vollzog. (Das ist vermutlich der Eid, von dem in der Verkaufsquittung [Schema I, Z. 12] die Rede ist.) »

Ich muss leider gestehen, dass ich trotz der angeführten Bemerkungen Spiegelbergs einen engeren Zusammenhang der beiden Urkunden auf das stärkste bezweifeln muss; und wenn auf derselben Seite weiter unten Spiegelberg bemerkt : « .....*man könnte sich fragen, ob er denn wirklich zu Nr. 8, die von mir* (Spiegelberg) *behauptete Beziehung hat*. Allein der Titel auf der Rückseite « *der Eid, welchen Pa-Geb, Sohn des Pato für* [*sic*] *das Haus des Tempels leistete* » zeigt durch den Vergleich mit dem Titel der Kaufurkunde, *dass jeder Zweifel unberechtigt ist.* », so können diese behaupteten Beziehungen unmöglich richtig sein.

Es ist nämlich in dem *Eide* von einem Grundstück (Pastophorion) die Rede, welches früher im Besitze des *Patu, Sohn des Plaehe,* gewesen war. Hingegen sagt unsere *Kaufurkunde* (Strassb. 8), dass dasjenige Pastophorion, von welchem *hier* die Rede ist, « von den Nachkommen des Phimenis (d. h. von Nechutes, Petearoeris und deren Brüdern, den Söhnen des Sokhotep und Enkeln des Phimenis) gegen Zahlung in Barem gekauft worden » sei, und zwar von *Pakoeb selber* (Vgl. oben III/2 *a·'n-y* « welche *ich* gekauft ») und nicht durch Vermittlung des *Patu, Sohn des Plaehe.*

Dieser Πατους Πελαιου Περσ[ης] ἐπιγονης begegnet uns in dem *Pap. Brit. Mus.* 1208 (vgl. KENYON und BELL, *Greek Papyri*, p. 19), welcher aus dem Jahre 97 vor Chr. stammt, und wird uns da folgendermassen beschrieben :

1. *Ibid.*, l. 15.

ὡς L ξ εὐμεγεθης μελιχρως τετ[ι] μακροπροσωπος εὐθυριν οὐλη ῥινι μεση.

Er würde demnach zur Zeit der Handlung unserer in Frage stehenden Urkunden etwa 69 Jahre gezählt haben. Wenn Spiegelbergs obige Annahme richtig wäre, dass dies der Eid sei, von dem in unserer Strassb. Urkunde 8 (V/3) die Rede ist, so müssten wir doch ferner annehmen, dass *Pakoeb* den Eid dem Käufer in unserer Urkunde 8 — das ist, dem *Harsiese,* Sohne des *Sokhotep* — leiste. Das tut Pakoeb aber nicht. Er leistet ihn *ganz anderen* Personen, die mit unserer Urkunde in gar keinem Zusammenhange stehen. Der einzige Berührungspunkt zwischen beiden Urkunden besteht in nichts anderem als in der Identität der Eidleisters und des Verkäufers. Zur Beantwortung der Frage, warum die Eidesurkunde mit der Verkaufsurkunde zusammengefunden wurde, genügt vollständig die Annahme, dass beide demselben Manne gehörten. Mehr lässt sich aus *diesem* Befund allein nicht deducieren. Dieser Mann hob natürlich alle seine Urkunden *beieinander* auf. Vielleicht hatte Pakoeb das im Eide erwähnte Grundstück ebenfalls an Harsiese veräussert und der « Eid » gehörte wahrscheinlicherweise zu « *ihren* (der Liegenschaft) *Kontrakten, ihren* (amtlichen) *Aktenstücken überall, wo sie* (auch) *sein mögen* », welche immer dem Käufer ebenfalls mit übergeben werden mussten ; wie ja auch unsere Kaufurkunde von solchen ganz analog spricht (l. V/1-2.). Doch kann es sich hier aus den obigen Gründen nicht um dasselbe Pastophorion handeln.

Während unser *Pakoeb,* Sohn des *Patu,* sich, soweit ich sehe, nur noch ausserdem aus dem *Pap. Brit. Mus.* 10504[1], belegen lässt, was schon SPIEGELBERG[2] treffend bemerkt hat, und der in dem Dokument ein παςτοφοριον von Θορταιος τοῦ Νε[χ]θμινιος im Jahre 99 v. Chr. gekauft hatte, ist der Käufer des *Strassburger Pap.* 8, *Harsiese,* Sohn des *Sobkhotep* und der *Tatu* uns öfters überliefert.

Schon im Jahre 118 v. Chr. — also 30 Jahre vor dem Zeitpunkte der Abschlusses des Kaufes der Strassburger Urkunde — hatte er dem *Patseo,* Sohne des *Phib* (derselbe, der in dem *Strassburger Pap.* 8. nunmehr sein nördlicher Nachbar geworden war), den Dienst geleistet, sich als letzter (16.) Zeuge auf der Rückseite seiner Schenkungsurkunde zu unterfertigen, in welcher *Patseo* dem *Nechutef,* alias *Eunus,* Sohne des *Patseo,* ein Haus geschenkweise überlassen hatte[3].

Im Jahre 100 kauft[4] derselbe Αρσιησις Σχωτου ἱερεὺς Σουχου καὶ Ἀφροδίτης von Νεχουτης (der Name des Vaters ist nicht mehr erhalten) Kornländereien. Wir erfahren bei dieser Gelegenheit sein Alter und seine Personsbeschreibung : ως (ετων) με μεσος μελ[ιχρως μακρο-π(ροσωπος) ευθυριν. Er war also im Jahre 100 45 Jahre alt, demnach zu dem Zeitpunkt, als er den Kauf des *Strassburger Pap.* 8 mit *Pakoibis* abschloss, etwa 57 Jahre alt. In demselben Jahre überlässt der 55 jährige *Psenenupis,* Sohn des *Portis*[5] unserem « Αρσιησει Σχωτου ἱερεὺς Σουχου καὶ Ἀφροδίτης » Kornländereien, welche er für 10 Jahre von

1. GRENFELL und HUNT, *Greek Pap.*, II, p. 59.
2. A. a. O.
3. *Papyrus Ryland* by GRIFFITH, a. a. O., u. III, p. 275 Anm. 2.
4. *Pap. Brit. Mus.* 676 in KENYON und BELL, *Greek Papyri,* p. 14 ff.
5. *Pap. Brit. Mus.* 677 = GRENFELL und HUNT, *Greek Papyri,* II, p. 58.

den Priestern gepachtet hatte, für die noch übrigen 4 Jahre gegen Zahlung von 2 Talenten und 3.300 Kupferdrachmen[1].

Etwa ein Jahr darnach, 99/98, begegnet er uns im *Pap. Brit. Mus.* 678[2], in welchem ihm der Priester des Suchos und der Aphrodite, namens *Petesuchos,* Sohn des *Schotus* (wahrscheinlich ein Bruder), dem *Harsiesis,* Sohn des *Schotus,* Land verkauft.

Im Jahre 89 begegnet er uns im *Pap. Ryland XXX*[3], wo er bei der Heirat des *Peteharsemteu* und der *Takeb* in Gemeinschaft mit *Peteharsemteu,* Sohn des *Nechutef, Pakeb,* Sohn des *Pelaehe, Sysobk,* Sohn des *Psenmin,* und anderen als Zeuge auftritt, welche auch in der *Strassburger Urk.* 8 als 10. resp. 11. und 12. Zeuge erscheinen.

Dieselbe Funktion versieht er in dem *Pap. Ryland XXXVIII*[4]. Hier erscheint auch *Pakeb,* Sohn des *Pelaehe,* als Zeuge.

Vielleicht haben wir in *Sobkhotep,* Sohn des *Harsiese*[5], den Sohn oder Vater unseres Mannes vor uns, da ja die Kinder nicht selten den Namen des Grossvaters erhielten.

Was den nördlichen Nachbar im *Pap. Strassburg* 8 betrifft, so lernen wir im *Pap. Ryland* 17[6] einen Teil seiner Verwandtschaft kennen. Der Titel des *Patseo,* Sohn des *Phib,* lautete *ḥm-ntr (?) sḫ n tš n N T-šṭ-rs* « Profet, Schreiber im Bezirke von Theben Tschetres (מדינה תשטרס)[7]. Er besass ein bebautes Grundstück (παστοφοριον), welches im *Pap. Brit. Mus.* 679 und *Pap. Strassburg* 8 erwähnt ist. Dieses war im südlichen Teil der Umkreisung gelegen, welche das Heiligtum von Pathyris begrenzte[8]. Ausserdem hatte er im Jahre 118 noch ein Haus besessen, das er früher seiner jetzigen (zweiten) Frau verpfändet gehabt und jetzt (Jahr 118) mit ihrer, der Stiefmutter, Einwilligung seinem Sohne *Neshutef* alias *Eunus* zum Geschenk macht[9]. Etwa im Jahre 110 muss er noch ein unbebautes Grundstück im Nordostteil von Pathyris besessen haben[10], welches möglicherweise dasselbe ist, das wir *Pap. Strassburg* 7 belegt ist[11].

Wie aus dem *Pap. Strassburg* 8 ersichtlich, war unser *Patseo* der Sohn des *Phib.* Der *Pap. Ryland XVII* nennt einen *Patseo,* Sohn des *Phib* und der Alimentierungsfrau *Senese.* Dieser Name bringt in Erinnerung den des *Pap. Brit. Mus.* 657[12], — 107 v. Chr., — wo unter den Töchtern des Ἄρπως auch eine Σεννησις ἡ καὶ Τατους angeführt erscheint. Der *Pap. Brit. Mus.* 657 nennt diese *Senesis* alias *Tatus* mit folgender Personsbeschreibung : ὡς (ετων) μ ϛ μεση μελιχ̣ρ(ως) στρογγυλοπροσω(πος) ευθυριν ουλη μετωπωι. Diese müsste daher im Jahre 107 v. Chr. etwa 42 Jahre alt gewesen sein, demnach beiläufig im Jahre 149 v. Chr. geboren. Ich bezweifle sehr, dass sie mit unserer *Senese* alias *Tatu,* der Frau des *Phib* und Mutter des *Patseo* identisch war. Abgesehen davon, dass — soweit ich sehen kann — die demotischen Papyri

1. Vgl. hiezu auch : Kenyon und Bell, *Greek Papyri,* III, xxv.
2. Kenyon und Bell, p. 18 ff.
3. Griffith, *Catalogue,* a. a. O.
4. Ebenda, a. a. O.
5. Zeuge auf dem *Pap. Ryland XXIX.*
6. Ebenda, a. a. O.
7. Griffith, *Ryland Papyri XVII,* a. a. O., u. III, p. 142 ff. u. p. 143, Note 3.
8. Grenfell und Hunt, *Greek Pap.,* II, Nr. 35, l. 7.
9. Griffith, *Catalogue, Pap. Ryl.,* Nr. 17.
10. *Ryland Pap. XXIII;* vgl. auch Griffith, *Ryland Pap. III,* p. 143, Note 3.
11. Vgl. Spiegelberg, *Demot. Pap. Strassb. Bibl.,* a. a. O.
12. Grenfell und Hunt, *Greek Pap.,* II, p. 43 ff.

ihre Eltern nicht nennen und nur der obengenannte griechische Papyrus angibt, der Vater der dort genannten Σεννησις wäre Αρπως gewesen, diese demnach von diesem Standpunkt aus nicht die Möglichkeit gibt, zu erkennen, ob sie dieselbe sei, wie jene; abgesehen davon, ergeben sich noch viel grössere Schwierigkeiten bei näherem Zusehen.

Sie müsste zur Zeit der Handlung des *Pap. Strassburg* 8 ihre 61 Jahre gezählt haben, falls sie damals noch lebte. Weiters mag sie als ihr Sohn *Patseo* ihrem Enkel *Nechutef* alias *Eunus* die obenerwähnte Schenkung eines ihrer Schwiegertochter *Senamun* verpfändeten Hauses mit Zustimmung der letzteren machte, etwa 31 Jahre gezählt haben; eine gewiss junge Grossmutter, was übrigens möglich wäre, wenn man annimmt, dass ihr Enkel *Eunus* z. B. erst 2 Jahre alt war.

Noch schwieriger gestaltet sich die Sachlage aber, wenn wir bedenken, dass unser *Eunus* im *Pap. Ryland XXIII*, — ca. 110 v. Ch., — als Käufer eines unbebauten Geländes auftritt. Er könnte damals nach den vorhergehenden Prämissen höchstens 10 Jahre alt gewesen sein, seine Grossmutter 40.

Aber im Jahre 116 v. Chr. tritt uns *Eunus* im *Pap. Ryland XX*, — etwa 2 Jahre nach der obenerwähnten Schenkung als Bräutigam der Frau *Tapremhit*, Tochter des *Pate* (Πατης) und der *Nahmesesi* (Ναμεσησις) entgegen. Damit hätten wir, falls die Angabe des griechischen Papyrus betreffs des Alters der *Senese* alias *Tatu* richtig wäre und die Identität der im griechischen und demotischen Papyrus Genannten vorhanden wäre, einen 4-5 jährigen Ehemann vor uns, der noch dazu in diesem Alter schon einige Kinder (die Zahl derselben ist nicht genannt) von seiner ersten Frau in diese Ehe mitbrachte, wie derselbe Papyrus erzählt[1].

Dazu kommt aber noch, dass *Nechutef* alias *Eunus*, — er heisst in der griechischen Unterschrift des *Pap. Ryland XVII* Νεχουτης ος και Ευνομος Πατσεους[2], — in dem *Pap. Brit. Mus.* 623[3] die Personsbeschreibung des Ευνομου του Παστεουτος (l. Πατσεουτος) Περ, — mit ως (ετων) λε μεσου μελιχρου υποκλαστου μακροπροσωπου ευθυρ(ιν) ου(λη) με(τωπωι) (μεσωι) angibt. Er war also in diesem Jahre, — der Papyrus stammt aus dem Jahre 109 v. Chr., — etwa 35 Jahre alt und wäre demnach circa 144 v. Chr. geboren. *BGU.* 999[4] gibt sogar an : Ευνους ος και Νεχουτης Πατσεους Περσης της επιγονης ως (ετων) ν μεσος μελιχρω(ς) τεκανος μακροπρ(οσωπος) ευθυριν ουλη. Nach dieser Urkunde wäre er im Jahre 99 etwa 50 Jahre alt gewesen und 149 v. Chr. geboren. Der *Pap. Brit. Mus.* 676[5] nennt sogar, — es scheint derselbe *Eunus* zu sein, — einen Νεχουτης [..... Περσ]ης[6] της επ[ιγο]νης ως (ετων) νδ μεσος μελιχρω(ς) [μακροπροσωπος] ευθυριν. Dieser Mann wäre demnach 154 geboren.

Wir hätten also für *Eunus* die Geburtsdaten : 144, 149 u. 154 v. Chr. gewonnen. Oben konstatierten wir das Geburtsdatum der *Senese* alias *Tatu* mit 149 v. Chr.

---

1. Seine erste Frau war vielleicht (nach Griffith, *Rylands Pap. III*, p. 139, Note 13) *Namsese*, Tochter des *Spemminis* und der *Sebtitis*. Letzterer Vater hiess Αρσιησις. Namsese hatte auch von einem anderen Vater einen Halbbruder Φατρης (*Pap. Brit. Mus.* 623 = Grenfell and Hunt, *Greek Papyri*, I, p. 54 ff.).

2. Die Namen Ευνομος und Ευνους werden auch in den griechischen Papyri oft abwechselnd für denselben Mann gebraucht, wie Griffith mit Recht *Rylands Pap. III*, p. 143, Note 8 bemerkt.

3. Grenfell und Hunt, *Greek Pap.*, I, p. 54 ff.

4. III, p. 336.

5. Kenyon und Bell, *Greek Papyri*, III, p. 14 ff.

6. Die meisten der Genannten sind persischer Abkunft. Vergleiche hiezu die Ausführungen Paul M. Meyers, *Das Heerwesen der Ptolemäer und Römer in Ägypten*, p. 85.

Wenn also die Σεννησις η και Τατους Αρπωτος die *Senese* alias *Tatu* der demotischen Papyri wäre, so würde, — immer vorausgesetzt, dass die Altersangaben der griechischen Papyri richtig wären, — die Grossmutter etwa im selben Alter stehen, wie ihr Enkel. Jedenfalls lässt sich dagegen mit vollstem Rechte einwenden, dass die Angaben der griechischen Urkunden betreffs des Alters nicht vollkommen verlässlich sind, wie wir ja aus den sehr schwankenden Mitteilungen betreffs des *Eunus* am besten ersehen, deren grösste Differenz 10 Jahre beträgt.

Jedenfalls müssen wir die Entscheidung über diese Frage in Schwebe lassen, bis uns vielleicht neuere Urkunden irgendwie darüber Aufschluss erteilen.

Wie wir schon oben gesehen, war *Patseo*, Sohn des *Phib* und der *Senese* alias *Tatu* zweimal verheiratet gewesen. Das erstemal mit *Tachons*, mit welcher er den uns bekannten Sohn *Nechutef* alias *Eunus* hatte[1]. Ob die *Termuti*[2], welche der *Pap. Ryland XXII*[3] als Tochter der *Patseo* und *Teichons* (nicht *Tachons*) nennt, beider Tochter war, kann nicht sicher gesagt werden, ist aber wahrscheinlich. Sie heiratet in diesem Jahre *Plaehe*[4], Sohn des *Pelaias* und der *Zeho*[5]. Jedenfalls treffen wir ihren vermutlichen Vater als 12. Zeugen auf ihrem Heiratskontrakt.

Im Jahre 118 v. Chr. treffen wir *Eunus* im *Pap. Ryland XVII*[6] schon zum zweitenmale verehelicht u. zw. mit *Senamun*[7] deren Abstammung von den Eltern *Peschur*[8] und *Senapachte*[9] wir an derselben Stelle erfahren. Wie wir oben gesehen, giebt sie die Einwilligung, ihrem Stiefsohn *Nechutef* alias *Eunus* das Haus zu schenken, welches ihr Mann *Patseo* ihr früher einmal, — vielleicht noch vor dieser Heirat — verpfändet gehabt. Soweit ich sehe, sind uns gegenwärtig keine Kinder von ihr und *Patseo* überliefert.

Ich gebe im folgenden eine übersichtliche Stammtafel, in welche ich auch das Wahrscheinliche oder bloss Mögliche des oben Besprochenen aufgenommen habe. In solchen Fällen habe ich vor dem Namen der Person, deren Zusammenhang mit den uns interessierenden Persönlichkeiten nicht sicher ist, einen Stern (*) gesetzt. Der Stammtafel sind auch die vortrefflichen und scharfsinnigen Bemerkungen, die Griffith in seinen *Rylands Papyri* an den betreffenden Stellen gegeben hat, zugute gekommen[10]:

1. Belegt aus dem *Pap. Ryland XVII*, Jahr 118 v. Chr.
2. Θερμουθις.
3. Circa 110 v. Chr.
4. Πελαιας.
5. Τεως. — Vgl. Griffith, *Catalogue Ryland Pap.*, Nr. 22.
6. Ebenda, a. a. O.
7. Σεναμουνις.
8. Πεσυρις.
9. Σεναπαθις.
10. Wo die Namen (von Vater und Sohn) völlig übereinstimmen, habe ich nach allgemeiner Gepflogenheit Identität der Personen angenommen, wenn sie derselben Stadt etwa um die gleiche Zeit angehören, da bei völliger Gleichnamigkeit gewöhnlich ein Beiname oder « der Ältere » und ä. beigesetzt zu werden pflegt, um Verwechslungen zu vermeiden, da in diesen kleinen Ortschaften ja die Leute einander wohl meist recht gut kannten.

Doch — dies muss ausdrücklich hervorgehoben werden — ein unbedingt sicheres Identifizierungsmittel ist der Umstand der Gleichnamigkeit allein nicht, wenn nicht noch andere Argumente hinzukommen. Unter diesem Gesichtspunkt ist nachfolgende Tafel zu lesen.

Die femininen Namen habe ich zum Unterschied von den masculinen kursiv gedruckt.

Ein Bindestrich — bedeutet *verheiratet mit.*

DIE HAUPTSÄCHLICHSTEN VERWANDTSCHAFTLICHEN BEZIEHUNGEN DES PATSEO, SOHNES DES PHIB AUF GRUND DER DEMOTISCHEN UND GRIECHISCHEN PAPYRI

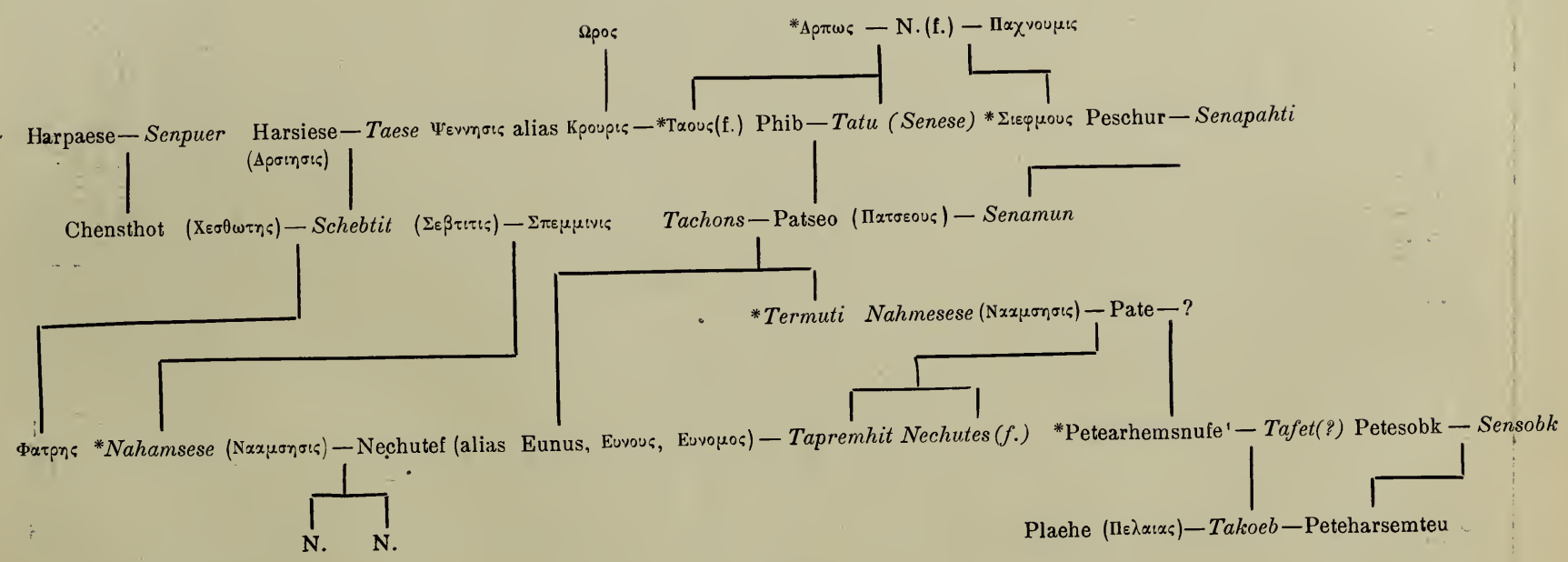

1. = Πατραενσνουφις.

Der westliche Nachbar *Esmin*, Sohn des *Nechtmin*, ist möglicherweise derselbe, der als 14. Zeuge dem *Pap. Ryland XVI*[1] unterschrieben ist. Vielleicht ist der Lesonis-Priester, *Wrm·w*-Profet und *Sm·w*-Profet *Nechtmin*, Sohn des *Nsmin*[2] im *Pap. Ryland* 31, 33 u. 37[3] sein Vater gewesen.

Die nächste Persönlichkeit, welche wir im *Pap. Strassburg* 8 antreffen, ist der Notar der Urkunde selbst, *Nechuteſ*, Sohn des *Patu*. Im *Pap. Ryland* 25 2/3[4] wird ebenffalls ein Schreiber desselben Namens als Zeuge angeführt. Auf dem Verso 14 des *Pap. Ryland XX* finden wir die Unterschrift dieses Namens ebenfalls ohne den Titel. Ich setze diese Unterschrift hieher 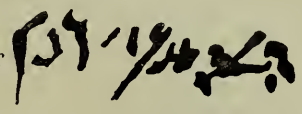 zum Vergleich, da sie mir nicht identisch scheint, mit der des Verso des *Pap. Strassburg* 9[5] auf l. 4[6]. Da das Verso des genannten Strassburger Papyrus bisher noch nicht gelesen worden ist, lasse ich es mit meiner Handkopie[7], Transskription und Übersetzung in seiner Gänze folgen.

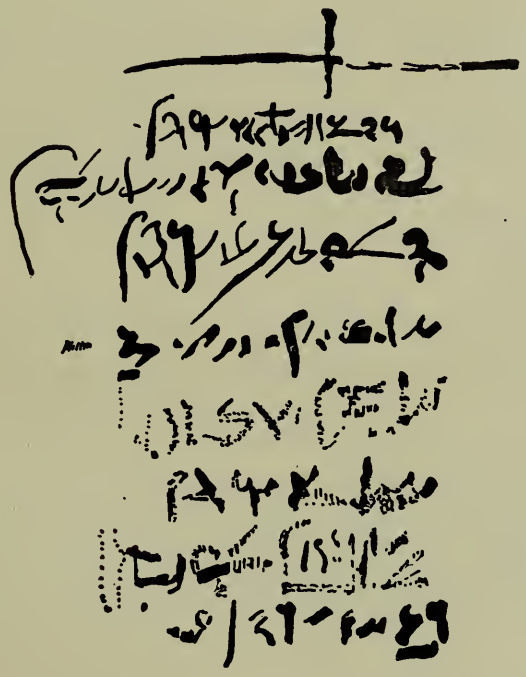

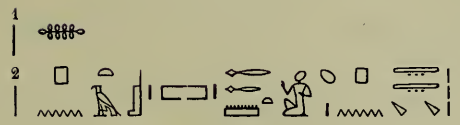

1. Jahr 152 vor Chr.
2. Circa 108 vor Chr.
3. Verso 8.
4. Etwa im Jahre 118-115 vor Chr. belegt.
5. Spiegelberg, *Die demotischen Papyrus der Strassburger Bibliothek*, Atlasband, *Taf. X.*
6. Gleich der dritten Unterschrift.
7. Nach dem a. a. O. publizierten Lichtdruck.

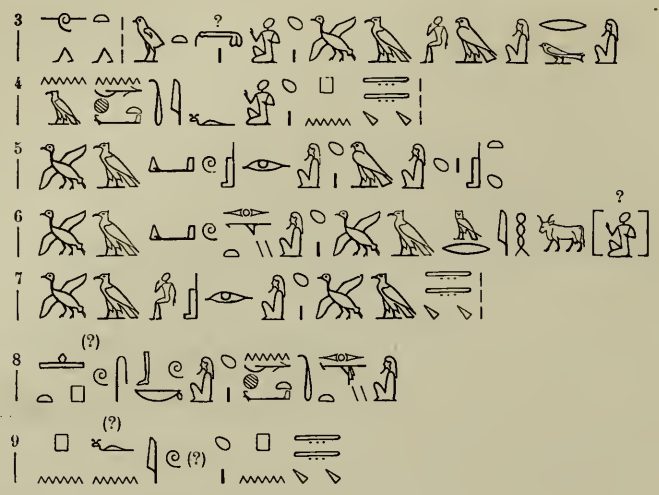

1. *s* Reihe.
2. *Pa-t-s-ʿo·t sy Pa-t·w* Patseo (Πατσεους), Sohn des Patu.
3. *St-w-wt sy P-šr-Ḥr-wr* Stuwete (Στοτοητις), Sohn des Psenharuer.
4. *Ne-nḫt-f sy Pa-t·w* Nechutef, Sohn des Patu.
5. *P-a·te-Wsr sy Ḥr-sy-'S* Peteusir (Πετοσιρις), Sohn des Harsiese.
6. *P-a·te-Mn sy P-mr-'ḥ* Petemin (Πετεμινις), Sohn des Pelaehe (Πελαιας).
7. *P-šr-Wsr sy Pa-t·w* Psenusir (Ψενοσιρις), Sohn des Patu.
8. *Ḥtp(?)-Sbk sy Nḫt(?)-Mn* Hetpsobk (?) (Ετπεσουχος), Sohn des Nechtmin.
9. *Pa-fn(?) sy Pa-t·w* Pafen (oder Pafet?)[1] (= Παφως?)[2], Sohn des Patu.

Was die Personen betrifft, welche ihre Unterschriften auf unsere Urkunde 8 der Strassburger Papyrussammlung gesetzt haben, so ist mir der erste derselben, *Nechutef*, Sohn des *Peteharsemteu* bekannt aus dem *Pap. Brit. Mus.* 1209[3]. In diesem aus dem Jahre 89, — 1 Jahr und 2 Monate, bevor er die Strassburger Urkunde unterfertigte, — stammenden Kontrakte verkauft unser *Nechutes* dem *Peteharsemteus*, Sohn des *Pansbchunis* eine halbe Arure Land, das im Pathyritischen Gau gelegen ist, für 1 Talent und 3.000 Drachmen. Er wird daselbst beschrieben : Νεχουθης Πετεαρσεμθεως Περσης της επιγονης ως (ετων) με μεσος μελιχρως κλαστος μακροπροσωπος ευθυριν ωτα αφεστηκοτα (abstehende Ohren). Demnach zählte er zur Zeit der Handlung der Strassburger Urkunde etwa 56 Jahre.

Im *Pap. Brit. Mus.* 218[4] leiht er dem Φατρης, Sohn des Χενσθωτης $13\frac{1}{3}$ Artaben Korn[5].

Während über *Peteharsemteu*, Sohn des *Psenmin*, *Petechons*, Sohn des *Nechutef* in den mir gegenwärtig zur Verfügung stehenden Urkundenpublikationen mir nichts

1. Vgl. Griffith, *Rylands Papyri*, Vol. III, *Ind.*, s. v. *Ta-fet.*
2. Kenyon und Bell, *Greek Papyri*, III, p. 77.
3. Cf. *ibid.*, p. 20 ff.
4. Jahr 111 vor Chr.
5. Cf. Kenyon und Bell, *Greek Pap.*, I, p. 15 ff.

bekannt ist, finden wir den 4. Zeugen[1] 3 Jahre früher im *Pap. Ryland XXIX*[2] in derselben Funktion auf dem Verso l. 7 wieder, offenbar von seiten der einen Kontrahentin *Nechutes* (fem.), Tochter des *Pate* und der *Nahmesese* (siehe obige Stammtafel).

Im nördlichen Teil der Pathyritischen Ebene hatte er Landbesitz noch während des Jahres 107 v. Chr. und zwar östlich von dem Gute der oben erwähnten Schwestern *Taus, Senesis* alias *Tatus,* der Töchter des *Harpos,* und deren Stiefschwester *Siephmus,* Tochter des *Pachnumis* (siehe obige Stammtafel) besessen.

Der nächste Zeuge *Peteharsemteu,* Sohn des *Psenese* ist vierter Zeuge auf der Urkunde XXIX der *Rylands Papyri*[3]. Auf *Pap. Ryland XVI*[4] kommt Verso 11 ein Zeuge derselben Namens vor, doch dürfte dieser nicht derselbe sein, da der Duktus seiner Unterschrift ein gänzlich anderer ist; auch liegen die Jahr zu weit auseinander.

Nechutef, Sohn des *Phib,* der 6. Zeuge der Strassburger Urkunde 8 ist derselbe, der in dem *Pap. Strassburg* 7 als erster Zeuge sich unterschrieben hat. In diesem Kaufkontrakt über Ackerland, welches in der nördlichen Pathyritischen Ebene ist, wird auch unser *Patseo,* Sohn des *Phib,* als südlicher Gutsnachbar erwähnt. Da das Verso, auf welchem unser Zeuge Nechutef unterschrieben ist, von Spiegelberg ohnehin nicht gelesen worden ist, setze ich es sammt Transskription und Übersetzung hieher.

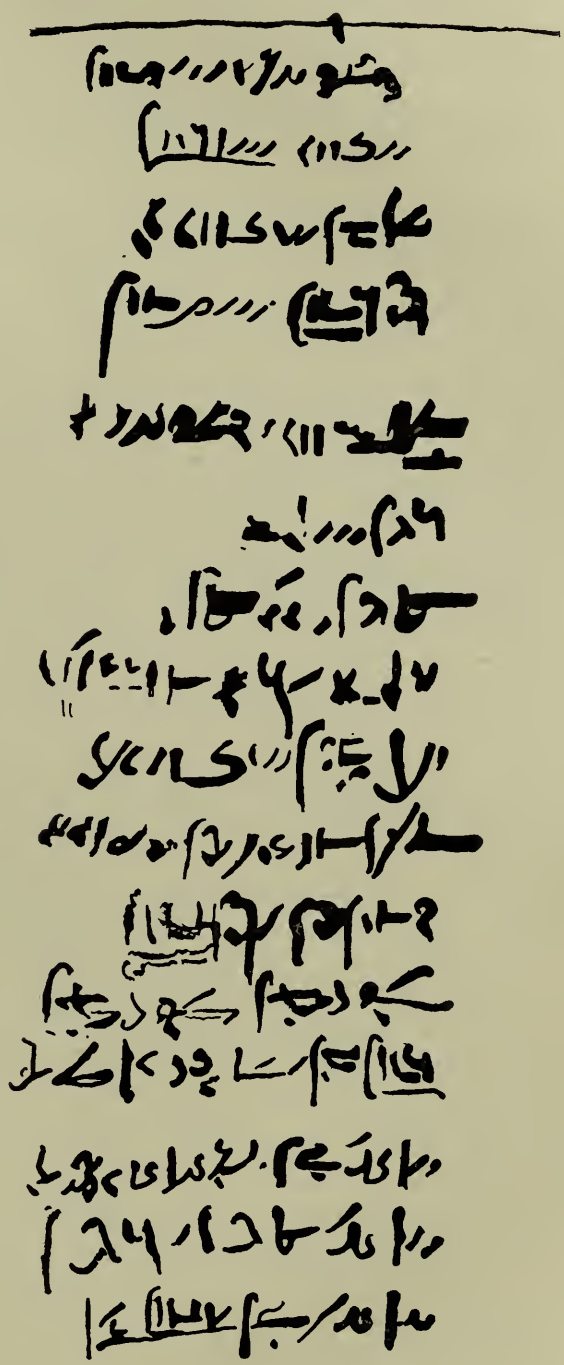

1. = Zeile 5.
2. Jahr 91 v. Chr.
3. Jahr 91 vor Chr.
4. Jahr 152 v. Chr.

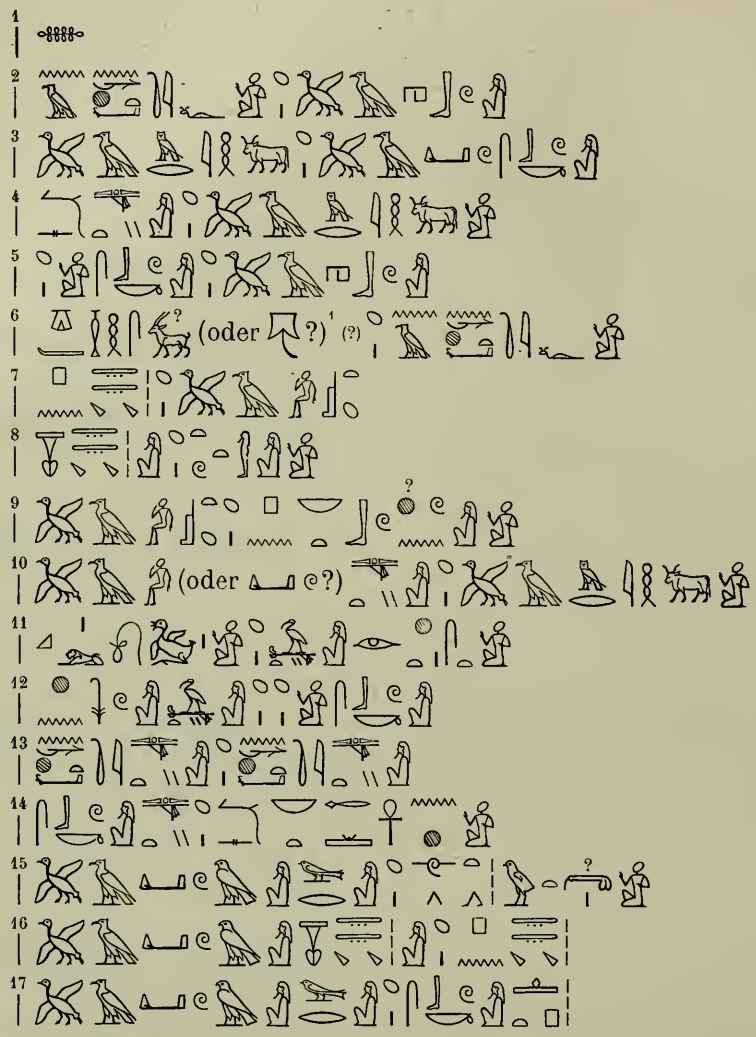

1. *s* Reihe (der Zeugenunterschriften).
2. *Ne-nḫt-f sy P-ḥb* Nechutef, Sohn des Phib.
3. *P-mr-'ḥ sy P-a·ṭe-Sbk* Pelaehe, Sohn des Petesobk.
4. *Ns-Mn sy P-mr-'ḥ* E(n)smin, Sohn des Pelaehe.
5. *Sy-Sbk sy P-ḥb* Sisobk (Σισουχος), Sohn des Phib.
6. *Gḥs (?)' sy Ne-nḫt-f* Gachse (?)', Sohn des Nechutes.
7. *P-at·w sy P-šr-'S* Patu (Πατης), Sohn des Psenese (Ψεννησις).
8. *Sm-t·w sy Twt* Somteu (Σομτους, Σενθευς), Sohn des Twet (Τοτοης).
9. *P-šr-'S sy Pa-nb-Bḫn* Psenese, Sohn des Panobchon (Πανοβχουνις).
10. *P-šr* (oder *-a·te?*)*-Mn sy P-mr-'ḥ* Psenmin (oder Petemin?), Sohn des Pelaehe.
11. *Kluz sy Ṭḥwt-'rrḫ-s* Koluz (Κολλουθης), Sohn des Thot(r)rohis(is) (Θοτρωισις).

---

1. Kopt. ϭⲁϩⲥⲉ : ϭⲁϫⲉ : ϭϩⲟⲥ (?) *dorcas* , « Gazelle » (?); vgl. LIEBLEIN, 249, und (*ibid.*).

12. *Ḫns-Ṯḥwt sy Sy-Sbk* Chensthot (Χενσθωτης), Sohn des Sisobk.

13. *Nḫt-Mn sy Nḫt-Mn* Nechtmin, Sohn des Nechtmin (Νεχθμινις).

14. *Sbk-Mn sy Ns-nb-ʿnḫ* Sobkmin (Σοκομινις), Sohn des E(n)snebonch.

15. *P-a·ṭe-Ḥr-wr sy St-w-t-wt* Peteharuer (Πετεαροηρις), Sohn des Stutwete (Στοτοητις).

16. *P-a·ṭe-Ḥr-sm-t·w sy Pa-t·w* Peteharsemteu (Πετεαρσεμθευς), Sohn des Patu.

17. *P-a·ṭe-Ḥr-sm-t·w sy Sbk-ḥtp* Peteharsemteu, Sohn des Sobkhotep (Σοχωτης, Σχωτης).

Der 7. und 9. Zeuge *Wennofre*, Sohn des *Psenmin* und *Psenmin*, Sohn des *Wennofre* sind vielleicht Sohn und Vater gewesen. Der letztere ist als « Schreiber » im *Pap. Ryland* 25 2/9 genannt. Der erstere begegnet uns als Zeuge häufig z. B. *Pap. Ryland* 37, Verso 16[1] und *Pap. Ryland* 38, Verso 10. Der im *Pap. Ryland* 15, Verso 2[2] und *Pap. Ryland* 16, Verso 5[3], unterschriebene Mann gleichen Namens ist mit unserem sicherlich nicht identisch. Er schreibt sich orthographisch und auch paläographisch etwas anders. Hingegen begegnen wir unserem *Wennofre* wieder im *Pap. Strassburg* 6[4] als 4. Zeugen in Gemeinschaft mit noch anderen Zeugen, die auch in der hier bearbeiteten Strassburger Urkunde 8 vorkommen, wie *Wennofre*, Sohn des *Sisobk, Sisobk*, Sohn des *Psenmin*. Da das Verso des *Strassburger Papyrus* 8[5] bisher noch nicht gelesen worden ist, so setze ich meine Handkopie sammt Transskription und Übersetzung hieher.

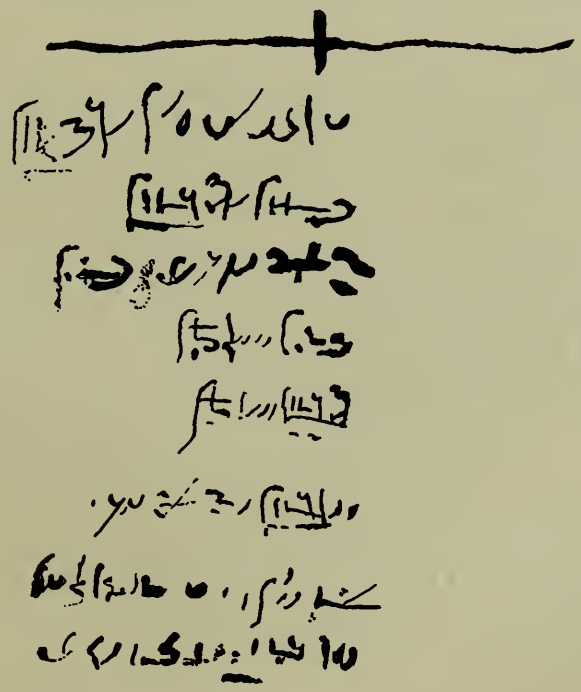

1. Circa im Jahre 108 vor Chr.
2. Jahr 163 v. Chr.
3. Jahr 152 v. Chr.
4. Jahr 106 v. Ch.
5. Spiegelberg, *Die demotischen Papyrus der Strassb. Bibl.*, Atlasband, Taf. X.

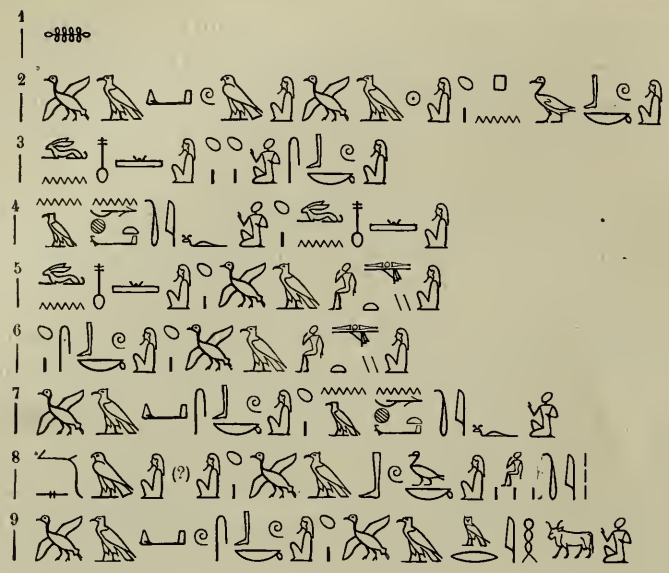

1. *s* Reihe.

2. *P-a·ṭe-Ḥr-p-Rʿ sy Pa-Gb* Peteharpre (Πετεαρφρης), Sohn des Pakoeb (Παχοιβις, Παχηβχις).

3. *Wn-nfr sy Sy-Sbk* Wennofre (Ονωφρις), Sohn des Sisobk.

4. *Ne-nḫt-f sy Wn-nfr* Nechutef, Sohn des Wennofre.

5. *Wn-nfr sy P-šr-Mn* Wennofre, Sohn des Psenmin.

6. *Sy-Sbk sy P-šr-Mn* Sisobk, Sohn des Psenmin.

7. *P-a·ṭe-Sbk sy Ne-nḫt-f* Petesobk, Sohn des Nechutef.

8. *Ns-Ḥr (?) sy P-bk-ḫrṭ·w* E(n)shor, Sohn des Pebokchrate(s).

9. *P-a·te-Sbk sy P-mr-ʾḥ* Petesobk, Sohn des Pelaehe.

Pakoeb, Sohn des *Pelaehe* ist sicherlich derselbe, der als fünfter, resp. zweiter Zeuge sich auf dem Verso der *Papyrus Ryland XX*[1], bezw. XXX[2] unterschrieben hat, wie schon aus dem gleichen Duktus der Schriften zu schliessen war. Auch der auf dem *Pap. Ryland XVIII* gefertigte fünfte Zeuge dürfte mit ihm identisch sein, doch lässt sich dies wegen der schlechten Erhaltung der Unterschrift nicht mehr sicher behaupten.

Peteharsemteu, Sohn des *Nechutef,* ist möglicherweise der Sohn unseres ersten Zeugen. Das Charakteristikon seiner Unterschrift liegt in der oberen Führungslinie der Zeile, was den Eindruck « hängender » Zeichen hervorruft. Die Verbindungslinie der oberen Zeichenenden ist für ihn zugleich Zeilenlinie, während diese Funktion um diese Zeit gewöhnlich die Verbindungslinie der unteren Enden, der nicht unter die

1. Jahr 116 vor Chr.
2. Jahr 89 v. Chr.

Zeile ragenden Zeichen versieht. Ersteres ist sowohl in seiner oben angeführten Unterschrift des *Strassburger Papyrus* 8[1], als auch aus den folgenden angeführten Beispielen aus den *Rylands Papyri* zu ersehen.

(Jahr 91), *Rylands Pap.* 29, Verso 5.

(Jahr 89), *Rylands Pap.* 30, Verso 4.

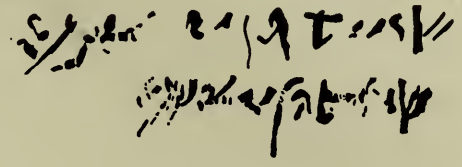

Ein gutes Gegenbeispiel und zugleich ein Beweis, dass wir es hier mit einem anderen Mann zu tun haben, ist *Pap. Ryland XVIII*, Verso :

(Jahr 117 v. Chr.)

wo die Führungslinie der Zeile durch das untere Ende der nicht unter die Zeile reichenden Zeichen gebildet wird.

Sisobk, Sohn des *Psenmin*, der vorletzte Zeuge des Strassburger demotischen Kontraktes, Nr. 8 ist uns schon auf dem eben *in extenso* angeführten Verso des *Pap. Strassburg* 6. begegnet. Er ist es auch, der auf das Verso des *Pap. Ryland XXX* als dritter und auf das Verso des *Pap. Ryland XXXVII* als fünfzehnter seine Unterschrift gesetzt hat.

Wennofre, Sohn des *Sisobk*, ist wohl in dem Verhältnisse von Sohn und Vater mit dem uns in einigen demotischen Urkunden der *Rylands Library* überlieferten *Sisobk*, Sohn des *Wennofre*, gestanden. In dem oben angeführten Verso des *Pap. Strassburg* 6. erscheint er als zweiter Zeuge. Sie dürften auch mit dem « Schreiber » desselben Namens des aus dem Jahre 118-115 v. Chr. stammenden *Pap. Ryland* 25 zu identifizieren sein[2]. Ohne Zweifel war er es auch, der sich auf der Rückseite des *Pap. Ryland XXII* als erster Zeuge dieses in etwa denselben Jahren abgeschlossenen Ehekontraktes verewigt hat.

1. A. a. O., l. 11 (siehe auch oben).
2. Cf. oben p. 130 ff., Note 3, die beiden letzten Zeugen der zweiten Phyle.

DIE ENTZIFFERUNG DER THAMÛDISCHEN INSCHRIFTEN

VON

J. J. Hess

I

Bei der Entzifferung der thamûdischen Inschriften empfiehlt es sich von den Texten auszugehen, welche die Form הגמל (הבכרת, הנקת, הפרסת, הועל, הטרם) N. N. ל aufweisen, da die Lesung der Thiernamen durch die, die Inschriften begleitenden Bilder gesichert ist und wir andrerseits wissen, dass zwischen der Präposition ל und dem Thiernamen nur ein Personenname sein kann und dadurch vor falscher Auffassung dieser Gruppen bewahrt werden. Da meine beiden unmittelbaren Vorgänger nur einen Theil dieser Inschriften behandelt haben und ich mit ihren Lesungen nicht immer einverstanden bin, führe ich sämmtliche hierher gehörigen Inschriften, so weit sie mir zugänglich sind, hier an.

1. הגמל ? ל יהתע בן דארת, H., 481, 1.

Zu יהתע vgl. sab. יחיתע, Müller, *Hofmus.*, 44. In unsern Inschriften findet sich der Name noch 645, 14, 532, 93, 480, 2, 400, 2, 284, 39 (?).

Da ⌣, das sich am Ende der Zeile befindet, keinem bekannten Zeichen gleicht, so ist es wohl als ein Riss des Steines zu betrachten; für die Gruppe nach בן ist dann דארת = دَائِرَة f. Voc. 112 die wahrscheinlichste Lesung.

2. הגמל(ל) ל אמר בן ברר, H., 481, 5.

Zu den Namen vgl. أَمَر Mušt. أَمِر Voc. 14, بِرْ, بُرَيْر I. Ḥag. und بِرّ T. 3, 39. Der Punkt auf dem ersten *r* in *Brr* ist als ein Defect des Steines zu betrachten, eine Lesung *Bdr* ist kaum zulässig. Die zweite *l* am Ende der Inschrift rührt wohl von H. her, der die Buchstabenform des *l* genauer wiedergeben wollte.

3. הגמל ? ל נבדר, H. 480, 4.

Die Inschrift ist mir so, wie sie vorliegt, unverständlich. Sind die drei Zeichen vor הגמל das nom. propr.? Dann wäre جَرَاد T. 2, 319, Ḥam., I. Ḥag., Voc. 131, جَارُوْد, T. *ib.*, Voc. 125, جارد Voc. 125, oder auch bei Annahme eines defectiven ⊕, dessen Querstrich oder Kreuz verwittert ist, وَرَاد T. 2, 531, K. Aġ. وَارِد Voc. 311, zu lesen.

4. הגמל ל ארעת, H., 478.

Der Name ארעת findet sich noch H., 223, 5, wodurch die Umschreibung gesichert wird. Nicht zu verwechseln mit + ᴏ ᒣ ᓴ H., 303, 113, 296, 46, 295, 42, 96, 7, dessen ᒣ durch die verschiedenen Stellen ebenfalls sicher steht.

5. הגמל ל בן חמו בן עמל, H., 476.

Die Lesung des ersten Namens, den man auf den ersten Blick hin wohl auch בראמו umschreiben möchte, wird gesichert durch die Inschrift 14. Im Arabischen giebt es

meines Wissens kein von der √خو gebildetes nom. propr., dagegen lässt sich mit unserm Namen das nabat.-sinaitische חימו (Euting, *Nab. Inschr.*, S. 19, 55, *ZDMG.*, 3, 204) vergleichen, sofern man es خَيْمٌ liest, statt خَتَامٌ, wie Nöldeke vorschlägt.

Den zweiten Namen wird man wegen der Kleinheit des völlig runden O nur عمل lesen, zur Vergleichung bieten sich die arab. nom. propr. عَمَل T. 8, 36 und بنو عَمْل *ib.*, 35.

6. ל אסי הגמל, H., 474, 6.

Man möchte den Namen vermittelst Correctur des letzten Buchstabens أَسَد, أَسِيد, أُسَيْد (T. 2, 290, I. Ḥag.) lesen, aber der Text selbst rechtfertigt kaum eine andere Umschreibung als אסי, das entweder = أَوْسِ Voc. 16, palm. אושי oder eine Kurzform nach dem Schema *ḳattai* (Ephem., II, 16) darstellt. Das erste Zeichen, das scheinbar ein ה ist, muss wohl in ל verbessert werden.

7. ל הדל הגמל, H., 473, 2.

هدل findet sich als Stammesname bei Jac., هَدَّال, هَدِيل als nom. pr. Voc. 189.

8. ל חתל הגמל, H., 473, 4.

Vgl. zum Namen, der etwa *Ḥatîl* zu lesen ist, حَتِيلَة m. I. Ḥag, الحُتْل T. 7, 273 und das moderne *Ḥetlên*, der Name eines *Ḥarbi* und eines *ʿAgmī* (letzterer auch bei H., 161).

9. ל שהר הגמל, H., 400 = Eut., 757.

Vgl. شَهْر T. 3, 221, Hamd., Ḏah., شَهِير Voc. 97 und den modernen ʿötêb. Namen *Ṡâhir*.

10. ל שמאל הגמל, H., 400 = Eut., 761.

Unser nom. propr. entspricht den Consonanten nach genau arab. شَمَائِل f. T. 7, 399 und شَمْأَلٌ « Nordwind ». Letzteres kommt allerdings nicht als Eigenname vor; wir finden aber eine andere Form derselben Wurzel, die ebenfalls Nordwind bedeutet, شَمُولٌ, als Namen einer Dichterin (T. 7, 397). Der Träger unseres Namens ist also vielleicht beim Wehen des Nordwindes geboren und danach oder nach einem unter ähnlichen Umständen zur Welt gekommenen Bruder genannt worden[1].

11. ל זד הגמל, H., 304, 120 = Eut., 645.

Die normale Form des ז scheint T zu sein, vgl. das zu Nr. 16 gesagte; aber der Eigenname in Eut., 163 = H., 89, 2, der unmöglich anders als زيد شمس gelesen werden kann, hat wenigstens in der Eutingschen Copie dasselbe Zeichen wie unser Text. Da indess auch das ל bisweilen diese Form aufweist — vgl. Nr. 16, 18, 23 — ist eine Lesung לד für unsern Namem nicht ausgeschlossen, wenn auch weniger wahrscheinlich als זד. Vom Stamme لد finden wir die nom. pr. m. مُلَد T. 2, 493, لَداد Voc. 252, und das f. لَدَة *ib.*

12. ל חבו הגמל ?, H., 304, 122.

Das erste Zeichen ist wohl kaum ein Buchstabe und daher das nom. pr. חבו zu

1. Ich kenne von den *ʿÖtêbe* drei Brüder, deren ältester beim Regen geboren und daher *Máṭir* genannt wurde, seine beiden jüngern Brüder erhielten nach ihm die Namen *Múṭar* und *eMṭêrán*.

lesen; für □=ו vgl. Nr. 14. Von der √حبو kenne ich nur das moderne ʿötêb. nom. pr. m. *Ḥabóuwā*, das einem von Kindheit an gelähmten und daher auf allen vieren kriechendem [ʿötêbisch *ḥába jeḥäbī* und *ḥóubā jeḥóubī*; s. zu letzterem Brockelmann, Grundriss, 514] Individuum gegeben wurde. Ist vielleicht das nabat. חבו und arab. حَبٌّ, T. 1, 202, Z. 9 v. u. (laḳab) zu vergleichen? Wir hätten dann hier wie im Namen בן חמו Nr. 5 und 14, und vielleicht im H., 268, 66 זידו = زِيَادٌ (?) die gewiss aus dem Nabatäischen eingedrungene Bezeichnung der Nunation durch ו. Sollte man das erste Zeichen als ל auffassen, so würde das nom. propr. masc. لَاحِب, I. Ḥag., heranzuziehen sein.

13. ל וכדת הגמל, H., 304, 119.

Zum nom. propr. das wohl وَكِيدَة zu lesen ist, vgl. وَكِيد Voc. 316, وَاكِد *ib.* 311.

14. ל בן חמו הגמל, H., 299, 78.

15. ל מסן [ה]גמל, H., 292, 7.

Vgl. Nr. 29. Liest man מסו so könnte man dies mit dem « unsichern » nab. משו vergleichen.

16. ל עטלת בן זן הגמל, H., 285, 48.

عَطَالَة als Mannesname findet sich T. 8, 23, زَيْن T. 9, 230, K. Aġ., Mušt., Voc. 391. Für den Lautwerth des ⊓ vgl. vor allem Nr. 47, für den von T die Gruppe +T∩ϕ H., 300, 92, neben der ich die Abbildung eines Frosches zu erkennen glaube und die ich daher *Ḳâfizat* lesen möchte (vgl. القَوَافِز « die Frösche » und die nom. pr. masc. قَفِيز, T. 4, 71, Ḏah., قَافِيز Voc. 202) und Nr. 22.

17. ל יתעת הגמל, H., 283, 24 = Eut., 427.

Vgl. das nom. pr. masc. يُثَيْع, T. 5, 563, I. Dor., Mušt. In H., 626, 4, ist ebenfalls יתעת zu lesen.

18. נם השבתן ל, H., 283, 30 = Eut., 434-5.

אב מעקר הגמל.

Für נם vgl. Abschnitt II; شَبْثَان ist ein Stammesname Hamd., 94, 23, مُعَقِّر nom. pr. masc., T. 3, 418, I. Dor., K. Aġ., Jac.

19. (ל) בן חב ? חב הגמל, H. 282, 20.

Das letzte Zeichen der ersten Zeile ist vielleicht *Dittographie* Hubers, dann hätten wir بن حُبَاحِب, T. 1, 200, zu lesen (vgl. auch حَبْحُوب Voc. 171) und davor ein ל zu ergänzen.

20. ל ברש הגמל, H., 282, 22.

ברש = بُرَيْش, T. 4, 281, بَارِش Voc. 26.

21. ל חור הגמל, H., 282, 23.

חור, das man wohl *Ḥuwâr*[1] zu sprechen hat, kommt noch H., 294 und 504 vor. Von derselben Wurzel finden wir im ar. z. B. حُورٌ, T. 3, 163, I. Dor. Nab. חורו kann so wohl diesem als unserm Namen entsprechen.

1. *Ḥŭwâr* ist im ḳaḥṭânischen und ʿötêbischen ein junges Kamel unter einem Jahre, da جَمَلٌ T. 7, 265 und modernes ʿötêbisches *Gimel* als nom. propr. masc. vorkommen, so dürfte unser Eigennamen « Kameljunges » bedeuten.

22. ל ארז הגמל, H., 281, 11.

Für den Lautwerth א von 𐩠 vgl. die Eingangsformel H., 525 *bis*, 268 𐩣𐩱 + 𐩠𐩲𐩵𐩠 = H., 262, 𐩣𐩱 + 𐩫𐩲𐩥𐩠, הרצו אתמן. أَرَاز nom. pr. masc. findet sich Jac., 4, 937, 9.

23. ל שור בן ו̣ר̣̣̣אל̣ חגמל, H., 280, 1.

Der erste Namen ist شَاوِر, T. 3, 320, Hamd., mit dem man vielleicht nab. שורו zu vergleichen hat, den zweiten vermag ich nicht zu entziffern.

24. (ל) באו הגמל, H., 280, 3.

Vgl. nab. באו und für die nicht häufige Form des ו, בן חמו in Nr. 14 und Nr. 5.

25. הרהו ..ות הגמל, H., 280, 2, 4.

Mit Ausnahme von הגמל mir unverständlich.

26. ל קרר הגמל, H., 276, 4.

Vgl. قَرَار, قَرِير, T. 3, 490, قُرَيْر, T. *ib.* Mušt., آل قُرَيْر, I. Dor., قَارُور Voc. 205.

27. ל חדגת הגמל, H., 269, 74.

خَدِيجَة z. B., T. 2, 28, K. Ag., Jac. Ist dies ein Frauenname? Es könnte ebenso gut eine Weiterbildung auf ة von dem nom. pr. خَدِيج, T. *l. c.*, I. Ḥag. sein; vgl. Gratzl, *Die altarabischen Frauennamen* 7, 14.

28. ל סוע הגמל, H., 259, 31.

Das nom. pr. ist סוע, sofern man es nicht in Hinblick auf 𐩲𐩨𐩫 H., 293, 20 (s. Nr. 95) in סבע corrigieren will. Zur Vergleichung bietet sich سُوْع, T. 5, 390, « Stamm in Jemen » und der Gottesname سُوَاع, T. *l. c.* Vgl. Wellhausen, *Reste*², 8, 18.

29. ל מבע̣ו̣, H., 97, 15.

..... בן.

הגמל האלהם.

Das nom. propr. könnte vom Stamme باع abgeleitet sein; es ist aber auch möglich, dass über dem *b* das Strichelchen ausgefallen ist und wir מסו wie in Nr. 15 zu lesen haben.

Für die viereckige Form des *g* vgl. Inschrift 30, für das nach rechts gebogene *l* Nr. 31. Wenn *alham* richtig ergänzt ist, so dürfte es als Elativ von لِهْم alt [« vom Stier, We'il, Baḳar el-waḥš und von allem », T. 9, 68] aufzufassen sein.

30. ל צאם חגמל החמיי, H., 81, 21 = Eut., 109.

Zu צאם vgl. بنو صَائِم, T. 8, 373, Voc. 339, für den Lautwerth des Zeichens 𐩺 s. Nr. 70; חמיי ist Dimin. von حِمًى, bezeichnet also das Kamel das nicht geritten werden darf, weil es, wie die neben der Inschrift stehende Abbildung zeigt, säugt. Die heutigen Beduinen schonen (*ḥámā jeḥámā*) ihre Reitthiere auch bei gewissen Krankheiten; *ḏelûlen ᵉmḥamîje* ist eine aus diesem Grunde unbenutzte Kamelstute. An das Dozy S. verzeichnete in Ägypten gebräuchliche حامى « feurig, schnell » zu denken geht nicht an, weil dies Wort in dieser Bedeutung in der alten Sprache nicht vorkommt (auch bei den *'Ötêbe* heisst *ḥâmī* nur « heiss »). Was die Form betrifft, so möchte ich darauf aufmerksam machen, dass die centralarabischen Beduinen das Adjectiv, das eine

Diminutivform begleitet, ebenfalls in der Verkleinerungsform gebrauchen z. B. *ᵢgméilĕn uméiliḥ* « ein schwarzes kleines Kamel », *fréistĕn swêdā* « ein kleines schwarzes Pferd », *regeigîlĕn uséimir* « ein kleiner dunkler Mann » (*uméiliḥ* heisst also nicht etwa « etwas schwarz, wenig schwarz »).

Ist dieser Sprachgebrauch alt, so muss auch in הגמל ein Diminutiv *ha-gumail* gesehen werden.

31. הגמל ל הנעמת, H., 475.

Der Eigenname ist mit dem Artikel versehen, also vielleicht laḳab. Zu vergleichen sind die nom. propr. masc. نُعْمَة T. 9, 81, نَعَامَة T. 9, 82, I. Dor., I. Ḥag., نَعِيمَة T. 9, 82, I. Dor., vor allem النَّعَامَة laḳab T. 9, 79, Jac. und die fem. نَاعِمَة, T. 9, 83, نَعَامَة, نَعِيمَة, Voc. 296, 298.

32. הגמל ל מדכר, H., 476.

Zum Namen vgl. مَذْكَر I. Ḥab., مَذْكُور I. Ḥag., Voc. 270 und das moderne ʿötêb. nom. pr. m. *Méḏkar* (vgl. *Mûthkir* Doughty Ind.). Die Inschrift ist wichtig, weil sie die einzige ist, aus der sich der Wert des Zeichens H erweisen lässt.

33. הגמל ל סאס ?, H., 301, 98 = Eut., 636, 637.

Das Zeichen vor ה' verdankt seinen Ursprung gewiss nur den Zufälligkeiten des Steines. Der Name wird wohl mit سَائِس Voc. 239 identisch sein.

34. הגמלן ל יחדב בן חכך, H., 280, 7, 8.

Die Inschrift ist bei der Zeichnung von zwei Kamelen, daher das erste Wort im Dual. Die Namen sind nach der Kopie kaum anders zu lesen, aber mir nicht anderweitig bekannt. Für die dritte Zeile, die wohl unvollständig ist, vgl. Nr. 58.

35. ל תעבן הבכרת, H., 390, 8 = Eut., 722.

Zum Namen vgl. das nom. appel. ثُعْبَان « dicke und lange Viperart » und den Stammnamen *Âl Ṯöʿbân*, der eine Abtheilung der *Heḏéil* im *Wâdī Ḍîm* (ضِيم Bekri, 625, Jac., 3, 484, الضِيم Zamaḫšarī, 103) bezeichnet.

36. ל צאי (ה)בכרת, H., 301, 99.

Vor בכרת ist in der Copie ein ה ausgefallen, es sei denn dass H. ؟ aus ٢ verschrieben, in welchem Falle das nom. pr. צא d. i. صاء zu umschreiben ist. Den Namen תאי resp. תא zu lesen wäre auch möglich, aber nach dem, was H. giebt, weniger wahrscheinlich.

בכרת = بَكْرَة. Bei den Ḳĕḥaṭân und ʿÖtêbe-Beduinen bedeutet *el-bäkra*, pl. *el-bĕkâr* das junge Kamel von etwa 2-4 Jahren, das noch nicht geworfen hat. Doughty Ind. s. v. *bukkra* irrt, wenn er dies als « *thelûl* cow with her first calf » erklärt; ein

---

1. Die Femininendung ة wird in unsern Texten, die doch wohl alle der Inschr. Nr. 122 ungefähr gleichzeitig sein dürften mit *t* geschrieben, was zeigt, dass dieselbe mindestens bis 300 n. Chr. *atu(n)* gesprochen wurde, wie dies auch أُذَيْنَة = Odenathus † 267 erweist. Im Negd ist sie heute zu einem schwachen *h* geworden, das nur einem sehr geübten Ohre hörbar ist, bei den *el-Éslam*, die zum *Šammar* Stamme gehören (vgl. H., 162 f., 205, 231, 599 etc.), zu *i*, sie sagen also *nâḳei*, *ztbdei* und sogar *banâi* für *banât*, *ṯwērâi* für *ṯwērât* « Stücke getrockneter Milch » (vgl. *ṯīrân* mit der selben Bedeutung bei Doughty, I, 262).

solches (welches *ein* Kalb geworfen) heisst bei beiden Stämmen *el-bítsir*, pl. *el-abkâr* und *el-abâtsîr*.

37. ל בם הבכרת, H., 301, 100.

Zum Namen stelle ich das moderne *el-Bâm* (ein Beduine von den *'Ötêbe Rûḳe*); vgl. auch بُومَة, T. 8, 206, Mušt., 61.

38. ל מתעת הבכרת, H. 264, 52.

Von den Wurzeln متع und متو giebt es nom. propr. (مَاتِع T. 5, 507, I. Ḥag., مَتَّاع Voc. 287, مَاتِى T. 10, 337), doch kann ich einen genau entsprechenden Namen nicht nachweisen.

39. ל אסד הבכרת, Doughty, *Documents épigraph.*, T. 23; vgl. Nr. 6.

40. ל אלר ו אדמי הנקת, Moritz in *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, III, 407, 3.

Von den Namen möchte ich den zweiten mit dem modernen *ídmī'* « Gazella arabica » zusammenstellen, obschon mir ein Gebrauch dieses Wortes als Eigennamen weder für die alte noch neue Sprache bekannt ist. Der Name des lieblichen Thieres wird ja häufig dem Kinde und dem jungen Mädchen gegeben, wie die folgenden Beispiele aus alter und neuer Zeit erweisen : غَزَال m. T. 8, 44, الغُزَيْل m. Ṭab., غَزَالَة f. T. 8, 44, K. Aġ., غُزَيْلَة f. I. Sa'ad, 8, 362, I. Ḥag., *Ġzéijil* f.; *Ẓábī* f. (beide Namen bei den 'Ötêbe) ظَبْيَة f. T. 10, 232, I. Ḥag. = Ταδιθα, Ap., 9, 36, ظُبَيَّة f. I. S. 8, 360; رِئْم f. K. Aġ., Voc. 333 « Gazella marica » ; 'ötêb. *el-'Öfrī* f., *el-'Öfêrī* (diminut) f., « Gazella dorcas ». Beim ersten Namen fällt auf, dass die Wurzel الر im arab. Lexicon nicht vorhanden ist[2]. Wenn meine Abtrennung richtig ist, so gehört die Kamelstute نَاقَة zwei Individuen. Ein gemeinsamer Besitz an *einem* Reitthier kommt heute nur bei Brüdern, Vater und Sohn oder auf kurze Zeit bei kleinen Kaufleuten vor, von denen sich zwei zusammen thun, um ein oder mehrere Kamele zu erwerben.

41. הפרסת ל לחף, H., 390, 9, 10.

---

1. Von den أُدْم الظِّباء wird T. 8, 183 gesagt : هى البيض البطون السمر الظهور يفصل بين لون ظهورها وبطونها جِدَتان مِسكيتان « sie haben weisse Bäuche und braune Rücken und zwischen der Farbe ihrer Rücken und der ihrer Bäuche befinden sich zwei (dunkle) Streifen von der Farbe des Moschus ». Diese Beschreibung passt genau auf das *ídmī*, d. i. Gazella arabica. Zur Vergleichung mit אדמי liesse sich übrigens auch noch إِدَام nom. pr. fem. T. 8, 180 heranziehen.

2. ألر könnte die Urform des arab. وَرَل, وَرَن (letzteres schon bei Gawālīḳī) ḳaḥṭânisch *waral*, 'ötêbisch *wurer*, ägyptisch *waran* (man beachte die Unbeständigkeit des letzten Consonanten !) Waral-Eidechse, Psammosaurus Scincus sein. Das و hätte sich secundär entwickelt, wie in ḳaḥṭânisch und 'ötêbisch *wúmar* = أَمَر befehlen, *wúmen* = أَمِن in Sicherheit sein, *wénn* = أَنَّ seufzen, *wunts* = أَنِيس freundlich, *wêš* = أَيُّ شَيْءٍ « was ? » und die Liquidae wären umstellt oder dissimiliert worden. Als Analogie ist der Name ضَبّ T. 1, 144, I. Ḥag., 3, 265, ابو ضَبّ Jac., بنو ضُبَيْب T., *l. c.*, anzuführen. Ich weiss von einem *'Ötêbī*, der, weil er als Kind nach Art einer Ḍabb-Eidechse, Uromastix Spinipes, ging, *Ḍubéib* genannt wurde und der dann seinem Sohne den Namen *Sḥéilī* d. i. *Ḍabb*-Junges gab.

فَرَسَة « Stute » mit der Femininendung, weicht vom Gebrauche der neuern z. T. auch der der alten Sprache ab (vgl. T. 4, 206).

Zum nom. propr. vgl. لُحَيْف und لِحَاف, T. 6, 244, Ṭab., der Name des Pferdes des Propheten. Dass Namen Pferden und Menschen gemeinsam sind, findet sich auch heute noch häufig, z. B. *Hädbân*, *Naušân* (Hengst und Mann), *Sûde*, *Rábdā* (Stuten und Frauennamen), welche mit Ausnahme des letzten, der einer Ṣlubîje eignet, ʿötêbisch sind. *ᵉLḥêijif* wurde mir von Ḳaṣîmleuten als Name eines *ʿÄnêzi*-Beduinen angegeben.

42. הפרסת ל בן חתף, H., 311 = Eut., 679.

حُتَيْف T. 6, 65, I. Dor., الحُتَيْف Mušt., Wüstenfeld.

43. פרסת לחדנת(ה), H., 268, 69.

Die Lesung wird gesichert durch die Inschrift 27, die unmittelbar daneben steht; der Artikel ist natürlich zu ergänzen.

44. ל במסאל הפרסת, H., 268, 70 = Eut., 314.

Der Name ist offenbar im Compositum mit אל, aber vielleicht im ersten Buchstaben fehlerhaft, zumal ein Stamm بس in den Lexx. fehlt. Ist כמסאל zu lesen?

45. ל מאיר הועל, H., 521.

Den Eigennamen kann man wohl مِثْيَر gleich stellen, dies aber bedeutet الكثير النيك! Dass solche Namen angehängt werden, zeigt H., 164, der einen *Ḳaḥṭânī* erwähnt, der *Ḫâlid Abū talātîn* genannt wird « parce qu'on lui attribue la force de pouvoir coïter trente fois en 24 heures »; aber dass man selbst einen solchen Namen führt, wäre mehr als sonderbar. Es wird also eher أَيْر Nordostwind zuzuziehen sein; vgl. unten Nr. 89.

وَعِل heute *él-ωiʿyl* ist Capra Beden Wagn.

46. ל תמיעה, H., 309 = Eut., 663 +
הועל·ה, Eut., 664 +
מנעשם, Eut., 665.

תמיעה = تَيْم يَغُوث (vgl. عَبْد يَغُوث, Ḥam., I. Dor.) findet sich auch H., 293, 25, 283, 26, Eut., 433.

Dass der Punkt nach הועל nicht ו od. ע ist, zeigen die andern in der Inschrift vorkommenden Formen dieser Buchstaben. Das nachfolgende kann nur ein Adjectiv zu ועל sein, ich sehe daher in ן ein defectives ן, wie wir es schon in Nr. 20 und 21 getroffen haben und in מנעשם ein Part. VII von عشم fett werden (vom Kamel gesagt). Es handelt sich also um einen Wiʿyl der gemästet wird[1].

47. ל רום הטרם, Eut., 441.

48. ל ע[ל]ט הטרם, Eut., 446.

Den beiden Inschriften sind Zeichnungen von Thieren beigegeben, die nach der Eutingschen Copie recht verschieden aussehen. Das sich auf sie beziehende Wort ist jedoch offenbar identisch und, schon weil Nr. 47 deutlicher geschrieben, טרם zu lesen. Ich

1. Nach Doughty, I, 613, werden in Ḥâil *Wiʿyl* in Parken gehalten.

habe nun die beiden Zeichnungen einem europäischen Zoologen und einem centralarabischen Beduinen vorgelegt, die beide erklärten, in der zu Nr. 48 einen Hund zu sehen. Die pferdeähnliche Figur zu Nr. 47 wird also flüchtig oder ungenau copiert sein, und ich stehe desshalb nicht an unser mit dem allerdings nur im Westen nachgewiesenen طَارُوس « chien de chasse » (Dozy. S. *s. v.*) zu identificieren.

רום das auch רגם sein kann, ist zu vergleichen mit رَئِس, T. 4, 157, رُوَاس T. 4, 164, Ṭab., I. Dor, K. Aġ., رَوَّاس T. 4, 164, رُوَيْس *ib.*, event. mit dem ʿötêbischen nom. propr. masc. *Ríges*. Für die defective Form des O statt ⦶, ⊖, ⦸, ⊕ vgl. z. B. H., 526, 4, 5.

Im Namen von Nr. 48 lässt sich das Zeichen I zu *l* oder *j* ergängen (*ḳ* und *n* kommen wegen Fehlen entsprechender Wurzeln weniger in Betracht), ich ziehe ersteres vor, wegen den nom. propr. masc. عِلَاط, T. 5, 186, عِلْيَط, *ib.*

Der Form nach gehört noch folgender Text zur obigen Kategorie von Inschriften.

49. חמרחצ̄, H., 514, 6.

ל חלף ועתם.

In der ersten Zeile ist U = Y wahrscheinl. aus Raummangel ebenso seines Schaftes beraubt wie Ψ = Ψ; dass diese Form vom Schreiber beabsichtigt war, scheint mir aus der ungewöhnlichen Länge des U zu folgen. Aber was bedeutet מרחצ̄, das der Form nach doch sicher مِرْحَاض ist? Die von den Lexicis dafür und für مِرْحَضَة angegebene Bedeutung von « flaches Metallbecken zum Waschen » « Ort wo man wäscht » kann doch hier unmöglich passen. Handelt es sich vielleicht um einen Trog, der als Wasserbehälter von Werth sein mochte?

חלף ist حُلَيْف, T. 6, 75, I. Ḥab., Jac., Mušt., Wüstenfeld oder حَلْف, T. 6, 76, I. Ḥab., حَلَّاف Voc. 177.

Das Zeichen zu Anfang des zweiten Namen findet sich in den Gruppen [illegible]. H., 501, 17 = [illegible], H., 301, 97, [illegible], H., 302, 101, [illegible], H., 520 (das ich *r. w* lesen möchte weil eine √رغط nicht existiert), von denen die beiden letzten doch wohl Eigennamen sind. Setzt man für [illegible] غ ein, so lässt sich עתם vergleichen mit غَثَّام, Mušt., und dem mod. ʿötêb. *Ġeṯêm*, עסם mit أبو غُسَيْم, T. 8, 4, und רעו zum laḳab رَغْوَان, T. 10, 153, Ṭab., Voc. 328, und dem mod. Ḥarbnamen *ᵉRġeijân* stellen. [illegible] ist also eine Variante des Zeichens [illegible].

Der Sinn aller dieser Texte ist wohl: « dem N. N. gehört dies Thier », [das in der Nähe der Inschrift mit der Fussfessel[1] versehen, weidet], denn « von N. N. ist das Thier [gezeichnet] » zu übertragen, ist meiner Meinung nach desshalb unzulässig, weil nur bei 16 Inschriften von 46 in den Tagebüchern von H. und Euting Zeichnungen

1. *El-ḳêd* pl. *él-ḳjid* ist der Strick, der die beiden Vorderfüsse des Kameles verbindet, *el-hıgâr* pl. *el-hýgur*, derjenige der von einem Vorderbein zu einem Hinterbein geht, bei Pferden und Kamelen; *eš-škâr* sagt man, wenn das Leitseit des Pferdes unter der Brust durchgezogen und an das linke Hinterbein befestigt wird; *el-ḥädîd* pl. *el-eḥiddâ* wird die Kette genannt, mit denen die beiden Vorderfüsse des Pferdes enge verbunden werden; alles im ʿötêbischen Dialect.

erwähnt werden, und ich nicht glaube, dass jene zwecklos eingemeisselt wurden. Wir haben es hier sicher nicht mit alten « Meistern » zu thun, die ihre Gemälde « signierten » !

Die Formen מדכר (32); התל (8), חור (21), חמיי (30), לחף (41), חתף (42); טרם (47, 48) ergeben meines Erachtens unmittelbar den Lautwerth der strittigen Zeichen H, Y, Ⅲ, welche, wie die ihnen ähnlichen sab.-aeth. Buchstaben, *ḏ*, *ḥ*, *ṭ* zu lesen sind. Die vorliegenden Inschriften wurden jedoch von mir zusammengestellt, um den wahren Werth des Zeichens | zu ermitteln, das in den Schrifttafeln Lidzbarskis und Littmanns sowohl unter ל als unter ן figuriert, und von ihnen promiscue bald mit *l*, bald mit *n* transcribiert wird. In unsern Texten kommt die Präposition ל 43 mal, das Wort גמל 34 mal und ועל 3 mal vor, wir haben also (abgesehen von den Eigennamen) 80 sichere *l*. Davon zeigen 75 die Form eines *bākûr*, dessen kleiner Schenkel in einem spitzen, einem rechten Winkel, oder einem Bogen sich links oder rechts an den Schaft anschliesst. Nur in zwei Fällen (Nr. 21 und 40 *b*) ist es ein grader Strich; die Umgebung (vgl. das ם in 21 und das Fehlen des ל in 40 *a*) beweist, dass es sich um defective, verwitterte Formen handelt. ן kommt 9 mal vor im Worte בן (Nr. 1, 2, 5 *bis*, 14, 16, 19, 23, 42), 2 mal in נקת (Nr. 40 *a*, *b*) und hat immer die Form eines geraden Striches; | darf also nur als *n* nicht aber als *l* aufgefasst und 7 und | müssen scharf aus einander gehalten werden.

Zur weitern Bestätigung des über 7 und | eruirten, mögen noch folgende aus einem Eigennamen bestehende Texte angeführt werden.

50. ל טבעת, H., 479, vgl. طباع fem., K. Aġ. Voc. 361.

51. סעד אל, H., 442, vgl. die Comp. mit سعد und אל bei Wellhausen, *Reste*, wo noch وَهْبِيل, T. 8, 160, nachzutragen ist.

52. ל יהתע, H., 400, vgl. Nr. 1.

53. ל לחף, H., 391, 16, vgl. Nr. 41.

54. בן הבל, H., 391, 17, vgl. هُبَل, T. 8, 163, I. Dor. هَبِيل T. 8, 162, هُبَيْل *ib.*, هَبَّال Voc. 188; nach Lidzbarski Eph. wäre die Zeile بَنَى هبل zu lesen.

55. ל עתמן, H., 299, 81, vgl. عُثْمَان.

56. ל אכמת, H., 272, 83, 271, 80 = Eut., 321, vgl. أُكَيْمَة, T. 8, 188, I. Ḥag. und H., 89, 11, Z. 1.

57. ל פלה(ת), H., 272, 84 = Eut., 325.

58. ל פלדת, H., 271, 82 = Eut., 323, vgl. بَنو تَفْلَذ, I. Dor.

Das gitterähnliche Zeichen figuriert in den Schrifttafeln Littmanns und Lidzbarskis unter ט wohl mit Rücksicht auf die safaitischen Inschriften. Zur Bestimmung des Zeichens vergleiche man die Gruppen (⊓ O ##, H., 280, 9 = (⊓ O #, H., 303, 117, Eut., 588 = (⊓ O ⧺, H., 293, 23. Die letzte Form unseres Zeichens bringt uns in die Nähe von H = ذ und H = ض (in הרצו, H., 525, s. oben Nr. 22), von denen das zweite kaum in Betracht kommt, da es einerseits eine Wurzel فلض nicht giebt und andrerseits das so sehr häufige רצו niemals mit ⧺ resp. ## geschrieben wird. Positive Beweise für den Werth ذ unseres Zeichens finde ich in den Gruppen | ⊓ #, H., 301, 102, 101

= ᎥᏁ ᏣᏣ, H., 285, 42 = Eut., 489 = ᎥᏁᏗ, H., 642, 283, 89, 13, deren Sinn mir allerdings entgeht, vor allem aber in ᏣᏁᏣᏣ, H., 532, 91, 515, 13, das ich als ein mit ذ erweitertes ذِئْب, Ṭab., Wüstenfeld, ذُؤَاب, T. 1, 249, Ḥam., 387, Hamd., I. Ḥag., ذُؤَيْب, T., *l. c.*, Ṭab., I. Dor., Hamd., oder als ein feminin. wie الذِئْبَة, T. 1, 249 (vgl. auch daselbst ابو ذِئْبَة und ابو ذُؤَيْبَة) und modernes *Ḏâibe, Ḏwéjbe* (für *Ḏwéijibe*), beides Frauennamen der *Mĕṭêr* (s. Doughty s. v. Meteyr, Burkhardt, Beduinen 328 f.) ansehe. In der Formel ᏣᏁᏣᏣᏗ, H., 501, 17 = ... ᏣᏁᏣᏣᏗ H. 299, 47 endlich, lernen wir noch eine sechste Form für ذ kennen : ᏣᏣ, die uns ihrerseits die Gewissheit verschafft, dass wir das nom. propr. ᏣᏣᏥᏣᏣ, H., 389, 2, nur *ha-Munḏir* d. i. المُنْذِر, T. 3, 562, Ṭab., Jac., etc. lesen dürfen[1].

59. ל מהרת, H., 271. 81 = Eut., 322; vgl. مَهْرَة T. 3, 551, I. Dor., K. Aġ., Mušt., Wüstenfeld, مِهْرَة T. 3, 551, Voc. 274, مُهَيْرَة T. *ib.* (laḳab), alle masc.

60. ל אלהת, H., 263, 48; vgl. أَلِيهَة, T. 9, 365, I. Ḥab.

61. ל סעדן, H., 223, 9; vgl. سَعْدان T. 2, 379, Ṭab., K. Aġ., Jac., سُعْدُون T. 2, 378, Ṭab., Voc. 337, und سُعَيْدَان Voc. 338 = ʿötèb. *Sĕʿeidân.*

62. ו אן זד שמס, H., 89, 12 = Eut. 163. Der Text nach Euting. H. hat ᎩᏁ statt ᎩᏁ, was zeigt, dass hier wohl ᎩᏁ steht. « Und ich bin Zeid Šems » (Littmann) vgl. زَيْد اللّه, زَيْد اللّات, زَيْد مَنَاة, I. Ḥab., I. Dor. und. s. w.

63. ו אן אחי, H., 55 = Eut., 26 « Und ich bin Uḫaij » vgl. nab. אחיו, und zur Analogie den arab. Namen أُبَيّ, I. Dor.

II

Bei einer grossen Anzahl der thamûdischen Inschriften treffen wir am Ende die Gruppe *nm* vor drei oder vier Consonanten. Bei dem sehr häufigen Vorkommen dieses *nm* drängt sich einem sofort die Vermuthung auf, dass man es hier mit einer Präposition zu thun hat, auf die ein Eigenname folgt. Der Umstand, dass in 6 Fällen, sich Eigennamen vorfinden, die wir unter I unzweifelhaft als solche festgestellt haben, und die Analyse einer grossen Zahl dieser auf *nm* folgenden Gruppen erheben diese Vermuthung zur Gewissheit.

Folgendes ist eine Übersicht derjenigen Fälle, deren Lesung mir sicher scheint.

64. נם חור, H., 504, 31; vgl. Nr. 21.

65 und 66. נם יהתע, H., 480, 2 = H., 284, 39. Das O ist von mir ergänzt.

67. נם תמיעה, H., 293, 25 = Eut., 560; vgl. Nr. 44, für die Form des ᎩᏁ Nr. 63.

---

1. Die ganze Inschrift ist vielleicht zu lesen ל המנדר האלמע « dem *ha-Munḏir* gehört das trächtige Kamel ». Die Bezeichnung des Thieres sieht in der Copie aus wie כלמע und man könnte dabei an ein durch *l* erweitertes كمع « schwach gehen » (von einem Thiere) denken, aber mit einer sehr kleinen Änderung des offenbar undeutlichen Zeichens (H. hat sein ursprüngliches *b* schon in *k* korrigiert) erhalten wir אלמע, das sich mit أَلْمَع combinieren lässt, welches T. 5, 505 als « trächtig sein » definiert wird.

68. נם חתל, H., 255, 10 = Eut., 245; vgl. Nr. 8. Das l ergänze ich zu *l*, auch weil eine Wurzel حثل nicht existiert.

69. נם שהר, H., 59; vgl. Nr. 9.

70. נם חלצת, H., 643, 5; vgl. خَلَصَة T. 4, 390, خَالِصَة Ṭab., K. Aġ., Jac., als fem., T., *l. c.* Das *l* hat eine *r* ähnliche Form, aber die *r* der Inschrift sind anders gedreht. Derselbe Name findet sich mit deutlichem *l* in H., 299, 72 = Eut., 598.

71. נם ענב, H. 642, 4; vgl. عَجَب T. 1, 367, I. Ḥab., عَجِيب Ṭab., Hamd., عُجَيْبَة T., *l. c.* und *ʿÄgeb* und *ʿÄggâb* nom. propr. masc. der *ʿÖtêbe*.

72. נם נדב, H., 531, 8; vgl. النَّدْب, T. 1, 482 « ein Stamm », نَدْبَة fem., T., *l. c.*, Ḥam., I. Dor., K. Aġ.

73 und 74. נם עמ־רים, H. 531, 90 = H., 300, 88; vgl. رِئَام, I. Hišâm, 17, Bekri, 390, und بنو رِيَام, Hamd., 52, 5 auch Ritter, *Arabien*, 1, 553. *Trans. Bombay Geogr. Soc.*, XIX, 196: *Beni Rijâm* ein Stamm in *ʿOmân*. *ʿAmm Rijâm*, das genau gebildet ist wie *Ḫammurapi* = عَمّ رَفِيع, heisst wohl « ein Verwandter ist (der Gott) Rijâm ».

75. נמ ופד, H., 526, 58 und 59; vgl. وَافِد, T. 2, 539, Jac., Mušt., وَفَّاد Voc. 314.

76. נם בסלת, H., 521, 44; vgl. بَاسِل, Ṭab., Jac., بَسِيل, T. 4, 228, Ṭab., Mušt.

77. נם איב, H., 521, 48. Das Zeichen ʔ kann schwerlich anders als ʾ gelesen werden; dann ist unser Name أَيُّوب, T. 1, 151, I. Dor., Jac., Mušt, etc. = אִיּוֹב[1].

78. נם תם־עסס, H., 520, 38. Der Name der auch H., 519, 37 erscheint, enthält den sonst nicht vorkommenden Buchstaben ▽. Wäre dies eine Variante eines bekannten Zeichens, so würde man an die liḥjanische Form des ▽ (vgl. auch liḥj. ▽ *k* und ʼ▽ *g*) denken müssen, oder an ein ungewöhnliches *g*. Aber ersteres kommt in seiner gewöhnlichen Gestalt in der Inschrift selbst vor und letzteres wird schwerlich zu einem Dreieck reduciert worden sein. Ich denke daher, dass dies seltenste aller Zeichen ein ظ und der Name etwa تيم عظاظ zu lesen ist, wenn ich auch ein vom Stamme عظ abgeleitetes Nomen propr. nicht nachweisen kann[2]. Unser Zeichen wäre dann mit safait. ⊔, ⊓ zusammenzustellen.

79. נמ אגב, H., 520, 43; vgl. أَجَب, I. Ḥag.; es könnte aber verlesen sein für

80. נם אגא, H., 299, 77. أَجَأ, T. 1, 40, K. Ag, Jac., zumal der Name אגא auch H., 516, 17 vorkommt.

81. נם מרר, H., 518, 27; vgl. مَرَّار T. 3, 539, 541, Ṭab., Ḥam., Mušt., مِرَار T. 3, 541, Must., مُرَار T. 3, 539, مُرَيْر K. Ag., Mušt., alle auch im Voc.

---

1. Der Name أَيُّوب, nach Auffassung der Araber ein *faiʿûl* oder *faʿʿûl* von اوب kommt in der Heidenzeit im Norden vor, vgl. T. 1, 151, nach Nöldeke, Geschichte der Perser und Araber 312, allerdings nur bei Christen. Der Stammname بنى أَوَّاب T., *l. c.*, von den بنو كِنْدَة zeigt aber, dass der Stamm اوب auch im Innern zu Namen verwendet wurde. Unsern Namen אהב, d. i. إِهَاب T. 1, 152, Ṭab., Jac., I. Ḥag., أُهَيْب (بنو) T., *l. c.*, Jac., zu lesen ist man nach der Kopie schwerlich berechtigt.

2. Ich kenne das nom. propr. masc. *Mûḥsin el-ʿAḍḍâḍ* eines *Meṭêrī*. Leider lässt sich bei der völlig gleichen Aussprache des *ḍ* und *ẓ* im *Negd* nicht ausmachen, ob wir العضّاض oder العظّاظ zu schreiben haben. *El* bezeichnet im Negd die Familienangehörigkeit; *Meḥämmed el-ʿAlī* z. B. ist « M. Sohn des A. », *el-ʿAḍâḍ* kann also ebensogut Sohn des *ʿAḍḍâḍ* als ein *laḳab* sein.

82. נם עמן, H., 516, 16, H., 505, 37. عُمَان, T. 9, 281, Jac., ist wohl nur vom Landesnamen gebildet, dagegen entspricht עמן das nom. pr. masc. *ʿAumân*, Name eines Negers des *Ibr Rašîd*.

83 und 84. נם אהר, H., 516, 18 = H., 513, 3, von der √اهر oder وهر, vgl. وَهْرَان, T. 3, 608. Die Ergänzung von L zu C ist natürlich nicht absolut sicher.

85. נם מפע, H. 514, 7, wohl vom Stamme يفع gebildet, vgl. يَافِعُ T. 5, 565, Hamd., Mušt., أَيْفَع T. 5, 566, I. Ḥag., Ḏah., und aram. מיפע.

86. נם ודעת, H. 503, 27; vgl. وَدَعَة Hamd., 137, 26, وَادِعَة T. 5, 536, I. Ḥab., Hamd., Jac., وَدِيعَة T. 5, 535, Ṭab., Jac., I. Ḥag., als fem. Wüstenfeld, Voc. 313, وَدَاعَة T. 5, 535, Ṭab., I. Dor., K. Aġ., Jac., I. Ḥag., وَدَيْعَة T. 5, 538.

87. נם ארש, H., 503, 28; vgl. إِرَاش T. 4, 680, أَرِيش *ib.*, أُرَيْش *ib.*

88. נם וסעאל, H., 501, 16. Ich zweifle nach dem Character der Inschrift nicht, dass der Buchstabe ר von H. verschrieben ist und wir nicht ל מוסעאל zu lesen haben (vgl. unten bei עקרב). Ist das nom. pr. masc. وَاسِع, T. 5, 541, Ṭab., K. Aġ., Nawawī vielleicht aus unserm Namen verkürzt? S. Wellhausen, *Reste*², S. 7.

89. נם אר והמן, H. 501, 21. Der erste Name wird, wenn die Gruppe vollständig ist wohl *ʾAir* zu lesen und mit أَيْر Nordostwind zusammenzustellen sein. Vgl. oben שמאל und die beiden ʿötêb. nom. propr. masc. *Šemlân* und *Sḳeijân*, die vielleicht von *šâmle* Nordwind und *es-sḳéijā* S.S.W. wind abgeleitet sind. Der zweite ist خَمَان T. 9, 193, oder ein Derivat von den Wurzeln خوم, خَمّ (vgl. zu diesen خَامَة f. Voc. 218, خُمَام, خُمَامَة, خُمَّة T. 8, 274).

90 und 91. נם עקרב, H., 480 = H., 299, 75 = Eut., 603. Dass man nicht etwa ל מקרב lesen darf, geht aus H., 299, 75 hervor, wo H. sowohl als Eut. ein deutliches ר haben. عَثْرَب finden wir als fem. nom. pr. T. 1, 396, Ibn Saʿad, 8, 231, I. Dor., I. Ḥag. (vgl. auch die masc. عَثْرِيب Voc. 11, عَثْرَبَة, T., *l. c.*, I. Ḥag.), während ein *Muʿaḳrab* meines Wissens nirgends vorkommt.

92. נם נם הדד, H., 296, 51 = Eut., 596; vgl. هَدَد T. 3, 545, I. Dor., هُدَد T. 3, 544, هَدَاد T. 3, 545, I. Ḥab., I. Dor., Jac., هَدَّاد Voc. 189, هُدَيْد T., *l. c.*, Jac., Littmann, p. 30. Oder ist in הדד der Gottesname zu sehen und بَنِي هَدَد zu lesen? Der Text nach Euting.

93. נם כבתת, H. 295, 36 = Eut., 575. In der H. schen Copie sieht der zweitletzte Buchstabe eher wie ein beschädigtes ה als wie צ aus. Von كبص giebt es keine nom. propr., dagegen finden wir كَبَاثَة, T. 1, 640, I. Ḥab., Ṭab., I. Ḥag.

94. נם וצא, H., 294, 27; vgl. الوَضِيءُ, I. Dor., Mušt.

95. נם סבע, H., 293, 20; vgl. سَبْع T. 5, 374 f., I. Dor., Voc. 340, سِبَاع T. 5, 373 f., Ṭab., K. Aġ., Jac., I. Ḥag., Voc. 340, مُسَبِّع T. 5, 373 f., I. Dor., K. Aġ., Jac., I. Ḥag., und sin. שבעו.

96. נם השבתן, H., 283, 30; s. oben Nr. 18.

97. נם נאמן, H., 282, 28. Wenn der Name richtig copiert ist, so ist er vom Stamme نَأَم oder نوم abgeleitet; zu letzterem findet man نَائِم Voc. 298 und ʿötêb. *Noumân*.

98. נם וחף, H., 268, 72; vgl. وَحْف I. Dor. und den Pferdenamen وُحَيْف T. 6, 264.

99. נם במן, H., 255, 9. Wenn die Copie richtig ist, so haben wir ein Derivat von البُوم, البُمّ (T. 8, 206) « Eule » vgl. oben Nr. 37. Ist aber ן für ן od. ן verschrieben so müsste man an السَّمِين, I. Dor., *es-Semîn* (laḳab eines ʿÁbdelī) oder an أَمِين und أُمَيْن T. 9, 126, Mušt. ʿötêb. *Amân* (Sklavenname!) denken.

100. נם חודת, H., 255, 20. Der Name findet sich auch H., 299, 73 = Eut., 600. Von den Wurzeln حود, حيد kenne ich حَاوِد T. 3, 341, I. Dor., حَيْدان T. 3, 342, I. Dor., حَيْد, حَائد, حَيَّادة T., *ib.*, und die mod. ʿötêb. *Ḥâjid, Ḥaijâd, Ḥwêd.* Unser Name wird *Ḥuwaidat* zu lesen sein.

101. נם בזע, H., 98, 25; vgl. بَزِيع T. 5, 274, Jac., Mušt., Ḏah., I. Ḥag., und بُزَيْع Jac., بَزِّيع Voc. 51, ʿötêb. *Bezîʿ*.

102. נם סנם, H., 96, 3, linksläufig!; vgl. سَنَام, Ṭab., 1, 1111, Wüstenfeld. Der Name findet sich auch H., 58, Z. 7, rechtsläufig.

103. נמ עמת, H., 55; vgl. العمّ laḳab, T. 8, 111.

104. נם דדן, H., 479 *bis*; vgl. دُودَان, T. 2, 348, I. Ḥab., I. Dor., K. Ag., Jac. Nawawī, Voc. 136.

105. נם חל-אל H., 262, 46 = Eut., 283; vgl. خَيْلِيل I. Ḥab., Ṭab., ذوخَيْلِيل T. 7, 315.

106 und 107. בהעה = כהעה, H., 516, 17, 19. Die beiden nom. pr. sind auf jeden Fall identisch und der erste Buchstabe wohl eher ein כ als ein ב. Wahrscheinlich haben wir Namen wie sin. כעמה = كَعَمِّهِ und בחנה = بِحَجِّهِ vor uns (vgl. Littmann, *Ṣafa Inschr.*, p. 34 ff.).

Es wäre möglich, dass in der einen oder anderen der angeführten 44 Stellen unserer Partikel + Eigennamen eine falsche Abtrennung vorliegt, aber es ist undenkbar, dass dies in den ersten 6 Beispielen oder in den 34 Beispielen der Fall ist, wo die Gruppe *nm* mit den darauffolgenden Consonanten isoliert oder in einer besondern Zeile steht. Was bedeutet nun נם? Ich halte dafür, dass dies die thamûdische Form des arab. مِنْ ist und übersetze z. B. Inschrift Nr. 18 : « (geschrieben) von Šabṯân; dem Vater des Muʿaḳḳir gehört dies Kamel ». Thamûdisches *nim* verhält sich zu arab. مِنْ wie hebr. aram. עם zu arab. مَعَ, vgl. Brockelmann, *Grundriss*, 270, 2 β.

III

Die in senkrechten Zeilen geschriebenen Inschriften zeigen in einigen Buchstaben namentlich *l* und *n* Abweichungen, so dass es sich empfiehlt, sie gesondert zu betrachten. Ich führe hier diejenigen an, die ganz oder zum grössten Theile lesbar sind.

108. ל תמלת ילכאל, H., 604. Der erste Name ist تَيْم ٱللَّات, Ṭab., I. Dor., K. Ag., den zweiten lese ich *Jalûkʾîl*, indem ich annehme, dass hier der Brockelmann, *Grundriss*, § 36 *l*, besprochene Lautwandel eingetreten ist und wir ילך = أَلُوك, Bote, Botschaft zu setzen haben. In den Negddialecten kommt dieser Wandel öfter vor, z. B. ḳaḥṭânisch *Benî Jîklibe*, ʿötêbisch *B. Jéklybe* = بنو اَكْلِب, für das ich von südlichen *Ḳaḥṭân*

auch *B. Áklyb* hörte[1]; ḳaḥṭ. ʿötêb. *él-jiteb* = الأَثْب « a barren wild figtree » Doughty, 1, 439, ḳaḥṭ. *él-jised* = الاسد « Löwe », ʿötêb. *el-jidîm* = الأَدِيم « Leder ».

109. אן אנא, H., 503, 25, « Ich bin *'Agā* »; vgl. oben Nr. 79, 80.

110. אן סעדם, H., 503, 26. Das Zeichen am Ende, das aussieht wie ע in ו, muss nach Lidzbarski als ein symmetrisch erweitertes ⌒ *m* aufgefasst werden. Man würde ja hier und in Nr. 128 sehr gut mit der Annahme auskommen, dass der Doppelkreis ein Schlusszeichen sei, sein Erscheinen in der Mitte einer Inschrift von *el-ʿÖlā* zeigt jedoch, dass dem nicht so ist und das unserm nom. pr. entsprechende بَنُو سَعْدَمٌ, T. 8. 336, giebt den positiven Beweis für die Richtigkeit der Aufstellung Lidzbarkis[2].

111. אן מלך בן אסלם | אן אח̄ בן בטרת | אן מלך בן חלט, H., 502, 22. Die Inschriften H., 502, 24 und H., 426 zeigen, dass die verticalen Columnen wenigstens gelegentlich von links nach recht angeordnet waren; ich lese also auch in dieser Reihenfolge. מלך in Col. 1 und 3 ist das häufige مَالِكٌ oder مَلَكٌ T. 7, 184, مَلُوكٌ T. 7, 182, Mušt., مُلُوك T., *ib.*, مَلِيكٌ T., *ib.*, مُلَيْكٌ T., *ib.*, مَلُّوك Voc. 278, *Ḥlṭ* findet sich in horiz. Schrift als ⋔ ⊓ ⋎, H., 504, 31, H., 262, 43 wieder. Da ⌐ *n* ist (vgl. dieselbe Form in H., 499, 12), so muss die Ergänzung von ⊓ zu ⊓ richtig sein.

In Col. 2 macht das letzte Zeichen Schwierigkeiten. In den horizontalen Inschriften haben wir bis jetzt für *t* nur + gefunden, während das einem Andreaskreuz ähnliche Zeichen stets *ḫ* war (vgl. Nr. 14, 27, 41 und H., 643, 5, 299, 72). Wenn ich das letzte Zeichen der Col. nun doch *t* lese, so ist es, weil das Zeichen ✕ in H., 502, 24, das unmittelbar neben unserm Texte steht, sicher ein *t* ist; es scheint, dass sich in diesen Texten *t* von *ḫ* dadurch unterscheidet, dass ein Schenkel kürzer ist als der andere. In der horiz. Schrift kenne ich nur ein sicheres Beispiel eines schrägen *t* in der Gruppe ⌉ X ϕ ⌋ H., 410, wo eine Lesung מקח̄ל ausgeschlossen ist, da eine Wurzel قخل nicht existiert. Wenn die Lesung בטרת des Namens richtig ist, so kann man die nom. pr. البَطِر, T. 3, 52, Mušt., und بَطُور, Jac., vergleichen.

Zu אסלם vgl. أَسْلَم, T. 8, 344, Ṭab., I. Dor., Hamd., K. Aġ., Jac., I. Ḥag., Wüstenfeld und أَسْلُم, T. *l. c.*, I. Ḥab., K. Aġ., Mušt., Wüstenfeld.

112. אח̄בת ותמלך, H., 502, 24. Die erste Col. könnte auch אח בת gelesen werden (vgl. البَتُّ, T. 1, 523, Pferdenamen), dagegen wird man Col. 2 nicht anders als *wa-Tamliku* umschreiben dürfen. Zum Namen vgl. تَمْلِكُ f., T. 7, 136, Ibn Saʿad, 8, 362, I. Ḥag.

113, 114, 115. וד פ קמלת resp. ודד ק', H., 499, 11, 269, 78, 461. Der Eingang der

---

1. Stamm der zwischen *Ranje* رَنْيَةُ und W. *eṯ-Ṯinje* (in Kieperts Nilländer ungenau *Ghanîe* und *Ṯenîje*) wohnt. (vgl. Burkhardt 340 der fälschlich أُقْلُب schreibt) und dem nachgesprochen wird, dass seine Angehörigen die Todten aufessen und den Gästen ihre Mädchen schlachten.

2. سَعْدَمٌ ist ein mit dem *m* Suffix erweitertes سَعَد, vgl. Brockelmann, 396, § 219 *a*, wo noch die Endung *ûm* nachzutragen ist: *ʿaisûm* « Wasserjungfrau », *belʿûm* « isthmus faucium » beide ʿötêbisch zu عَيساء « weibliche Heuschrecke » und بَلِع, ʿötêb. *balaʿ* « schlucken ».

Inschrift ist von Littmann gewiss richtig als وَدّ فى resp. وِداد « Freundschaftsgruss (an) » erklärt. Den Eigennamen aber lese ich trotz des häufigen *Berġûṯ* « Floh » (= פַּרְעֹשׁ, ass. *Puršû*) und *Breiġîṯ* (bei *Šámmar*, *ʿÄníze*, und in Ägypten, z. B. in *el-Ḫánka* und *Samuḫrâṭ*) nicht *Ḳamlat* « Laus », da dies schwerlich je zur Namengebung verwendet wurde, sondern قَامِلَة, das wir Voc. 203 wiederfinden.

116. ו אן קעמת, H. 499, 12 « Und ich bin קעמת ». Wenn man den Text nicht ändern will, kann man nicht anders lesen; ein altes nom. pr. von der √قعم ist mir nicht bekannt, wohl aber ein modernes *Ḳeʿaimân* nom. pr. masc. eines *Mĕṭêrī*.

117. ל בן עתל, H. 464. Zum nom. pr. vgl. عَتِيل Voc. 19, عَتَلَة m. T. 8, 5, Mušt., عُتَيْلَة K. Aġ., Wüstenfeld.

118. דן קמלת, H. 460. Dass die Ergänzung von —∩— zu *ḳ* richtig ist, zeigt auch die Nähe der oben besprochenen Inschr. ודד קמלת. Über דן vgl. unten zu Nr. 122.

119. ודד פ בלט und ודד פ קנת, H., 459. בלט ist wohl. بَلُّوط « Quercus Lusitanica, Q. cerris », das Voc. 39 als nom. pr. vorkommt. Pflanzennamen als Namen von Menschen sind ja häufig, wie man aus Muḫaṣṣaṣ 11, 152 ff. ersehen kann. קנת ist zusammenzustellen mit فُنَان, قَنَان, قَنَّان T. 9, 315, I. Dor., K. Aġ. Jac., Mušt., I. Ḥag., قُنَيْن T. 9, 316, Mušt., قَنِينَة T. *ib.*, K. Aġ. Genau entspricht das nom. pr. fem. قِنَّة Voc. 211, ʿötêb. *Ḳinne*.

120. ודד פ עתלת, H., 440. Der Name ist dem Anscheine nach עתלת zu lesen. Zieht man indessen נתלת vor (vgl. die kreisrunde relat. kleine Form in Nr. 5), so bietet sich جُثَيْل T. 7, 252, جُثَيْلَة m. I. Ḥag. und der Name einer ʿÄnezije *Gîṯle* zur Vergleichung dar.

121. ודדת פ עצם וכתמת, H., 426 = Eut., 786, 787. Der erste Name ist von Littmann gewiss richtig עצם d. i. عَاصِمٌ T. 8, 400, Ṭab., Jac., etc., عِصَامٌ T. 8, 399, Hamd., K. Aġ., Jac., Ḏah., عُصْم, عُصَم T. 8, 400, I. Dor., Hamd., K. Aġ., Jac., عُصَيْمٌ T., *ib.*, I. Ḥab., Hamd, عَصَّام Voc. 19, trotzdem das צ eine ungewöhnliche Form hat. Zum zweiten Namen ist كَتَّام Voc. 217 und كُتَامَة « Berberstamm قيل حىّ من حِمْيَر » T. 7, 39, Jac., sin. כתם zu vergleichen; er findet sich auch H. 425.

122. דן לקצ בנת עבד־מנת, H. 418, 48 = Eut., 772 = *Revue bibl.*, V, S. 242 « Dieses ist Laḳaḍ, die Tochter des ʿAbd Manât ». Der zweite Name عَبْد مَنَاة, Ḥam., 166 ff., I. Dor., wurde von Lidzbarski richtig gelesen; der erste kann bei dem Übereinstimmen der Copien Eutings und Jaussens *nur* לקצ sein, wenn sich auch eine solche Wurzel im Arabischen nicht vorfindet. Der Werth des — = *l* wird durch H. 604, H. 502, der des ☼ durch ⊕ ☼ (Y הרצו H. 626, 9 erwiesen. Das nabat. entsprechende nom. pr. ist demnach ל לקצ zu lesen. H lese ich *ḏân* oder besser *ḏîn* (vgl. malt. *dân* « dieser », *dîn* « diese », mehri *dôm* (für *dâm**) « dieser », *dîm* « diese », sab. דן « dieser »), da ich nicht den mindesten Anhaltspunkt sehe, H als א aufzufassen, das in den verticalen genau wie in den horizontalen durchwegs als ⅄, ⅄ und ⋊

erscheint. Für den nabat. Text, der durch die Datierung zeigt, dass unsere Inschrift im Jahre 267 n. Chr. geschrieben wurde, s. *Revue bibl.*, V (1908), S. 242 und 534.

123, 124. דן מטב דת לפת | דן חנב בן טית, H., 376, 21, 22. Von den Namen vermag ich nur den ersten im Arabischen nachzuweisen : حَاجِب T. 1, 203 f., I. Dor., Ṭab., K. Aġ., Jac., I. Ḥag., Ḏah. (für die Form des *g* vgl. Nr. 5, ev. 120), Voc. 174, حِجَاب Voc. 175. Zu טית und מטב sind zu stellen طَاوِى Voc. 259, *Ṭweijân,* Name eines *Ḳasîmî,* und طَايِب Voc. 358 طَيِّب Voc. 360.

Ist die Abtheilung der Worte richtig, so lässt sich לפת vergleichen mit لِفْتُ eine ثنية zwischen Mekka und el-Medîna, Jac., 4, 460 ff., Hamd., 226, 21, Bekri, 495; man kann natürlich auch ד תלפת lesen, מטב ist dann ein männl. nom. pr. und תלפת etymologisch mit den Ortsappellativen تلفة, T. 6, 50 und مُتْلَف, sowie dem bekannten sab. Ortsnamen تَلْفُم zusammenzustellen.

125. ודד פ נשמת, H., 308 = Eut., 653. Nach den Texten die wir bis jetzt analysiert haben, ist — stets *l*, aber da , H., 459, doch gewiss denselben Namen darstellt, so ist es schwer hier dem — nicht den Werth von *n* zu geben, zumal wir später sehen werden, dass in Texten die für *l* schreiben, *n* in der That die Form — aufweist. Ein √لشم finde ich in den Lexx. nicht, wohl aber نشم; dies, das algerische نَشَم Voc. 300 und das palm. נשום m. Νασουμου gen. sprechen ebenfalls für die Richtigkeit unserer Lesung.

126. ודד בדי ואן פלדת, H. 293, 19 = Eut., 551, 552 (der Text der zweiten Zeile nach Euting). Zu בדי vgl. بَادِى T. 10, 32, Voc. 24, البَادِى, *ib.*, Mušt., بَدَّاى Voc. 29 und das fem. بادية Ṭab., K. Aġ., I. Ḥag., Voc. 24, der zweite Name findet sich oben Nr. 58.

127. ודד מוז ואן מרא־שמ[ש], H., 99, 29. In dieser und den folgenden Verticaltexten finden wir sicher — als *n!* Der gerade Strich kann also in einer *senkrechten* Inschrift *l* oder *n* sein; kaum aber werden die beiden Laute in ein und demselben Texte durch *ein* Zeichen ausgedrückt. Ist — = *n*, so kommt *l* nur in der Form ⌐ vor. Der erste Name ist etwa *Mawwâz*, beim zweiten wird man sich kaum enthalten können, ihn zu מרא־שמש = Ἀμρισάμσος zu ergänzen. Vgl. zur Orthographie ohne anlautendes א מרא־לקיש Inschrift von en-Nemâra, Lidzbarski, Eph., 35, und zur Namensbildung اِمْرُؤُ القَيْس, Ἀμορκέσος, اِمْرُؤُ مَنَاة, Bekri, 18, 31, nab. אמר־אלהי, אמרא־ישות.

128. ודד מענם, H., 98, 24. Entweder ist das nom. propr. zu dem Stamme عم zu stellen — vgl. den Namen عَمَّة m., T. 8, 412 — zu stellen, oder wir haben hier wieder eine mit *m* erweiterte Form mit der مَعْنٌ T. 9, 348, Ṭab., I. Dor., K. Aġ., Jac., مَعِين T., *ib.*, مُعَان T., *ib.*, Voc. 258, nab. מענו verglichen werden muss.

129, 130. ודד פ ואל ואן גלל, H., 84, 8, 9 = Eut., 141, 142, H., 80, 1, 2 = Eut., 127, 128. Die Inschriften sind von Littmann richtig gelesen. Zu den Namen vgl. جَلَال, K. Aġ., Jac., Voc. 129, جَلِيل *ib.*, الجَلِيل, T. 7, 261, عبد الجَلِيل, I. Ḥag., جَلِيلَة f., Ḥam., Jac. und وَائِل, T. 8, 151, I. Dor., Jac., I. Ḥag., Voc. 310, nab. sin. ואלו. Das |—| in H., 80, 2, für א ist isoliert und sicherlich ungenaue Copie.

131. ל נטקת הגמל, H. 81, 19 = Eut., 110 neben Kamelen. Der Name ist etwa *Nâtiḳat*, *Naṭîḳat* zu lesen, vgl. den Beinamen الناطق بالحق, Ṭab.; den dritten Buchstaben als פ aufzufassen scheint mir unmöglich, dagegen sind die von Littmann vorgeschlagenen Ergänzungen sicher.

132. [ל] סמיד עם אדמי הגמל, Moritz Nr. 1. Der Raum nach dem Strich der auf den Kreis folgt, scheint für die Richtigkeit der Ergänzung zu عَمّ zu sprechen. Da in der Nähe der Inschrift ein אדמי erwähnt ist (s. oben Nr. 40) und auch bei der ersten Col. ein Buchstabe fehlt, ergänze ich דמי zu אדמי. Von der √سمد finden wir an nom propr. سيمُود Voc. 350 und *Semdân* (Name eines *Meṭêrī*).

133. דן לאם בן טלמת, Eut., 401 + 400. « Dies ist *La'm* Sohn des *Ṭlmt* »; לאם = لَأْم T. 7, 54, Hamd., Jac., zu *Ṭlmt* vgl. طلما Jac., طَالِم Voc. 358.

134. ור פ סער נם אם, H., 58 = Eut., 86. « Gruss an Si'r von (Seiten des) *'Aus* ». Das ע hat eine ungewöhnliche Form, ·:·, wird aber doch kaum etwas anderes sein. سُعَيْر, سِعْر finden sich T. 3, 268, I. Ḥag, das häufige أَوْس T. 4, 102, I. Ḥag., 1, 80 ff., wo 54 Personen dieses Namens angeführt sind und Voc. 16.

135, 136. ל מקם, H., 58 = Eut., 69 (ebenso H., 56 = Eut., 32); vgl. nab. palm. מקימו, Μοκειμος, Mocimus.

137. ודד פ ואלת, H., 80, 3 = Eut., 129; vgl. وَائِلَة T. 8, 151, I. Ḥab., I. Dor., Jac., Mušt., als fem. Voc. 310, ואלת, Ουαελαθ, sin. masc., nab. fem.

138. ודד פ חמלת, Jauss., 153; vgl. حَمَلَة T. 7, 292, Voc. 180, Ḏah., حُمَيْلَة T., *ib.*, beide masc. und nab. חמלת.

139. ו אן הלבן, Jauss., 159; vgl. الحلبان Ṭab.

140. ל יחלד, Jauss., 65, 140; vgl. يَخْلُدُ T. 2, 345, Ṭab., Wüstenfeld.

141. ל השמת, Jauss., 102, 156; vgl. خَشْمَان Voc. 219 und *Ḫšêm* nom. pr. masc., bei den 'Ötêbe und el-Ḥowēṭât.

142. ל המשת, Jauss., 103. Wenn nicht verlesen, so ist der Name mit خوش, Ṭab., خَمَاش Voc. 222 und dem Stammnamen el-*Ḫmýše* (s. Doughty, *Index*, s. v. Khumsha) zu vergleichen.

143. ו אן דאבת, Jauss., 154 « Und ich bin *Ḏi'be* oder *Ḏu'aibe* »; vgl. Nr. 58.

144. ל דרעת, Jauss., 43; vgl. ذرع I. Ḥag., 2, 171, ذراع Ṭab., Jac., Mušt.

145. ודד ל סטלת, Jauss., 146. Vgl. سَطَّالَة fem. Voc. 348.

146. ו אן אסלם, Jauss., 173. « Und ich bin Aslam »; vgl. Nr. 111.

147. ודד פ שרמת, Jauss., 129; vgl. شرم, Jac., 'ötêbisch *Šreim*. Der Hase heisst im Negd *Širme* (so wie Lampe bei uns). Da Thiernamen als nom. propria häufig sind, so mag unser Individuum nach dem Hasen genannt worden sein.

148. ל שלל, Jauss., 118, 151, 162; vgl. شَلِيل T. 6, 395, Mušt., Voc. 99, شُلَيْل T., *l. c.*, Mušt., Wüstenfeld.

149. ל צלבת, Jauss., 64; vgl. صَلَابَة T. 1, 339, Jac., masc., Ṭab. ابو صلابة.

150. ודת ל טלם, Jauss., 106. Für den Namen, der auch Jauss., 86, 93, 97 vorkommt,

vgl. Nr. 133. והת ist wohl وَذَاة « Schaden, Uebel » das ganze also eine Verwünschungsformel.

151. ל עלהת, Jauss., 37; vgl. sin. עלהת.

152. ל עממת, Jauss., 44, 67; vgl. عَمَامَة, Ṭab., K. Aġ., Wüstenfeld, als fem. Voc. 13.

153. ל ענכבת, Jauss., 25. Der Name ist von Jaussen gewiss richtig عَنْكَبُوت gelesen. « Spinne » wird aber freilich meines Wissens weder in alter noch neuer Zeit als Eigenname verwendet.

154. ודד פ פלנת, Jauss., 132 « Gruss an die N. N. ». Die Lesung Jaussens ist ohne Zweifel richtig. Es ist offenbar ein Gruss an die Geliebte.

155. ודד קעבן, Jauss., 114. Von der √قعب findet sich قَعْبُوب Voc. 201.

156. ל קנפד, Jauss., 68; vgl. قُنْعُذ, T. 2, 575, I. Dor., Jac., 3, 816 ein Stamm, قُنْفُود, قُنَيْفِيد Voc. 165 und das ḳaḥṭânische nom. pr. *Ḳnêfiḍ*. Es ist erstaunlich, dass dieser von Jaussen richtig erkannte Namen, denselben nicht auf den wahren Werth des H resp. I gebracht hat.

157. ו אן לבאת, Jauss., 115; vgl. اللَّبْء T. 1, 414, اللَّبُوء T., *ib.*, I. Dor., Stammnamen, sin. לבא.

VERZEICHNISS DER GEBRAUCHTEN ABKÜRZUNGEN

H.	Charles Huber, *Journal d'un voyage en Arabie*, Paris, 1891.
Eut.	Eutings Copien thamudischer Texte in : Littmann, Zur Entzifferung der thamudenischen Inschriften, Berlin, 1904.
Jauss.	Jaussens et Savignac, *Mission en Arabie*, Paris, 1909.
Ḥam.	Hamasae Carmina.
I. Hiš.	Das Leben Muhammeds... von Abd el-Malik ibn Hischâm.
I. Ḥab.	Muhammed Ben Habîb über die Gleichheit und Verschiedenheit der arabischen Stämmenamen.
Ṭab.	Annalen des Ṭabarī.
I. Dor.	Genealogisch-etymologisches Handbuch des Ibn Doreid.
Hamd.	Al-Hamdânis Geographie der arabischen Halbinsel.
K. Aġ.	Kitâb el-Aġânī.
Jac.	Jacuts Geographisches Wörterbuch.
Mušt.	Al Moschtabih des Schemso 'ddîn Abu Abdallah Mohammed ibn Ahmed ad-Dhahabi.
Ḏah.	Kitâb mîzân el-iʿtidâl fî naḳd er-rigâl vom vorstehenden Verfasser.
I. Ḥag.	Al Iṣâbe, *A biographical dictionary...* by Ibn Hagar, Kairenser Ausgabe.
T.	Tâg el-ʿArûs.
Wüstenfeld.	Register zu den genealogischen Tabellen der arabischen Stämme und Familien von W.
Voc.	Vocabulaire des noms des indigènes, Alger, 1891.

VERZEICHNISS DER EIGENNAMEN

* bezeichnet Namen die in genau derselben Form im Altarabischen nachgewiesen sind, † solche, die sich noch im Neuarabischen vorfinden.

אנא 80, 109*
אנב? 79*
אהבת ? 112
אחי 63
ארמי 40
אר 89
ארז 22*
ארש 87*
ארעת 4
אסד? 39*
אסי 6* †
אסלם 111, 146*
אכמת 56*
אלר 40
אלעת 4
אלהת 60*
אמר 2* †
אהר 83, 84
איב 77* †

באו 24
בדי 126* †
ברר 2*
ברש 20* †
בזע 101* †
בסלת 76
בטרת 111
בלט 119 †
בם 37 †
במסאל? 44
במן 99

תמלת 108*
תמלך 112*
תם-עטט ? 78

תם-יקת 46, 67

העבן 35 †

גרד ? 3* †
גלל 129, 130* †

חבו 12(* †)
חבחב ? 19* †
חתל 8, 68
חתף 42*
חגב 123* †
חלט 111
חלף 49* †
חמלת 138* †
חודת 100
חור 21, 64

חדגת 27, 43* †
חשמת 141
חל-אל 105*
חלבן 139*
חלצת 70*
חמשת 142
חמן 89
חמו 5

דארת 1 †
דדן 104* †

דאבת 58, 143* †

רגו 49
רוס 47*

זד? 11* †

זד-שמס 62
זידו ? 12* †
זן 16* †

סאם 33 †
סבע 95* †
סלטת 145 †
סער-אל 51
סעדם 110*
סעדן 61* †
סער 134*
סמיד 132
סנם 102*

השבתן 18*
שרמת 147
שלל 148* †
שמאל 10*
שהר 9, 69* †
שור 23*

צאם 30* †
צאי? 36
צלבת 149*

טבעת 50
טלמת 133
טית 123

עבד-מנת 122*
עתל 117 †
עתלת 120
עתמן 55* †
עגב 71* †
עראל ? 23

עצם 121* †
עטלת 16*
עקרב 90, 91* †
עלט? 48*
עלהת 151*
עם־רים 73, 74
עמת 103
עמל 5*
עממת 153*
עמן 82 †
ענכבת 153

עתם 49*
עסם 49*

פלהת 57, 58, 126

קרר 26* †
קעבן 155
קעמן 116
קמלת 113–115, 118 †
קנת 119 †
קנפה 156 * †

כתעה? 106, 107

לחף 41, 53*
לד? 11
לאם 133*
לפת ? 124 n. l.
לקצ 122

מאיר 45
מבע 29
מתעת 38
מהכר 32* †
מרא־שמ[ם 127*
מרר 81* †
מסו? 15
מטב 124
מעקר 18*
מענם 128
מפע 85
מקם 135*
מלך 111* †
המנהר 58*
מהרת 59* †
מוז 127

נאמן 97

נרב 72*
נשמת 125
נטקת 131
הנעממ 31* †

הבל 54* †
הדד 92* †
הדל 7* †

ואל 129, 130* †
ואלת 137* †
וחף 98*
ודעת 86* †
ורד? 3* †
וסעאל 88
וצא 94*
ופד 75* †
וכדת 13

יתעת 17
יחלד 140*
ילכאל 108
יהתע 1, 65, 66.

BEITRÄGE ZU DEN DEMOTISCHEN RYLANDS PAPYRI

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Im folgenden sind einige Bemerkungen zusammengestellt, die ich mir schon vor längerer Zeit während des Durcharbeitens der Rylands Papyri gemacht habe. Wenn ich auch erwarten darf, dass der Titel und der Character meiner Beiträge mich vor jedem Verdacht sichert, dass ich irgendwie den Wert der grossen Arbeit von Griffith herabsetzen wolle, so möchte ich dennoch ausdrücklich bei dieser Gelegenheit erklären, dass ich die Rylands Papyri in jeder Hinsicht für die beste und fortgeschrittenste demotische Papyruspublikation halte und für die Leistung des englischen Demotikers die uneingeschränkteste Bewunderung hege. Insbesondere gehört meiner Ansicht nach die Bearbeitung des Papyrus IX zu den glänzendsten Leistungen nicht nur der demotischen Sonderwissenschaft sondern der gesamten Ägyptologie. Mit be-

sonderer Freude stelle ich wieder fest, wie die neuere demotische Schule, falls man von einer solchen reden will, methodisch in der Hauptsache die gleichen Bahnen geht. Dass sie in nebensächlichen Fragen der Transcription jedem seine Freiheit lässt, halte ich für ein gutes Zeichen. Der inkonsequenten Orthographie der demotischen Texte gegenüber wird sich im Einzelnen nie ein festes Umschriftssystem schaffen lassen, und nur über gewisse grundsätzliche Fragen wird man sich hoffentlich in nicht zu ferner Zeit verständigen können[1].

Ich lasse nun meine Bemerkungen nach den Seitenzahlen der Publikation geordnet folgen. Dass ich alle Quisquilien[2] ausgeschaltet habe, versteht sich von selbst.

Seite 53. — Der dritte Zeugenname in Pap. IV (Zeile 3) ist kaum *Peftu'ua-mûn* zu lesen, sondern *W'ḥ-'b-R'*.

Seite 67 zu II, 15. — Das n. pr. scheint mit der Gruppe geschrieben zu sein, in der Griffith zuerst *m'ny* erkannt hat[3]. Der Name lautet also etwa Moone.

Seite 74. — Von dem dort besprochenen Fürsten Semtu-tef-nachte sah ich 1905 unter den Kolonnaden der Scharia Wagh el Birket in Cairo eine sehr zerstörte hockende Statue, auf der ich folgende Titel und Namen las

Diese Inschrift lehrt uns also, dass der Admiral eine Prinzessin zur Mutter hatte.

Seite 78 zu V, 18. — *mḥ* II « Zweiter » steht nach *Recueil*, XXVIII (1906), S. 196 in dem Sinne von « Stellvertreter ». Vergleiche auch Pap. Cairo 30604.

Seite 105, Kol. XX, 17-18 würde ich die Wendung *šp t-·t n* N. *n* « die Hand jemds. für etwas nehmen » als « jemdm. etwas zusichern » auffassen[4]. *Ib.*, XXI, 1 zwingt die Negation *tm* dazu, den Satz in kondizionalem Sinne zu übersetzen, also « wenn ich die Priester nicht bringen liess, (so geschah es) weil ich sagte (dachte)... »

Seite 110, XXIII, 9. — Der Ort ist auch aus *Recueil*, XVI (1894), S. 48 bekannt und zwar als Kultort der . Das betreffende Denkmal stammt aus Sais.

Seite 112, XXV, 1 bedeutet *sr*, wie auch sonst häufig (z. B. Schiffbr. 30, 97) « prophezeien ». Die beiden parallelen Glieder haben also den Sinn « das was du sagtest, ist eingetroffen, das was du prophezeitest, ist in Erfüllung gegangen ».

Seite 132, Anm. 8. — Der dort besprochene Titel ist vielleicht *e=f šp ḥbs ḥt* « welcher Kleider und Silber empfängt » zu lesen und wohl, wie Paul M. Meyer in P. Giessen II, No. 36, S. 12 vorgeschlagen hat, mit μισθοφόρος « Söldner » identisch.

---

1. So glaube ich, dass man für die lexikalische Anordnung die Konsonanten auseinander halten sollte, die das Demotische (z. B. ʒ : ', k : ḳ : g) zusammen wirft. Man erschwert sonst den Nichtdemotikern das Auffinden demotischer Wörter.

2. Siehe jetzt mein Glossar zu dem P. Spieg., No. 147. — Der Eigenname findet sich übrigens auch auf einem der Krüge der Strassburger Sammlung, deren demotische Texte ich demnächst veröffentlichen werde.

3. Neuerdings bemüht sich Herr N. Reich, durch solche haarspaltende Quisquilienkritik seinen Beruf als Demotiker zu erweisen. Da diese Art Kritik aber von berufener Seite richtig eingeschätzt worden ist, so habe ich keine Veranlassung, von einer Polemik Notiz zu nehmen, welche auf einen unter Gelehrten nicht üblichen Ton gestimmt ist.

4. Vergleiche dazu die Bemerkungen Sethes in einer demnächst erscheinenden Arbeit von Partsch über Bürgschaftsurkunden.

Seite 151, XXI, 27. — Das von Griffith zweifelnd *mql* (?) gelesene Wort ist sicher *smbl* zu lesen. Es findet sich in derselben Verbindung in einem Heidelberger Papyrus der Ptolemäerzeit aus Gebelên[1] in der ganz klaren Schreibung [illegible] und ist das griechische σύμβολον. Die ganze Stelle ist danach zu lesen *'r=i n=k pꜣ hp n tꜣ smbl e tꜣ smbl nt ḥry n t-·t=k* « ich habe dir das Recht des σύμβολον gethan, wenn das σύμβολον in deiner Hand ist » : σύμβολον hat hier die Bedeutung « Quittung »[2]. Beachtenswert ist, dass der Ägypter das griechische Wort (Neutrum) als Femininum entlehnt hat, das der Heidelberger Papyrus sogar mit der weiblichen Endung versieht. Ein Strassburger Ostrakon (127) schreibt [illegible] *smblu* mit weibl. Artikel. Offenbar war das *n* der griechischen Endung abgefallen, so dass das Wort (etwa als *sĕmblĕ*) auf ein unbetontes *ĕ* endigte, d. h. die Endung der weiblichen Nomina zeigte. Das wird der Grund sein, weshalb das Wort im Demotischen als Femininum behandelt wurde.

Seite 152-XXIII, 3. Die Stelle, die Griffith als Ortsnamen aufgefasst hat, ist sicher so zu lesen : *nt te=f* (sic) *snte ḥwi*. Es liegt offenbar dieselbe Wendung vor wie P. Turin 174, 24 (*Ä. Z.*, 1879, Tafel IV) *pꜣ=k wrḥ n ʿ nt ḥwi a* (?) *tꜣ=f* (?)[3] *snte·t* und P. Louvre 2416 (Young : Hierogl. 34 = Chrest. demot. 346)

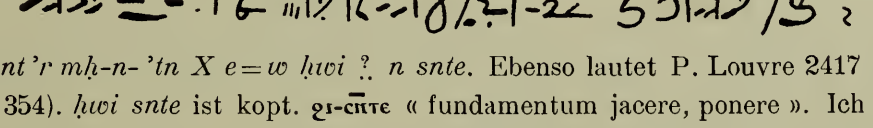

nꜣ wrḥ nt 'r mḥ-n- 'tn X e=w ḥwi ? n snte. Ebenso lautet P. Louvre 2417 (Chrest. demot. 354). *ḥwi snte* ist kopt. ϩⲓ-ⲥⲛⲧⲉ « fundamentum jacere, ponere ». Ich möchte daher vermuten, dass von « Bauterrains » (ψιλοὶ τόποι) die Rede ist, deren Baugrund bereits ausgehoben ist, also von baufertigen Grundstücken[4]. In keinem Falle steht an der betreffenden Stelle ein Ortsname.

Seite 153-XXIV, 5, 7. — Der Name der Mutter ist wohl *Tꜣ-ꜣbꜣ* zu lesen.

Seite 154-XXV. — Zu dem Äusseren dieses Papyrus vergl. den ganz ähnlichen auch inhaltlich verwandten Papyrus aus Gebelên P. Cairo 30704. Zeile 6 ist zu lesen *pꜣ ḥm-ntr n 's·t nt* (sic) *šnj a* (verbessere *n* ?) *nꜣ rpi n pꜣ tš Nw·t* « der Prophet der Isis, der in den Tempeln des thebanischen Gaues untersucht ». — Es handelt sich also um einen bestimmten Priester, dessen Character aus seiner Bezeichnung nicht ersichtlich ist. Griechisch entspricht dem *nt šnj*, wie *Recueil*, XXVI (1904), Seite 155 gezeigt worden ist, ἐπιστάτης. Auch sonst findet sich dieses *nt šnj* hinter Titeln, so ganz wie in unserem Text hinter *ḥm-ntr* in P. Cairo 30768, 2, und *ib.*, Zeile 10 mit dem Zusatz *pꜣ rmt nt šnj* hinter *rt* « Verwalter ».

Seite 158-XXVIII, 4. — Der Muttername ist vielleicht *T'-šbte* zu lesen, mit jener von Griffith zuerst richtig bestimmten Gruppe für *šb ('s)*.

1. Früher im Besitz von Dr. Reinhard, der ihn mir freundlichst zugänglich machte.
2. Wie z. B. *Revenue Laws*, 52, 16, 24 u. s.
3. Die ungenaue Publikation gestattet keine sichere Lesung.
4. Wenn man *ḥwi snte* übersetzt « den Baugrund abstecken », so könnte es sich um Terrain handeln, dessen Bebauungsweise (etwa im Hinblick auf die zu überbauende und als Garten oder Hof frei zu lassende Fläche) bereits festgelegt ist.

Seite 158-XXIX, 4. — Das Zeichen ⲛⲁ, das Griffith zweifelnd ⲛⲁ liest, ist dieselbe coordinierende Partikel « und », die aus P. Berlin 3113 : 3114 : 3140, Zeile 2-3 bekannt ist. Die Lesung bleibt freilich zweifelhaft.

Seite 162-XXXVI, — Zeile 9-10 ist zu lesen *'=s ste a tm 'r=f* (sic), während sich am Ende von Zeile 13 die Wendung *šp t-·t* « Bürgschaft » findet. Die richtige Erklärung der ganzen Urkunde auf Grund dieser Lesung wird Sethe demnächst in der oben genannten Arbeit geben.

Seite 173-XLV, 2, möchte ich die zerstörte Stelle lesen *e-'r p'* (?) *mḥ(te)* « der die Macht hat ». Wenn man die vorhergehende vollständige Titulatur des Tiberius betrachtet, so erkennt man, dass nur ein Epitheton fehlt, nämlich Αὐτοκράτωρ und zwar hinter Γερμανικός, also gerade an der Stelle, wo *e-'r-mḥ(te)* steht. Es unterliegt daher wohl kaum einem Zweifel, dass diese ägyptische Wendung eine Übersetzung von Αὐτοκράτωρ ist. — Zu dem Ausdruck vergleiche man Pap. Rhind I, 1, 8-9 *ḥsp·t XXI·t n Gisurs n p' mḥte e-'r=f 'bt* III *šm sw X*= hierat. « Im Jahre 21 des Caesar, der Macht, die er ausübte, am 10. Epiphi » und ähnlich Rhind II, 2, 1 *ḥsp·t XXI·t 'bd IV šm sw XXVIII n Gisurs n p' mḥte e-'r=f*= hierat. « im Jahre 21 am 28. Mesore..... des Caesar, der Macht, die er ausübte », d. h. « des Caesar und seiner Herrschaft »[1]. Man erkennt in diesem unbeholfenen Ausdruck unschwer einen Übersetzungsversuch, der gewiss « ἔτους κ τῆς Καίσαρος κρατήσεως » wiedergeben soll[2].

Seite 325. — *e-'r-ḥr* ist identisch mit ⲉϩⲣⲉⲛ-ⲉϩⲣⲁ=, das auch in der Bedeutung « vor » vorkommt. ⲛⲁϩⲣⲉⲛ-, ⲛⲁϩⲣⲁ= lässt sich nur als ähnliche Bildung vergleichen.

Seite 333 unter *'o* « greatness ». — In 10, 18 ist *'* wahrscheinlich inkorrekte Schreibung für = « Zustand » o. ä., so dass *'=f n ḥp* « Lebenszeit » o. ä. bedeutet.

Seite 381 würde ich für die Gruppe = die Lesung *š'ṭ* vorziehen. Mir scheint sie mit dem Worte *š'd* identisch zu sein, für das die abgekürzte Schreibung vorkommt, mit der Bedeutung « Stück ». Ausser den in den « Rechnungen Setis I », Seite 63 und *Recueil,* XV (1893), S. 142, gegebenen Beispielen vergl. Ostr. Cairo (Im Jahre 1895 ohne Nummer) « das Stück Gewand » o. ä. Ostr. Brüssel 6 « 2 Stücke Gewänder von *'fd*- Leinwand ». Im Demotischen hat sich das Geschlecht des ursprünglich maskulinen Wortes geändert.

Seite 396. — ϫⲉ « oder » hat mit demot. *ge* nichts zu thun. Die Gleichung stimmt weder lautlich (*g* = sahid. ϫ!) noch der Bedeutung nach, da ϫⲉ « oder » in der Doppel-

1. So hatte bereits Goodwin, *Ä. Z.*, V (1867), S. 47 und 81 den Ausdruck richtig verstanden.
2. Vergl. dazu *Ä. Z.*, XLV (1908), S. 91.

frage vor Verben steht, aber nicht als Disjunktivpartikel vor dem Nomen nachweisbar ist.

Seite 398. — Die Wendung *ḏd ḳnb·t 'rm=e-'r-ḥr nꜣ wpi*, die sich auch P. Eleph. 12 findet, bedeutet vielleicht nur « mit jemdm. schriftlich vor den Richtern verhandeln ». Sie bezeichnet also möglicherweise das schriftliche Prozessverfahren, wie es Diodor I, cap. 75, schildert. Auf die andere Möglichkeit, dass dieser Ausdruck die prozessuale συγχώρησις, d. h. die schriftliche Vergleichserklärung der beiden prozessiefrenden Parteien bezeichnet, hat kürzlich Paul M. Meyer (P. Giess. II, Seite 4) hin gewiesen.

Seite 410. — Ich habe mich gefragt, ob man nicht die sechste Gruppe *p=f rmn ḥry* transkribieren darf, und denke dabei an den Priestertitel Brugsch, *Dict. geogr.* 1376, XIII. « Sein hoher Arm » würde eine respektvolle Umschreibung der angeredeten 2. Person sein, wie auch Griffith den Ausdruck versteht.

Seite 412. — Ist das erste Wort etwa zu lesen und mit *mjg·t* (Brugsch, *Wb.*, VI), 579 identisch?

Seite 421. — Dass *hgr* die Bedeutung « Briefbote » hat und ein persisches Lehnwort aus *hañgăr* (ἄγγαρος) ist, ist in dem Glossar zu dem neuen Petubastisroman (Demot. Studien, III), No. 568 und im Text, Seite 76, ausgeführt worden.

Seite 430. — Den Titel liest Griffith zweifelnd und möchte ihn mit aram. פחי, פחה zusammenstellen. Daneben denkt Gr. auch noch an andere Möglichkeiten. Mich führte die Beobachtung, dass der Titel inhaltlich ganz dem alten Veziertitel *tꜣ wty* entspricht, zu der Vermutung, dass die demotische Gruppe auch so zu lesen sei. In der That lässt sich die demotische Form aus hieratischem [1] gut entwickeln. Es scheint, dass der Demotiker den Strich unter irrtümlich als aufgefasst hat. Der Vulgärartikel vor einem häufigen Titel ist in keiner Weise befremdlich, wie ja auch in demselben Papyrus der *ḥry mḏi* (s. Index 428) durch den Artikel determiniert wird. Dass der Titel noch in der Perserzeit existierte, steht freilich bislang nicht fest[2], aber das kann sehr wohl Zufall sein.

Seite 446. — ist wohl *P'-ḫꜣ* zu lesen und der durch Παχοις wiedergegebene Eigenname. Vergleiche die Schreibungen P. dem. Berlin 3116 5/12, 3098 (4), 3, P. dem. Cairo 30612 : 30617. Wahrscheinlich steckt in *ḫꜣ*, worauf die Variante *P'-ḫi* (Petrie, Dendera, 26 A 8) und die Schreibungen des entsprechenden weibl. n. pr. *Ti-ḫꜣ* P. Berlin. 3096, 2, *Tꜣ-ḫi* Petrie, Dendera, 26 A 8, schliessen lassen, die Gruppe ϣⲱⲓ « hoch ».

Seite 464. — Der Name ist, wie demot. Inschr. Cairo 31154 (Bd I, S. 62, Anm. 1) *'s·t-wr·t* = Ἐσοῆρις zu lesen. Die ersten Zeichen sind hierogl. , das hier seltsamerweise für den Namen der Göttin Isis steht.

1. Z. B. Pap. Abbott 4, 12.
2. Vergleiche A. Weils Liste, die keine *sichere* Datierung der Perserzeit gibt.

RECHERCHES SUR LA FAMILLE
DONT FIT PARTIE MONTOUEMHAT

PAR

GEORGES LEGRAIN

INTRODUCTION

Plusieurs savants ont déjà recherché les documents grâce auxquels on peut tenter de reconstituer le tableau généalogique de la famille dont fit partie Montouemhat, le presque-roi qui gouverna de son mieux la Thébaïde sous les rois éthiopiens, durant les invasions persanes, et au début de la puissance saïte dans la Haute Égypte.

Les deux volumes du *Dictionnaire de Noms hiéroglyphiques* de M. J. Lieblein renferment la plus grande partie des matériaux dont on s'est servi jusqu'alors : les Recueils de cônes funéraires et particulièrement celui de M. Daressy ont fourni un utile appoint; enfin, plus récemment, les fouilles de Miss Benson au temple de Maout et les statues de la cachette de Karnak sont venues enrichir cette série de documents nouveaux.

Après MM. Maspero[1], Daressy[2], Baillet[3], Newberry[4], j'ai cherché à dresser le tableau généalogique qui devait me permettre de classer, pour leur publication, les statues trouvées à Karnak. Je me suis efforcé, dans cette étude, de grouper les documents le plus exactement possible et d'expliquer pourquoi je les groupais ainsi. Je n'ai pas craint de fournir parfois plusieurs éditions d'une même série généalogique, pensant que telle et telle variante valait, à elle seule, la peine de rééditer ce que nous savions déjà. J'estime d'ailleurs que s'il était possible, une fois pour toutes, de réunir dans une étude tous les documents relatifs à une seule famille, ce serait bonne et utile besogne de faite.

J'ai tâché d'être complet, mais, cependant, je puis ignorer quelques documents que garde un musée ou une collection particulière. Je serais heureux si ceux qui en connaissent voulaient bien me les signaler. MM. Wiedemann, Schäfer et Daressy ont déjà mis leurs notes à ma disposition avec une générosité parfaite : qu'il me soit permis de les en remercier sincèrement.

---

1. MASPERO, *Les Momies royales de Deir-el-Bahari*, p. 763.
2. DARESSY, *Recueil de Cônes funéraires*, p. 311.
3. BAILLET, *Une famille sacerdotale*, dans le *Recueil de Travaux*.
4. NEWBERRY, dans *The Temple of Mut*, p. 357 de *Benson et Gourlay*.

PREMIÈRE PARTIE

LES ORIGINES DE LA FAMILLE

I. — *Le nomarque Khaemhor, grand-père de Montouemhat*

Une belle statue trouvée dans la cachette de Karnak en 1904, fournit le premier document qui servira de guide dans ces recherches sur les origines de la famille dont fit partie Montouemhat.

Elle est en granit gris foncé, haute de 1m35 et porte les nos 82 de fouille et 36933 d'Entrée. Elle représente Montouemhat marchant, les bras tombants. Sa tête expressive, aux traits accentués, rappelant ceux de la statue trouvée par Miss Benson au temple de Maout, est couverte d'une perruque ondulée, à petites nattes, cachant la partie supérieure des oreilles et couvrant le haut des épaules.

Les longues inscriptions qui sont gravées sur cette remarquable statue et sur son socle fournissent le nom du père et celui du grand-père de Montouemhat et indiquent leurs fonctions. Elles permettent de dresser le tableau suivant :

Document 1

STATUE DE

(Statue 82 de Karnak)

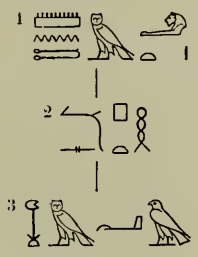

1	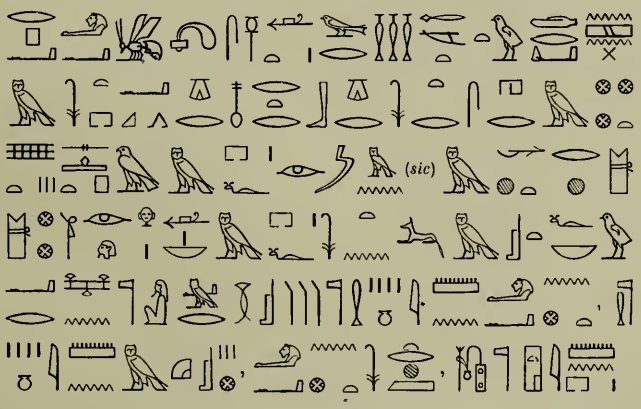	
2		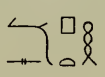
3	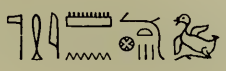	

Ce document, on le voit, fournit les titres et le nom du grand-père de Montouemhat, , *le prophète d'Amon, nomarque Khaemhor*, qu'aucun document n'avait encore fait connaître avec une certitude aussi grande. Il conviendra de rechercher les autres monuments où se retrouvera ce nomarque Khaemhor et, si possible, de connaître ses ancêtres. Pour atteindre à ce but, le seul titre de prophète d'Amon est trop commun, par contre le titre de *nomarque* est beaucoup plus rare et autorise des rapprochements presque certains, tout comme les titres de premier, second, troisième ou quatrième prophètes d'Amon et quelques autres titres civils et religieux.

2. — Statue du nomarque Khaemhor

Le grand-père de Montouemhat, le prophète d'Amon, nomarque Khaemhor, que vient de faire connaître la statue précédente, eut, lui aussi, sa statue déposée dans le temple d'Amon puis dans la cachette de Karnak (n° 307 de fouille, n° 36921 d'Entrée). Cette figure représente Khaemhor accroupi, les bras croisés sur les genoux, les mains posées à plat.

Les textes fournissent le tableau suivant :

Document 2

Statue de
(Statue 307 de Karnak)

1		
2		

Ce nouveau document fait connaître le père de Khaemhor, *le prophète d'Amon, de Thot et d'Harshefi, Horsiêsi.*

Comme le titre , les titres et sont rares, au moins sur les monuments thébains, et grâce à eux, il est possible de pousser plus loin les recherches.

3. — Statue de Horsiêsi

Outre le titre de prophète d'Amon, Horsiêsi, le père de Khaemhor, porte aussi, on

vient de le voir, ceux de et , prophète de Thot d'Hermopolis et d'Harshefi d'Héracléopolis.

Ces titres rares permettent de reconnaître Horsiési comme propriétaire de la statue 308 de Karnak qui fut trouvée côte à côte de celle de Khaemhor (nº 307), le 8 mai 1904, dans la cachette du temple d'Amon.

Les textes fournissent le tableau suivant :

Document 3

STATUE DE

(Statue 307 de Karnak)

1		
2		

Ainsi, en identifiant chaque personnage par ses titres saillants ou rares, on établit la série suivante des ancêtres de Montouemhat :

qui se retrouvera en partie sur d'autres monuments.

4-5. — STATUES DE II ET DE

Les statues 185 et 573 de Karnak vont faire retrouver l'une Khaemhor, Horsiési et Petisis; la seconde les deux premiers seulement.

Document 4

STATUE DE , FILS DE

(N° 185 de Karnak)

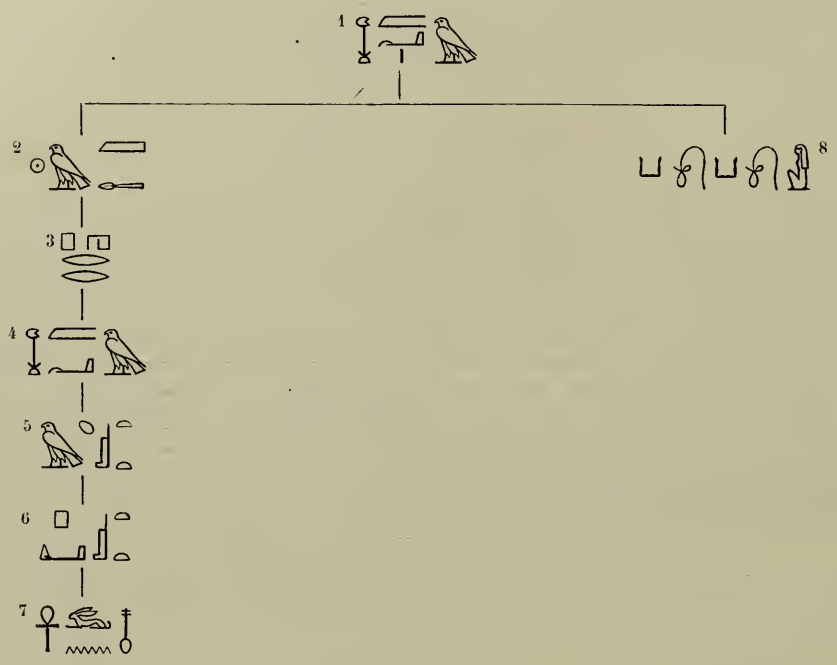

1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Document 5

STATUE DE
(N° 573 de Karnak)

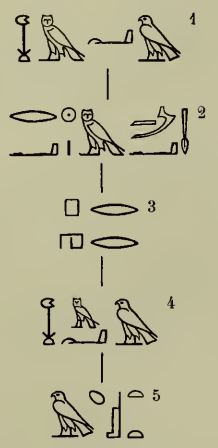

1		
2		
3		
4		
5		

Ces deux documents fournissent les renseignements suivants :

Au document 4 (statue 185), la série Khaemhor, Horsiési, Petisis est augmentée d'un nouvel aïeul Ankhounnofré.

Les statues 185 et 573 ayant été faites quatre générations après Horsiési, on constate que Khaemhor, leur auteur, adjoint aux titres d'Horsiési celui de nomarque que ne lui donnaient pas les documents 2 et 3 qui lui sont probablement contemporains. On verra plus loin que cette mode de donner aux défunts des titres qu'ils ne portèrent sans doute pas est assez commune dans certains documents.

Les documents 4 et 5 indiquent franchement une ligne collatérale Pherer, Ramakherou, Khaemhor II, qui sera étudiée dans un chapitre suivant.

II. — *Un fils d'Horsiési Ier (?)*

Les titres portés par les ancêtres Petisit et Ankhounnofré sont trop vagues pour qu'on puisse leur attribuer une parenté quelconque avec d'autres personnages.

Il n'en est pas de même pour Horsiési.

Une stèle en bois du Musée du Caire, celle de Tabadjit (document 66 publié plus loin), donne au nomarque un père qui pourrait être le même que le père de Khaemhor.

Ainsi le nomarque Khaemhor Ier aurait eu comme frère le nomarque Nsimîn, fils d'Horsiési, qu'il ne faudra pas confondre avec le nomarque Nsimîn II, le propre fils de Khaemhor Ier.

Ce fait créerait un nouveau rameau au tableau dressé auparavant. Ceci n'est qu'une simple hypothèse qui demanderait à être appuyée sur de nouveaux documents.

III. — *Les fils de Khaemhor Ier, fils d'Horsiési*

Les documents 1, 4 et 5 ont indiqué Montouemhat et Pherer comme fils de Khaemhor Ier. Les documents suivants, 8, 10, 11, lui attribuent le nomarque Nsimîn II, tandis que les documents 64, 66 lui attribuent le prophète de Montou, Petamon.

Dans les chapitres consacrés à l'étude de la famille que chacun d'eux créa, j'ai tenté de donner les raisons qui m'ont amené à les reconnaître tous quatre comme fils de Khaemhor Ier, et à grouper autour d'eux leurs femmes et leurs enfants. Le lecteur voudra bien se reporter à ces chapitres.

Pour plus de clarté, avant d'aborder l'étude de chacune des branches de famille créées par des fils de Khaemhor Ier, j'ai dressé un tableau comparatif des titres portés par chacun de ceux-ci. Il permettra de se rendre compte des fonctions et des mérites de chacun. Pherer et Nsimîn II (le nom de Nsimîn Ier revient au fils de Horsiési du précédent paragraphe) paraissent avoir exercé peut-être successivement, peut-être tour à tour la fonction de nomarque et les fonctions les plus hautes qu'exerçait la famille. Nsiptah, qui sera père de Montouemhat, vient après eux comme simple *omdeh* de Thèbes, Enfin, Petamon, tout en demeurant scribe aux *waqfs* d'Amon, entre dans le clergé de Montou, dont la prépondérance était, au moins à cette époque, beaucoup moindre que celle d'Amon.

Ce sont ces indices assez vagues qui ont fait créer les quatre sections de cette étude de la famille dont fit partie Montouemhat. Mais j'avoue, quant à moi, que je ne saurais dire avec certitude lequel des quatre fut l'aîné de Khaemhor Ier, fils de Horsiési et ceux qui naquirent après lui.

Les enfants de Khaemhor

Tableau comparatif des titres portés par les quatre fils de Khaemhor

A B.	
B (et variantes)	II
A B.	
A	

(La lettre A indique les titres fournis par les statues, B indique les titres fournis par les monuments funéraires, cercueils, etc.)

Nous adopterons cette classification tout artificielle qu'elle soit, pour l'établissement des chapitres de la 3e partie de cette étude.

TABLEAU RÉSUMÉ DES ORIGINES DE LA FAMILLE DONT FIT PARTIE MONTOUEMHAT

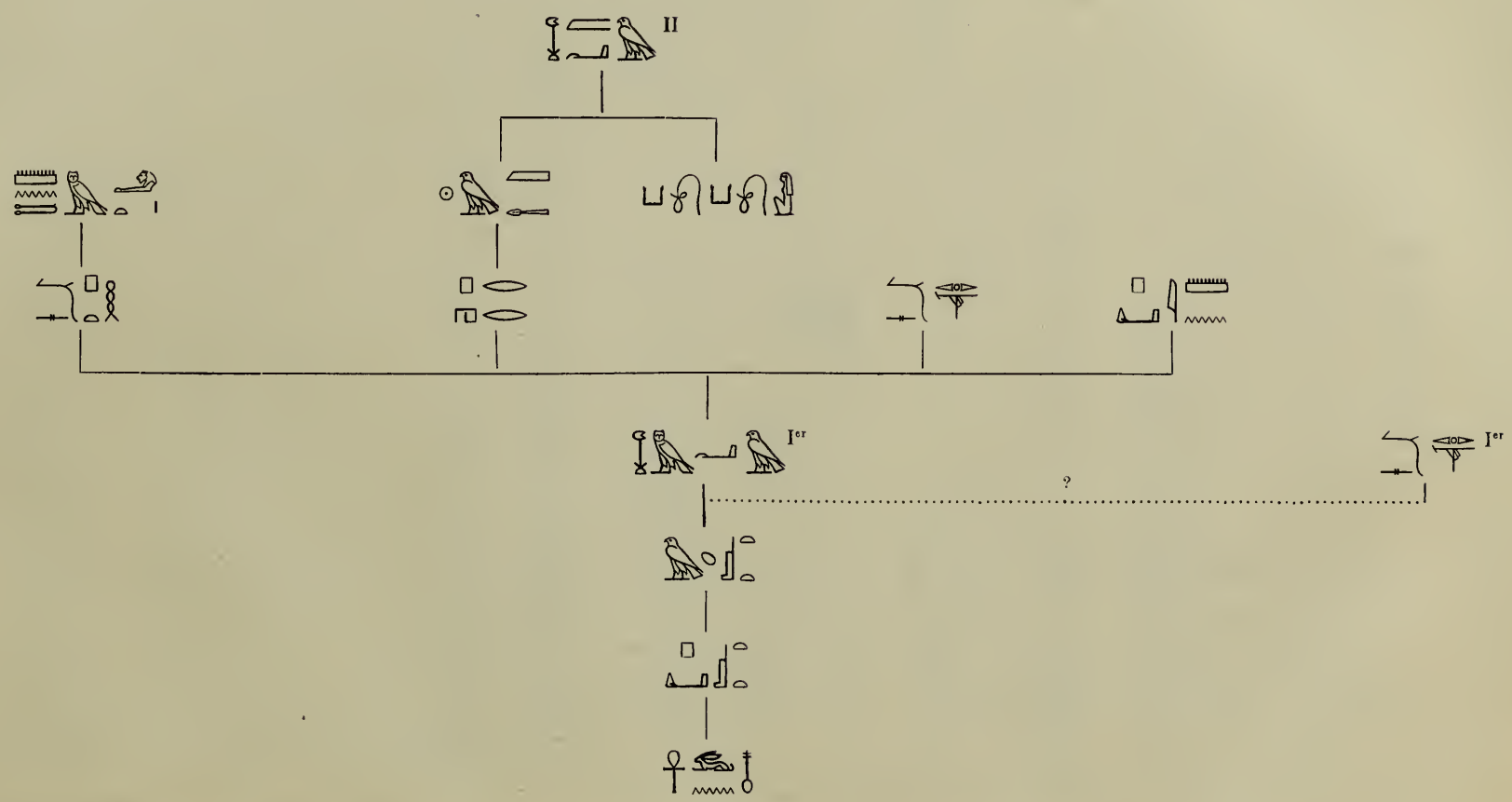

DEUXIÈME PARTIE

LES ENFANTS DE KHAEMHOR

CHAPITRE PREMIER

Branche Pherer

Ce sont les documents 1, 4 et 5 (statues 82, 185 et 573 de Karnak), qui montrent que, par le nomarque Khaemhor Ier, Montouemhat et Pherer, Ramakherou et Khaemhor II étaient de même origine mais de branches différentes.

Pherer, puis Nsimîn II, son frère, héritent de la fonction de nomarque qu'exerçait Khaemhor Ier, mais leurs descendants ne savent pas la garder, et entrent dans le clergé de Montou, et l'importance des descendants de ces deux branches diminue peu à peu, puis disparaît, tandis que celle de Nsiptah, aux débuts plus modestes, devient presque souveraine avec Montouemhat et Nsiptah II. Comme monuments de la famille Pherer, nous ne connaissons (outre les statues de Ramakherou et de Khaemhor II qui représentent ces deux personnages accroupis et sont d'un art médiocre) qu'un cercueil appartenant à un fils de Pherer, et un couvercle de cercueil assez beau que nous attribuons au Khaemhor II de la statue 187 de Karnak.

Document 6

Cercueil de

Le nom et les titres du , prophète d'Amon, nomarque (*sic*) Pherer, des documents 4 et 5, peuvent se retrouver sur le cercueil de Psimontou du Musée du Caire, qui fournit le tableau suivant :

1		
2		

Document 7

L'étude des textes généalogiques dont sont couverts les monuments funéraires peints, surtout les cercueils et les stèles en bois des XXIIe à XXVIe dynastie, permet de constater que les renseignements qu'ils fournissent sont souvent en contradiction au moins partielle avec ceux fournis par les statues et les stèles en pierre. Ceci s'explique sans peine par la facilité d'exécution, la vitesse et la négligence du peintre, moins astreint que le sculpteur par la difficulté à traiter une matière beaucoup plus dure, d'où devait sortir une œuvre qui n'était pas destinée à disparaître dans le tombeau, mais au contraire à être déposée dans un temple ou endroit public quelconque.

Le couvercle du cercueil de Khaemhor II fournit un bel exemple d'erreur de peintre de mobilier funéraire.

Document 7

Cercueil de Khaemhor II
(Musée du Caire)

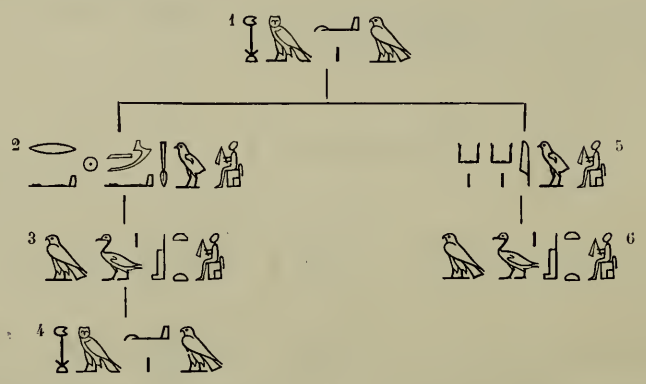

1		
2		

3		
4		
5		
6		

Examen des documents fournis par les statues 185 et 573 de Karnak (Documents 5, 6) et le couvercle de cercueil de Khaemhor II (Document 7)

En comparant la liste généalogique fournie par le couvercle de cercueil de Khaemhor II (D. 7) avec celles des statues 185 et 573 (D. 4 et 5), on constate qu'elles diffèrent entre elles par un point important. Les deux premiers documents (4 et 5) indiquent comme grand-père de Khaemhor II, le troisième (D. 7) met à cette place.

Cependant l'identification du Khaemhor des D. 4 et 5 avec le D. 7 paraît incontestable. La dame du D. 7 est la du D. 4, et le ou des D. 4 et 5 est le ou du D. 7. La liste du D. 7 n'aurait nommé que le père et la mère de Khaemhor II que l'identification de ces personnages avec ceux du D. 4 aurait été incontestable. Ajoutons que le nom de Ra-ma-kherou est assez rare, et que ce fait milite encore pour l'identification certaine. De plus, le nomarque Khaemhor Ier se retrouve comme arrière-grand-père de Khaemhor II dans le D. 7 comme dans les D. 4 et 5. Enfin, l'examen des titres apprend une chose qui peut encore aider aux recherches. Dans les D. 4 et 5 Pherer, Khaemhor Ier et Horsiési portent le titre de nomarque, après celui de prophète d'Amon. Par contre, Ramakherou et Khaemhor II ne portent pas ces deux titres, et ne recoivent que celui de prophète de Montou. Or, sur la liste du cercueil (D. 7) seuls Khaemhor Ier et Horsiési sont prophètes d'Amon et nomarques.

Tous ces faits poussent à croire à l'identité des trois listes D. 4, D. 5, D. 7 et à chercher si le nom de Horsiési se trouve à la place de celui de Pherer par erreur ou pour une autre cause.

J'ai montré dans une Note d'inspection — *Sur un certain Horus dit le Chat* (*Annales du Service des Antiquités,* VII, 50) — que deux longues listes généalogiques pouvaient parfois différer sur un point tout en étant cependant valables toutes deux. Dans le cas cité, je proposai de reconnaître Pima, comme surnom de Hor. Le cas du surnom est fréquent en Égypte, surtout à cette époque. Il serait impossible d'expliquer et d'utiliser toutes les nombreuses listes de la famille Nakhtefmouti, si l'on ignorait que Nakhtefmouti était le surnom de Djot Thoti-efankh. Je pourrais encore citer de nombreux exemples de ce fait. Peut-être un document viendra-il un jour apprendre que Pherer était le surnom de Horsiési, le nom qualificatif se substituant au nom théophore.

Telle serait la première hypothèse.

J'en proposerai une seconde : le rédacteur de la liste du cercueil a confondu les aïeux de Khaembor II entre eux, et placé Horsiési, qui aurait dû occuper le quatrième rang parmi les ancêtres, au second, au lieu et place de Pherer.

Ceci n'avait peut-être qu'une importance relative et ce que les descendants paraissent avoir surtout demandé au peintre de cercueil ou au généalogiste, c'est que le défunt et ses ancêtres reçussent des titres pompeux et nombreux, plus élevés que ceux qu'ils ne portèrent réellement. La comparaison des trois tableaux généalogiques D. 4, D. 5, D. 7, permettra de s'assurer que l'auteur des textes du couvercle de cercueil de Khaemhor II s'acquitta de cette tâche à la satisfaction générale.

Tableau résumé de la branche PHERER

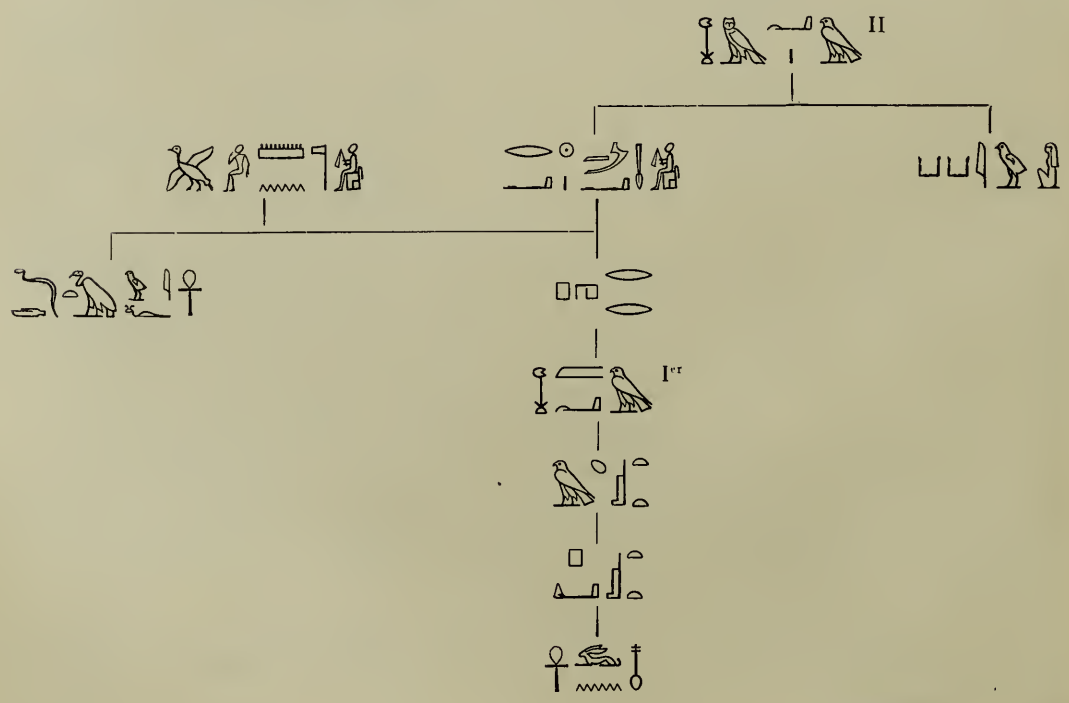

(A suivre.)

LA POPULATION PRIMITIVE DE L'ÉGYPTE

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

Quelle a été la population primitive de l'Égypte? Voilà une question que se sont posée tous ceux qui s'occupent d'études égyptiennes. Pendant longtemps on a admis qu'une race caucasique ne pouvait pas être autochthone, c'est-à-dire avoir eu sa demeure primitive en Afrique, la terre des Noirs. La question revenait donc à ceci : de quelle région sont partis les Égyptiens qui ont occupé la vallée du Nil, ou plutôt : quand ont-ils quitté l'Asie et par quelle route sont-ils arrivés?

Longtemps aussi, on a considéré comme un fait indiscutable que les Égyptiens étaient d'origine asiatique. Cette opinion était celle des maîtres tels que Lepsius et E. de Rougé. Lepsius avait poussé son voyage jusqu'au Fazoql, afin de voir s'il y trouverait des monuments très-anciens, et comme il n'avait rencontré sur le Haut Nil que quelques restes d'une époque récente, et rien qui pût se comparer comme âge aux pyramides de Ghizeh et aux tombes qui les entourent, il en avait conclu que les débuts de la civilisation devaient être cherchés dans les environs de Memphis, à l'origine du Delta. Cela supposait une population arrivée dans la vallée du Nil par l'isthme de Suez.

M. de Rougé soutenait le même point de vue tout en maintenant que les Égyptiens étaient des Chamites. Son opinion a été formulée en ces termes par M. Jacques de Rougé : « Nous sommes amenés, pour la race égyptienne, à fixer son point de départ en Asie, où ses ancêtres auraient vécu à côté du peuple chaldéen[1]. »

L'origine asiatique des Égyptiens est maintenant généralement abandonnée, sauf par quelques savants comme M. Eduard Meyer, pour qui l'égyptien est une langue sémitique, laquelle, chose curieuse, commence par la décomposition (Zersetzung). « Les tribus du nord de l'Afrique ou Chamites, nous dit le savant historien, sont proches parentes des Sémites. Il est donc naturel de présumer qu'anciennement, en une ou plusieurs expéditions, elles ont émigré en Afrique, comme des milliers d'années plus tard, les Arabes[2]. »

Admettant pour un instant l'hypothèse de M. Eduard Meyer, elle ne nous dirait pas quelle a été la population primitive de l'Égypte. S'il y a eu des envahisseurs sémitiques, ils n'ont pas occupé un pays désert. Il y avait déjà une population ayant une civilisation de l'époque paléolithique. Le coup de poing chelléen se trouve dans un grand nombre de localités de l'Égypte, en particulier dans les montagnes qui entourent et dominent la plaine de Thèbes; on en a recueilli jusqu'à Dahchour, à l'origine du Delta. Il semblerait donc que l'homme de l'époque paléolithique habitait déjà toute la vallée du Nil composant l'Égypte propre.

Ainsi, à cette époque reculée, il y a déjà une population en Égypte. Il est évident

1. *L'Origine de la race égyptienne*, p. 24.
2. *Geschichte des Alterthums*, 2te Ausg., I. Band, p. 44.

que nous ne pouvons remonter plus haut que cette population-là, à laquelle nous devons donner le caractère d'autochthone. Pour l'histoire, ce mot veut dire, non pas selon les anciens Grecs, qu'une nation est fille de la terre qu'elle occupe, mais que d'emblée elle nous apparaît comme établie dans cette contrée, et que nous ne pouvons pas supposer qu'elle y ait été précédée par de plus anciens habitants.

Les restes de l'homme paléolithique sont pauvres, et ne nous renseignent guère sur la civilisation et le genre de vie de cette époque, qui paraissent avoir eu des caractères fort analogues dans des pays très divers. Il en est tout autrement de l'époque néolithique. En particulier pour ce qui concerne l'Égypte, un nombre considérable de cimetières de cette époque ont été découverts ; chaque année, et presque chaque campagne de fouilles nous en fait connaître de nouveaux, et nous pouvons maintenant nous faire une idée assez exacte du degré de développement qu'avaient atteint les habitants des bords du Nil à cette époque. L'honneur d'avoir le premier signalé à l'attention du monde savant cette population, à côté de laquelle l'intérêt des monuments égyptiens proprement dits avait trop facilement fait passer, revient certainement à M. Flinders Petrie qui l'avait d'abord appelée la nouvelle race « the new race ». Depuis lors il a abandonné ce nom qui a été remplacé par celui de race préhistorique ou prédynastique, qu'on admet cependant avoir existé pendant un temps plus ou moins long avec les Égyptiens des temps historiques. Ce nom de préhistorique ne semble pas exact, en ce sens qu'il est trop absolu. Il assigne aux monuments dont il s'agit une date qui pourrait n'être point toujours la vraie. Je crois qu'on doit bien plutôt voir dans cette civilisation qu'on appelle préhistorique, la culture de l'ancien fond africain de la population, qui resta certainement en grande majorité après que le pays fut conquis par une race, sur laquelle nous aurons à revenir, les Égyptiens que nous appellerons dynastiques ou pharaoniques. Plus tard, la fusion se fit entre ces deux éléments, mais probablement pas dans toute l'étendue du pays. Il resta peut-être fort tard des groupes, ou si l'on veut, des tribus et des clans, qui conservèrent jusqu'à une époque que nous ne pouvons pas fixer, les caractères de l'époque ancienne ; de même qu'aujourd'hui encore, à côté des Égyptiens civilisés, et à peu de distance de villes offrant tous les raffinements de la culture moderne, nous trouvons les tentes des Bédouins qui, à bien des égards, sont restés ce qu'ils étaient il y a des centaines d'années. Ce contraste se voit aussi en Mésopotamie, et si l'on veut prendre un exemple analogue dans l'histoire d'Europe, la conquête de l'Angleterre saxonne par les Normands me semble avoir quelque ressemblance avec ce qui se passa en Égypte.

L'Égyptien qu'on nomme préhistorique nous est connu par un grand nombre de travaux et par des fouilles dues à presque tous les explorateurs qui, durant ces vingt dernières années, ont remué le sol de l'Égypte. A la suite de M. Petrie, M. de Morgan d'abord, puis un grand nombre de savants français, allemands, anglais, américains ont mis à découvert des milliers de tombes préhistoriques, et il n'y a pas de musée d'Europe d'une certaine importance qui ne renferme au moins quelques objets qui en ont été tirés. Les recherches faites en Égypte même ont été complétées par une exploration soigneuse des cimetières de Nubie, dans la partie qui, à la suite de l'élévation du

barrage, doit être couverte d'eau. Ces recherches, ainsi que nous le verrons, ont accentué encore l'origine africaine de cette civilisation, dont nous rappellerons brièvement les caractères principaux.

La tombe préhistorique type est une fosse ronde ou ovale, creusée à une profondeur de 1m 50 ou 2 mètres, quelquefois même moins. Le corps est déposé sur le côté gauche, il n'a aucune trace d'embaumement ou de momification. Les jambes sont repliées de telle sorte que les genoux sont contre la poitrine, les mains sont devant la bouche. Autour du mort sont des vases de diverses espèces : les uns sont de grandes urnes de fabrication grossière, d'autres, et ce sont les plus caractéristiques, sont en terre rouge polie avec un bord noir. Près du corps sont des figurines de schiste représentant des poissons ou des quadrupèdes. Quelquefois, comme on le voit au corps qui est à Berlin, le défunt porte à la bouche une de ces palettes de schiste. On relève aussi dans ces tombes des instruments en silex, quelques-uns même taillés avec une grande perfection.

Grand fut l'étonnement des premiers explorateurs qui trouvèrent le défunt dans cette position. C'était tout à fait différent de la sépulture égyptienne à laquelle on était habitué : le corps étendu de toute sa longueur, les mains en général l'une sur l'autre, et surtout l'embaumement perfectionné qu'on rencontrait déjà à la IVe dynastie. On a appelé la position accroupie du défunt, position embryonnaire. Je me bornerai à rappeler ce que j'ai déjà développé ailleurs. Il y a une autre explication à en donner. C'est la position assise, qu'Hérodote nous dit que les Nasamones avaient soin de donner au corps au moment de la mort. Assis veut dire assis sur ses talons, comme le font encore la plupart des Orientaux, et comme nous le voyons dans un grand nombre de statues égyptiennes[1]. La chaise est un objet de luxe que ne possédaient pas les primitifs et surtout pas ceux qui étaient d'humble condition. Elle était, même plus tard, d'un usage rare, puisque nous avons conservé un grand nombre de statues d'Égyptiens, quelquefois d'hommes haut placés, assis sur les talons. Il est clair que le défunt ne conservait cette position qu'autant qu'il était soutenu, et qu'abandonné à lui-même il devait tomber de côté et le plus souvent du côté gauche qui est celui du cœur. C'est exactement ce que nous voyons dans les tombeaux préhistoriques.

Cette manière d'enterrer n'était pas la seule. Il arrive souvent qu'on trouve les ossements d'une tombe dans le désordre le plus complet, qui résulte d'un véritable démembrement du cadavre; les corps, au lieu d'être ensevelis intacts, ont été décharnés, soit entièrement, et dans ce cas tous les os sont placés pêle-mêle dans la fosse, soit partiellement, et dans ce cas on retrouve ensemble les os des mains et des pieds, tandis que le reste du squelette est dans la plus grande confusion. La tête peut avoir été séparée du tronc sans être tranchée. Certains corps semblent avoir été simplement coupés en tronçons afin que leurs débris occupent un moindre espace.

Les fosses sont variables de dimension; souvent elles présentent une forme rectan-

1. La même idée a été soutenue par le Dr Lortet dans son dernier ouvrage : *Faune momifiée de l'ancienne Égypte*, 5e partie, p. 236.

gulaire, parfois elles sont garnies sur tout leur pourtour de murailles de briques crues formant un ciste complet. D'autres fois encore, le corps est renfermé dans un ciste véritable en argile. Pour les défunts enterrés de ces diverses manières, les dépôts sont les mêmes et s'expliquent assez facilement. Un mort assis sur ses talons conserve la position de repos qu'il avait pendant sa vie; et s'il a autour de lui des vases renfermant des victuailles, ses armes et les instruments dont il se servait, cela suppose qu'après sa mort, il continuera à mener une vie très analogue à celle qu'il avait passée sur cette terre.

Ce qui est particulièrement propre à ces anciens habitants de l'Égypte que j'appellerai comme M. de Morgan les indigènes, c'est la céramique. Il est inutile de reprendre ici la description des vases de diverses espèces qu'on trouve dans les tombes préhistoriques. Je ne voudrais m'arrêter ici que sur les vases peints sur lesquels on voit représentés des animaux, surtout des gazelles et des autruches, et des sujets plus compliqués qui nous renseignent sur le genre de vie de ceux qui faisaient ces vases. En particulier on y voit ce qu'on a appelé des barques, ces longues courbes presque toujours doubles,

Fig. 1. — Vase du Musée du Caire.

desquelles partent un grand nombre de barres où l'on a voulu voir des rames (fig. 1). Au-dessus de ces courbes se dressent deux huttes qu'on appelle des cabines, près desquelles sont des femmes portant quelque chose sur la tête, des hommes avec leurs armes, et des animaux, presque toujours des gazelles et des autruches. Un archéologue anglais, M. Cecil Torr, s'est le premier élevé contre cette interprétation donnée à ces représentations, qu'il considère comme figurant des habitations placées sur le haut d'un glacis qui servait de rempart. M. Loret partage cette opinion, il voit dans ces dessins des villages situés sur une élévation naturelle afin d'être mis à l'abri de l'inondation, et il a reconstitué par deux dessins très ingénieux l'apparence que ces villages devaient avoir (fig. 2 et 3)[1].

Fig. 2.

Je me range entièrement aux arguments présentés par ces deux savants, et je

1. Je dois ces dessins inédits à l'obligeance de M. Loret.

voudrais insister sur diverses considérations qui me semblent exclure le nom de barques donné aux dessins des vases. D'abord quand ce ne serait que le contenu. Imagine-t-on

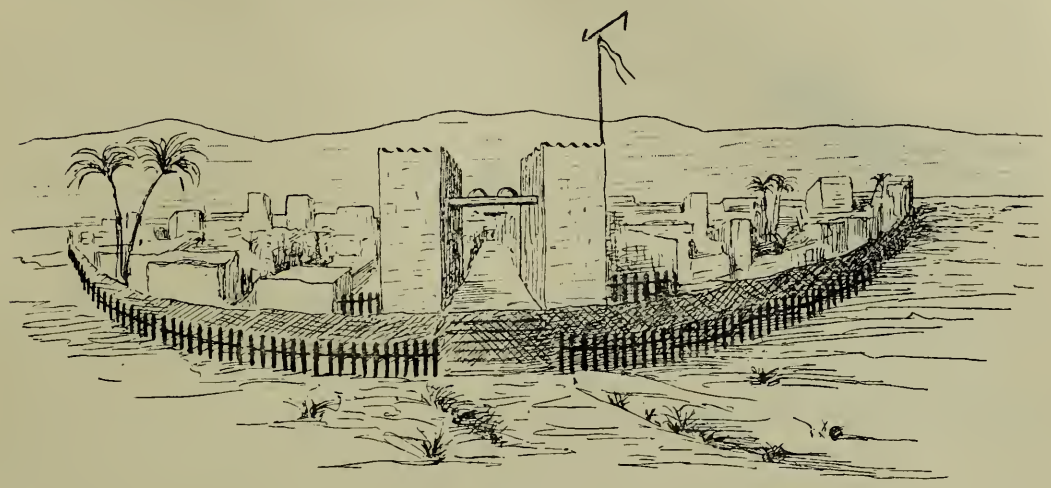

Fig. 3.

un bateau assez grand pour porter au moins deux huttes, des antilopes de grande taille à en juger par leurs proportions comparées à celles des hommes, des autruches et même des bosquets, si ce ne sont pas des arbres? Jamais non plus on ne voit que ces barques trempent dans l'eau. Quand elles sont rapprochées, ce qui les sépare, ce sont des antilopes et des autruches (voir fig. 1). Comment admettre que dans ces nombreuses peintures on ne verrait jamais d'habitations, uniquement des barques[1]! On ne peut cependant pas supposer que ces primitifs vivaient dans des bateaux et non sur terre ferme. Évidemment il faut voir là des enceintes, des enclos renfermant soit les demeures des indigènes, soit les animaux qu'ils avaient avec eux et qui ne sont pas des animaux domestiques, ce sont des animaux sauvages qu'ils savaient peut-être apprivoiser. Les barques véritables se reconnaissent à la voile[2].

Qu'on ne s'étonne pas de voir ces villages des indigènes bâtis derrière une sorte de parapet en terre. On a remarqué une grande ressemblance dans la civilisation paléolithique ou néolithique des divers pays du monde. Le même trait se retrouve en France et en Suisse : les habitations néolithiques sont souvent réunies dans ce qu'on a nommé des refuges et des camps. Ils en subsiste encore en Suisse en plusieurs endroits. Les uns, établis sur des hauteurs, possédaient des défenses naturelles, les autres des remparts artificiels; d'autres encore étaient complètement ouverts, ou peut-être défendus soit par des palissades, soit par des clôtures similaires en matériaux légers[3]. Des villages préhistoriques fortifiés ont été reconnus en Allemagne, en Hongrie, en Transylvanie, en Thessalie. Il n'y a donc rien de surprenant à voir les villages des primitifs égyptiens en-

1. Voir en outre Petrie, *Nagade and Ballas*, pl. XXXIV, 43, 47; Morgan, *Recherches sur les Origines de l'Égypte*, pl. VIII-X, *Hieraconpolis*, II, pl. LXXVI et LXXVIII. La fig. 1 reproduit le même vase que la pl. X de Morgan, d'après une photographie prise sur l'original.

2. Budge, *Hist. of Egypt.*, I, p. 80.

3. Déchelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique*, p. 347.

tourés d'une défense qui devait être en terre, et placés en général sur une hauteur. M. Cécil Torr nous paraît tout à fait dans le vrai lorsqu'il considère les lignes parallèles qu'on a appelées des rames comme représentant le glacis, la pente de terre sur laquelle s'élevait le parapet. Sous la XVIIIe dynastie, dans les papyrus funéraires, des lignes parallèles représentent encore le terrain. C'est par des lignes courbes parallèles qu'on figure un petit tertre sur lequel est posé un oiseau (fig. 4 et 5). Aussi j'hésite encore à considérer les lignes ondulées qui sont au-dessus des villages comme étant de l'eau. Il s'y trouve des interruptions régulières qui ne se comprennent pas s'il s'agit d'une rivière ou d'un lac. Je serais plutôt tenté d'y voir une étendue de sable dont les ondulations produites par le vent rappellent un peu les vagues. Les interruptions seraient des chemins ou des sentiers. Quant aux signes qu'on voit en grand nombre et qui ont une forme se rapprochant du chiffre 2, je crois que ce sont des représentations grossières de petits buissons ou d'herbages[1].

Fig. 4. — Papyrus de Londres.

On remarquera que dans ces peintures les animaux domestiques manquent absolument. Il est certain que ce peuple n'était pas agriculteur; c'étaient des chasseurs; l'arc et les flèches leur procuraient leur nourriture ainsi que la pêche. Les harpons trouvés dans les tombes indiquent que la pêche était aussi une de leurs occupations, quoiqu'on ne voie pas de poissons dans ce qu'on a appelé les barques.

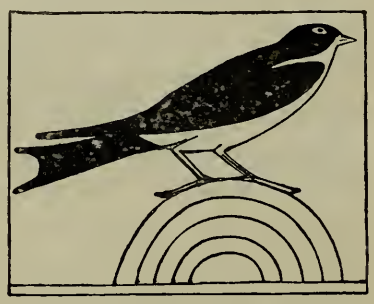

Fig. 5. — Papyrus de Leyde.

Les habitations construites dans les refuges devaient être des clayonnages en bois ou en roseaux; elles devaient ressembler aux huttes néolithiques retrouvées dans divers pays d'Europe. Il est probable que les hommes étaient à peu près nus, et que les femmes se vêtaient de peaux de bêtes, ce qui, au dire d'Hérodote, était le costume des femmes libyennes[2].

Ces primitifs qui à certains égards paraissent si barbares étaient non seulement des potiers d'une habileté consommée, mais ils savaient travailler la pierre dure; ils faisaient des vases en schiste, en grès siliceux, en diorite, en basalte, en serpentine, en albâtre, qui aujourd'hui excitent encore notre admiration. Ils se servaient de la pierre pour l'ornementation, car les femmes avaient des colliers en cornaline; elles portaient des bracelets en silex qui semblent être le produit le plus difficile à obtenir dans cette industrie. Ils employaient aussi l'os, l'ivoire et l'œuf d'autruche.

1. Budge, *Hist. of Egypt.*, I, p. 98.
2. Liv. IX, 189.

Aucun signe d'écriture quelconque n'a été trouvé dans les cimetières des indigènes qui semblent donc n'avoir pas eu de langue écrite.

Quant à leur type physique, à entendre tous ceux qui ces dernières années ont étudié les crânes des primitifs, il est clair qu'ils n'étaient point nègres, qu'ils étaient dolichocéphales, qu'ils avaient les cheveux lisses et souvent blonds, et par suite qu'ils appartenaient à la race blanche, dont il y a eu une sous-race éthiopico-berbère qui constitue les peuples chamitiques. Le caractère africain de la population indigène de l'Égypte ne fait question pour aucun des savants qui ont fait des recherches spéciales sur le caractère anthropologique de ces primitifs. J'en citerai seulement deux : le Dr Lortet et le Dr Elliot Smith.

Ce dernier vient de nous donner les résultats anthropologiques obtenus dans l'exploration de la Nubie inférieure, exploration qu'il a faite avec le Dr Reisner. Il importait, avant que ce pays fût couvert d'eau par le fait de l'élévation projetée du barrage d'Assouan, de recueillir tous les matériaux que pouvaient nous fournir les nombreux cimetières qu'on rencontre le long du fleuve. La moisson recueillie par MM. Reisner et Elliot Smith est considérable, et nous ne pouvons que leur être très reconnaissants du soin avec lequel ces fouilles ont été faites, de l'exactitude de leurs observations et de la bonté des reproductions. Si l'on peut différer des deux explorateurs dans les conclusions qu'ils tirent de leurs découvertes, tous les savants seront unanimes à reconnaître la richesse et la valeur des documents qu'ils ont mis à notre disposition. Leurs recherches les ont conduits à constater les faits suivants qui sont formulés ainsi par le Dr Elliot Smith : « Ce qui nous reste des plus anciens habitants de la Nubie, présente un type physique qui ne peut pas être distingué de la population de la Haute Égypte à la même époque..., il est impossible de séparer l'Égypte de la Nubie lorsqu'on étudie l'ethnographie de l'un ou l'autre de ces pays..., les Égyptiens prédynastiques s'étaient fixés dans la vallée du Nil longtemps avant le moment où nous les y trouvons, — sauf des cas sporadiques d'hybridisme avec les nègres, il n'y a pas d'élément nègre appréciable dans les Égyptiens prédynastiques[1]. »

Ainsi depuis l'origine du Delta jusqu'en Nubie, nous trouvons une population chamitique autochthone, d'un type assez homogène, étant arrivée au degré de civilisation qu'on nomme d'ordinaire néolithique. Cette population est toujours désignée maintenant du nom de préhistorique ou de prédynastique. C'est un nom qui est adopté sans examen. Quiconque trouve une petite tombe contenant un mort accroupi, à côté duquel on a déposé des vases avec peut-être des palettes et des silex, déclare d'emblée qu'il a découvert une tombe préhistorique.

Il m'est impossible d'admettre cette affirmation dans toute sa rigueur. Que la civilisation néolithique ait été la première, qu'elle ait précédé celle des Égyptiens pharaoniques ou si l'on veut dynastiques, cela est incontestable, mais je demande sur quelle preuve s'appuie l'assertion qui est presque devenue un dogme, que cette civilisation a été le degré inférieur de la civilisation dynastique, et qu'elle a complètement cessé à un

1. *The Archæological Survey of Nubia*, vol. II, ch. II, *The Racial problem*.

moment déterminé que les uns fixent à la IIIe, d'autres à la VIe ou même à la XIIe dynastie. Je crois que les deux civilisations ont dû coexister, vivre parallèlement jusqu'à une époque qui a varié suivant les localités. Dans certaines parties de l'Égypte, les cimetières qu'on appelle préhistoriques sont si nombreux, ils couvrent des espaces si considérables qu'il est impossible d'admettre qu'ils appartiennent tous aux époques antérieures à l'histoire. Dans la Moyenne Égypte, par exemple, de Girgeh jusque près de Thèbes, le sol en est parsemé; chaque année on en trouve de nouveaux en se promenant dans le désert. Il semble que toute cette région soit un vaste cimetière néolithique. Si tout cela est préhistorique, où est la population qui a vécu là pendant les quatre mille années de la période historique? Où a-t-elle été enterrée? Qu'en reste-t-il en dehors des grands temples tels que Dendérah, Abydos ou des tombeaux de grands seigneurs, comme ceux qu'on a découverts dans le voisinage des temples? Il y a certainement existé une population dans toute cette région, et il serait étrange qu'il ne fût rien resté de ses sépultures, tandis qu'au contraire, il aurait subsisté des milliers de tombes préhistoriques souvent tout à fait à la surface du sol. Il semble évident que ces vastes cimetières néolithiques sont ceux de l'ancienne population africaine qui a conservé très tard ses mœurs et sa civilisation.

Cette conclusion s'impose en premier lieu en Nubie. Les recherches de MM. Reisner et Elliot Smith ont porté sur de nombreux cimetières où la grande majorité des tombes sont de celles qu'on nomme préhistoriques; à côté de cela des restes égyptiens proprement dits, de diverses époques, mais surtout du Nouvel Empire et plus tard encore. Il n'y aurait donc en Nubie que des tombes préhistoriques et un petit nombre de tombes dynastiques. Or les inscriptions égyptiennes de toutes les époques parlent de la population égyptienne de la Nubie comme étant les Anou. Il me semble que les explorateurs de la Nubie n'en ont guère tenu compte. Ces nombreuses sépultures prédynastiques ne peuvent être que celles des habitants du pays qui, jusqu'à une date très tardive, sont appelés *Anu Setiu.*

Dans un travail précédent, j'ai montré par des exemples de diverses époques que le nom d'Anou était un nom générique des populations de l'Égypte propre. Ce sont les qui ont donné leur nom à et , les deux divisions de l'Égypte. Le pays des cataractes et la Nubie, ce sont les et les , les *Anu Setit* et les *Anu Setiu.* La partie occidentale de l'Afrique qui confine à l'Égypte, ce sont les , les *Anu Tehennu*, et enfin la Péninsule sinaïtique et probablement aussi le midi de la Palestine, ce sont les , les *Anu Mentu*, appelés aussi *Mentiu Setit.* En un mot ce sont les Chamites qui ont occupé le Nord-Est de l'Afrique, et qui s'étendaient probablement plus loin au Sud que sous le Nouvel Empire. Si le fond de la population était le même dans toute cette région, on comprend que M. Elliot Smith nous dise qu'il n'y a pas de différence de race entre le Nubien et l'Égyptien. Il n'y en a pas non plus dans la civilisation primitive. Les tombes néolithiques d'Égypte sont absolument semblables à celles de Nubie. J'entends dans la forme, car il peut y

avoir de légères différences dans la céramique, qui tiennent à des circonstances locales sur lesquelles nous aurons à revenir.

Je crois donc pouvoir affirmer que la civilisation néolithique est celle des Anou, de l'ancien fond africain de la population. Nous avons des représentations de ces Anou, et l'une des plus intéressantes, ce sont les soldats qui proviennent d'un tombeau de la Xe ou XIe dynastie. Chacun connaît ces deux troupes tirées de la tombe d'un officier : les Égyptiens dynastiques armés de la lance à pointe de cuivre, et les Anou, les archers avec des flèches à pointes de silex. Ce ne sont pas des nègres. Ils n'ont qu'une ceinture et une longue bande qui remplace l'étui phallique. Ce costume très élémentaire se trouve dans certaines représentations de l'Ancien Empire où il parait indiquer qu'on emploie des Anou comme ouvriers[1]. Je crois aussi qu'on peut reconnaître les deux éléments de la population dans certaines peintures de la XIe dynastie où l'on voit des hommes brun rouge et jaune clair[2] ; ces derniers me paraissent être des Anou Tehennou, de la frontière ouest. Ils étaient plus blancs que les Égyptiens, comme c'est le cas aujourd'hui pour les Tunisiens.

Qui sont maintenant les envahisseurs ou les conquérants, lesquels sont devenus les Égyptiens dynastiques? Il y a lieu dans cette recherche de tenir compte des traditions des Égyptiens eux-mêmes. Or ces traditions sont unanimes à leur donner une origine africaine : pour se fixer en Égypte, ils ont descendu le cours du fleuve, ils doivent donc être partis du Haut Nil. A cet égard, les données mythologiques sont d'accord avec les historiens grecs comme Diodore : « Les Éthiopiens, nous dit-il, affirment que l'Égypte est une de leurs colonies. Il y a des ressemblances frappantes entre les lois et les usages des deux pays. » Ce que Diodore appelle l'Éthiopie, c'est le Haut Nil.

Une légende qui appuie le renseignement de l'historien grec, c'est la conquête de l'Égypte par le dieu Horus, telle qu'elle nous est racontée dans les grands tableaux qui ornent le couloir de ronde du temple d'Edfou : « L'an 363, nous dit le texte, du roi Harmachis vivant éternellement, Sa Majesté était en Nubie, ses soldats sans nombre avec lui.... » Le dieu s'embarque avec son fils Horus, son général, qui deviendra le grand dieu d'Edfou. Horus livre un grand nombre de batailles à Set et à ses compagnons, il conquiert toute l'Égypte où il organise le culte, et il parvient même à la ville de 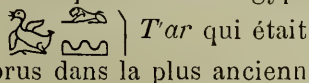 *T'ar* qui était la frontière orientale du pays. On sait le rôle que joue Horus dans la plus ancienne époque historique et il semble impossible de ne pas voir dans ce récit mythologique une tradition qui s'était perpétuée jusqu'à l'époque grecque, car c'est dans un temple ptolémaïque qu'elle nous a été conservée. Pour les Égyptiens, Horus et ses compagnons avaient descendu le Nil, ils venaient d'Afrique. Ainsi que le dit M. Maspero, « cette légende serait l'écho lointain d'un fait qui se serait passé aux temps antérieurs à l'histoire ... les tribus conquérantes auraient été nécessairement d'origine africaine et auraient apporté de nouveaux éléments africains à ceux que la civilisation du Bas Nil renfermait déjà ».

1. Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. CV.
2. *Deir-el-Bahari*, XIe dynastie, pl. XXII.

A côté de cette légende, il y a plusieurs traits dans les coutumes égyptiennes qui nous font croire aussi que l'invasion est venue du Sud. L'Égyptien lorsqu'il s'oriente se tourne toujours vers le Sud, l'Occident est à sa droite, l'Orient à sa gauche. Il ne faut pas croire que cela veuille dire qu'il marche vers le Midi, suivant la direction qui lui a été indiquée par ses ancêtres. Puisque le dieu Horus, le roi d'Égypte, est considéré comme descendant le Nil, l'Égyptien se tourne vers le dieu; en même temps il se tourne vers le grand fleuve dont les eaux bienfaisantes lui apportent la nourriture et lui permettent d'exister. Il est incontestable que dans la division en deux qui déjà aux époques les plus reculées apparaît toutes les fois que l'Égypte est nommée, l'Égypte du Midi est toujours la première, elle a toujours le pas, la prééminence sur l'autre. Les rois de la Haute Égypte sont cités avant ceux de la Basse. Le mot roi, royal veut dire à proprement parler roi de la Haute Égypte. Dans certains sacrifices, lorsque au lieu d'immoler deux taureaux on se contente d'un seul, c'est celui de la Haute Égypte. Le caractère national a toujours été plus marqué dans la Haute Égypte que dans la Basse. Cette sorte de prédilection des Égyptiens pour le Midi venait d'une tradition rappelant que le Sud avait été leur premier établissement.

Les Égyptiens dynastiques sont des Africains venus de ces régions du Haut Nil dont l'histoire est encore si peu connue. Ils étaient Chamites, de même race que les Égyptiens néolithiques, c'est pourquoi l'on ne distingue aucune différence anthropologique entre les deux éléments. Ils se sont établis au milieu de ces Africains qui les avaient précédés, ils ont vécu côte à côte, le mélange s'est fait tout naturellement, c'est pourquoi aussi il n'y a pas d'arrêt marqué, de coupure dans le progrès de la civilisation. Les nouveaux venus avaient comme les autres l'habitude d'enterrer leurs morts assis, ce qui suppose qu'ils avaient la même conception de la vie d'outre-tombe.

Les conquérants étaient des Africains qui ont suivi le cours du fleuve. Nous ignorons totalement quelles raisons les ont engagés à quitter leur demeure première ; peut-être une invasion nègre, car il paraît probable qu'à une époque très reculée les nègres ont refoulé au Nord une partie des populations chamitiques.

Les vainqueurs des Anou n'ont pas apporté en Égypte une civilisation toute faite, mais ils avaient sur leurs sujets deux supériorités : ils étaient agriculteurs et ils connaissaient la métallurgie. Tandis que dans les peintures des Anou nous ne voyons point d'animaux domestiques, avec les Égyptiens dynastiques apparaît le bœuf « bos Africanus » qui vit encore en troupeaux immenses dans les plaines du Haut Nil, et duquel, nous dit M. Lortet, « il n'y a aucune raison de croire qu'il ne soit pas originaire d'Afrique où il se rencontre par milliards. Des régions centrales africaines, il a dû descendre le Nil ... pour peupler les campagnes d'abord, puis les nécropoles de l'ancienne Égypte. » Il ne semble pas qu'à l'époque néolithique le « bos Africanus » fût sauvage dans l'Égypte même, car alors on le verrait dans les enclos des primitifs avec les autruches et les gazelles. Il a été amené domestiqué par les conquérants.

Ces envahisseurs étaient métallurgistes. Le métal se trouve dans les tombes des premières dynasties ; c'est d'abord le cuivre dont on fait des haches, des ciseaux, des

épingles, puis l'or qu'on voit déjà très bien travaillé dans une tombe de Naga-ed-Dêr[1], trouvée par M. Reisner ; il sert non seulement à faire de grosses perles pour des colliers, mais aussi pour des représentations au repoussé d'une gazelle et d'un bœuf. L'or est un métal africain ; les rois de la XVIIIe dynastie recevaient de l'or comme tribut de Pount et des peuples du Haut Nil ; les lettres de Tel-el-Amarna nous apprennent qu'ils transmettaient cet or aux peuples de la Mésopotamie.

La légende d'Edfou nous apprend aussi que les conquérants connaissaient le travail du métal, car en plusieurs localités Horus établit des colonies de forgerons. « On peut se représenter l'Horus d'Edfou, nous dit encore M. Maspero, comme étant au début le chef et le dieu d'une tribu d'ouvriers travaillant le métal. » Ainsi, d'après la légende, le métal vient de l'intérieur du Haut Nil. M. Reisner voit dans l'introduction du métal et dans l'adoption de l'écriture un progrès normal des indigènes néolithiques, et il se refuse à voir là aucun élément étranger. Il nous est difficile d'adopter ce point de vue. On ne voit pas la cause qui aurait déterminé soudain ce pas en avant. Pour ce qui est de l'écriture, on ne peut guère considérer les quelques emblèmes ou étendards qui surmontent les huttes des primitifs comme étant les premiers éléments de représentations graphiques. Et quant au métal, si l'on pense qu'il n'existe pas en Égypte même, et que sauf un peu d'or le pays est absolument dépourvu de minerai, on se demande comment il serait venu à l'esprit de ces aborigènes d'user d'instruments de cuivre. Sans doute, nous ne devons pas oublier que ces instruments peuvent être venus par le commerce. En général, quand nous étudions les peuples anciens, nous sommes trop enclins à les considérer comme absolument indépendants les uns des autres, et nous ne tenons pas suffisamment compte des rapports commerciaux qui ont existé entre eux dès une haute antiquité. Il est évident, par exemple, que les instruments de métal que nous trouvons dans les palafittes des lacs de Suisse doivent être venus de l'extérieur, car la Suisse aussi ne possède aucun cuivre. Et certains produits dont se servaient les habitants les plus anciens, comme l'ambre, devaient venir de pays éloignés. On pourrait donc supposer qu'en Égypte ces instruments ont été importés d'une région plus développée. Mais avec le métal, paraît aussi l'écriture assez semblable à ce qu'elle sera plus tard, le culte, une hiérarchie de prêtres et une sorte de division administrative du pays. Est-ce à dire que des conquérants étrangers aient apporté cela tout fait de la région qu'ils quittaient ? Non, sans doute : M. Reisner fait remarquer avec raison qu'on ne connaît chez aucun peuple voisin une écriture qui ait même un rapport lointain avec les hiéroglyphes égyptiens. Mais l'écriture a fort bien pu être inventée, découverte par ces conquérants, ces envahisseurs qui, suivant nous, ont établi leur domination sur les Africains dont nous avons décrit la civilisation.

Il a dû se passer en Égypte un phénomène analogue à celui que nous constatons chez les nations qui ont subi l'invasion aryenne. On sait que depuis plusieurs années le rôle des Aryens, qu'on croyait les civilisateurs par excellence, a été beaucoup

1. Reisner, *Naga-ed-Dêr*, vol. I, p. 25.

diminué. On s'est demandé ce qu'ils avaient apporté aux populations au sein desquelles ils s'étaient fixés. Sans aller jusqu'à certaines théories très en vogue aujourd'hui et qui soutiennent que toute la civilisation du bassin de la Méditerranée est sortie d'Afrique, on a reconnu qu'à leur arrivée, soit dans la péninsule hellénique, soit en Italie, les Aryens avaient trouvé des populations déjà fort avancées. Le mélange de l'élément aryen avec l'élément indigène, cet alliage, si l'on peut s'exprimer ainsi, a produit des résultats merveilleux. Et ce qui prouve bien que, pour se développer, l'élément aryen avait besoin d'une terre bien préparée, c'est ce qui s'est passé en Germanie. On ne niera pas que les Aryens ne soient fortement représentés dans cette contrée, puisque plusieurs savants leur ont donné comme pays d'origine les régions voisines de la Baltique. Il n'en est pas moins vrai que les Germains sont restés des barbares jusqu'au moment où ils ont envahi l'Empire romain, parce que les Aryens n'ont pas trouvé là où ils se sont établis une population autochthone susceptible de civilisation. S'il y a eu mélange entre deux éléments, ce mélange n'a pas produit de résultat comparable à ce qui s'est vu ailleurs.

Pour que la civilisation pût se développer, il fallait aussi que les envahisseurs trouvassent un pays dont les conditions physiques fussent favorables. On comprend que ces Chamites agriculteurs ne se soient pas beaucoup arrêtés en Nubie, mais arrivant en Égypte, dans ce pays d'une merveilleuse fertilité, ils s'y sont établis ; ils ont su tirer un parti excellent de ce qu'ils trouvaient dans la population indigène, et le mélange a produit la civilisation pharaonique telle que nous la trouvons sous les trois premières dynasties.

Cette civilisation est certainement indigène, autochthone ; et l'un des éléments les plus importants et qui par sa nature même est la démonstration la plus claire de cette assertion, c'est l'écriture. S'il y a quelque chose qui ait un caractère égyptien prononcé, c'est l'écriture hiéroglyphique, qui est certainement née dans la vallée du Nil. Je ne saurais pas indiquer un seul signe qui soit d'origine étrangère ; il paraît, en particulier, tout à fait impossible de faire dériver les hiéroglyphes de l'écriture cunéiforme. A cet égard je ne puis que me ranger à l'opinion de M. Budge, qui déclare que l'écriture hiéroglyphique n'est nullement une modification du babylonien linéaire et encore moins un dérivé du cunéiforme ; tout au plus pourrait-on admettre un ancêtre commun dont aucune trace n'a survécu.

MM. Hommel et de Morgan veulent tous deux, en s'appuyant sur des arguments différents, faire venir la civilisation égyptienne de Babylone. Pour M. de Morgan, les Égyptiens conquérants sont les Sémites qui occupaient le fond du golfe Persique et la côte nord de l'Arabie. Ce ne sont pas cependant de purs Sémites, ce sont plutôt des autochthones demi-sémitisés. Je ne puis discuter ici les preuves sur lesquelles M. de Morgan fonde son assertion. Il en est une que je ne puis accepter : l'usage de la brique crue, qui suivant lui est d'origine chaldéenne. Il semble qu'une population comme les indigènes égyptiens, qui étaient des potiers aussi habiles, ont pu inventer eux-mêmes l'usage de la brique crue, l'emploi du limon du Nil séché au soleil. D'ailleurs il y a des tombeaux indigènes dont les parois sont revêtues de briques, ce qui montre bien qu'à

l'occasion ils savaient s'en servir. On peut aussi supposer que deux peuples habitant au bord de grands fleuves dont le limon est bon à faire des briques, ont pu faire cette découverte chacun de son côté.

Quoiqu'ils aient été les instigateurs du progrès chez les indigènes, les Égyptiens pharaoniques ont été à l'origine des conquérants ; la fête « de frapper les Anou » se trouve déjà dans de très anciens documents comme la pierre de Palerme, elle se conserva très tard, et l'acte symbolique qu'on voit dans les monuments des premières dynasties, du roi frappant de sa massue un prisonnier Anou, est une tradition rappelant que les nouveaux venus avaient commencé par soumettre les indigènes. Les conquérants étaient guidés par leur dieu *Upuatu* ou *Apuatu,* « celui qui ouvre ou qui montre les chemins » et qui avait pour emblème un chacal ou un chien. La marche des vainqueurs a été du Sud au Nord, elle a suivi le cours du fleuve. C'est dans la Haute Égypte à Nagada, à Coptos et dans la Moyenne Égypte à Abydos, qu'ont été trouvés la plus grande partie des premiers monuments dynastiques, et d'ailleurs la légende égyptienne telle que la rapporte Manéthon nous enseigne que Ména partit de This, descendit le fleuve et alla fonder Memphis.

Ainsi l'occupation de l'Égypte par un clan africain plus civilisé, mais de même race que les indigènes néolithiques, telle est pour nous l'origine de la nation égyptienne. Les indigènes devaient être les plus nombreux de beaucoup. Il nous semble, ainsi que nous l'avons déjà dit, que la défaite des Saxons par les Normands qui s'établirent en maîtres dans le pays, présente une certaine analogie avec ce qui se passa en Égypte.

Le fait que les deux éléments de la population étaient de même race explique la civilisation graduelle qui ne dut pas être la même dans toutes les parties du pays. Ici les conquérants étaient peut-être plus nombreux, et leur influence se fit sentir plus rapidement sur leurs sujets ; là, dans tel endroit écarté, les Anou restèrent encore fort longtemps ce qu'ils avaient été depuis des siècles. La transition se fit naturellement, sans qu'on puisse constater à un moment donné une coupure, une rupture complète entre l'ancien et le nouveau.

Un des traits de ressemblance les plus marqués entre les deux éléments, c'est l'habitude qu'ils avaient les uns et les autres d'enterrer leurs morts assis, dans des tombes où ils mettaient à côté du défunt ce qui lui était nécessaire durant sa vie. Cela indique qu'ils avaient la même conception sur la vie d'outre-tombe. Pour eux, la tombe était une représentation réduite de la demeure qu'ils avaient durant leur vie et où ils se tenaient dans l'attitude du repos.

Ce qui est difficile à expliquer, c'est ce qui se passa vers la fin de la IIIe dynastie. Quelle est la cause qui, à cette époque, a poussé les Égyptiens à adopter l'embaumement, la momification que nous ne trouvons pas dans les premiers monuments dynastiques? Car on ne saurait nier que la momie répond à une tout autre conception de la vie future ; elle suppose la division de la personnalité en divers éléments dont l'un est le double qui s'appellera le double vivant, et qui mènera une vie indépendante, à condition cependant que le corps soit conservé intact et soit préservé de la corruption et des violences qu'on pourrait lui faire subir. Ces idées nouvelles sont-elles venues de l'exté-

rieur? Faut-il faire intervenir ici pour la première fois une influence sémitique qui jusqu'alors ne s'est nullement fait sentir en Égypte? C'est là une question très grave, à laquelle nous ne saurions maintenant donner une réponse positive. Ici encore il y a mélange des deux genres de sépulture. Il semble bien que dans certaines tombes de la IVe dynastie on trouve des corps accroupis et des momies. Il faudrait cependant être bien certain que ces corps accroupis ne proviennent pas d'usurpations de tombes comme nous en avons constaté à Abydos.

Il y a lieu certainement à procéder avec une grande prudence dans les dates qu'on assigne aux monuments qui ne portent pas d'inscriptions. Et ici je ne puis m'empêcher de faire de graves réserves sur les classifications strictes et rigoureuses qui ont été proposées par mes savants confrères dans l'archéologie égyptienne, d'abord pour la céramique, puis même pour de menus objets tels que des colliers de femmes. A cet égard, il est utile de jeter un regard sur ce qui se passe de nos jours, car nous ne pouvons pas supposer que nos ancêtres lointains eussent des natures très différentes de ce que nous sommes nous-mêmes. Sans sortir des nations chrétiennes, ne pouvons-nous pas constater que plus les habitants d'un village ou d'une région sont retardés, plus ils tiennent à leurs coutumes quelquefois enfantines, à leurs ustensiles grossiers pareils à ceux qu'avaient leurs grands-pères, à leurs usages qui datent quelquefois de temps antérieurs au christianisme. Par exemple, dans notre temps d'écoles et de centralisation administrative, combien ne faut-il pas d'années ou quelquefois de générations, pour obtenir qu'une population renonce aux poids et aux mesures qui remontent à une époque inconnue et qu'elle a toujours employés.

Il y a toute raison de croire qu'il en a été de même en Égypte. Nous sommes dans un pays qui est tout en longueur et qui s'étend au bord d'un fleuve. Il n'y a pas de point central d'où une influence puisse rayonner jusqu'aux extrémités. Il s'agit d'un pays conservateur par excellence, où certains usages tels que celui de faire de la poterie à la main, je l'ai vu de mes yeux au Fayoum, se sont perpétués jusqu'à nos jours. Encore aujourd'hui la poterie d'une ville n'est pas la même que celle d'une autre qui n'est qu'à quelques heures de distance. Je le demande : parce qu'il se sera produit un changement de dynastie à Thèbes ou à Memphis, pourquoi dans un village éloigné, les femmes changeraient-elles le style des perles de leur collier, ou la forme des vases dans lesquels elles cuisent leurs aliments ?

On a été jusqu'à faire des classifications chronologiques dans le préhistorique égyptien, à distinguer plusieurs phases successives. Mais qu'on se reporte à l'état du pays à cette époque reculée. Une longue vallée allant depuis l'origine du Delta jusqu'en Nubie est occupée par une population chamite, qui est arrivée à une civilisation néolithique. Évidemment cette civilisation, qui dans ses grands traits sera la même sur cette vaste étendue, différera dans le détail suivant les localités. Ces différences viendront de ce que la matière dont on fait les instruments n'est pas partout identique, de ce que le goût varie d'une tribu à l'autre, ou de ce que l'habileté n'est pas égale. Parce que dans telle localité les vases ou les silex seront moins bien travaillés, cela ne veut pas dire qu'il faille nécessairement voir là une phase antérieure de la civilisation néolithique.

J'en viens maintenant au moment où les Égyptiens dynastiques ou pharaoniques ont atteint la civilisation que nous connaissons. L'influence de cette civilisation ne se fera sentir que graduellement et à des degrés très divers suivant les localités. A moins que nous n'ayons une preuve absolue, j'estime que nous ne pouvons pas déclarer que, si un objet d'un certain style est de la IVe ou Ve dynastie à Ghizeh, un objet à peu près pareil trouvé à Abydos est nécessairement de la même époque. Qui a créé ces types de dynastie réglés par des prescriptions fixes? Quelle autorité a ordonné les changements et cela d'une manière uniforme dans toute l'étendue du pays? Par quel canal ces modifications sont-elles arrivées aux extrémités du pays? et qui a obligé la population à s'y conformer? Il est clair que je ne considère ici que le peuple, la majorité de la population, et non pas la classe supérieure en relation avec la royauté, ce que nous appellerions d'un nom moderne : le monde officiel.

Chaque localité de quelque importance a son histoire archéologique dont il y a lieu de tenir compte ; il est aisé d'en citer des exemples. Si nous n'avions les noms des rois de qui datent les tombes d'Assouan, qui songerait à les considérer comme contemporaines des belles tombes de Sakkarah ou Ghizeh? On ne manquerait pas de les appeler plus archaïques. A Deir-el-Bahari, qu'on prenne les vases en terre grossière trouvés dans les dépôts de fondation de la XVIIIe dynastie ou ceux qui proviennent des tombes de la XIe, ils sont identiques. C'était évidemment la fabrique locale et le goût local.

Chaque district ayant eu une certaine population doit donc être étudié pour lui-même. Ainsi nous comprenons parfaitement M. Reisner rapprochant les monuments de Naga-ed-Dêr de ceux d'Abydos. Les deux endroits sont voisins et ont dû avoir la même population. En revanche nous ne pouvons suivre M. Reisner dans d'autres cas où il généralise en se fondant sur l'idée que chaque époque a un type qui est établi d'une manière uniforme dans tout le pays. Le savant explorateur de la Nubie classe une série de tombes de Nubie entre le commencement de la période dynastique et la IIIe dynastie. Il constate cependant une différence importante. Je cite ses propres paroles : « It might be objected that the long wine jars which are most characteristic of the early dynasties in Egypt are wanting in these graves ; ... *and they do not occur in Nubia in any archaeological group which we have found.* » Il me semble qu'il y a lieu ici de mettre de côté les arguments archéologiques et à les remplacer par le simple bon sens. Il n'y a jamais eu de vin en Nubie; ce n'est pas sur cette étroite langue de terre entre la montagne et le fleuve que la vigne a jamais été cultivée, sans compter que le climat ne s'y prête pas. Ce qui serait étonnant, c'est qu'en Nubie on mît des amphores à vin dans les tombes. On voit où conduit parfois cette classification théorique qui ne tient pas compte des circonstances locales. Les Égyptiens dynastiques venant du Haut Nil n'ont certainement pas apporté avec eux la culture de la vigne. Il se sont mis à la cultiver lorsqu'ils ont été dans la Moyenne Égypte, où ils l'ont peut-être reçue des populations des oasis.

Les Anou, la population primitive, se sont maintenus avec leur civilisation néolithique jusqu'à une époque tardive dont le terme nous est inconnu. La preuve m'en a été fournie par mes fouilles de l'hiver de 1910, à Abydos. Là nous avons trouvé un

cimetière où, au premier abord, tout semblait être pêle-mêle, mais dont l'étude attentive nous a révélé un cimetière égyptien envahi et usurpé par les soi-disant préhistoriques.

J'hésite encore à placer les tombes égyptiennes les plus anciennes à la VIe ou la XIe dynastie. Ce sont des puits rectangulaires creusés dans le rocher, d'une profondeur qui peut aller jusqu'à quatre mètres, avec une chambre ouvrant d'un côté. Dans l'unique tombe qui était encore intacte, la chambre était fermée par une porte en briques, suivant l'habitude. Quand nous eûmes enlevé ces briques, nous trouvâmes dans la chambre un sarcophage en bois qui avait été rectangulaire, mais qui était réduit en poussière par les fourmis blanches. Avec le sarcophage étaient deux figurines assises, en albâtre, et une troisième debout, en os ; puis une petite table en pierre où étaient creusées de petites niches destinées à recevoir des vases et des amulettes déposés à côté, ce qui sert à la cérémonie de l'ouverture de la bouche. Il manquait cependant le *peshkaf,* dont la place était marquée, mais qui avait été enlevé, peut-être volé au moment de l'enterrement, comme cela s'est fait en mainte occasion.

La forme de la tombe, ce puits vertical avec chambre latérale, est tout à fait celle de la XIe dynastie, comme j'en ai trouvé en grand nombre à Deir-el-Bahari. Ce qui cependant me fait hésiter à assigner cette date à la tombe, c'est la table d'offrandes. J'en ai vu une pareille, mais de proportions plus grandes, trouvée par M. Reisner à Ghizeh dans une tombe datée de la VIe dynastie. Qu'elle soit de la VIe ou de la XIe dynastie, la tombe d'Abydos a un caractère égyptien indiscutable. Nous avons trouvé un grand nombre de ces puits avec chambre latérale ; mais quoique nous les ayons toujours fouillés consciencieusement jusqu'au fond, aucun ne nous a donné des résultats analogues. Ils avaient tous été ouverts et réoccupés par des corps étendus, demi-accroupis ou même complètement accroupis.

Entre les tombes égyptiennes et quelquefois par-dessus se trouvent un grand nombre de tombes du type appelé préhistorique ou prédynastique ; ce sont de petites tombes creusées à une faible profondeur, contenant un squelette accroupi et les objets habituels qui l'accompagnent : des vases de poterie grossière mêlés à des vases beaucoup meilleurs en poterie rouge avec un bord noir ; quelques-uns, en petit nombre, avec des ornements à spirale, d'autres avec des anses ondulées ; avec ces vases, ici et là des silex assez beaux, une ou deux palettes d'ardoise, des colliers de cornaline pour les femmes.

Pour moi la question ne paraît pas douteuse ; ces petites tombes sont plus récentes que les grandes. Il nous est arrivé de trouver une tombe ovale parfaitement conservée, et qui n'était séparée d'un puits égyptien que par une épaisseur de rocher d'environ trente centimètres. Admettant pour un instant l'idée en vogue aujourd'hui que la tombe ovale est nécessairement préhistorique et que le puits est postérieur, on se demande comment on aurait pu creuser ce puits sans déranger la petite tombe. Pour creuser un puits de cette dimension, il faut nécessairement mettre à nu le rocher, et cela sur un espace plus grand que le rectangle qu'on devra y tracer ; il faut se donner un peu de large surtout si la roche est recouverte d'une forte épaisseur de

sable ou de gravier. Comment supposer que l'outil de l'ouvrier qui met à nu le rocher n'arrive pas dans la petite tombe tout à la surface, et qui n'est séparée que de quelques centimètres du bord du puits que l'on va creuser dans le rocher jusqu'à une profondeur de quatre mètres, et duquel on sortira une quantité considérable de gravois. J'en dirai autant des tombes qui sont en partie au-dessus d'un puits. Pour les établir on a entamé quelque peu la paroi du puits. Lorsque le puits a été réoccupé, on a dû couper au travers de la petite tombe, et l'on a muré de briques l'ouverture qu'on y avait pratiquée. Parfois on a rassemblé ce qui restait des ossements dans la partie qui n'avait pas été coupée. Il est évident que cette opération a été faite par ceux qui pour réoccuper la grande fosse l'ouvraient à nouveau, et non par ceux qui l'ont creusée pour la première fois. C'est bien dans ce cas-ci qu'il eût été impossible de mettre à nu le rocher, de tracer le puits et d'en tailler les bords sans détruire entièrement la tombe indigène.

En outre, sur plus de quarante puits que nous avons fouillés au mois de février, un seul a été trouvé intact. Tous les autres sans exception avaient été ouverts, pillés ou employés pour des enterrements secondaires. Un puits rectangulaire avec une chambre latérale est une tombe égyptienne. La chambre doit être fermée avec des briques, en sorte que l'accès n'en soit pas possible. A l'intérieur, il y a un sarcophage et des objets plus ou moins nombreux, souvent tout un mobilier funéraire. Si une chambre de cette nature est trouvée ouverte, cela signifie certainement que la tombe a été pillée, d'autant plus qu'on n'y trouvera aucun objet qui appartienne à l'enterrement égyptien proprement dit. Ainsi la tombe à laquelle a été donné le n° 23 se compose d'un puits rectangulaire, d'une chambre ouverte dans laquelle était un enfant accroupi, renfermé dans une caisse en bois sans couvercle. Ce n'est évidemment pas pour cet enfant que ce puits et cette chambre ont été creusés. Si l'enfant avait été l'habitant auquel la chambre était destinée, celle-ci eût été fermée, et je ne puis m'empêcher de croire qu'on aurait déposé à côté de lui quelques objets funéraires. Pas un de ces objets n'a été trouvé dans ces nombreux puits où les chambres étaient toujours ouvertes. La conclusion qui s'impose donc, c'est que tous ces puits ont été usurpés par des hommes qui n'étaient pas ce que nous appelons des Égyptiens dynastiques.

Ce qui me porte à croire que c'étaient les mêmes gens qui ont employé les petites tombes de surface, c'est qu'ils les ont respectées de leur mieux quand ils avaient à couper au travers. Ils muraient l'ouverture qu'ils avaient été obligés de faire. La réoccupation des tombes s'est faite de diverses manières. Les aborigènes ont plus ou moins adopté les coutumes égyptiennes. Ici nous trouvons dans la chambre un corps replié en partie; ailleurs les corps sont étendus. Voici une tombe de surface à cercueil de roseaux (n° 28). Quand on a réoccupé le puits voisin, on a coupé au travers; les ossements ont été entassés dans la partie respectée au fond du puits, dans la chambre ouverte était un corps allongé dans un cercueil grossier. Au sommet du puits, sur le bord, une rangée de vases genre préhistorique. On ne dira pas que cet enterrement-là est égyptien!

Un puits (n° 101) à chambre ouverte, renfermait des objets d'époques diverses

réunis lors de l'enterrement secondaire, un squelette de femme était dans un sarcophage grossier, près de la tête des vases en pierre, sur le cercueil un miroir de bronze. Le miroir indiquerait plutôt une usurpation tardive.

Tout près de tombes ovales, un homme étendu dans un sarcophage de roseaux, un autre en travers du premier et un troisième qui avait sur l'estomac un vase rouge à bord noir, en forme de cornet, le vrai type des vases préhistoriques.

Le n° 169 semblait indiquer une personne de condition plus élevée : tombe ovale, femme accroupie, collier de 25 perles en cornaline et en lapis. Devant la figure un vase de pierre, aux pieds deux vases en terre sèche, un bol et 17 vases rouges. Ici aussi nous avons pu constater la présence simultanée de vases de styles complètement différents : la poterie grossière faite à la main et des vases rouges de bonne facture.

Avant que le cimetière eût été recouvert, lorsqu'on le regardait à quelque distance, d'un point où l'on pût avoir une vue d'ensemble, il était impossible de ne pas être frappé de la manière dont on avait su tirer parti de la place. Le moindre espace entre les puits était occupé par des tombes ovales ou des tombes d'enfant, ou des enterrements africains plus ou moins soignés. On ne pouvait pas se représenter de grands puits creusés parmi ces tombes serrées. Car, pour arriver à 3 ou 4 mètres dans le rocher, cela suppose un travail considérable et l'enlèvement d'une masse de déblais. Comment croire que les ouvriers égyptiens chargés de ce travail eussent mis un soin minutieux à ne pas déranger de petites tombes distantes seulement de quelques centimètres, si même cela était possible. Rien autant que cette vue générale, que je contemplais d'en haut, n'a contribué à affermir ma conviction que les puits étaient ce qu'il y avait de plus ancien et que les tombes ovales étaient venues après.

A quel moment s'est faite cette usurpation ? Rien absolument ne peut en fixer la date, elle est postérieure à la XIe dynastie, mais nous ne pouvons pas en dire davantage. On a voulu donner aux corps étendus la date de la XVIIIe dynastie. C'est possible, mais pour le moment nous n'en avons aucune preuve. Je crois que ces divers modes d'enterrement peuvent très bien être simultanés. Quand ils occupèrent les tombes égyptiennes et qu'ils les pillèrent, les nouveaux venus adoptèrent en partie les coutumes des Égyptiens : les uns conservèrent la tombe ovale de l'ancienne tradition, d'autres allèrent même jusqu'à enterrer leurs morts étendus, un pot à bord noir placé sur l'estomac indiquait pour l'un d'eux à quelle race il appartenait. Mais ici encore je ne puis admettre cette réglementation inflexible qui fixe un mode d'enterrement presque pour chaque dynastie.

Ce qui certainement ajoute à la confusion du cimetière, ce sont des constructions voûtées qui peuvent être de la XIe dynastie ou beaucoup plus tardives, un grand vase rempli de momies de chats qui n'est certainement pas d'une haute antiquité, et enfin des tombes franchement romaines établies au-dessus du cimetière antique.

Un autre cimetière où, à mon sens, on trouve le mélange de sépultures d'Anou et d'autres appartenant à l'élément égyptien, c'est celui qui a été fouillé par M. le Dr Möller à Abusir-el-Meleq, un endroit écarté, où, paraît-il, les Européens se voient rarement. M. Möller est tombé d'emblée sur un grand nombre de tombes où les défunts

sont accroupis[1]. La forme des tombes, les objets qu'elles renferment, tout cela est semblable à ce qui a été retrouvé presque partout en Égypte, c'est la civilisation néolithique, et, au premier coup d'œil, M. Möller nous dit que ces tombes sont préhistoriques. Une seule renfermait un objet fort rare, c'est une figurine en terre cuite de 6 centimètres de haut, qui présente l'apparence d'un chameau agenouillé. M. Möller conclut de cette figurine « que l'opinion courante d'après laquelle le chameau aurait été introduit pour la première fois par les Perses en l'an 500 av. J.-C. n'est plus soutenable. Nous devrons donc nous expliquer l'absence complète de représentations du chameau sur les monuments postérieurs par le fait que l'animal introduit par l'élément sémitique de la population préhistorique a bientôt disparu[2]. » Cette théorie fondée uniquement sur une petite figurine de terre cuite ne laisse pas que de nous étonner. Jusqu'à présent nous n'avons trouvé en Égypte que des Africains, nous n'avons reconnu aucune influence sémitique, sauf peut-être à la fin de la IIIe dynastie; encore moins avons-nous rencontré les Sémites eux-mêmes. La suite des fouilles de M. Möller nous donne une explication toute naturelle de cette figurine. Le savant Berlinois a trouvé des tombes renfermant des scarabées du roi Khian, qu'il considère comme des tombes Hyksos. Il se serait produit à Abusir-el-Meleq ce que l'on nous montre dans beaucoup d'autres localités. Il y aurait là un magnifique cimetière préhistorique, fort bien conservé, puis des sépultures Hyksos de plus de mille ans postérieures, dans l'intervalle rien. Ainsi, ou il n'y avait plus de population à Abusir-el-Meleq, ou nous ignorons absolument dans quel endroit et comment elle se faisait enterrer. Je ne sais pas pourquoi il faut placer un millier d'années au moins entre les deux genres de sépulture. Voici un endroit écarté où les Anou ont conservé leurs mœurs et leurs usages, comme le ferait une tribu de Bédouins de nos jours ; dans leur cimetière sont venus se faire enterrer quelques Égyptiens du temps. On nous dit que ce sont des Hyksos, c'est-à-dire des Mésopotamiens qui connaissaient certainement le chameau, qui en avaient peut-être quelques-uns avec eux. Un Anou, un habitant de la population indigène s'est fait faire une figurine à l'image de l'animal et l'a mise dans son tombeau. Peut-être avait-il acquis la figurine d'un Mésopotamien, il pouvait aussi avoir une raison pour désirer qu'elle fût auprès de son cadavre, comme les Grecs Mycéniens tenaient à avoir des scarabées au nom de Memnon, ce qui, expliqué d'après M. Möller, voudrait dire qu'il y a eu en Grèce une invasion d'Égyptiens lesquels n'ont pas tardé à disparaître. Abusir-el-Meleq est comme Abydos un cimetière où les deux éléments de la population se sont fait enterrer, et il n'y a aucune raison de supposer que de l'un à l'autre il y ait un grand intervalle. Sans doute les néolithiques sont les premiers, mais nous ne savons pas quand ils ont creusé là leur première tombe; c'était qui sait, peu avant l'arrivée des Égyptiens Hyksos, et ils peuvent parfaitement avoir continué leur mode d'enterrement en même temps que les nouveaux venus et même après.

En résumé, la population primitive de l'Égypte est africaine, elle se compose de

1. *Mittheilungen der Deutschen Orient Gesellschaft*, n° 30.
2. Möller, *l. l.*, p. 16.

deux éléments de même race, l'un, les Anou, les primitifs néolithiques qui ont été les premiers à occuper le pays dans toute son étendue, l'autre africain également, venant de quelque part sur le Haut Nil, peuplade pratiquant l'agriculture et connaissant la métallurgie. Ces nouveaux venus ont été d'abord des conquérants, ils ont « frappé les Anou », mais ils se sont mêlés graduellement à la population primitive, et de ce mélange est née la civilisation égyptienne, qui est autochthone, et qui ne présente pas d'éléments étrangers.

Dans mes précédents travaux, j'ai émis une opinion un peu différente : j'admettais bien que les conquérants venaient du Haut Nil, qu'ils avaient fait un long séjour dans ces régions et qu'ils pouvaient ainsi être considérés comme des Africains, mais que leur origine première était l'Arabie, le pays de Pount qui, dans sa partie africaine, avait été leur première étape. Dernièrement les recherches si approfondies de MM. Reisner, Elliot Smith, Petrie, Mac Iver, Dr Lortet, Dr Fouquet me paraissent avoir établi d'une manière si complète l'origine africaine de ces Chamites, que je me vois forcé de modifier ma première opinion en ce sens que, tandis qu'une branche africaine aurait descendu la vallée du Nil, l'autre aurait occupé Pount et serait passée de là en Arabie.

Je me trouve d'accord sur ce point avec M. le professeur Reinisch qui, partant du point de vue linguistique, affirme que l'origine africaine des Égyptiens ne fait pas question. Ainsi la linguistique, la preuve anthropologique, les traditions des anciens Égyptiens nous conduisent au même résultat, et aussi, nous n'hésitons pas à le dire, l'archéologie.

NOUVELLES NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

V. Scheil

IX

Ellil-bani, roi d'Isin. — Ce roi, que j'ai signalé autrefois dans ce *Recueil*, vol. XIX, Note XXVII, d'après la tablette n° 353 du Musée de Constantinople, commence à prendre rang dans l'histoire. Hilprecht le trouve mentionné sur trois autres tablettes de Nippur, datées (*Babyl. Exped.*, XX, p. 49). Dans le morceau capital des listes royales qu'il publie, *ibid.*, p. 46-47, le même auteur restitue avec raison le nom du dixième roi de la dynastie d'Isin en Bé[l]ban[i], resp. *Ellil-bani*. Sur la foi du même document, ce règne a duré vingt-quatre ans.

Je trouve confirmation du fait du règne d'Ellil-bani à Isin, sur un cône d'une collection particulière, avec le formulaire courant, plus ou moins développé, de Ur-Ninip, Bûr-Sin, Lipit-Ištar, Sin-magir, Išme-Dagan : « Ellil-bani, pasteur auguste de Nippur, roi puissant, roi d'Isin, roi de Sumer et d'Accad, époux d'Innina, a construit le grand mur de Nisin et lui a donné son nom. » Ce grand mur paraît avoir été restauré vingt ou trente ans plus tard par *Sin-magir*, si on tient compte du mot *BAD*,

ligne 16 de la tige du cône de ce roi (*VAB.*, p. 206), mais surtout par le fils et successeur de Sin-magir, *Damiq ilišu*, cf. *Rec. de Trav.*, XXIII, p. 93, et Saison de fouilles, p. 140.

X

Les noms géographiques de la grande stèle de Šilḫak-In-Šušinak[1]. — Les documents anzanites ne nous avaient appris, jusqu'à ce jour, sur l'histoire et la géographie de l'Élam et des pays voisins que peu de chose, si on compare la riche substance que contiennent à cet égard les documents assyriens. On considèrera comme une bonne fortune de rencontrer enfin, sur la grande stèle de Šilḫak-In-Šušinak, quelques listes de noms de villes dévastées et enlevées à l'ennemi; encore que le vainqueur ait eu moins le souci de s'en glorifier devant la postérité, que d'en tirer un sujet d'action de grâces aux dieux.

D'un *premier* groupe, énuméré en *trois* paragraphes, il nous reste :

FACE, COL. II, 26-30.

1. ... *tum*
2. ⊢ *Pi-it*...
3. ... *a-ti*

FACE, COL. II, 34-38.

4. ⊢ ... *é-a*
5. ... *un-nu*
6. ⊢ *Ša ši-li-tum*
7. ⊢ *Ša be-el-*[*ti-ya*]
8. ⊢ *Pi-it bu-li*

FACE, COL. II, 42-49.

9. ... *ul-ti(?)* ... *ri*
10. ⊢ *Še-en-ku-ru(?)*
11. ⊢ *Ša*...
12. [⊢ *Pi-it n*]*a-ap-pa ḫi-é*
13. ⊢ *Ku-ur*...
14. ⊢ *Ša i-mi-ri-é*
15. ⊢ *Ḫa*...
16. ... *ki-te-ik-ku*
17. [⊢ *P*]*i-i*[*t n*]*a-ki-ru*
18. ⊢ *Ša*...
19. [⊢ *Pi-it P*]*i-l*[*a*]*-an-tu*

Suit une première totalisation et localisation. Le chiffre et le nom de contrée ont disparu. Il est permis de croire que toutes ces villes étaient situées dans une même région, furent prises durant une seule et même campagne. Il saute aux yeux que la plupart porte des noms sémitiques, tantôt formés avec *Bît* « maison, tribu de », tantôt avec *Ša* « (la ville) de ». *Bît*, comme *Ša*, est généralement suivi du nom d'un chef de famille, d'un nom de fonction, de métier ou même d'animal. C'est la manière des Araméens.

6. ⊢ *Ša šilitum* « Ville de sécurité ».

7. ⊢ *Ša beltiya* « Ville de Madame », ailleurs *Bît Ištar* (*infr.*, rev. 1, 16), n° 67.

8. ⊢ *Pît buli* « Maison des fauves, des bêtes des champs ».

10. ⊢ *Šenkuru* rappelle le nom actuel de Larsa, *Senkereh* dont l'origine est

1. Cf. *Textes élamites anzanites*, 4e série (XIe vol. des *Mémoires*), p. 21 à 57.

inconnue. Il va sans dire qu'il peut s'agir d'un même nom, mais nullement de la même ville.

12. ⊢ *Pît ša nappahê* « la Maison des forgerons ».

14. ⊢ *Ša imirê* « Ville des ânes », comme Damaš = *Ša imerišu*.

16. ... *kitekku* est un élément anzanite, cf. LXIII, 2, 3.

17. ⊢ *Pît nakiru* (pour *nagiru*) « Maison du majordome », ou bien cf. *(amil) Nakru, Nakri* (Téglatp., Tabl. d'arg., 6 *a* et Ann., 13), une des peuplades araméennes placées sur les rives des bas Tigre, Euphrate, Surappi.

19. ⊢ *Pît Pilantu* « Maison de Pilantu ». Un individu du nom de Pilantu se trouve à cette époque dans les textes de Niffer, *OBI.*, XVII (Clay), n° 55, 5 (p. 149).

54-66. *12e Invocation et 4e liste de villes conquises.*

Un *deuxième* total de villes tient dans un paragraphe.

Col. II, 57-61.

20. ⊢ *Ša ba-ar-ba-ri*
21. ⊢ *Ša al-ta (?)...*
22. ⊢ *Sa ḫu... na-an-qa-ri*
23. ⊢ *Pi-it...*
24. ⊢ *Pi-it...*
25. *2* ⊢ *Ša*

Le total et le nom du district manquent. Toutes les villes portent des noms sémitiques. « Lieu des chacals, Lieu du ... charpentier ». Le chiffre 2 marque que cette ville a été prise pour la deuxième fois. Un texte sémitique inédit de Karibu (Ba) ša Šušinak placera ce chiffre après le nom de la ville.

20. *Ša barbari* rappelle *Pît barbari*, *infr.*, rev. col. II, 53. Ni l'un ni l'autre ne peuvent se confondre géographiquement avec *LUḪ barbari* de la liste médique de Sargon, lors même qu'on corrigerait ce dernier nom en *Bît barbari* (n° 9 de la liste, cf. *ZA.*, XV (Streck), p. 357).

67-90. *13e et 14e Invocations ; 5e et 6e listes de villes conquises.*

Un *troisième* total embrasse les villes suivantes :

Face, col. II, 70-76.

26. ⊢ *Si-el-la-am...*
27. ⊢ *Pi-it (nap)...*
28. ⊢ *Tu-un-ni* ⊢ *Ar-ti...*
29. ⊢ *Pi-it... ar-ri-qa*
30. ⊢ *Ša bu-uḫ...*
31. ⊢ *Ma-at-ku*
32. ⊢ *Ša si...*
33. ⊢ *Pi-it (nap) Sin i-ri-ba*
34. ⊢ *Pi-it Qa-ta-aš-ma-an*

Col. II, 80-84.

35. [⊢ ... *a(?) šu(?)-ḫa-aš*
36. ⊢ *Pi-it La-as-si-i*
37. ⊢ [*Pi-it*] *(nap) Sin še-mi*
38. ⊢ *Pi-it e-te-el-li*
39. ⊢ ..... *qa-a-a*
40. ⊢ *Ma-at-qa*
41. ⊢ *Sa-ḫa-a-la*
42. ⊢ *Ap-pi si-ni-pat-ti*
43. ⊢ *Ša Arad é-gal-li*
44. ⊢ *Ki-ib-ra-at*

26. ⊢ *Sillam...* rappelle le nom du district tout entier, et d'autres tirés des écrits babyloniens *Bît Sa'alli, Bît Ša'li*, etc.

28. ⊢ *Tunni* ⊢ *Arti*... n'exprime qu'un nom de ville, malgré le redoublement de ⊢. On trouvera plus loin ⊢ *Dunnu* ⊢ *Pît uzali* et *Tintu* ⊢ *Pît Rikim Adad* qui sont de même composition. Le sens en est : « Forteresse de..., Tour de... ».

33. ⊢ *Pît (nap) Sin iriba*. Cette localité a subsisté longtemps; on mentionne à l'époque perse un canal *nâr ša Bît* ⊤ *Sin erba, OBI.*, IX (Hilpr.), 7, 8.

34. ⊢ *Pit Qatašman*. Le dernier mot est kassite et se traduit, on le sait, par *tukulti* « force, confiance ». Il dénomme ici un individu, tel le même mot *Qadašman*, dans *OBI.*, XIV (Clay), n° 56ᵃ, 18. Les Sémites eussent traduit ici *Bîl Tukulti*.

Et le nom du district est (l. 84) ⊢ *U-qa-ar Si-il-la-am-ni E-pe-iḫ*, et le total était de 31 villes.

⊢ *Uqar Sillamni Epeḫ*. Dans ce nom de district, *Epeḫ* se laisse isoler[1]. On connaît les monts *Epeḫ* franchis par Šamši Adad pour atteindre *Mê Turnat* dans l'Inscription de ce roi, IV, 4; et dans la suite de notre texte par rev., col. 1, 25 *Durun Epeḫ*. Quoi qu'il en soit du rôle de ce mot qui peut embrasser, comme terme géographique général, les deux points particuliers *Durun* et *Uqar Sillam*, nous prétendons reconnaître dans ce dernier, le *(al) Aqar Sallu* des Assyriens. La région semi-araméenne très fertile, arrosée par les eaux du Daban, du Turnat, du Radanu et du Zab inférieur, tentait fort le goût pillard des rois élamites, comme celui des rois assyriens. Adad nirari défit Nazimaraddaš (1376-1301) à *(al) Aqar Sallu*, puis on fixa la frontière, de *Pilasqi* ville transtigrine et de *Arman Aqar Sali* jusque chez les Lullumê, entre Assyriens et Babyloniens. La même région est dévastée par Aššurdaian guerroyant contre Zamama šum iddin (1181) et l'*Histoire synchronique*, II, 9-12, nomme à cette occasion les villes de Zaban, Irria, et *Aqar Sallu*. C'est peu après cette époque que les incursions de nos Élamites eurent lieu. Plus tard, c'est Téglatphalasar (1115-1100) qui défait Marduk nadin aḫê dans ces parages et jusque chez les Lubdi (*Hist. synchr.*, col. I, II, cf. King, Tukulti Ninip, p. 101, 102).

Le nom de Aqar Salli rappelle *Aqar Nakkandi (Naḫḫundi)* (Kudurru de Nabuch., I, 2ᵉ partie, 25), *Aqar Nabû* dans le Kudurru du Mus. Brit. 12051 (= *KB.* (Peiser), IV, p. 92), *Aqar Tilla OBI.*, XIV (Clay), *CBM.* 3641 et *Aqar Marduk, ibid.*, XV, nᵒˢ 146, 3 et 171, 15, qui sont autant de noms de personnages dont quelques-uns servirent à dénommer des domaines : *al Aqar Salli, Bît Aqar Nakkandi*. Cette classe de noms signifie « le dieu X est cher ». *Salli* en effet, comme Nabû, etc., est un dieu, si on se réfère au nom *Salli lumur* « puissé-je voir Salli », de *OBI.*, XIV, n° 135, 2 (Clay), d'époque kassite, et *Burra Sali, ibid.*, n° 148, 32. Le texte anzanite lit ⊢ *Uqar Sillam* et engagerait, le signe *ga* n'existant pas dans ce document, remplacé qu'il est par *qa* (cf. *nanqari*, pour *nangari*), à voir ici le mot *ugaru* du babylonien dont l'idéogramme est précisément [illegible]. ⊢ *A-QAR Salli(u)* serait *(al) Ugar Salli(u)*, resp. *Uqar Sillam* « ville du canton, du domaine de Salli ». Nous préférons, à cause des nombreux exemples de personnages appelés *Aqar X*, etc., maintenir *Aqar Salli*

1. *Epeḫ*, *Ebiḫ* est une divinité d'après III Rawl., 66, col. II, 15; VII, 4.

comme nom de personnage attribué à un domaine, que les Élamites épelaient *(al) Uqar Sillam,* assez logiquement, puisque la racine est à 1re ʾ.

Plusieurs noms géographiques de cette composition : *alu* (en anzan. ⊢) *Ša X, Bît X, alu* (⊢) *Bît X* perdirent le premier élément : ⊢ *Bît Rapiku, infr.*, rev., col. 1, 71, devint *(al) Rapiku*; *(al) Bît Aṣuṣi* (Sennach., IV, 53) se disait *(al) Aṣuṣi* sous Tukulti Ninip II, face 50, 51, que *alu* fût exprimé ou non dans le langage; *(al) Til Bâri* est la même ville que *(al) Til Bît Bâri,* Assurn., II, 130, III, 123 et *Hist. synchron.*, III., 20.

90-101. *15e Invocation et 7e liste de villes conquises.*

Un *quatrième* groupe énumère :

Face, col. II, 94-96.

45. ⊢ *Ar-ra-ap-ḫa*
46. *2* ⊢ *Nu-ù-za*
47. ⊢ *An...*
48. ⊢ *Ḫa-an-ba-te-e*
49. ⊢ *Ti-tu-[ur-ru ša...]*
50. ⊢ *Ša ni-še-ê*

Le total était de *onze* villes, manque le nom de 5 unités. La province s'appelait ⊢ .... *tilla.*

45. ⊢ *Arrapḫa* est bien connu, encore que le site précis reste à découvrir. Le gouverneur de cette ville est chargé de maintenir les *Kaššî* dans la soumission (Sennach., II, 2). Elle est citée avec *Zaban, Lubdu* et *Arba'il* dans Sams. Ad., I, 48, 49. Anunit de Sippar Anunit avait été portée par les Guti à Arrapḫa (Nabon. Const., IV, 14-23). Le roi babylonien(?) d'une stèle de victoire (*Rev. d'Assyr.*, 7e, p. 151-156, de Genouillac) gagne *Arrapḫum*, sacrifie à Šamaš et Adad, puis franchit le Zab. Avant la domination assyrienne, cette ville aura été capitale des *Guti.*

46. ⊢ *Nûza* rappelle de façon frappante le *(al) Nu-iš-ša* (ou *za*) de ma tablette de *Kerkouk,* publiée au *Rec. de Trav.,* XXX, Nouvelles Notes, etc., II.

49. Notre texte place dans le même groupe une ville dénommée d'après un pont *Titurru ša... Arrapḫa* pourrait être Kifri-Salakhié, *Nûza,* Kerkouk même, et enfin *Titurru ša...* Altun Keupru, où dès lors a pu exister un pont sur le Zab. A noter la brièveté de la campagne, en pays lointain.

101 et Rev., col. I, 31. *16e, 17e et 18e Invocations : 8e et 9e listes de villes conquises.*

D'un *cinquième* groupe en *deux* paragraphes, il reste :

Rev., col. I, 4-10.

57. ⊢ *.. (nap)..*
58. ⊢ *Ba(?) ... ša(?)*
59. ⊢ *Tu-un-na-ti...*
60. ⊢ *Ša-ḫa-an-ta*
61. ⊢ *Pi-it(?) ...*
62. ⊢ *Pi-it ri-é rap-pi*

Rev., col. I, 14-20.

63. ⊢ *Pi-it Ba-ḫi-é*
64. ⊢ *Ša ku-uš...*
65. ⊢ *Ša Bu-ur-na Ma-aš-ḫu-um*
66. ⊢ *Ma-ra...*
67. [⊢ *Pi-it I]š-tar*
68. ⊢ *Ḫu-ra-tum*
69. ⊢ *I-ši-ir-tu ša (nap) IM(?)*
70. ⊢ *Ša an-pi-ma*
71. ⊢ *Ḫu-ra-at ili ša ri-é GUD*
72. [⊢ *Pi-it ri]-tu-ti rabû*

73. ⊢ *Pi-it ri-tu-ti ṣihru*
74. [⊢] . . *te-en (nap) Sin*
75. ⊢ *Pi-it It-ta-*[*du*]
76. ⊢ *Ri-é-šu*
77. ⊢ *Pi-it Ri-ki-im (nap) Adad*
78. ⊢ *Pi-it mu-gi-ya*

Total primitif de 41 villes, région de *Durun Epeḫ* (col. 1, 25) *Durun* est le pays de Turnat, écrit aussi *Turni* V Rawl., 12, n° 6, 45 et *Turnu*, resp. *Turun*, Cyr. Cyl., V Rawl., 35, 31. C'est le Θορνᾶ de Theophan. 492. Hommel, disserte savamment, à son ordinaire, (*Grundr. der Geographie*, etc., p. 292-298) sur les affluents du Tigre. Le *Durun, Turnat*, est l'Adhem, le *Radânu*, un affluent du haut Durun, et le *Ṭaban, Daban* s'identifie à la Diyâlâ actuelle.

59. ⊢ *Tunnati* ... plur. de *Tunnu* pour désigner des localités doubles, comme ailleurs *Bitâti ša*....

60. ⊢ *Šaḫanta*, cf. Šaḫantallak du texte anz. LXXI, 3, 39 et LXXIV, 18.

62. ⊢ *Pît rié rappi* « Maison du berger principal ».

63. ⊢ *Pît Baḫié :* « Maison de Baḫié », le même nom d'individu se lit dans *OBI.*, XIV (Clay), n° 10, 14; 57, 29.

65. ⊢ *Ša Burna Mašḫum :* « ville de B. M. », cf. Burna Buriaš, etc.

66. ⊢ *Mara*... plusieurs fois nommés *Textes anz.*, XCI, B, 1, 6, et dans ce texte de Šilhak I. Š. *infr.*, col. 2, 14, comme un point de la frontière, semble-t-il.

67. ⊢ *Pît Ištar* se retrouve encore comme nom en d'autres régions, Téglatp., III, tabl. d'arg., 30, 35, 37. Ann. 158, 161, etc.

68. ⊢ *Ḫuratum* rappelle la ville de *Ḫirit*, *OBI.*, XV (Clay), 102, 20 « fossé ».

69. ⊢ *Iširtum ša (nap) Im*(?) : « Sanctuaire de Adad ».

71. ⊢ *Ḫurat ili ša rié GUD :* « *Ḫurat* du dieu des bouviers » (?).

72. ⊢ *Pît rituti (rabû, ṣiḫru)*, est nommé dans l'*Hist. synchr.*, IV, 4, avec *Laḫiru, Gananâte, Dur Papsukal, Mê Turnat*, appartenant à Karduniaš et prises par Šamši Adad IV sur Marduk balatsu iqbi. Notre identification de *Durun-Turnat* s'en trouve confirmée, car c'est manifestement de part et d'autre la même région.

75. ⊢ *Pît Itta*[*du*]. Si notre restitution est bonne, ce nom garde le souvenir d'un des plus anciens patésis de Suse.

76. ⊢ *Riešu*, cf. *(mât) Râši*, district de la frontière assyro-élamite, au temps d'Assurb., V, 67, 70, cité deux fois avec *Ḫamanu*.

77. ⊢ *Pît Rikim Adad*. « Le nom d'individu » *Rigim Adad* « Tonnerre d'Adad » est connu par ailleurs, *OBI.*, XV (Clay), n° 99, 10.

78. ⊢ *Pît mugiya* pour *bît emuqiya*, cf. Behrens, *Brief.*, p. 78-79, « Maison de ma puissance ».

31-61. *19e et 20e Invocations; 10e et 11e listes de villes conquises.*

Sixième total de villes :

Rev., col. I, 35 à 42.

79. ⊢ *Na-ḫi-iš ba-ra-ri-e*
80. ⊢ *Ba-ta-si (?)...*
81. [⊢] ... *ša*
82. ⊢ *Ša ḫi-li-ik*
83. ⊢ *Ša Ba-li-ḫu*
84. ⊢ *Ma-an-*[*za-az M*]*u-ur-ra-at-taš*
85. ⊢ *Dun-nu* ⊢ *Pi-it u-za-li*

86. [⊢ *Pi*]-*it Ḥa-ni-pi*
87. ⊢ *Ša ku-pi-ya*
88. 3 ⊢ *Pi-ta-ti*...
89. ⊢ ..... *ši-il-ba*
90. ⊢ *Pi-it na-gi-ya*
91. ⊢ *Ša Qa-at-tar-za-aḫ*
92. [⊢ .....] *ḫu-bu-na*
93. ⊢ *A-na-aḫ-ḫu-taš*
94. ⊢ *Pi-it (nap) Sin iš-ma-an-ni*
95. [⊢ *Pi*]-*it Si-li-ya*
96. ⊢ *Ša za-aḫ-mi*
97. ⊢ *Pi-it ša-il-ti*
98. [⊢ *Pi*]-*it ḫu-ub-ba-ni*
99. ⊢ *Ša mar-az-za*

Rev., col. I 46-56

100. ⊢ *Ša iq-la-a-i*
101. ⊢ *Ša ša-an-gi-ba-r*[*i*]
102. [⊢ *Ti-i*]*n-tu E-li e-ri-iš*
103. ⊢ *Pi-it ma-ti-ma*
104. [⊢ *Pi-it La-ki-bu*
105. ⊢ *Ti-in-tu* ⊢ *Pi-it Ri-ki-im (nap) Adad*
106. [⊢ ... *za-paq-qa*
107. ⊢ *Pi-it ta-am-te-ya*
108. *3* ⊢ *Ḥa-ar-ba-tu*...
109. ⊢ *Lik(?)-ku-up-pu-uḫ-ti*
110. ⊢ *Pi-it na-šu-ma-li-ya*
111. ⊢ .... *lu-é*
112. ⊢ *Pi-it Ta-riṣ šarru*
113. ⊢ *Pi-it Mil-ši-ḫ*[*u*]
114. [⊢ .... *ti*
115. ⊢ *Ša Bu-ur-ra Ḥu-ut-te*
116. ⊢ *Uz-zi*.....
117. [⊢ ...] *ik(?)*
118. ⊢ *Pi-it ba-ar-ba-ri*
119. [⊢....] *ya*
120. ⊢ Alu *qa-ab-lu*

Sur le total primitif de 49 villes, il n'est que sept noms dont il ne reste pas trace. Le district s'appelait longuement ⊢ *Ba*..... *ḫûta Yalman aiak A*...., ou mieux, nous avons affaire à deux districts voisins. *Yalman*, actuellement *Ḥolwân*, nous fixe sur leur emplacement. C'est du Zagros que le roi élamite se jetait sur les riches plaines occidentales et méridionales arrosées par le Turnat, le Radânu et le Tigre. Par ce chemin, Šutruk Naḫḫunte gagnait Sippar.

79. ⊢ *Nahiš bararié* rappelle le nom d'homme *Naḫiš šalmu, OBI.*, XV (Clay), n° 178, 15, et XIII, rev. I, 35. Le sens serait-il : « l'exubérant de fertilité » ?

83. ⊢ *Ša Baliḫu*, du nom de l'individu *Baliḫu, Paliḫu* « le pieux ». Cf. *Bît Balaḫi, OBI.*, XIV (Clay., n° 132, 15).

84. ⊢ *Man*[*zaz M*]*urrattaš*. Restitutions plausibles; *mu* est peu douteux, et nous avons un *(mât) Murattaš* sur la rive gauche du Zab inférieur (Téglatp., IV, 99) sans parler de *Bît Marudu, OBI.*, IX (Hilprecht), n° 9, 5, et de *Bît (ilu) Maradda, OBI.*, X (Clay), n° 6, 5, « Station du dieu *Murrattaš* ».

85. ⊢ *Dunnu* ⊢ *Pît uzali* « Fort de *Pît uzali* (la maison des gazelles) ». Pour les éléments du nom, cf. Assurb., VII, 84. *Dunnu (ilu) Šamaš* et *KI BAL MAŠ KAK (RU)*, IV Rawl., 36 [38], n° 1, col. 2, 16.

86. ⊢ *Pît Ḥanipi*, d'un nom d'individu, cf. *Ḥunabi, OBI.*, XIV (Clay), n° 58, 1, et *Ḥunnubu, ibid.*, n° 20, 2.

91. ⊢ *Ša Qattarzaḫ*, le dernier élément paraît être aussi un nom d'individu, cf. *(al) Bît Kilamzaḫ*, Sennach., I, 70-77, ville du pays des Kašši. On ne peut guère

penser à une même localité, bien que *KI-LAM* soit susceptible d'être considéré comme idéogramme.

93. ⊢ *Anaḫḫutaš;* si ce nom n'est pas anzanite, on l'expliquera par *ana aḫḫutaš* (cf. *ana aḫameš*) « Ville de fraternité ».

97. ⊢ *Pît šailti* « Maison de la pythonisse », ou : *Pît ša ilti* « Maison de la déesse ».

98. « Maison des citernes. »

101. « Maison du prêtre-voyant. »

102. ⊢ *Tintu Eli eriš.* Dans les noms propres, *eriš* se construit généralement avec un nom divin, et, pour citer au hasard : *Sin eriš, Ninib eriš, Nabû e., Zamama e., Êa e., Sukkal e., Bau e.,* rarement précède le nom divin : *Eriš Êa, OBI.*, XIV (Clay), n° 64, 4. *Eli,* dans le cas présent, pourrait donc se substituer à un nom divin, *El*, d'autant que nous nous mouvons, semble-t-il, parmi des peuplades araméennes. — Cf. *Dimtu (AN-ZA-KAR) ša Tapapa* et *Dimtu ša Simame,* Assurb., V, 11, 62, 66.

104. ⊢ *Pît Lakibu;* cf. l'éponyme *Laqibu* en 760. Le nom est documenté encore ailleurs.

105. ⊢ *Tintu* ⊢ *Pît Rikim (nap) Adad*, cf. n°s 28 et 77, « Tour de Pît Rikim (Bît Rigim) Adad ».

110. ⊢ *Pît Našumaliya.* Les dieux kassites *Šumaliya* et *Šuqamuna* sont bien connus. Il faudra sans doute distinguer ici *Pît (nap) Šumaliya.*

113. ⊢ *Pît Milšiḫu* pour *Pît Melišiḫu.*

115. ⊢ *Burra Ḫutta,* cf. *Burra Ištar Agadé(ki) OBI.*, XIV (Clay), n° 1, 22, *Burra Sali* n° 148, 32; *Burra Siqme, Burra Šuqamuna,* etc.

118. ⊢ *Pît barbari,* cf. *supr.*, n° 20.

120. ⊢ Alu *qablu.* Le premier signe est douteux, et se présente comme une variante de ⊢𒌋𒀀 et non de *ma.* Il y a lieu de rappeler la ville de *Kiribti (alâni),* située dans ces mêmes régions, d'après Sams. Adad, IV, 19.

61-77. *21e Invocation et 22e liste de villes conquises.*

Septième total de villes prises :

Rev., col. I, 64-72.

120. [⊢ *Pi-i*]*t*...
121. [⊢ *Pi-it ki-la-al-la*
122. ⊢ *Za-qa(pi ?)*...
123. [⊢ ...] *tu*...
124. [⊢ *Pi*]*-it na-an-qa-ri*
125. ⊢ *Pi-it*....
126. [⊢ ...] alu...
127. [⊢ ... *šil (?)-ti*
128. ⊢ *Ta-an Si-la-am.*
129. [⊢ ... *tu qa-ar*...
130. [⊢] *Qa-an-ba(?)-te-ya*
131. ⊢ *Pi-it Š*[*i-il-la-na*]
132. ⊢ *Ša*...
133. ⊢ *Pi-it ku-un-zu-ba-ti*
134. ⊢ *A-ta-*[*ab*..... *a*]*p-na*
(deux noms?)
135. ⊢ *Pu-ḫu-tu*
136. ⊢ *Na-qa-bu*
137. ⊢ *Ṣa-al-l*[*a-at*]
138. ⊢ *Ki-i-šu*
139. [⊢] *Pi-it Ra-ap-i-ku*

Le total manque, et le nom de la province : *Kuk lilir qattar* est douteux, dans la lecture des deux premiers signes. Le caractère franchement sémitique d'une douzaine au moins de ces villes nous sollicite à les localiser aussi, sur la frontière babylonienne. La mention de *Ṣallat* (= *Ṣalṣallat*) et de *Kîšu* ne laisse guère de doute que nous ne nous trouvions un peu au nord du Bagdad actuel, à l'est du Tigre, quoi qu'il en soit de *Puḫutu (Puqudu)* et de *(Pît) Rapiku*, tribus araméennes, dont l'habitat a été très inconstant et dont les noms ont pu se reproduire en des lieux divers.

121. [⊢ *Pît*] *kilalla* « Maison double ». La ville était sans doute assise sur les deux rives d'un fleuve ou d'un canal.

122. On peut supposer ici une lecture plausible ⊢ *Za-p*[*i*]*-an*, soit *Zaban*, *Daban(?)*.

124. ⊢ *Pît nanqari* « Maison des charpentiers ».

128. ⊢ *Tan Silam*, probablement pour *Dan Sillam* « S. est puissant ».

130. ⊢ *Qanbateya*, nom pareil, sinon identique, à *Ḫanbate*, face, col. 2, 95.

131. ⊢ *Pît Ši*... Des restitutions tirées de *Bît Šillana*, *Šilani*, connus par les textes babyloniens dans les régions araméennes, s'offrent à l'esprit ; cf. Streck, *MVG.*, 1906, 3, p. 33, 36, 37 et Klio (1896), p. 214.

132. ⊢ *Pît kunzubâti* « Maison de fécondités ».

133. ⊢ *Ata*[*b*] rappelle, si la suite formait un autre nom de ville, le *Adab (UD-NUN (ki)* babylonien. Peut-être, en cas contraire, la ville était-elle dénommée d'après un *canal* secondaire, cf. *infr.*, n° 141, ⊢ *Nâr Sillam*.

135. ⊢ *Puḫutu, Puḫudu* rappelle les *Puqudu* nommés avec les *Rapiqu, Gambulu, Bît Amukkanu, Bît Šillana*, etc., du Prisme de Sennach., V, 38. Pour l'ensemble des références sur les peuplades araméennes du bas Tigre, voir Streck, *MDV.*, 1906, 3, p. 32, 36, 39. L'altération du nom s'explique comme *Riḫiḫu* = *Raḫiḫa, Ruqaḫa, Riḫiqu* (autre peuplade araméenne), Streck, *ZA.*, XIX, p. 236.

135, 137, 138, 139. ⊢ *Puḫutu* ⊢ *Ṣalla*[*t*] ⊢ *Kîšu* ⊢ *Pît Rapiku*. Il est tout à fait remarquable que nous retrouvions ce groupement dans les listes géographiques babyloniennes : IV Rawl., 36 [38], n° 1, col. 2, 17, 18, fournit *Kiš* et *Rapîqu;* II Rawl., 52, n° 2 : *Puqudu... Harsag kalama, Kišu. Kišu eššu, Ṣalṣallat*, cf. Jensen, *ZA.*, XV, p. 210 à 256.

Il va sans dire qu'il ne saurait être question, dans notre texte, de l'ancien *Kiš-Ohêimir*, mais d'une ville homonyme située à l'est du Tigre, à l'est ou au nord de Bagdad. L'identification de *Ṣallat* et *Ṣalṣallat* n'est pas téméraire. Une ville et un canal portaient ce nom.

Quant aux *Rapiqu (Pît Rapiqu)*, personne ne songera à la ville de ce nom, sur l'Euphrate, peu en amont de Sippar, des Annales de Tukulti Ninip II, ni à celle assez méridionale, de l'époque de Sennachérib, mais bien à une ville du nord fondée par la même peuplade araméenne, dans une de ses étapes antérieures.

77-95. *22e Invocation et 13e liste de villes conquises :*

Huitième total de villes prises :

Rev., col. I, 81-90.

140. ⊢ *Na-ta-an*
141. ⊢ *Na-ar* [*Si-i*]*l-l*]*a*]*-am*
142. ⊢ *Pi-i*[*t*] ... *ḫa-tu*
143. ⊢ *Na*...
144. ⊢ *P*[*i-it*] *Na-ap-ši-r*[*a ili*]...
145. ⊢ *Pi-*[*it*] *La(?)-ma(?)-qa-at*
146. (2) ⊢
147. ⊢ *Ḫa-ra-ap* ⊢
148. ⊢ *Pi-*[*it*] *Ki-mil (nap) Adad*
149. ⊢ *Pi-*[*it*] *A-mu-ur-r*[*i*]...
150. ⊢ *Pi-*[*it*] *La-aq*...

Total : 26 villes (manquent 16 noms en entier) au pays de *Si*..... (ou *A*[*r*]....).

141. ⊢ *Nâr Sillam* « ville du canal de Sillam », cf. *supr.*, n° 128.

142. ⊢ *Pît* .... *ḫatu*, peut-être à restituer en *Bît Luḫatu*, cf. les *amil Luḫûatu* de Teglatp., Tabl. d'arg., 5 *a*, nommés avec les *Ḫamaranu* dont le groupe se réfugie à Sippar, Sarg. Ann. 304; d'après Harp., n° 468, 8 *b (Liḫûatai)*, cf. Streck, *ibid.*, p. 29.

144. ⊢ *Pît Napšira* [*ilu*], *Napšira (ili)* est nom de chef de tribu, cf. *OBI.*, XIV (Clay), n° 10, 39. Il est clair qu'un dieu déterminé pouvait ici remplacer *ili* ou s'y ajouter.

147. *Ḫarap* est rendu idéographiquement par *A-RI-A* : *Ḫa-*[*ar-ba*] dans la liste de villes II Rawl., 52, n° 2 (Jensen).

149. ⊢ *Pît Kimil Adad (Gimil Adad)*, tiré du nom d'un chef de tribu.

150. ⊢ *Pî*[*t A*]*murri*, nom de ce qu'on lisait *Bît Šadû rabû* ou *Bît Pir Šadû rabû*, souvent mentionné dans le grand Kudurru de Melišiḫu, et qui nous permet de localiser nos villes, à l'est de Bagdad ou dans la région de la Diyâlâ.

95-102. *23e Invocation et 14e liste de villes conquises.*

Neuvième et dernier total de villes prises :

Rev., col. I, 99-102.

151. ⊢ *Ku-la-a-na*
152. ⊢ *Pît*...
153. ⊢ *Pît*... (la suite manque).

151. Une ville de *Kullani* est citée II Rawl., 52, 36; 53, 6; III Rawl., 2, 59 à 61, *limu Maṣarnié amil šakin (al) Kullanî šattu 22kam Sin aḫé irba šar mât Aššur.*

NOTES ON THE STORY OF SINUHE

(fourth article)

BY

Alan H. Gardiner

199-204. — A brief paragraph describing Sinuhe's feelings on the arrival of Pharaoh's letter.

200. — 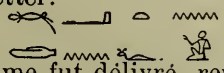 "it was read to me"; so Gr. and Erm. rightly. Maspero renders "il me fut délivré, remis", giving to *šd* a sense for which I find no parallel;

it is however to be remarked that in other old texts *šd* "to recite", "read"[1] either is without a determinative or has ; later exceptionally , e.g. *Anast. V*, 8, 3. — "I threw myself on my belly"; for the writing of *di-ni wi* see B 4-5 note, and for the expression, cf. *Prisse*, 2, 6[2]; *Shipwrecked Sailor*, 161. 166; *Piankhi*, 34. 55. 71; and often. On hearing the words of Pharaoh Sinuhe behaves as though he were actually in the Royal presence. — "I touched the earth", i. e. lay prostrate on the ground; only here and *Shipwrecked Sailor*, 137-138.

201. — "I scattered it upon my hair". *Sw* refers to *šiw* "earth" in the last sentence, the construction being that discussed in the note on B 160-161. *Šnby* is, as it stands, a *vox nihili*, and should probably be emended to , see on B 156; the scribe was doubtless thinking of "breast", and Maspero actually gives in his critical edition (*M. S.*, p. 17, l. 2). — is a word which we have already twice encountered (B 3 and B 128); at its third occurrence here the difficult question of the reading can no longer be shirked, and I will therefore outline the results to which a somewhat rapid examination of the examples contained in the Berlin dictionary has brought me. There is not the least doubt that (or) should be read *sn(i)* in a number of cases, as has long been recognized (see [e. g]. Erman, *Aeg. Glossar*, 105); thus quite certainly (1) when the meaning is "to open", for which we have the old variants and [3]. The determinative , which appears to have been taken over from the word (some kind of bread or cake), has been confused with *š*, whence the writings and for *sn(i)* have arisen. (2) "To pass", Coptic cine: *a*) absolutely, compare *Koller*, 5, 1, with from a collation of Ros., *M. S.*, 125; *b*) absolutely, of time, compare *Canopus* 19 with *Piankhi*, 78; *c*) "to pass by" with direct object; in M. K. (and 18th. dyn.) *always* written , e. g. *Beni Hasan*, I, 8, 8; *Shipwrecked Sailor*, 9; L., *D.*, II, 136, i; *Rec. de Trav.*, 15, 55, 14; in papyri of the N. K. *always* written , e. g. *Pap. Turin*, 44, 11; 42, 6 (of walls); *Anast. V*, 24, 7; *Anast. I*, 21, 3; *d*) "to pass by" with ; the formula (*Pap. Leiden 369*, recto, 4; *370*, recto, 3; *Pap. Bibl. Nat. 197, 4*, 2) offers as an exceptional variant *Pap. Turin*, 114; 115; *e*) "to surpass" with direct object, only examples

1. For the Egyptians themselves there was probably no conscious distinction between these two senses. Doubtless few except the professional scribes were able to read for themselves, so that for the great majority "to read" a letter was the same thing as "to speak it aloud". Similarly ωωϣ is later the usual word for "read"; thus Smendes causes his despatches to be "pronounced" (*'s*) before him, *Unamon*, 1, 5. Similarly in the letters, "I have *heard* (*sdm*) that concerning which thou hast sent to me", i. e. I have noted the contents of your letter (*passim*).

2. The explanation of *Prisse*, 2, 6 given in *Ä.Z.*, 41 (1904), 90 can hardly be defended.

3. The sign in doubtless only a graphic modification of or , just as for *sp*.

with , e. g. *Urkunden*, IV, 102 ; Borch., *Baug. d. Amontempels*, 45; *Anast. V*, 18, 4; *f*) "to transgress"; with direct object, only with , e.g. *Prisse*, 7, 4; *Sall. III*, 2, 4; R., *I. H.*, 239, 33. From these quotations it seems reasonable to conclude that , in the sense of "to pass" and in cognate meanings is identical with , , and that the variation in the spelling depends on the habit of a period or on that of an individual scribe or school of scribes; case *d*) is particularly illuminating. It is however extremely curious to note how the scribe of *Anastasi I* (to quote but one individual case) varies his writing of what we have concluded to be one and the same verb *sn(i)*; for "to pass by" with , he writes 3, 7; in an absolute sense we find 10, 4 (cf. *Koller*, 5, 1; *Pap. Turin*, 46, 15); in "the crossing of *D-r-ʿ-m*" the spelling is 21, 3; in "the crossing to Mageddo" (23, 1) the scribe wrote but then, apparently thinking this wrong, added above the line (similarly 24, 1); in 24, 2 is found in an obscure context. The choice of spelling here seems to depend, not on any difference of grammatical form, but on the meaning. It is at first sight difficult to believe that and in *Anastasi I* can really be the same word, but the evidence that has been adduced from other sources seems to require that conclusion. (3) "to spread", "strew": "to spread out" clothes, *Butler*, 33 = *Eloquent Peasant R*, 49; *Admonitions*, 14, 3; a bed, *Mission V*, *Neferhotpou*, pl. 3; books, *Rekhmara*, 2, 2; with "extended" claws or wings, Rochem., *Edfou*, I, 306; II, 55; abbreviated as , *ibid.*, II, 65; "thy love is spread throughout the lands", *Cairo Hymn to Amon*, 5, 6; "his rays are extended over my breast (*šnb-t*)", Mar., *Abyd.*, I, 52, 23; and a number of other instances. With this meaning there is no evidence for the reading *sn*. But, as we saw above, particular meanings of the verbal stem *sn(i)* seem to have a specialized orthography of their own, "to surpass" and "to trangress" for example always being written with . We should therefore beware of too great haste in asserting that the reading of "to stretch", "spread" is *sš*, more especially as these meanings might be derived from a primitive meaning "to open", and as we know for certain that the reading of the verb "to open" is *sn*. Provisionally it will be the most prudent course merely to state the two possible alternatives. — To turn now to the three instances in the story of Sinuhe. In R 26 = B 3 may be translated either "my arms opened" or "my arms were spread open"; the example well illustrates the close relationship of the meanings "to spread" and "to open". In B128 I have proposed to render as "I took out my dagger" (to examine it), lit. "I gave an opening to my dagger", , in this case being *sn(i)* "to open". It should however be noted that is elsewhere an idiomatic phrase for "to appear", "manifest oneself", cf. "appearing to every eye", *Urkunden*, IV, 495; "thou manifestest thyself in the Boat of the Dawn" *Pap.*

Berlin 3050, col. 3, 6; *Miss.*, V 359 (collated); other examples, *Cairo, Hymn to Amon*, 4, 6; Nav., *Goshen*, 1, left; Rochem., *Edfou*, I, 110. 148. 231. In the present passage (B201) is "to spread" in the sense of "to scatter".

"I strode round my encampment". Masp. corrects into (*M. S.*, p. 17, l. 2), but this leaves the first *n* unexplained. It is easier to read *dbn-ni*, see B 111-112 note; in B181 is more ambiguous. For *dbn* in simple narrative prose, cf. *Westcar*, 12, 3.

202. — "How is this done to a servant whom his heart has led astray into hostile lands?" Gr. translates "to the servant, whose heart had transgressed to a strange country of babbling tongue", a rendering which is grammatically defensible, the relative pronoun then being the suffix of [1] (Sethe, *Verbum*, II, § 745). But the analogy of B 148-149 suggests a different explanation, since there can only mean "whom he (the god) led astray[2] into a foreign land", see B 147-149 note. It must be admitted however that the sense "to lead astray" is not supported by any further evidence; elsewhere *th* is "to err", "to transgress" or "to violate". — is understood both by Gr. and by Masp. as meaning "of babbling speech", and hence "barbarians"; Erm. leaves the word untranslated. No importance is to be attached to the determinative, apparently without the arms, given to *ḏrḏr-yt* by the scribe of B; as pointed out in my edition of the text (p. 5) this scribe constantly confuses his determinatives, and especially those that represent human beings in various attitudes. When Maspero explains the word to mean "balbutiants comme des enfants" (*M. S.*, p. 183), he seems to attribute more weight to the determinative than it deserves. In all other passages where *ḏrḏri* occurs it has the determinative which connotes not only admiration and respect, but also on occasion fear and dislike (so for example sometimes in). The verbal stem *ḏrḏr* is rare, and the instances I have collected are all somewhat obscure; nevertheless the sense "to be hostile" seems applicable in every case. In *Sall. IV*, 3, 2 Isis attacks Seth, who has taken the form of a hippopotamus, with her harpoon, until he appeals to her sense of family ties with the words : (read)

1. The original has a sign like but without arms; see below.

2. The grammatical objection to Gr.'s rendering of B 148 "who deserted to a foreign land" is that Egyptian must here use the participle , not the relative-form . See Sethe, *Verbum*, II, § 742, for the rule, to which there are no exceptions, so far as I am aware. An apparent exception is *Brit. Mus.*, 614 (new no. 100) = *Piers-Breasted stele*, 8 (collated); *Brit Mus.*, 159; here we may have a ready-made expression — "I was a he-loves-good-and-hates-evil" — analogous to the phrases and quoted by me *Rec. de Trav.*, 26, 14.

"dost thou desire hostility against a maternal brother?" In the difficult passage *Max. d'Anii*, 5, 15-6, 2 advice is given not to speak evil against someone "on the day of thy quarrelling; thou wilt find him good at the time of thy friendship; when troubles come, thou wilt find him ready to bear the(ir) hostility so that it ceases". The phrase occurs twice in the same papyrus (6, 2; 6, 7) in an untranslatable context, where all that can be said is that *ḏrḏr* is an adjective, as in the *Sinuhe* passage. So too perhaps in *Pap. mag. Vatican* = Ä. *Z.*, 31 [1893], 120[1], where it may be an epithet of Seth. In *Lebensmüde*, 116-118 and 123-125, we find two similarly constructed passages, which seem to explain one another. One of these (123-125) runs as follows: "To whom shall I speak today? men have no intimates; a man is treated as a stranger according to (the measure of that) which has (previously) been made known to him", i, e. the greater the confidence which has been shown to a man in the past, the more he is now in these evil times treated as a stranger (*ḥmm*, perfect participle passive, see SETHE, *Verbum*, II, § 927). The other passage (*Lebensmüde*, 116-118) runs: "To whom shall I speak today? companions (lit. "brothers") are evil; men are treated as enemies according to (the measure of the affection (?)[3] (that once was felt for them?). That these two passages have been rightly interpreted seems to be confirmed by the new London parallel text to *Prisse*, II, 1-4, where consideration towards friends is preached;

"he who is not considerate to his friends, men say, "He has a selfish[4] character"; the (right) character[5] is the even character with which men are satisfied. There is no one who knows his fortune when he plans for(?) to-morrow[6]. If a second occasion finds him (lit. occurs) in luck, friends say to him

1. This instance I owe to the kindness of M. Dévaud, who also quotes an example from *Butler*, verso, 19.

2. The arms of are omitted by the scribe.

3. The meaning of *mtt nt ib* is not yet established; in the instances at present known to me (*Urk.*, IV, 96. 367. 489. 546) "affection", "sollicitude" "care" are senses which would all suit.

4. The verb *ꜣb* means "to be pleasant" or the like, cf. *Eloquent Peasant*, R42 = *Butler*, 24; here apparently is meant the man who seeks only his own pleasure.

5. Cf. the closely analogous sentence *sr pw sr sndw-nf*, *Urk.*, IV, 1091, where *sr* is pregnantly used like *ḫꜣ* here.

6. Cf. the epithets on a stele in the tomb of the royal butler *Ḏḥwtî* (Assassif, discovered 1909).

"Welcome"; the kindly man is not treated as an enemy, he is treated as a friend, if there should be calamity" (*Pap. Brit. Mus.*, 10509, 5, 13-15); here *ḏrḏrt* is constrasted with *ʿḳ* as it was contrasted with *snw* in the *Lebensmüde* passage.

202-203. — "but verily good is the clemency which delivers me from death"; more literally perhaps "good is the benevolent one, who, etc." — *Wꜣḥ ib* is a difficult epithet, the complete elucidation of which would need a long discussion; here a few remarks must suffice. That the verb is intransitive, is shown by such examples as ..... N, "An offering which the king gives..... Osiris, may his heart be kindly towards..... N", *Sheikh Said*, 19 (a second example on the same plate, and another *op. cit.*, 28); hence it follows that the comparison with the Hebrew שִׂים לֵב is erroneous. *Wꜣḥ*, in its intransitive sense, means "to be durable", "lasting"; and hence *wꜣḥ ib* may denote a stedfast, complacent attitude of mind. Here perhaps "benevolence", "goodwill" would come nearest to the mark; cf. the epithets "kindly, loving mankind", CAPART, *Mon. ég. de Bruxelles*, fasc. II; *Louvre* C 41; *Anast. I*, 2, 6. So too in *Lebensmüde*, 51, "be so kind, my soul, my brother, to become my heir[1], who shall make offerings and shall stand at the tomb on the day of burial".

203-204. — MASP., *C. P.*, p. 77, translates excellently: "Car ton double va permettre que j'achève la fin de mon existence à la cour". It should however be borne in mind that the circumlocution with is merely a respectful way of referring to the Pharaoh; cf. below, B206; *Urk.*, I, 109, and often. — The phrase occurs only here, but there is no reason to emend or the like. — *M ḫnw* might also mean "at home", see above the note on B157.

204. — "Copy of the acknowledgement of this decree"; this is the heading of a long section extending from B205 to B238, the counterpart of the Royal decree in B179-199. — The meaning of in the present context is obvious, but only one rather doubtful parallel can be quoted, see my *Admonitions*, p. 108.

The main idea of the section is Sinuhe's feigned astonishment that the great king of Egypt should have taken notice of the flight of a subject so humble as himself. The king is beloved of all the gods, and his power extends over all lands (B205-213); none the less he has discerned the wish of his servant, thus proving his all-wisdom (B213-218). Sinuhe next asks that certain chieftains may be brought to Egypt,

1. The original has here several imperfectly written signs, not recognized by Erman. The reading *iwʿw* seems to me quite certain, though the determinative and the *m* preceding the word are corrupted almost beyond recognition. — In the preceding sentence 50-51 read "thou wilt not find a place on which to rest in the Amente"; the traces in the original suit the smaller form of *gm* excellently.

perhaps as hostages(?); a difficult passage (B 219-223). He then goes on to speak of his flight; this, he pleads, was no deed of his own devising, but was prompted by some irrational heaven-sent impulse (B 223-230). In conclusion Sinuhe humbly submits himself to the mighty will of Pharaoh; let the latter deal with him according to his good pleasure (B 230-238).

204-205. — "the servant of the Palace (?) Sinuhe says". This is, *mutatis mutandis*, the normal beginning of a Middle Kingdom letter. Such introductory words are usually written vertically, the bulk of the letter following in horizontal lines; so at least in the latter half of the XIIth. Dynasty. Between equals the ordinary formula was N "the servant of the estate N says", where *bꜣk n ḏt* is evidently substituted for the true title by a polite fiction which represents the writer as the serf of the recipient[1] (so *Pap. Kahun*, 29, 1; 35, 1.29; 37, 14; a letter from Sakkarah in the Cairo collection adds a title, beginning *bꜣk n pr ḏt sš Nḫt*). In similar manner when the king was addressed a general term for "servant of the Palace" may have been substituted for the precise title of the writer. In my German edition of *Sinuhe* I read , basing this suggestion on the mistaken supposition that a definite title belonging to

1. The name and title of the addressee may be added in the vertical column, introduced by the preposition ; cf. GRIFFITH, *Kahun Papyri*, 29, 31; 30, 25; 31, 30, etc.— In support of my contention with regard to this phrase it is particularly to be noted that it is only the writer of the letter who bears the title *bꜣk n pr-ḏt;* the person addressed is correlatively called "his lord".

2. Griffith translates *pr ḏt* by the Arabic term وقف *wakf* "pious bequest". ERMAN, *Glossar*, gives sub voce *ḏ-t* : "Stiftung (zum Unterhalt von Gräbern usw.); auch *pr-ḏt.*" I have the gravest doubts as to the accuracy of these renderings. It is not of course denied that the great lords of the Old Kingdom set apart fields and labourers for the continuance of their funerary cult (see for example the contracts *Urk.*, I, 11, 36); the question here is whether the specific term in Egyptian for such funerary endowments was . When for example Zau inspects the carpenters, boat-builders etc., of his *pr-ḏt* (*Deir el Gebrâwi*, II, 10), are we to believe that all these men were artisans belonging solely to the funerary estate? When Ptahhotep counts up thirteen from which offerings were brought to his tomb (DAVIES, *Ptahhetep*, II, 13), are we to imagine that these were separated off from the rest of his property to serve a purely funerary purpose, and that they did not descend to his heirs? Miss MURRAY's article *Proc. S. B. A.*, 17, 240-245 seems to contradict this supposition. To turn from such *a priori* considerations to the philological evidence; it should be carefully noted that is often employed alone and is completely synonymous with , cf. *Mereruka*, A 12, S. wall, compared with QUIBELL, *Ramesseum*, 36 (Ptahhotep); further *Deir el Gebrawi*, I, 7, 23; *op. cit.*, I, 13; *op. cit.*, II, 7; and many similar examples. From this we may conclude at all events that *pr ḏt* does not mean simply "maison éternelle" MASPERO *Études de Myth. et d'Arch. égypt.*, IV, p. 351), but that means "property" of one kind or another; there may be an etymological connection with "eternity", but if so, only in the sense that property is conceived of as a permanent, not a temporary, possession. It seems certain that the Greek statement that the Egyptians called their tombs "eternal habitations" (ἀιδίους οἴκους *Diodorus*, I, 51) has greatly influenced the meaning assigned to *pr-ḏt;* there are however many Egyptian expressions (e. g. .

Sinuhe is here needed. The hieratic sign in B is quite unreadable; as it stands it is neither nor nor, as was formerly read, . Possibly we should emend ʿḥ[1] "the Palace"; this is Maspero's reading (*M. S.*, p. 17., l. 5).

205. — "a very fair welcome", lit. "in most beautiful peace". The phrase *m ḥtp* is an abbreviation of , the formula with which new-comers were greeted. In *Westcar*, 7, 23 the sage Dedi welcomes the prince Hardedef with the words . So here the decree of the Pharaoh is welcomed just as though it were the person of Pharaoh himself[2]. For the addition *nfr wr-t*, cf. QUIBELL, *Ramesseum (Ptahhetep)*, pl. 39.

205-206. — The point of the sentence has been missed by all translators: MASP. "cette fuite qu'a prise le serviteur ici présent dans son inconscience, ton double la connaît"; ERM. similarly; GR.'s version[3] is grammatically quite indefensible. To render as Maspero and Erman do is to put into Sinuhe's mouth a remark that is not only pointless but also impossible to connect with what follows. If *rḫ-tw wʿr-tn* etc. simply means "this flight..... is known to thee", clearly Sinuhe must be about to discuss "this flight" in some way. But on reading the next few lines we observe that Sinuhe's flight is entirely forgotten; instead of it we find first a string of epithets in which Pharaoh's favour with the gods is proclaimed, and then a section speaking of Sinuhe's desire for recall from exile and lauding that wisdom that has enabled Pharaoh to become aware of Sinuhe's wish. From a merely external examination of the sentence here discussed it is plain that it is not the words *wʿr-t tn* that are emphatic, but the verb *rḫ-tw* and the subject *in kꜣ-k* at its extreme ends. The points emphasized are (1) that Sinuhe's flight has *become known*[4], and (2) that it has become known to

---

,) which can be quoted in illustration of *Diodorus*' statement without recourse to *pr-ḏt*. Surely it is wiser to return to the old view of Goodwin (in CHABAS, *Mél. Ég.*, II, 255-256) and Brugsch (*Dict.*, 1684), and to translate *pr-ḏt* and its synonym *ḏt* as "heritable property", "domain". The "domain" of course would not exclude the lands and people set aside for funerary purposes, so that it is no argument to quote against this view such expressions as ; the "domain" of a prince would include not only villages, serfs and artisans, but also his *ka*-servants and even the tomb itself. On any other hypothesis it is difficult to account for the epistolary formula *bꜣk n pr ḏt*, in which the supposed reference to a funerary endowment seems exceedingly out of place. A still more convincing argument is to be found in the fact that the word "serf", which is obviously derived from *ḏt*, has no connection whatsoever with the funerary cult; for this word cf. *Eloquent Peasant*, R40; *Sinuhe*, B240; *Pap. Kahun*, 10. 11; as title, MAR., *Mast.*, D11 (p. 199); L., *D.*, II, 30; *Berlin*, 1188. 14383.

1. For the reading ʿḥ or *iḥ*, not ʿḥʿ, *iḥʿ*, see Dévaud's remarks, *Sphinx*, 13, 157.

2. Similarly, when the despatch from Pharaoh is read to him, Sinuhe prostrates himself upon the ground as though actually in the Royal presence (see B200, note).

3. "Known is it to thy Ka that this flight of thy servant was made in innocence"; a primary objection is that *ir-tn* cannot be interpreted otherwise than as past relative form.

4. The point that *rḫ-tw* means "has been perceived", "recognized", not "is known", may perhaps be reinforced by a reference to Sethe's observation that *rḫ* in the sense of "to know" shows a marked preference for "perfektische Formen" (*Verbum*, II, § 761, 2); I should be inclined to reproduce MASP.'s rendering in Egyptian by the words *wʿr-t tn ir-tn....., rḫ-n st Kꜣ-k, ntr nfr.*

Pharaoh. The sentence is in fact almost interjectional : "Become known is this flight, which thy servant made against his will, to thy Ka, thou Good God!" Thus already in the first sentence of the paragraph, already even in its first word the farsighted wisdom of Pharaoh is made an object for marvel, that wisdom which has enabled him to perceive the wish of one of the lowliest of his servants in a distant land. If this view be taken, the opening words join naturally on to the sentences B214 foll.; the intervening epithets serve to heighten the impression that is given of Pharaoh's sublime station, which makes it all the more wonderful that the he has deigned to look upon so humble a person as Sinuhe.

206. — In the forms *mrw* and *ḥsw* are puzzling. The sense of the context demands that they should be passive participles[1]; the perfect participle passive would however be (see SETHE, *Verbum*, II, § 928), the imperfect participle (*op. cit.*, § 948). Possibly we have here consciously archaistic forms of the perfect passive participle, analogous to the form found in the Pyramid-texts (see *op. cit.*, § 931).

206-211. — The list of gods beginning with in 206 and ending with in 210-211 is best taken collectively as anticipating the subject of ; to construe the names with "praised of Month, lord of Thebes, of Amon etc." (so Gr.) spoils the balance between the two phrases "loved of Re" and "praised of Month, lord of Thebes". — The list of gods is a peculiar one; it appears to consist of (1) the gods of the reigning Dynastic family, Re, Month, Amon and Sobk[2], (2) the principal cosmic deities, Re, Horus, Hathor, Atum and his Ennead, and (3) certain other gods, most of whom are connected with distant lands.

206-207. — Month is here still the principal Theban god, while Amon is merely the god of Karnak[3].

208. — The names are closely connected with one another, and the three last might be thought to be epithets of Sopd were it not for the presence of the determinative after each name. — occurs only here[4]. — is found as an epithet of Sopd in an inscription from Abydos of the time of Rameses II[5], *R.*, I. *H.*, 29 = *Rec. de*

1. I hope to show elsewhere that the relative-form *sḏmw-f* is nothing more than a syntactical development of the passive participles; this is the reason why that possibility is not separately mentioned here.

2. The prominent position given to Sobk may perhaps be used as evidence as to the date at which the story was given its present form. This is a point to which I shall later return.

3. The hieratic form of *ns-t* in B now finds a welcome illustration in the *Carnarvon Tablet*, recto 1, where *ns-t* has a very similar shape.

4. I am ignorant of the grounds for MASP.'s comment (*C. P.*, p. 74) : "on appelait ainsi une forme du dieu Toumou, plus connue sous le vocable de Nofirtoumou."

5. I am indebted to Herrn Grapow for this example.

Trav., 11, 90. Another instance of the god is to be found in Nav., *Goshen*, 5, 4 where he is depicted as hawk-headed, and wearing the double feathers, like Sopd. *Smsrw* is evidently no mere writing of *śmśw*, which is once found (perhaps as a corruption of *smsrw*) as an epithet of Sopd, cf. Mar., *Dend.*, III, 12; were this the case, B would hardly have omitted the determinative . — is mentioned in the *Golenischeff* (*Ritual* M. K.); as a form of Sopd, Nav., *Goshen*, 4, 6; 5, 3; Sopd is often called , e. g. *Pap. Kahun*, 13, 13.

208-209. — is quite correctly paraphrased by Maspero with the words "la royale Uraeus qui enveloppe ta tête" (*C. P.*, p. 74), but neither he nor any other scholar seems to have appreciated the difficulty of the word *imḥ-t*. This elsewhere means a sepulchral cavern; it is hard to see why the royal Uraeus should be called *nb-t imḥ-t* "lady of the sepulchral cavern". Now Buto, the Uraeus goddess, enjoyed an important cult at Tell-el-Nebesheh, of which the ancient name was *'Im-t;* it seems an obvious and practically certain conjecture here to emend , cf. , *Tanis*, II, 5 a (now in the Ashmolean Museum, Oxford); similarly *op. cit.*, II, 11, 16 a; *Rec. de Trav.*, 22, 15; Masp., *Mém. s. quelq. Pap.*, 81; Mar., *Dend.*, I, 39 e. — The phrase is obviously a paratactic relative sentence, in which *nti* was felt to be unnecessary; other instances in *Sinuhe* are B262; B159-160. For *ḫnm tp*, cf. Rochem., *Edfou*, II, 69; *Leiden*, K13.

209. — "the council which is upon the flood" is the curious name given to the divinities attendant on the god of the waters; so in the Nile-stelae, L., *D.*, III, 175 a. 200 d. 218 d; also *Todt.*, *ed.* Nav., 149, 98. 99.

and are doubtless related deities. As the inscriptions of the Wady Hammamat teach us, Min was worshipped in the Eastern desert; he was also identified with Horus under the name of . The god named "Horus dwelling in the foreign lands" seems to be named only here.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Un décret de l'an XXIII de Ptolémée Épiphane, par G. Daressy 1
Le passage de Clément d'Alexandrie relatif aux écritures égyptiennes, par Pierre Marestaing. 8
Lesefrüchte, von Fr.-W. von Bissing 17
Textes religieux, par Pierre Lacau 27
Vestiges de constructions élamites, par R. de Mecquenem 38
Le perroquet, *Psittacus,* Linné, par P.-Hippolyte Boussac 56
Le canard à longue queue ou pilet, *Dafila acuta,* Linné, par P.-Hippolyte Boussac 59
Lettre à M. Maspero sur l'ennéade héliopolitaine, par M. J. Capart 64
Notes on the Story of Sinuhe, by Alan H. Gardiner 67, 221
A travers la vocalisation égyptienne, par G. Maspero 95
Essai sur l'Histoire du Génie rural en Phénicie et dans les colonies phéniciennes, par Max Ringelmann, professeur à l'Institut national agronomique 101
Eine ägyptische Urkunde über den Kauf eines bebauten Grundstückes. Eine philologisch-historische Studie, von Nathaniel Reich 113
Die Entzifferung der Thamûdischen Inschriften, von J. J. Hess 156
Beiträge zu den demotischen Rylands Papyri, von Wilhem Spiegelberg 175
Recherches sur la famille dont fit partie Montouemhat, par Georges Legrain 180
La population primitive de l'Égypte, par Édouard Naville 193
Nouvelles notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. Scheil 212

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND. 633

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in 8°. 3 fr.

— — Deux versions hébraïques du livre de Kalilâh et Dimnâh. In-8°. 20 fr.

DUSSAUD (R.). Histoire et religion des Nosairis. Gr. in-8°. 7 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8° 8 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 1 fr.

FINOT. Les lapidaires indiens. In-8°. 10 fr.

GAYET (A.-J.). Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GRÉBAUT (E.). Hymne à Ammon-Ra, des papyrus égyptiens du Musée de Boulaq, traduit et commenté. Gr. in-8°. 22 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. 20 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JORET (C.). Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, usage et symbolisme. 1re partie : Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie. In-8°. 8 fr.

— — Le même ouvrage. Première partie. Tome II : l'Iran et l'Inde. Un fort vol. in-8°. 12 fr.

— — La Flore dans l'Inde. In-8°. 2 fr. 50

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). 3 livraisons. In-4°. 50 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. 20 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 planches. 12 fr.

LEVI (S.). Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. 12 fr.

MACLER (F.). Histoire de saint Azazaîl; texte syriaque, introd. et trad. française, précédée des actes grecs de saint Pancrace. In-8°, avec 2 planches. 5 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl., acc. d'un vol. de texte in-4°. 390 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. 168 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 60 fr.

MARTIN (F.). Textes religieux assyriens et babyloniens. Transcription, traduction et commentaire. Gr. in-8°, avec 1 planche. 6 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. 20 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MASPERO (H.). Les finances de l'Égypte sous les Lagides, 1906. In-8° de 252 p. 12 fr. 50

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. 15 fr.

MÉLANGES DE LA FACULTÉ ORIENTALE [Université Saint-Joseph (Beyrouth)]. Tomes I, 15 fr. II, 18 fr.; III, 1re partie, 22 fr.; IV (1910), 24 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. 6 fr.

PALANQUE (C.). Le Nil à l'époque pharaonique, son rôle et son culte en Égypte. Gr. in-8°. 6 fr. 50

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par Th. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°. 12 pl. et 9 pages de texte. 50 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yâ'eqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction), précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PÉRIER (J.). Vie d'Al Hadjdjâdj ibn Yousof (41-95 de l'Hégire = 661-714 de J.-C.), d'après les sources arabes. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. 20 fr.

PIERRET (P.). Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in-8°, avec 14 planches. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. 20 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. 100 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Livr. 1 à 5. Gr. in-f°. 60 fr.

ROBIOU (F.). Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. (Epuisé)

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, avec 8 pl. dont 5 doubles. (Épuisé). 50 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

ṬARAFA IBN AL-ʿABD AL-BAKRI, Dîwân. Texte arabe publié par M. Seligsohn et accompagné d'une traduction française. 1 vol. gr. in-8°. 16 fr.

TE'EZÂZA SANBAT (Commandements du Sabbat), accompagné de six autres écrits pseudo-épigraphiques admis par les Falachas ou Juifs d'Abyssinie, texte éthiopien publié et traduit par J. Halévy. Gr. in-8°. 13 fr. 50

VIREY (P.). Étude sur le Papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

VIENNENT DE PARAITRE :

ASANGA **MAHĀYĀNA-SŪTRĀLAMKĀRA** Exposé de la Doctrine du Grand Véhicule selon le Système Yogacara. Édité et traduit d'après un manuscrit rapporté du Népal par SYLVAIN LÉVI, professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École des Hautes Études. Tome I. Texte, in-8°. 15 fr.

NOTA. — Le volume contenant l'introduction, la traduction et les notes est *sous presse*.

Annales de Tukulti Ninip II, Roi d'Assyrie, 889-884, par V. SCHEIL, de l'Institut, directeur d'études à l'École des Hautes Études, avec la collaboration de J.-E. GAUTIER, élève de l'École des Hautes Études. Ouvrage illustré de 2 héliogravures et 8 planches. 7 fr. 50

Lettres néo-babyloniennes, par FR. MARTIN. Introduction, transcription et traduction. In-8°. 7 fr. 50

La Chronographie d'Élie Bar-sinaye, Métropolitain de Nisibe, par L.-J. DELAPORTE, élève diplômé de l'École des Hautes Études. Traduite pour la première fois d'après le M. ADD 7197 du Musée Britannique. In-8° de XVI-409 pages. 15 fr.

La Presqu'île du Sinaï, par RAYMOND WEILL. Étude de géographie et d'histoire. In-8, IX-380 pages et 9 cartes. 15 fr.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND. 633